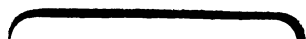
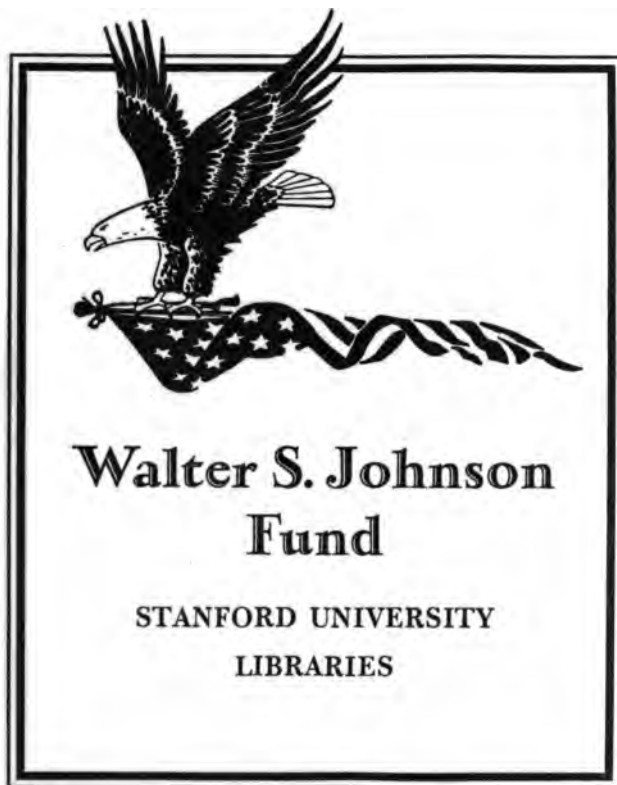


www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

LES
NAVIGATIONS FRANÇAISES

RÉVOLUTION MARITIME

DU XIV^e AU XVI^e SIÈCLE

*D'après les documents inédits tirés de France, d'Angleterre,
d'Espagne et d'Italie*

PIERRE MARGRY



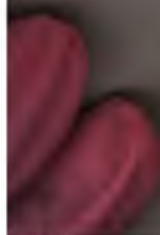
PARIS

LIBRAIRIE TROSS

5, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, 5

1867

www.libtool.com.cn



85. . . .

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

LES

NAVIGATIONS FRANÇAISES

DU XIV^e AU XVI^e SIÈCLE

www.libtool.com.cn

PARIS

IMPRIMERIE JOUAUST

RUE SAINT-HONORÉ, 338

LES
www.kitabooscan.com
NAVIGATIONS FRANÇAISES

ET LA
RÉVOLUTION MARITIME

DU XIV^e AU XVI^e SIÈCLE

*D'après les documents inédits tirés de France, d'Angleterre
d'Espagne et d'Italie*

PAR
PIERRE MARGRY



PARIS
LIBRAIRIE TROSS
5, RUE NEUVE - DES - PETITS - CHAMPS, 5
—
1867

AJP0523

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

PRÉFACE

www.libtool.com.cn

•

•

•

•

•

•

Quelque point que vous abordiez de l'histoire de la France dans ses rapports avec les pays transatlantiques, pour peu que vous cherchiez l'ensemble et la signification vraie des faits, vous serez infailliblement forcé de vous arrêter devant les lacunes ou devant les erreurs des livres les plus autorisés.

C'est là une expérience que depuis vingt-quatre ans je n'ai cessé de répéter dans toute l'étendue de cette histoire. J'en ai trouvé plusieurs parties importantes sur lesquelles

tout était à dire. — D'autres, transformées aujourd'hui entièrement à mes yeux par l'étude approfondie des documents authentiques, étaient méconnaissables. — Mais, assurément, il n'est point d'époque de cette histoire plus hérissée de problèmes que celle de ses commencements.

La découverte de documents originaux sur cette période étant très-difficile à cause de la rareté des événements, l'esprit ne peut espérer qu'à force de recherches et de bonheur, de lever le voile qui couvre nos premières relations avec les pays situés sur l'Océan.

De là la nécessité pour l'écrivain de présenter, même incomplètes, les informations qu'il a recueillies pour sauver de l'oubli tout ce qui peut en être tiré. — De là aussi, pour lui, le besoin de discuter les faits nouveaux lorsqu'ils ne concordent pas avec les opinions accréditées, afin d'éclaircir, autant qu'il est possible, ce qui reste problématique, et d'exciter à de nouvelles investigations là où les renseignements font défaut.

Les discussions ne plaisant guères au plus grand nombre des lecteurs, curieux seulement des résultats, j'ai pensé que je ferais bien de soumettre aux hommes d'étude les difficultés qui m'avaient barré le passage à mon entrée dans cette partie si négligée de nos annales.

Il s'agit d'ailleurs de questions d'un intérêt facile à reconnaître.

Vers l'époque qui termine les croisades, j'entends de la fin du XIII^e au XIV^e siècle, une grande révolution se prépare, c'est celle qui doit déplacer le mouvement maritime de l'Europe en le portant de la Méditerranée sur l'Océan. — Jusqu'alors le commerce de cette dernière mer ne paraît avoir eu d'importance que sur les côtes occupées par les nations Européennes elles-mêmes. Mais bientôt la terre mal connue, à laquelle on a supposé les formes les plus différentes, va se révéler avec les peuples qui couvrent son globe. — L'Océan apparaîtra dans son immensité, entourant ce globe et baignant des contrées riches, couvertes de peuples, vers

lesquelles le commerce de l'Europe ira chercher de nouveaux profits et que sa politique tâchera d'occuper.

L'Europe finira par atteindre ce but presque partout. — Elle répandra sur toutes les terres jadis inconnues des émigrations qui constitueront des États ayant avec elle une origine et une civilisation communes, et, lorsque la force des populations indigènes ne lui permettra pas d'établir parmi elles sa domination, elle pèsera sur elles de toute la puissance de ses armes et de son industrie. Ainsi peu à peu s'établira dans le monde, ici par la communauté d'origine et de civilisation, là par la supériorité militaire et intellectuelle des nations Européennes dans les contrées où elles rencontrent de la résistance à l'assimilation, une espèce d'unité qu'Henri IV appelait déjà la République chrétienne. Puis, lorsque cette œuvre se sera suffisamment accomplie sur l'Océan, elle s'achèvera sur la Méditerranée et sur la mer Noire en absorbant les nations musulmanes qui menaçaient l'existence des populations chrétiennes,

jusqu'en plein XVII^e siècle, en face de Louis XIV et de Leibnitz.

Pour que cette souveraineté de l'Europe commençât à s'étendre sur le monde, il lui a fallu naturellement en reconnaître les parties ignorées de l'antiquité; mais elle ne pouvait obtenir ce résultat sans forcer et sans renverser successivement les obstacles que des terreurs superstitieuses engendrées par l'ignorance opposaient à l'esprit d'entreprise.

Il importe donc de montrer quels furent les premiers efforts tentés pour lancer le plus petit des continents dans la voie où il devait établir sa domination et accroître l'essor de son activité, ainsi que ses connaissances et ses richesses.

Les hommes de théorie, non plus que les hommes d'action, ne manquèrent aux premières nécessités qui les appelaient à substituer le vrai aux fausses spéculations de l'antiquité sur le monde étroit qu'elle connaissait. Mais leur œuvre devait être lente, parce qu'elle était pénible et périlleuse. Les conquêtes s'en firent en conséquence pas à pas,

souvent au milieu de l'obscurité, dans laquelle même les noms d'un certain nombre de courageux éclaireurs ont disparu et où la justice de l'histoire leur doit tous ses efforts pour les retrouver.

Tel est le genre d'intérêt propre aux recherches que j'ai faites sur nos navigations du XIV^e au XVI^e siècle, en voulût-on écarter celui qui s'attache au rôle même de notre pays dans l'expansion de l'Europe sur le monde, rôle qu'il faut connaître.

Les écrivains étrangers, pour mettre plus en saillie les entreprises de leurs concitoyens, semblent se complaire à rabaisser celles des Français. D'autre part, au contraire, l'amour propre local de certaines de nos provinces tend à s'exagérer le mérite de leurs marins dans l'œuvre de notre continent.

Où est la vérité, entre les allégations des uns et les prétentions des autres? A quelle époque avons-nous pour la première fois mis le pied en Afrique, au delà du cap Bojador? Avons-nous découvert l'Amérique du Nord avant les Anglais, celle du Sud avant les

Espagnols , l'Asie et les terres Australes avant les Portugais ? Les Hollandais ont-ils réclamé réellement les premiers la liberté des mers ? A-t-on dit, enfin, tout ce qu'il importe de connaître sur les hommes qui du XIV^e au XVI^e siècle ont pris part chez nous à la Révolution maritime ? A-t-on, par exemple, précisé l'état de la science de la navigation et des idées cosmographiques qui devaient concourir à changer la face du monde, en multipliant pour les habitants de l'Europe les œuvres de la Création ?

Les pages suivantes ont pour objet de répondre à une partie de ces questions et de mettre mieux en lumière quelques-uns de ces généreux pilotes qui, suivant les paroles du poète, ont préparé un nouvel ordre de choses en conduisant de hardis pionniers vers les terres inconnues.

*Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
Alter erit tum Tiphys, et altera quæ vehat Argo
Delectos heroas.*

www.libtool.com.cn

LES MARINS DE NORMANDIE

AUX CÔTES DE GUINÉE

AVANT LES PORTUGAIS

Si vos dirai que delà avint li non Pru-
Naut à messire Jehan et que il le warda
parce qu'il estoit moult preu , fier et
homme de haut sens. Ançois li roi
volsit que sa progenye et lignye fussent
apieles Preu-Nauts , comme fuis de
vaillant, preu et gentil navior.

www.libtool.com.cn

I

Le désir de trouver une route nouvelle aux Indes, d'abord en vue de se soustraire au monopole commercial des Mahométans, puis en raison de la concurrence des peuples Chrétiens entre eux, a été non-seulement le grand moteur, mais encore le guide le plus sûr dans la découverte que l'Europe a faite du reste du monde. Avec cette idée, excités par la vue d'un but certain, soutenus par les données logiques qui se déduisaient de la sphéricité de la terre, enfin enhardis parce qu'ils trouvaient toujours sur la route quelque contrée à occuper qui les récompensait de leurs efforts, les marins de ce continent se portèrent successivement du sud-est au sud-ouest, au nord-ouest, au nord-est, découvrant ainsi l'Afrique, l'Asie, l'Amérique et le nord de l'Europe.

Mais avant que le besoin des productions de l'Orient et la pensée qui en naquit eussent donné une suite et une direction aux navigations de l'Europe, on se demande si la hardiesse de certains marins, dans des

circonstances que nous ne connaissons pas et que la Providence pouvait amener pour encourager et pour faire réfléchir, n'aurait pas mis déjà diverses nations de l'Europe en rapport avec les continents inconnus, et précédé ainsi les entreprises des peuples qui ont la réputation d'y avoir pénétré les premiers.

Pour nous, nous le croyons. L'on ne fait guère attention aux choses que lorsqu'on en sent l'intérêt, ou au moins lorsqu'on en a la signification; or, les esprits ou les actes qui devancent soit les progrès des masses, soit les besoins de leur temps, passent inaperçus. C'est déjà un bonheur dans ces conditions quand des hommes distingués prennent note des faits remarquables, indifférents à la foule, non suffisamment avertie ou préparée pour les comprendre. Aussi rien d'étonnant que les personnages qu'il y aurait le plus d'intérêt à connaître soient ceux sur lesquels il reste le plus à savoir.

Il en est dans l'histoire des découvertes comme dans celle des inventions.

Pour peu qu'on réfléchisse, on trouvera donc très-vraisemblable que d'autres navigateurs aient pu avoir le sort qui enveloppa près de cent soixante-dix ans dans un oubli profond l'entreprise de Tedisio Doria et d'Ugolino Vivaldi, partis à la recherche de l'Inde et dont le hasard fit retrouver alors des souvenirs aux côtes occidentales d'Afrique, de même que pendant longtemps l'Europe oublia les navigations exécutées par les Scandinaves au Groënland cinq cents ans environ avant la découverte de Colomb.

Mais ce qui nous paraît simple ne le paraît pas autant à ceux qui voudraient grandir leurs succès en

contestant toute antériorité. Or, cette pensée, dans laquelle perce d'ailleurs l'amour-propre national, trouve de nombreuses contradictions. Parmi elles il en est qui nous concernent pour chacun des continents. J'ai cru que les rappeler était à la fois un devoir de justice et de vérité.

Si nous cherchons d'abord à nous rendre compte des premières navigations Européennes en Afrique, nous voyons que les Portugais établissent leurs titres de priorité sur les terreurs qu'éprouvaient leurs marins à se lancer au delà du cap Bojador, alors limite du monde connu du côté de l'Afrique.

« Comment dépasserions-nous, disaient-ils, les bornes qu'ont posées nos pères? Quel profit d'ailleurs peut revenir à l'enfant de la destruction de nos corps et en même temps de la perdition de nos âmes, puisque ce doit être avec parfaite connaissance des choses que nous serons homicides de nous-mêmes?... Il est clair, ajoutaient-ils, qu'après le cap Bojador, il n'y a ni peuples, ni villes. La terre n'est pas moins sablonneuse que les déserts de Libye, où il n'existe ni eau, ni arbre, ni herbe verdoyante, et la mer y est si basse qu'à une lieue de terre on ne trouve pas plus d'une brasse de fond. Les courants sont tels que le navire qui dépassera ce point ne pourra revenir. Et voilà pourquoi nos ancêtres ne se sont jamais mis en mesure d'aller au delà, et certainement il faut que l'obscurité dans laquelle tout cela est demeuré n'ait pas été petite pour qu'ils n'aient pas su marquer ces points sur les cartes au moyen desquelles on se guide sur toutes les mers ouvertes à la navigation des hommes. »

A ce qu'il paraît d'après ce passage de la *Chronique de Guinée*, écrite par Gomez Eannez de Zurara, la crainte de ces marins était si forte que pendant longtemps il fallut pour la dominer la persévérance de l'infant don Anrique et surtout l'autoirté de son caractère plus encore que celle de sa haute position.

On ne conteste point les terreurs des navigateurs Portugais, puisque c'est un de leurs historiens qui en parle. Mais alors ils étaient étrangers aux théories des peuples plus avancés qu'eux dans les études cosmographiques; et si l'infant les pressait tant, c'était sans doute qu'outre les indications qu'il avait reçues de certains prisonniers, après la prise de Ceuta, sur les pays situés au delà du cap Bojador, il pouvait aussi, possédant une instruction supérieure à celle de ses marins, avoir connaissance des doctrines qui se professaient en France au collège de Navarre.

Les doctrines de Nicole Oresme, évêque de Lisieux sous Charles V, faisaient pressentir l'extension du monde au sud comme à l'ouest, et, si les Portugais les ignoraient, ils avaient encore plus de raisons pour ne pas connaître les navigations par lesquelles ils avaient été devancés dans la reconnaissance de l'Afrique, ainsi qu'ils l'étaient dans les conjectures fécondes de l'érudition par l'Université de Paris.

Nous avons cité déjà Tedisio Doria et Ugolino Vivaldi comme ayant atteint la Guinée dans leur recherche, en 1285, d'un passage aux Indes par l'Afrique. Mais leur entreprise n'est pas la seule que l'on connaisse comme ayant précédé les explorations des Portugais au delà du cap Bojador.

A côté de cette marine si active et si habile de l'Italie, il y en avait alors une autre non moins remarquable dès le XIII^e siècle, c'était celle des Catalans et de l'île de Majorque. Le *Fenix de las Maravillas del Orbe* de Raymond Lulle rapporte que les Catalans se servaient avant 1286 de « *cartas de marear*, » et Cristobal Cladera dit qu'on fabriquait à Majorque des instruments grossiers, sans doute, mais permettant cependant de trouver le temps et la hauteur du pôle à bord des vaisseaux. De là, dit M. de Humboldt, des lumières originaires puisées chez les Arabes se répandirent dans tout le bassin de la Méditerranée; et l'illustre savant n'hésite pas à rappeler qu'un navigateur catalan, Don Jayme Ferrer, était parvenu dans le mois d'août 1346 à l'embouchure du Rio Ouro, cinq degrés au sud du cap de Non. M. De Humboldt rappelle en même temps des navigations des Dieppois aux côtes de Guinée, de 1364 à 1390.

D'autres érudits, ne se bornant pas à ces navigations, vont également jusqu'à dire qu'au XIII^e siècle des négociants Rochelois avaient pénétré jusque dans l'intérieur de l'Afrique par le Sénégal et la Gambie (1).

Je n'ai de goût à aucun genre de discussion, mais certaines considérations font des débats que soulèvent les réclamations des divers peuples contre les Portugais sur ce point une question du plus haut intérêt dans l'histoire du Droit des Gens.

Les Portugais se sont autorisés des titres qu'ils ont prétendus et prétendent encore à la priorité de la dé-

(1) Eugène Cauchy. *Droit maritime international*. Paris, 1862, 1^{er} volume, page 269.

couverte des côtes occidentales de l'Afrique, pour obtenir de la cour de Rome des privilèges établissant non-seulement leur souveraineté exclusive sur les mers voisines de l'Afrique et de l'Inde (1), mais encore la permission de réduire en esclavage les peuples païens ou idolâtres qu'ils découvriraient, afin de les amener à la connaissance de la vraie foi (2). Ces privilèges leur furent accordés en 1454 dans les bulles de Nicolas V, et ces bulles marquèrent l'introduction de deux erreurs également funestes contre lesquelles l'humanité eut à réagir.

La revendication de la liberté de navigation et de commerce sur l'Océan a tenu pendant plus de cent cinquante ans les nations européennes, et la France

(1) Quod nullus, nisi cum suis nautis ac navibus et certi tributi solutione, obtentaque prius desuper expressa ab eodem rege vel infante licentia, ad dictas provincias navigare aut in earum portibus contractare seu in mari piscari præsumeret. — (*Declaratio tum Soptam tum reliquam Africam a promontoriis Baradoc et Nam ad Ghineam usque, vel etiam ultra ad antarcticum omniaque adjacentia Saracenorum regna Lusitanæ coronæ esse addicta.* 1454.)

(2) Nos præmissa omnia et singula debita meditatione attendentes, quod cum olim præfato Alfonso Regi quoscumque Saracenos ac paganos aliosque Christi inimicos ubicumque constitutos ac regna, ducatus, principatus, dominia, possessiones et mobilia et immobilia bona quæcumque per eos detenta, ac possessa invadendi, conquirendi, debellandi et subjugandi, illorumque personas in perpetuam servitutem redigendi ac regna, ducatus, comitatus, principatus, dominia, possessiones et bona sibi et successoribus suis applicandi, appropriandi ac in suos successorumque suorum usus et utilitatem convertendi aliis nostris litteris plenam et liberam inter cætera concessimus. (*Declaratio tum Soptam, etc.,* 1454.)

à leur tête, en armes contre le Portugal, ainsi que contre l'Espagne; et, depuis le 8 août 1444, jour néfaste qu'eut lieu à Lagos la célèbre vente d'esclaves noirs sous les yeux de don Anrique, les consciences troublées des chrétiens ont pu assister aux ravages d'un fléau qui n'a cessé de soulever les haines et la guerre entre la race noire et la race blanche, s'il est vrai que, bienfaisantes sous un rapport, et jusqu'à un certain point, les bulles ont fini par avoir l'effet que les papes se proposaient.

En effet, la race noire a été initiée à la civilisation par l'esclavage (1), qui la transportait hors de son continent natal, dans un milieu supérieur.

En face de ces résultats, mais aussi en face de la double violation du Droit des Gens qui assombrit la gloire conquise par les Portugais dans leurs explorations de l'Afrique, l'histoire peut attacher un réel intérêt à connaître si les privilèges, déjà contraires au Droit naturel, n'étaient pas également mal fondés sur une prétention insoutenable, — je veux dire celle que les considérants de la bulle de Nicolas V mettent en avant, à savoir que les pays abordés par les Portugais étaient tout à fait inconnus avant eux (2).

(1) Exinde quoque multi Ghinæi et alii nigri vi capti, quidam etiam non prohibitarum rerum permutatione seu alio legitimo contractu emptionis, ad dicta sunt regna transmissi. — Quorum inibi copioso numero ad catholicam fidem conversi exstiterunt, speraturque, divina favente clementia, quod si huiusmodi cum eis continetur progressus, vel populi ipsi ad fidem convertentur, vel saltem multorum ex iis animæ Christo lucrifient.

(Declaratio tum Soptam, etc., 1454.)

(2) Præterea, cum olim ad ipsius infantis pervenisset notitiam,

J'irai plus loin. Je laisse de côté les relations des Rochelois avec l'Afrique au XIII^e siècle, sur lesquelles je ne sais rien. Mais il importe de connaître, à propos du différend soulevé entre les Normands et les Portugais, si les premiers n'avaient pas porté la religion chrétienne aux côtes d'Afrique en même temps qu'ils y étaient arrivés, et s'ils avaient cru nécessaire d'employer la violence pour gagner à notre foi des peuples que les Portugais pensaient n'y pouvoir amener que par la force. En un mot, la traite des noirs remonterait-elle à la première arrivée des Français en Afrique, de même que la doctrine du *Mare clausum* date certainement de la venue des Portugais aux côtes de ce continent.

On le voit, la question de la priorité entre les deux peuples se complique de plusieurs autres d'un ordre plus élevé, qui attendent aussi une solution. Les nombreux débats engagés déjà sur ce sujet ne l'ont pas éclairci. Au contraire, ils laissent encore plus d'indécision dans l'esprit.

Or, il est temps d'en finir, sans rien brusquer cependant. Si le rôle de l'Europe en Afrique a pris un grand développement par les établissements qu'elle a formés sur les côtes de ce continent, le rôle de la race Africaine exportée en Amérique n'est pas d'une moindre importance, par les services qu'elle a rendus dans

quod nunquam vel saltem a memoria hominum non consuevisset per hujusmodi Oceanum mare versus meridionales et orientales plagas navigari, illudque nobis occiduis adeo foret incognitum ut nullam de partium illarum gentibus certam notitiam haberemus.

(*Declaratio tum Soptam, etc., 1454.*)

le Nouveau-Monde, comme par les révolutions qu'elle a engendrées et par son émancipation, qui, à leur suite, lui permet de prétendre aux mêmes avantages que la race blanche, habituée à la regarder en esclave.

A mes yeux, ce sont là des motifs qui donnent de plus en plus le désir de connaître l'époque précise des premiers rapports entre les deux races, et si c'est à la France, si c'est au règne de Charles V, qu'on doit en partie cette initiative dont les résultats ont été tellement mêlés de bien et de mal.

Sous la préoccupation de ce désir, j'ai songé à porter la lumière dans l'obscurité où nous nous débattons en faveur de la tradition française, et à montrer quel a été notre point de départ à nous-mêmes dans la grande révolution qui se préparait alors.

II

Il faut le dire d'abord, ce ne sont pas nos Français qui ont les premiers revendiqué pour eux la priorité des découvertes au-delà du cap Bojador avant les Portugais, ce sont des étrangers, et quand les Français ont commencé à en parler, — ils ne l'ont fait que d'une manière sommaire, très-insuffisante. — Là même a été une des causes qui ont entretenu depuis deux cents ans le procès que nous avons dès lors, sans aucun doute, les moyens de vider.

A la tête de ceux qui soutiennent la priorité des découvertes des Français au delà des limites que les anciens n'avaient osé franchir, figure le docteur Samuel Braun, qui fit de 1611 à 1620 trois voyages en Guinée, et à qui des nègres d'un âge très-avancé racontaient, en 1617, les faits qu'ils tenaient de leurs grands-pères, dont les pères vivaient lors du premier établissement des Portugais. D'après ces traditions, nos Français avaient précédé de beaucoup ces derniers au comptoir de la Mine (à la côte d'Or). Je ne parle pas du roi nègre que Braun, en 1614, rencontra au cap Monte (côte de Sierra Leone), parlant très-bien le français, puisqu'il y a eu des rapports de nos marins avec les noirs au XVI^e siècle, et qu'ils se continuaient.

Plus tard, en 1643, l'hydrographie du père Fournier rappelait qu'avant que les Portugais nous eussent enlevé la Mine, toute la Guinée était remplie de nos colonies, qui portaient les noms des villes de France d'où elles étaient sorties.

On lit ensuite dans la description de l'Afrique, publiée en hollandais par le docteur Olivier Dapper, que différentes dates, placées en plusieurs endroits, démontraient l'ancienneté de notre établissement au château de la Mine. — Par exemple, une batterie en ruines, restaurée quelques années auparavant, était nommée la batterie de France, parce qu'elle était de construction française et que les Français, suivant ce que disaient les indigènes, étaient établis en ce lieu avant les Portugais. — A l'appui de cette assertion, les Hollandais avaient trouvé le millésime de

l'an treize cent, malheureusement les deux derniers chiffres n'avaient pu être reconnus.

Dans une petite chambre du fort, il existait aussi une autre inscription gravée sur pierre, entre deux vieux pilastres, mais presque entièrement effacée et conséquemment illisible, tandis qu'au magasin ou bâtiment des vivres on voyait qu'il avait été bâti en l'an 1484, sous Jean II, roi de Portugal, ainsi que le manifestait le millésime placé au-dessus de la porte, lequel était encore aussi net et aussi entier que s'il remontait seulement à quelques années : d'où il fallait conclure, suivant Dapper, que les autres dates mentionnées précédemment devaient être beaucoup plus anciennes.

Enfin, en 1669 et en 1670, le sieur d'Elbée, commissaire général de la marine aux Iles et à la côte de Guinée, remarquait le long de Ceberé (Riocobus) et proche de là, entre la côte d'Ivoire et la côte d'Or, un château appartenant aux Hollandais, que l'on appelait Saint-Antoine d'Axim. — Il paraissait assez bien bâti, et l'on avait assuré au sieur d'Elbée qu'autrefois il avait été aux Français, que même il y avait eu sur la porte de ce château les armes du roi de France, qui avaient été ôtées par les Hollandais il y avait sept ou huit ans.

A ces documents déjà cités par divers écrivains, il faut en ajouter un resté manuscrit. Le capitaine Gabriel Ducasse, dans sa relation du voyage qu'il fit en Guinée deux ans avant sa nomination au gouvernement de Saint-Domingue, confirme avec quelques particularités de plus tous les faits avancés par Dapper au sujet du poste de la Mine.

« L'opinion commune des gens originaires du pays, dit-il, est que ce sont les François qui l'ont basti et ont fait les premiers la découverte de cette coste avec quatre vaisseaux. Ils en racontent des particularités qui paroissent fabuleuses et que les François ont séjourné longtemps sur les lieux, que cette forteresse a esté donnée par une fille de France en mariage à un infant de Portugal. Ce qui est certain, c'est qu'il y a une batterie appelée de France de temps immémorial, et qu'après la conquête (1637), les Hollandais voulant relever des travaux, on trouva des pierres où il y avoit escrit dessus *année 13*, le reste se trouvant miné, et comme il n'y a que la nation françoise qui prononce *année*, cela confirma les gens dans l'opinion des nègres. *Outre ce que disent les nègres de la Mine au sujet des François, ceux de Commendo assurent que les premiers blancs qu'ils ont vus sont eux et qu'ils ont resté dans leur pays très longtemps, et y sont tous morts dans la suite, et montrent le lieu où ils ont esté inhumez, disant mesme en avoir conservé des titres pendant la succession des divers roys, mais que leur pays ayant esté saccagé et bruslé, et leur roy tué par une guerre qu'ils eurent contre le roy d'Adomey, ils se sont perdus.* » — « Cette antiquité, ajoute Ducasse, ne s'accorde pas avec l'histoire du Portugal, portant qu'en l'année 1441 le nommé Tristan, envoyé à la découverte, n'alla que par 20 degrés, d'où l'on doit inférer que la Guinée estoit découverte auparavant, et que ce qui estoit inconnu aux Portugais ne l'estoit pas aux François. »

Le traité conclu, le 15 décembre 1687, par Ducasse avec le roi de Commendo, qui céda aux Français le

village d'Aguitagny, rappelait en ces termes les anciennes relations des rois de la Côte-d'Or avec les Français.

« Amoysy, par la divine Providence roy et souverain de Commendo, fils et légitime héritier de feu Asyfy, roy et souverain du mesme royaume.

« La tradition s'estant toujours conservée depuis plusieurs siècles de l'amour et de l'affection que les roys mes prédécesseurs ont eus pour la nation françoise, et les témoignages que tous mes sujets rendent de la douceur que leurs ancêtres ont goûtée pendant le séjour des François sur cette coste, qui a esté de plus d'un siècle....., avons donné, cédé à perpétuité. en faveur de Sa Majesté, le village d'Aguitagny au bord de la mer.....

« La présente cession ayant esté acceptée par le sieur Ducasse, — un des officiers de Sa Majesté estant à présent sur cette coste de Guinée avec un vaisseau de guerre. »

Si constantes que fussent ces assertions en faveur des Français réclamant l'honneur d'avoir devancé les Portugais dans la découverte de l'Afrique, quelque appuyées qu'elles fussent par le dire des indigènes et des autres Européens, elles ne suffisaient pas à la critique, qui pouvait, avec raison, représenter qu'au XVI^e et au XVII^e siècle il y avait eu des compagnies de commerce aux côtes de Guinée, et que les traditions avaient sans doute une origine plus récente qu'on ne supposait. La critique pouvait donc, avec raison, exiger des détails plus circonstanciés, des faits plus précis.

C'était probablement ce qu'avait senti un sieur Villaut de Bellefonds, auteur d'une Relation des côtes d'Afrique, en terminant cette relation par des remarques propres à justifier l'antériorité des Français à la Côte-d'Or sur les autres nations. — Ces remarques rappellent, en effet, une série d'entreprises exécutées de 1364 à 1410. D'après ce récit, dans la première, qui eut lieu de novembre 1364 à 1365, des marins de Dieppe, « ville de tout temps adonnée au commerce, » auraient armé deux vaisseaux du port d'environ 100 tonneaux chacun, auraient fait voile vers les Canaries, seraient arrivés à la Noël au cap Vert, et auraient mouillé devant Rio Fresco, dans la baie qui conserve encore, dit Villaut, le nom de Baie de France. — Après quelque commerce avec les noirs de ce lieu, ils auraient couru le Sud-Est, atteint Boulombel ou Sierra-Leone, passé devant le Cap, et se seraient enfin arrêtés à la Côte des Graines, à l'embouchure d'une petite rivière, près de Rio-Sestos, où était un village qu'ils auraient nommé le Petit-Dieppe, « à cause de la ressemblance du hâvre et du village situé entre deux costeaux. » Ayant achevé en ce lieu de prendre leurs charges de morphil et de malaguette, ils auraient repris le chemin de France.

Les entreprises suivantes, indiquées dans ces remarques, montrent l'association des marchands de Rouen avec ceux de Dieppe, ayant pour conséquence un envoi de quatre vaisseaux au lieu de deux, et, pour résultat, des découvertes au delà du pays déjà connu.

Deux de ces vaisseaux devaient traiter depuis le

cap Vert jusqu'au Petit-Dieppe, et les deux autres aller plus avant. Mais la grande quantité de poivre que l'un de ces derniers trouva au Grand-Sestre, suffisant à sa charge, ne lui permit pas d'aller plus loin, tandis que le quatrième vaisseau dépassait la côte des Dents, poussait jusqu'à la côte qui suit, d'où il rapportait quelque peu de poudre d'or, mais plus encore de l'ivoire.

Le pauvre accueil qu'on avait fait à nos marins dans ces deux endroits les engagea, dans les années suivantes, à borner leur commerce entre le Petit-Dieppe et le Grand-Sestre, qu'ils avaient nommé Paris. — Et, pour faciliter leur traite, ils s'établirent en ces derniers lieux, ayant également des loges au cap Vert, à Sierra-Leone, au cap de Monte.

Cependant, en 1380, la rivalité d'étrangers qui couraient sur leurs brisées depuis cinq ans et la grande quantité des produits Africains apportée en Europe faisant diminuer leurs profits, les marchands de Dieppe et de Rouen résolurent de renvoyer plus au sud, au lieu même où seize ans auparavant le premier navire avait trouvé de l'or.

En conséquence, il fut équipé à Rouen un vaisseau du port d'environ 150 tonneaux, appelé la *Notre-Dame-de-Bon-Voyage*, qui partit en septembre et arriva à la Côte-d'Or à la fin de décembre, d'où, neuf mois après, il retourna à Dieppe richement chargé. Les noirs de cette côte ayant remarqué, après le premier voyage, que les peuples de l'intérieur recherchaient les marchandises qu'ils avaient achetées des nôtres, étaient devenus entièrement favorables. Aussi l'année suivante, 1381, les marchands de Normandie en-

voyèrent-ils trois navires de ces côtés-là. Ces bâtiments s'appelaient la *Vierge*, le *Saint-Nicolas* et l'*Espérance*.

Les entreprises qui suivent sont trop importantes pour que je ne cite pas tout entier le récit de Villaut de Bellefonds.

« La *Vierge*, dit ce voyageur, s'arrêta au premier lieu que l'on avoit découvert, qu'ils appelèrent la Mine, pour la quantité d'or qui s'y apportoit des environs. — Le *Saint-Nicolas* traita à cap Corse et à Mouré, au-dessous de la Mine, et l'*Espérance* alla jusques en Akara, ayant traité à Fantin, Sabouc et Cormentin. — Dix mois après, nos marins retournèrent et sceurent si bien persuader les marchands, leur vantant le pays, la douceur des habitants et la quantité d'or que l'on en pourroit tirer, qu'enfin ils résolurent de s'y établir et d'abandonner plutost tout le reste.

« En mil trois cent quatre-vingt-trois, ils y envoyèrent trois vaisseaux, deux grands et un petit, qui devoient passer au delà d'Akara pour découvrir le reste des costes. — Les deux grands estant lestés de matériaux propres à bâtir estant à la Mine, ils y firent une petite loge où ils laissèrent dix à douze hommes, et s'en revinrent encore richement chargés dix mois après leur départ.

« Mais le petit vaisseau, qui vouloit passer Cormentin et Akara, ayant esté emporté par les marées, fut contraint de retourner, et arriva trois mois avant les autres avec la moitié de sa cargaison.

« On le fit partir dans l'instant que les autres furent venus pour porter des rafraîchissements à ceux qui estoient demeurez dans la nouvelle habitation de

fonds et les dates que les Portugais donnent eux-mêmes à leurs premières découvertes, les Normands auraient devancé ceux-ci de soixante-dix ans environ au delà du cap Bojador.

Maintenant, sans connaître d'autre document, y aurait-il impossibilité pour l'histoire à admettre le récit de Villaut de Bellefonds? Nous ne le croyons pas. Quand il ne se recommanderait pas déjà à la confiance par la multitude des faits qu'il précise, auxquels il joint des actes et des noms, il trouverait l'appui de la vraisemblance dans des faits antérieurs. La science historique de notre temps a déjà retrouvé les traces des voyages de plusieurs navigateurs aux côtes d'Afrique antérieurs à ceux de nos Normands : il y a seulement une différence entre les découvertes des premiers, c'est que celles-ci ont un caractère isolé et comme de hasard, tandis que les navigations dont Villaut a fait le récit se continuent pendant près de cinquante ans et laissent des postes sur les côtes. Il y a donc là non plus l'effet d'un heureux hasard, mais celui d'une volonté constante et d'une science qui a su vaincre toutes les terreurs comme toutes les difficultés que l'historien des conquêtes portugaises fait honneur à ses compatriotes d'avoir surmontées.

III

Il faut chercher évidemment dans cette différence qui existe entre les entreprises de nos Normands et

celles des autres nations la raison des attaques dirigées contre nos réclamations plus vivement que contre toutes les autres.

Une de ces attaques est restée célèbre dans les fastes de l'érudition ; c'est celle d'un ancien ministre de Portugal, auquel il n'a pas fallu moins d'un volume in-8° pour satisfaire sa colère. Dans ce livre, intitulé : *Recherche sur la priorité de la découverte des pays situés sur la côte d'Afrique au delà du cap Bojador*, M. de Santarem, après le cardinal Saraiva, patriarche des Indes, attaquant tous les témoignages que je viens de citer, s'est efforcé de discréditer les auteurs qui les présentent.

Si, par exemple, il parle de Dapper, l'opinion de M. Eyriès, qu'Humboldt appelle le savant et ingénieux géographe, lui paraît devoir être invoquée contre le peu de choix de ce voyageur dans les matériaux recueillis par lui, lesquels ont induit en erreur les écrivains qui se sont fiés à lui.

Mais les coups les plus furieux que M. de Santarem tente de porter sont frappés naturellement sur Villaut de Bellefonds et sur le père Labat, qui, venu après celui-ci, dit avoir vu, avant l'incendie des archives de Dieppe, en 1694, l'acte d'association des Rouennais et des Dieppois pour le commerce de Guinée.

Ici, quoique M. Eyriès, dont tout à l'heure le témoignage semblait à M. de Santarem bon contre Dapper, regarde l'ouvrage de Villaut comme un des meilleurs publiés sur l'Afrique occidentale et l'auteur comme y faisant preuve de discernement et de sincérité, le diplomate Portugais se garde bien de répéter cet

éloge. Loin de là, pour qu'on ne soit pas tenté d'y ajouter foi, il fustige d'importance le pauvre père, qui, aux Antilles déjà, pour avoir dit la vérité sur certaines familles des colons, était menacé par eux des écrivinières.

La vérité, qui valait vers cette époque à Fréret la Bastille, et coûtait à Mézeray sa pension, n'est pas toujours, comme on voit, profitable aux historiens. Aux yeux de M. de Santarem, le père n'est qu'un écrivain fort superficiel, méritant peu de créance, et il ajoute, comme si les écrivains Français eussent remué tous les dépôts des notaires de la Normandie, qui, pour ce que j'en ai vu, mes habits ont pu le témoigner, dorment bien tranquillement dans la plus noire poussière : « Si le prétendu document, dont le père Labat affirme avoir vu une copie dans les annales manuscrites, eût existé, et qu'il y en eût d'autres copies, celles-ci devraient se trouver aussi dans les archives de Rouen, — archives qui ne furent point incendiées. Mais personne n'a pu trouver, jusqu'à ce jour, un seul document qui constatât l'existence de l'association des marchands de cette ville avec ceux de Dieppe. Comment se fait-il que tous les documents qui devaient attester ce fait aient disparu ? »

M. de Santarem considère cette circonstance comme d'autant plus importante que Villaut de Bellefonds avance, selon lui, une assertion extraordinaire, fondée seulement sur sa propre autorité.

Le diplomate Portugais veut donc qu'on lui montre quelque copie; mais presque aussitôt, par une inconséquence étrange, il est décidé à en récuser

la valeur. — « Nous savons bien, écrit-il, que certains esprits, qui ont la manie de tout mettre en doute, pourront nous objecter qu'il est possible qu'on parvienne à découvrir des documents qui modifieront le sens absolu de notre assertion ; mais, quoiqu'une pareille objection n'exige aucune réponse, néanmoins nous dirons que *ce n'est pas avec des documents* qu'on peut découvrir qu'on doit mettre en doute l'histoire positive. Quand même un document viendrait à se découvrir, qui fût en opposition avec des faits reconnus pour vrais, il ne suffirait pas pour renverser le témoignage unanime des contemporains. »

M. de Santarem, aux singuliers raisonnements duquel nous ne nous arrêterons pas, cite, pour prouver ce témoignage unanime, auteurs sur auteurs et cartes sur cartes.

Il s'efforce de démontrer que tous les nombreux documents et les écrivains contemporains étaient d'accord pour constater la priorité de la découverte de la côte occidentale d'Afrique au delà du cap Bojador. Il établit que ces documents étaient dans l'harmonie la plus parfaite avec les cartes, comme avec l'état de la science de ces temps ; il rappelle que la priorité Portugaise avait été généralement proclamée et reconnue par tous les peuples de l'Europe à l'époque même des découvertes, et reconnue sans interruption pendant plus de deux siècles. Il cherche à faire voir que les auteurs français, au contraire, ne prouvaient ni par des documents authentiques, ni par des passages des auteurs du XIV^e ou du XV^e siècle, que les marins de leur nation eussent navigué

au delà du cap Bojador et qu'ils eussent fondé, à cette époque, aucun établissement dans l'Afrique occidentale.

M. de Santarem se prévaut surtout des cartes faites sous Charles V. A ses yeux, celle qui est placée dans le manuscrit des Chroniques de Saint-Denis et porte la signature du roi ne donne aucun indice qu'on eût connaissance de la côte occidentale de l'Afrique, même au delà du cap Noun. En effet, elle ne porte d'autres noms de régions Africaines que ceux d'Égypte, de Babylone, de Thébaïde, d'Alexandrie, d'Éthiopie et de Nilus. Or, M. de Santarem soutient que, si les prétendues expéditions Dieppoises en Guinée avaient eu lieu sous le règne de ce monarque, en 1364 ; que, si ces mêmes Dieppois avaient formé des établissements dans le pays, comme l'ont prétendu Villaut et les auteurs qui ont copié la relation de son voyage, cet immense progrès géographique eût été de toute nécessité consigné dans la carte du roi.

M. de Santarem tire les mêmes inductions du tracé de la carte Catalane de 1375, sur laquelle, dit-il, nous remarquons également les côtes d'Afrique au delà du cap Bojador sans aucun nom ; on n'y trouve pas même, ajoute-t-il, le tracé de la côte ; à peine observe-t-on une simple ligne, qu'on ne pourrait prendre que pour un tracé arbitraire et fait par conjecture.

Suivant lui, ce monument géographique n'offre, par conséquent, aucune trace qui puisse lui faire supposer que ladite côte ait été connue des cosmographes catalans plus qu'elle ne l'avait été de ceux

d'Italie. Il y a, au contraire, dit-il, dans cette carte, près du cap Bojador, la note suivante : « *Caput finis terræ occidentalis de Africâ.* — Ici commence l'Afrique. »

M. de Santarem, qui ne connaît rien au delà de la carte de 1375, ne suppose pas non plus que, dans les cinq années qui restent à vivre à Charles V, ce prince ait eu le temps d'apprendre ce qu'il a ignoré jusque-là. La rigueur des conclusions de M. de Santarem donnerait à croire que, dans son esprit, le XIV^e siècle était, comme le nôtre, un temps de centralisation où le gouvernement savait ce que faisait chacune de ses provinces jusqu'aux moindres détails. Par conséquent, dès que Charles V ou ses cosmographes ont ignoré les premières entreprises lors de leur exécution, notre adversaire nie les faits allégués par les Normands. Que lui importe que ces entreprises soient du ressort de l'hôtel de ville ou de l'amirauté, peut-être même des entreprises tout à fait particulières, et, par cette raison, presque en dehors des moyens de contrôle, telles que j'en pourrais citer une aujourd'hui qui s'est élevée dans le silence et craint une renommée qui serait fatale à ses intérêts; la seule grâce que M. de Santarem consente à nous faire, c'est de nous indiquer l'époque de François I^{er} comme celle à laquelle des marins français, qu'il appelle des pirates, commencèrent à aller sur les brisées du Portugal. Il rappelle à cette occasion que le roi chevalier défendit à ses marins de naviguer dans ces parages, en raison des bulles du Saint-Siège qui avaient concédé aux Portugais la souveraineté exclusive de ces mers, fondée sur l'antériorité de leurs découvertes.

En parlant ainsi, M. de Santarem ne doit pas ignorer cependant que, lorsque François I^{er} cédait momentanément aux prétentions des Portugais la navigation aux côtes de Guinée, du Brésil et des Indes, c'était que ce prince, qui avait épousé en secondes noces la veuve d'Emmanuel, empruntait de l'argent au roi de Portugal. Or l'on sait que ceux qui en ont besoin passent souvent avec ceux qui leur en prêtent par d'étranges compositions qui ne recommandent pas plus la générosité que l'équité de ces derniers.

M. de Santarem ne paraît donc pas très-bien venu, après son plaidoyer, de se tenir pour exempt du reproche de partialité; cependant sa conscience est tranquille sur ce point, et d'autres que lui pourraient, dit-il, attester que les faits qu'il allègue justifient suffisamment et de sa bonne foi et de l'excellence de la cause qu'il soutient. Il n'en veut d'autre témoin que le savant auteur d'un ouvrage publié en 1799 à Édimbourg, sous le titre de : *An historical and philosophical sketch of the discoveries of the Europeans in the northern and western Africa*. L'écrivain dont M. de Santarem invoque ici le témoignage ne ménage pas, il faut l'avouer, les réclamations des Normands, qui, à l'en croire, reposent sur des arguments plus dignes de moquerie que d'attention. « *The authorities by which these claims have been supported are so nugatory as to be almost unworthy of attention.* »

M. de Santarem nous donnait ainsi le coup de grâce, tout en nous ménageant comme il le disait, car il aurait pu alléguer entre autres l'opinion de

M. Walkenaer (1). Heureusement la vérité a la vie dure; puis, comme dit Voltaire, elle est faite pour attendre.

Une première protestation ne tarda pas à s'élever. Le volume de M. de Santarem sans doute était bien gros. L'approbation donnée d'avance par le savant compatriote et contemporain de Mungo-Park était assurément propre à nous faire rentrer sous terre avec son dédain. Mais ces Français, gens à tête légère, ne voient jamais le danger.

Dès 1840, un savant géographe, M. d'Avezac, dans un mémoire où il établissait la date des cartes catalanes appartenant à Charles V, avait déjà réclamé la justice pour les navigateurs qui avaient devancé l'impulsion de l'infant don Anrique contre M. Holmes, érudit anglais, qui leur déniait cette justice. M. Holmes était à peu près de l'avis de l'Ecossais de 1799. On eût dit que, parmi les Anglais et les Portugais, un certain nombre étaient d'accord pour partager entre leurs deux peuples la gloire des découvertes de l'Afrique et en exclure la France, l'Italie et l'Espagne. Heureusement aussi, dans tous les pays, il y a toujours des gens d'un esprit assez élevé pour chercher et reconnaître la vérité, fût-elle à leur désavantage.

Le commandeur de Macedo, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lisbonne, n'hésitait pas, même au milieu des ardeurs de cette lutte, à accepter, si on le trouvait, un document qui enlevât à l'infant don

(1) *Histoire des voyages en Afrique*, tome III, pages 239 et suivantes.

Anrique l'honneur que M. de Santarem voulait lui maintenir contre tous les documents trouvés ou à trouver. Selon le commandeur, la vérité avait des droits imprescriptibles et toujours réservés. Seulement il fallait un document dont le caractère d'authenticité donnât une preuve complète et irréfragable (1).

M. d'Avezac rendait hommage au caractère de tels adversaires en même temps qu'il combattait les autres.

« Il arrive de temps en temps, disait-il alors, qu'on exhume de la poussière des bibliothèques et des collections d'archives des documents qui prouvent des découvertes antérieures à celles que l'on a crues les premières. Les Portugais eux-mêmes, à leur tête le commandeur de Macedo, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lisbonne, n'essaient pas de nier l'existence de ces voyages d'exploration. Ils font mieux : ils cherchent si ces expéditions n'appartiennent pas à des Portugais du siècle précédent ; et ces efforts patriotiques, qui n'excluent pas un rigoureux esprit de critique, servent la science et peuvent contribuer à la gloire des Portugais. »

(1) Se a verdade tem direitos imprescriptiveis que devem ser reconhecidos e guardados em qualquer tempo em que se manifestem ; e se a authenticidade de documentos coevos, em que nao cabe sospeita de vicio, tem fé mais irrefragavel, e faz prova mais plena do que o consenso unanime dos escritores, entao sera forçoso entregar n'outras maos a palma que sustentavao as do senhor infante D. Henrique. (Macedo, *Memorial para a historia das navegacoes e descobrimentos dos Portuguezes.*)

Le livre de M. de Santarem ramena M. d'Avezac à la défense de l'opinion qu'il avait émise et déjà soutenue avec avantage.

En conséquence, en 1845, il publia une notice sur les découvertes faites au moyen âge dans l'Océan Atlantique antérieurement aux grandes explorations portugaises du XV^e siècle. Là il remit en lumière les faits rapportés par MM. Eschscholtz et Vries, qui, de notre temps, se sont faits, après Villent de Bellefonds et Labat, les champions des navigations Normandes; puis il y ajouta certaines parties intéressantes, principalement en ce qui concernait les entreprises des Espagnols, celles des Italiens, et surtout celle de notre Béthencourt aux côtes d'Afrique. Dans cette notice, M. d'Avezac fit voir clairement que le diplomate Portugais n'avait réussi qu'à égarer le bilan de l'érudition superficielle et à montrer une fois de plus les difficultés qu'une vérité rencontre avant de devenir générale.

Après cela, fallait-il parler du soutien que M. de Santarem prétendait trouver dans l'écrit Émile de 1799? Rien de plus commun que les faux pas de la demi-science, se confiant dans le peu qu'elle connaît pour s'aller heurter à ce qu'elle ne voit ou ne sait pas. Rien de plus dangereux également que d'appuyer sur elle, malgré son assurance qui trompe tant de gens.

Comment! dans notre temps, où les communications sont si faciles, où les livres sont si répandus, les lieux communs historiques, que l'on ne cesse d'entendre préférer à la vérité, nous enseignent à tout instant que la science ou l'opinion d'un individu ne

peut pas plus être prise pour le criterium de la science que pour celui du jugement de tous, et l'on admettrait qu'au XIV^e siècle, quand il y avait barrière sur barrière, quand il y avait d'abord la province, ayant sa vie propre, et, dans les provinces, les villes avec leurs communes, et leurs corporations, ayant aussi leur action particulière et presque indépendante de tout ce qui se passait autour d'elles; l'on admettrait qu'alors des entreprises de navigation commerciale étaient forcément connues de l'Europe, qui n'avait ni la facilité des voyages ni la presse pour communiquer et vulgariser les faits!

Évidemment, un argument qui reposait sur cette donnée n'avait pas une base fort solide, il faut bien le dire, malgré les relations des Portugais, des Espagnols et des Italiens dans nos ports et surtout dans celui d'Harfleur.

La meilleure, la seule objection de M. de Santarem était que si Villaut de Bellefonds avait eu des mémoires entre les mains, il était bien singulier qu'on n'en retrouvât aucun, car s'il n'était échappé que de rares documents à l'incendie général de Dieppe en juillet 1694, Rouen pouvait en contenir quelques-uns sur la même matière. Cependant, celui qui sait ce que deviennent les papiers et les livres passant des mains d'un homme soigneux, capable de les apprécier, dans celles d'un ignorant; celui qui a vu des archives, des greffes et les dépôts particuliers des notaires, celui-là ne peut attacher à cet argument l'importance d'un raisonnement sans réplique. Que de précieux documents ont allumé la pipe d'un goujat! Que de nobles parchemins, au bas desquels était la

signature d'un roi, ont couvert les pots de conserves de femmes de préfets, bonnes ménagères qui les faisaient prendre dans les greniers de la préfecture. Que de conseils municipaux, à l'exemple de la mère de M^{me} de Graffigny, qui cédait les vieilles broches par son oncle Callot pour une batterie de cuisine, ont vendu leurs papiers pour quelques écus ! Je n'en dis pas davantage et je ne nomme personne : il n'est pas besoin d'autres exemples que ceux auxquels je fais allusion, et que je cite, pour montrer que les parchemins qui ont servi à faire des gargousses, et par cela même à faire de l'histoire nouvelle, n'ont pas eu la destinée la plus triste.

Dans ces conditions et avec des éventualités telles que celle qui faillit détruire presque entièrement la relation des Zeni, M. de Santarem et ses adhérents, si le mémoire dont s'était servi Villaut ne se retrouvait pas, ne pouvaient être admis à conclure que Villaut avait inventé sa relation. Mais, je le confesse ici, comme je l'avouerai ailleurs sur un sujet non moins grave, et dans lequel la vraisemblance n'est pas moins en notre faveur, tous nos raisonnements, tous les faits que nous apportons, demeureraient à l'état de probabilité faute d'un document qui répondit à toutes les suppositions de M. de Santarem, faute d'un texte du XIV^e ou XV^e siècle indiquant que la découverte n'avait pas été ignorée de Charles V, mais que ce prince ne l'avait apprise que postérieurement à l'exécution de la carte de la bibliothèque Sainte-Geneviève et de la carte catalane. Pour dominer tous les doutes, il fallait donc trouver ce document, si nous voulions démontrer le peu de

fondement des bulles du Saint-Siège, concédant aux Portugais le privilège de la navigation et du commerce des mers qui baignent les côtes de l'Afrique, par cette raison que ceux-ci avaient été les premiers à les découvrir.

Si l'on trouvait un tel document, en vain M. de Santarem avait-il écrit qu'aucune découverte de ce genre ne pouvait détruire l'histoire positive consacrée par le consentement unanime des peuples. Ce pouvait être là une précaution oratoire; mais si le document répondait à toutes les objections que nous venons de présenter, ce serait bien évidemment, comme dans la comédie du *Barbier de Séville*, la précaution inutile.

C'est là ce que je pensais au moment où les débats entre les savants Français, Anglais et Portugais causaient grande rumeur parmi les lettrés. — Mais comment et où trouver ce document? me demandais-je; y avait-il même sagesse à l'espérer? Néanmoins, je résolus d'en faire la recherche. On verra comment les choses tournèrent à l'honneur de la devise de l'histoire : « *Constanter ad justitiam et veritatem.* »

IV

Je dois dire, à ce sujet, que deux circonstances contribuèrent beaucoup à m'affermir dans mon projet, en me faisant pressentir l'existence de ce document

et en marquant une direction à mes recherches.

En repassant dans mon esprit ce que je savais et ce que j'avais lu touchant les découvertes des Normands à la côte d'Afrique, je gardais toujours le souvenir de trois pages de l'*Histoire de Dieppe*, par M. Vitet. Elles m'avaient frappé (1).

M. Vitet, par une belle matinée d'automne, était à l'extrémité de la jetée de Dieppe, occupé à considérer la marée montante, quand vint se placer à côté de lui un Anglais vêtu à la façon des quakers, et tenant sous un bras deux ou trois volumes, dans une main des cartes marines, et dans l'autre une longue lunette. La beauté du spectacle, quelques détails qui échappaient et qui firent accepter avec plaisir au Français la lorgnette de l'Anglais, amenèrent la conversation entre l'auteur des *États de Blois* et l'insulaire inconnu.

Voyageur par habitude autant que par instinct national, celui-ci avait passé trois fois les tropiques, visité l'Amérique sur divers points, et il allait faire voile de nouveau pour l'Afrique. Notre Anglais ne demandait qu'à causer; M. Vitet l'écoutait un peu par politesse, car écouter n'est pas toujours un moyen d'apprendre avec les gens qui parlent beaucoup, mais le discours de l'insulaire finit par l'intéresser. M. Vitet écrivait à cette époque son histoire de Dieppe, et l'Anglais vint toucher par un côté à ses études. — « Vous ne savez pas, Monsieur, lui dit-il, combien cette ville me touche; voilà trois fois que je reviens du continent, et toujours je veux

(1) *Histoire de Dieppe*. — Ch. Gosselin, 1834. Deuxième partie. Voyages et découvertes des navigateurs Dieppois, pages 193-196.

passer par ce port. J'y viendrais en pèlerinage comme les Musulmans à la Mecque. — C'est ici la patrie des premiers navigateurs de l'Europe. »

Ces paroles, dites avec l'accent anglais, c'est-à-dire avec l'accent d'un peuple si fier de sa suprématie maritime, étaient certes de nature à émouvoir un Français devenu Normand, au moins pour quelque temps, par le sujet qu'il avait choisi.

M. Vitet regarda son interlocuteur de l'œil d'un homme qui attend une explication. — « Oui, Monsieur, ajouta celui-ci, les premiers, n'en déplaise aux Portugais et à tous ces méridionaux, car nous autres, Anglais, nous avons été des paresseux, nous sommes sans prétention dans ce débat. Mais vous, Français, comment laissez-vous depuis si longtemps ces gens-là vous dépouiller d'une gloire qui vous appartient. J'ai la conviction que vos compatriotes, et surtout ceux de ce petit port, ont fait sinon les plus belles, au moins les premières découvertes, et qu'ils naviguaient sur les côtes de Guinée trente ou quarante ans avant qu'un vaisseau Portugais eût osé franchir le cap de Bojador. »

Cet Anglais là, comme on le voit, n'avait pas la même opinion que l'auteur de l'écrit de 1799 et que M. Holmes.

M. Vitet ayant demandé à l'enthousiaste Anglais d'après quels documents il s'était fait cette conviction, celui-ci lui parla de vieux livres oubliés, en lui montrant les volumes qu'il avait sous le bras; et, ouvrant un d'eux qui portait pour titre : *Villaut's Relation of the coasts of Africa*, London, 1670, « si j'étais Français, ajouta-t-il, je ne laisserais pas les Portu-

gais tranquilles. » Il commençait à feuilleter son livre, sans doute pour indiquer les passages avec lesquels il tourmenterait ces pauvres Portugais, quand un coup de pierrier, tiré dans le port, annonça le départ du paquebot sur lequel il devait passer. Se levant alors brusquement, il tira sa montre, et, s'apercevant qu'il avait dépensé trop de temps à exprimer son enthousiasme, il prit sa course. — Il avait oublié l'heure, il oublia de dire adieu. Je ne sais si cet Anglais plut à M. Vitet; pour moi, il m'a toujours intéressé, et tellement que je me proposai de le retrouver, avec le désir qu'il me donnât une séance qui n'aurait pas à redouter le coup de pierrier. — Je vous en exposerai les raisons.

Quoiqu'un compatriote des Mungo-Park, des Denham et des Clapperton eût bien des motifs pour s'attacher à un continent que les hommes de son pays devaient presque seuls achever de découvrir, et au moment surtout où ils se remettaient à l'œuvre, je m'étais demandé à moi-même, en réfléchissant à cette petite scène, si la conviction de l'Anglais n'avait pas d'autre fondement que le livre de Villaut de Beliefonds. Je m'imaginai qu'il ne s'était pris d'un si bel amour pour ce livre que parce qu'il possédait ou avait lu quelque manuscrit venant corroborer les données de Villaut. Je soupçonnai que, peut-être même s'il sentait tant le besoin de causer, c'était moins pour faire connaître sa science que pour avoir le moyen de l'étendre par les renseignements d'un Français qui, au premier aspect, devait être jugé pour un gentleman et, aux premières paroles, pour un esprit distingué.

Voilà, en tout cas, pensai-je, lorsque je m'occuperai sérieusement des découvertes des Normands, voilà un Anglais à ne pas oublier. Il me donnait, en effet, je ne sais quelle vague espérance que de la Grande Bretagne même partirait le démenti qui devait ruiner les opinions de l'auteur Écossais, sous lesquelles M. de Santarem croyait si bien s'abriter.

Si le pressentiment que me donnaient les discours tenus par l'Anglais à M. Vitet fortifia mon désir de trouver le document que je supposais exister en Angleterre, ce désir et ce pressentiment s'accrurent bientôt d'une autre circonstance. J'étais à Dieppe moi-même en 1847, chargé d'une mission du regrettable M. de Salvandy, alors Ministre de l'instruction publique, quand une parole jetée en l'air reporta ma pensée sur les découvertes des Normands en Afrique au XIV^e siècle.

J'étais descendu à l'Hôtel-Royal. Or, un matin que j'étais d'assez bonne heure à déjeuner, ayant passé la nuit à copier un manuscrit de Samuël Champlain, fondateur de la ville de Québec, comme j'avais près de moi les dessins coloriés de ce manuscrit, que je reportais chez M. Feret, leur obligeant et savant propriétaire, le maître de l'hôtel, homme supérieur par certains côtés à sa position, s'approcha de moi et me demanda la permission de les regarder. Après que j'eus satisfait sa curiosité sur les questions que provoquèrent ces dessins, M. Jamain eut, lui aussi, tout comme l'Anglais de M. Vitet, une chaleureuse sortie sur le passé glorieux de Dieppe, qui restait encore pour quelques-uns l'âme de cette ville. — La recherche du passé lui amenait quelquefois

des clients, qui auraient fui la compagnie oisive des bains de mer, et, à ce propos, il me raconta que, l'année précédente, il avait logé un Anglais qui n'avait cessé de battre le pays pour trouver le manuscrit d'un Normand qui, disait-il, s'était fait roi de certaines îles du côté de l'Afrique. M. Jamain voulait parler de Jean III de Béthencourt, qui, en même temps qu'il conquérait les îles Canaries, au commencement du XV^e siècle, avait eu l'occasion de visiter les côtes du continent, également avant les grandes explorations des Portugais.

Les discussions échangées entre les savants de France, de Portugal et d'Angleterre, et la notice que M. d'Avezac venait de publier sur la première expédition de Béthencourt, avaient valu ce client à M. Jamain.

On voit que les débats étaient sérieux.

Mais quel était cet autre Anglais? Mon hôte ne put me l'apprendre, et j'en fus sur ce point à rêver.

Quoique les entreprises de Béthencourt fussent postérieures à l'expédition de Becerra et au voyage fait par un moine espagnol au fleuve de l'Or, dont nous parle la relation même des aumôniers du conquérant Normand, Béthencourt ayant précédé d'une trentaine d'années les Portugais au delà du cap Bojador, il me vint dans l'esprit que l'Anglais qui interrogeait M. Jamain, et qui courait ainsi la campagne pour découvrir la relation manuscrite du roi des Canaries, pouvait bien être l'Anglais même de M. Vitet, revenant de quelque nouveau voyage lointain, plus enthousiaste de l'Afrique et des Normands que jamais, et voulant, par cette raison, compléter

sa relation, l'original peut-être de Villaut de Bellefonds. Si c'était lui, son insistance, après douze ans écoulés, était bien propre à étonner; si c'en était un autre, si c'était seulement un érudit tenant à contrôler les faits avancés par M. d'Avezac, on pouvait se demander pourquoi, lorsque les Anglais tenaient tant à rechercher l'histoire des explorations françaises de l'Afrique, nous n'aurions pas nous-mêmes un souci aussi grand que les étrangers de notre propre gloire, sans vouloir pour cela, comme l'Anglais de M. Vitet, tourmenter les Portugais.

Telles furent les raisons qui, en 1847, m'engagèrent fortement dans la recherche d'un document dont M. de Santarem contestait l'existence.

Préoccupé de la pensée de trouver ce que nos deux Anglais désiraient, je me dis que, si j'avais l'un des deux manuscrits qu'ils convoitaient, il pourrait se présenter une circonstance dans laquelle ce document, servant d'appât, me donnerait les moyens d'un échange. — Or, je savais où était le manuscrit de la conquête des Canaries par Béthencourt. J'obtins d'en prendre une copie; mon père eut la bonté de l'orner du *fac-simile* des nombreux dessins placés en tête de chacun des chapitres. Puis j'attendis avec l'impatience qu'excitait en moi le souvenir de M. de Santarem. J'avais encore devant les yeux ce petit vieillard, alléché déjà par la découverte de la *Chronica de Guiné*, de Gomez Eannez de Zurara, retrouvée par M. Ferdinand Denis, et dont il avait eu l'art de lui ravir la publication. Je voyais le fin diplomate furetant partout pour trouver à son tour quelque papier qu'on pût nous opposer à l'occasion, comme cela est

arrivé. C'était vraiment à donner l'envie cent fois d'avoir raison contre lui.

D'un autre côté, les Anglais poursuivaient leurs explorations vers le Niger. Ils commençaient celles de l'Afrique australe. — Si les Anglais achevaient de découvrir l'intérieur du continent Africain, comme les Portugais en avaient découvert les côtes, quelle part d'honneur resterait donc à la France, malgré les souvenirs laissés par Imbert et René Caillié, les premiers Européens revenus de Tombouctou? Il était évident que nous avions dans ces circonstances, plus que jamais, à conserver tous nos titres pour les opposer à ceux de nos rivaux.

Ces raisons m'excitèrent à de nouvelles recherches en 1855. Il y avait déjà quatre ans que mon manuscrit de Béthencourt restait entre mes mains un appât inutile. Je retournai donc en Normandie pour forcer, s'il était possible, les caprices de la fortune soit avec les archives, soit auprès de quelque Anglais que je rencontrerais. Mon voyage ne fut pas heureux sur ce point; et, quoique ce que je trouvai alors dût me servir à sauver la mémoire de deux hommes et à résoudre un autre problème important de l'histoire de notre action en Afrique, je revins à Paris dans les dispositions d'esprit du collectionneur de Gavarni, c'est-à-dire plus malheureux de ce qui me manquait que satisfait de ce que j'avais obtenu.

Un livre français qui me tomba sur ces entrefaites entre les mains était bien propre à augmenter mes regrets.

L'auteur des *Esquisses sénégalaises*, M. l'abbé Boilat,

y disserte longuement pour établir que la découverte du Sénégal est due à Denis Fernandez, en 1446, et qu'avant l'année 1626, on ne peut trouver de preuves que les Français se soient établis sur les côtes de Sénégal et de Gorée.

Si des Français, mal informés, reprenaient contre nous la thèse des Portugais, il fallait croire que les arguments des divers champions de notre droit n'avaient pas suffi pour convaincre.

Je pris alors une autre détermination : au lieu d'aller attendre mes Anglais à Dieppe, j'avisai d'aller à Londres, dans les centres scientifiques. Je me dis, pour m'exciter à cette course, que les Anglais avaient occupé la Normandie quelque temps après l'entrepris de nos marins aux côtes de Guinée, que, par conséquent, il se pouvait fort bien qu'il y eût dans les archives d'État emportées par eux quelque trace de ce grand événement.

Peut-être même en existait-il quelque souvenir soit dans une bibliothèque publique, soit dans quelque appartenant à ces grands seigneurs qui savent acheter les documents dont la France ne reconnaît le prix que lorsqu'elle les a laissés échapper.

V

J'en étais là de mes réflexions et de mes projets, lorsqu'un événement vint m'empêcher de partir, tout en me prouvant que je ne m'étais point trompé. La Providence, qui ne m'avait pas encore donné les moyens d'agir, fit alors mieux pour moi que je n'eusse fait moi-même. — Il y avait en Angleterre un manuscrit tel que je le cherchais, mais il y en avait aussi une copie en France. La Providence m'envoya le Français qui venait de l'y apporter; et, au rebours de ce qui arrivait à Mahomet, qui, ayant invité inutilement une montagne à venir le trouver, crut plus court d'aller à elle, ce fut le document que j'allais chercher qui vint à moi.

Je vous dirai comment m'arriva, sans le moindre dérangement, le bonheur que j'avais si longtemps pourchassé.

Par un jour de printemps de 1860, une personne, à qui l'on avait dit que j'avais étudié les matières coloniales, vint me demander si je ne connaissais pas un mémoire adressé à Louis XVI, en juillet 1788, pour que ce roi prît l'initiative de la cessation de la traite des noirs. L'auteur en était, me dit cette personne, Pruneau de Pommegorge, gouverneur de Saint-Dié-sur-Loire, qui en parlait dans sa *Description*

de la Nigritie. Je connaissais en effet ce dernier ouvrage (1), publié en 1789, et dédié par l'auteur à Sedaine, son ami depuis cinquante-trois ans. Vingt-deux années de séjour de l'auteur dans l'Afrique, où il avait été successivement du Conseil souverain du Sénégal, à Saint-Louis de Gregoy, dans le royaume de Juda, recommandaient cet écrivain autant pour l'histoire du pays que pour celle de l'esclavage. — Rien de plus tristement intéressant sur ce point que ce livre basé sur des faits auxquels Pruneau de Pommegorge se reprochait d'avoir pris part. L'humanité de l'ancien chef du comptoir de Juda avait plus d'une fois cherché à remédier, à ses propres dépens, aux vices d'une institution dont il avait vu les cruels effets, et, rentré en France, il n'avait pas eu de peine à céder aux instances de Sedaine pour unir ses réclamations à celles des Sociétés de France et d'Angleterre, qui demandaient, non-seulement l'abolition de la traite, mais encore l'affranchissement des noirs dans les colonies. Cependant, comme, dès l'avènement de Turgot au ministère de la marine, Louis XVI, qui devait bientôt établir la liberté de tous les serfs et mainmortables dans ses domaines (2), était déjà mis en demeure par

(1) In-8. — Publié chez Maradan, libraire, rue Saint-André-des-Arts, hôtel de Château-Vieux, 1789.

(2) « Ainsi donc, dans le cas ou de réunion à ma couronne ou d'acquisition pour ma couronne d'une terre ou seigneurie, il est désormais entendu que mon entrée en possession sera l'époque de la liberté de tous les serfs main mortables qui en relèveront. »

Lettre de Louis XVI à Amelot, Versailles, 1^{er} août 1779. Voir

ce ministre, homme de bien, de donner également la liberté aux noirs (1), le livre de Pruneau de Pommegorge, ainsi que son mémoire, n'étaient que l'écho du cri d'un grand nombre de consciences déjà soulevées, et il ne fallait pas donner à ces productions plus d'importance qu'elles n'en avaient. La personne qui me faisait l'honneur de me consulter le comprit ; elle s'en souciait peu d'ailleurs. Elle n'avait eu, en venant m'interroger, me dit-elle, qu'un désir : c'était de trouver des détails sur Pruneau de Pommegorge et sur ses ascendants.

« La cause pour laquelle, me dit mon visiteur, j'attache un certain prix à ces détails, c'est qu'il serait fort étrange que ce Pruneau de Pommegorge appartînt à la famille d'un ancien navigateur normand du XIV^e siècle, et que son nom, que quelques-uns écrivent comme celui du fruit, d'autres Prunot, dût être Preu-naut, Preunaut, Prunaut, ce qui signifiait, alors, brave, hardi marin, preu navigateur. » Comme je gardais le silence : « La plupart des noms, continue mon interlocuteur, sont des surnoms, et celui-ci aurait été donné à la famille d'un capitaine Normand qui aurait, au XIV^e siècle, ex-

Lettres de Louis XVI à Marie-Antoinette, publiées par M. Feuillet de Conches, 1864.

(1) En 1775, je fus chargé, par M. de Sartines, de traiter cette question contrairement à un plan donné à M. Turgot pour effectuer la révolution qu'un redoublement de zèle et d'intérêt pour les nègres esclaves voudrait accélérer aujourd'hui. (Malouet, au ministre de la marine et des colonies. — Toulon, 21 juillet 1788.)

ploré les côtes d'Afrique; il serait curieux que le commandant de Saint-Louis de Gregoy fût issu de ce même navigateur, et il ne le serait pas moins qu'un nom dissimulé par ceux qui le portaient, parce qu'il semblait ridicule, fût comme celui de la famille des Quatre-Barbes d'Anjou ou de la famille Aux Cousteaux de Picardie, un de ces titres d'honneur qu'une famille devrait conserver avec un soin jaloux. »

« Au reste, ajouta M. Lucien de Rosny (ainsi se nommait la personne qui voulait bien s'adresser à moi), vous pourrez juger par vous-même de ce que vaut ce document, que je n'ai pris dans une collection Anglaise qu'à cause de son intérêt philologique uni à celui de faits assurément fort remarquables, quoique je ne sache pas la place qu'il leur faut assigner dans notre histoire. »

M. de Rosny alors me conta comment, en 1852, trois années avant celle où je m'occupais à Dieppe, pour la seconde fois, des découvertes des Normands en Afrique, et où le souvenir des deux Anglais dont j'ai parlé me faisait tourner les yeux vers l'Angleterre, il se trouvait à Londres, fréquentant le British-Museum. — Là, il se rencontrait souvent avec un homme distingué d'Oxford-Street, nommé William Carter, qui, le voyant rechercher de vieux textes français, mit à sa disposition un volume contenant une série de pièces détachées, copiées vraisemblablement vers le milieu du XVII^e siècle. M. Lucien de Rosny ayant trouvé dans ce recueil des choses fort curieuses se rattachant à ses études sur notre langue, obtint la permission de les copier, et en tira le mor-

ceau assez étendu dont il me parlait. Dans sa pensée, le volume dont ce document fait partie devait provenir de la collection d'Emery Bigot, grand érudit normand, mort, le 18 octobre 1689, doyen de la Cour des aides de Normandie.

Le lendemain, M. Lucien de Roëny m'apporta ce document. — La lecture que j'en fis, de plus en plus attentive et émue, ne tarda pas à lui faire comprendre que, selon moi, il avait eu le bonheur de mettre la main sur une pièce précieuse. — Il avait, en effet, retrouvé une copie du document qui devait répondre à toutes les objections des Portugais et de leurs partisans.

Ce fut ce que je lui dis, lorsque j'eus achevé la lecture de ce manuscrit; et, pour le presser de publier sa découverte, je lui offris toutes mes notes et mes propres papiers qui pouvaient l'aider à mettre son document en lumière et à le faire valoir. — Il parut un moment réfléchir, puis, son regard s'animant : « Non, me dit-il, vous connaissez déjà cette matière, il faudrait que je l'étudiasse; vous avez cherché; moi, j'ai rencontré par hasard dans le pays que vous soupçonniez, et non avec l'idée que je trouvais la solution d'un problème en l'honneur de notre pays. — Puisque c'est vous qui lui attribuez cette importance, dans une question que je ne connais pas, c'est à vous à le prouver, et j'y tiens d'autant plus que cette étude rentrera dans l'ensemble de vos travaux, tandis qu'elle serait isolée et comme perdue si je la faisais. On ne pouvait être ni plus modeste ni plus généreux. C'était une raison pour moi de refuser; mais, M. de Rosny insistant, je céda. — Déjà les Normands de-

firent lor apareil por quere avoir

.

(Lignes illisibles.)

.

orent iiij naus et s'en retornèrent par illuec et il besoignerent avoec ces homs noirs. Mes la lonc ten ne porent estre porce que les naus furent molt adomagiés par les pluies et grant boraskes orrible et ténébrosse avoecq bise qui vient d'Orient et qui lor estoient. Adoncques messire Jehan requerit gens d'illecq permission de prendre tiere et bastir plusor masons por i mestre cels marchandises et eus à sauver. Ço que les seignors volontiers li otroierent et les aidierent à fere cels masons, adonqs cels de la nave traistèrent lor nes sur la costière. Les seignors cel partie moult desiroient l'alliance messire Jehan, et de ce tems comença li fait de marchandise avoec li naviers de Normandie et cils homs noirs. Lors fist asambler mesire Jehan les gens de sa navie et lor demanda sil voloient illuec sejourner et ilz li dirent qil n'avoient aucun qui le contredist et que s'il lui plesoit si establir, ils le tenroient à signor et avoiez qui bien est digne lor — mes petit apriès sequereleurent, si que ceo que l'ung voloit, l'autre se desdisait a tant que les naviers s'en retournerent en Normendie.

L'an M III^e septente et nœuf, lamirax Jehan li Roenois aparila à son coust une naut moult grande et bieles que il apiela Nostre Dame de Boun Voiage, parce que ele estoit richement imagiée en bosc et painte marvilieusement. Mais il la mist detri et sor eaue, solement en septembre, quar il savoit, comme

dit est, que les pluies tempestoises qui efondoient sor ces costes foraines, tres mois paravant, estoient moult perilouses et q'il estoit mort de cele pestilence et malage grant plante domes dans lor masons come sor l'aigue et l'air en cel saison est molt punais et brulant par un tonnoire continuel. Adoncques morurent illuec (Dieu ait lors aames), Legier frère mounsire l'Amirax, Gervois, Sebille, Haibiers, Torcol, Tiebau, Doumare, Odon Cambers, tos vaillant nots de Normandie, sans qu'ilz porent trover ung sol mire dans tot le pais. Mes li boun sire Jehan l'Amirax revint apriès Paske, en sa nes avœucques li remainant sa navie et grant plante d'or que li homs noirs li avoient douné.

« Li Roi, ki alors estoit à Diepe, envia à messire Jehan et as compaignons li cuens de Pontieux et i ot message assés pour lor dire qu'il voloit les voir incontinent. Adoncques messire Jehan et cel sa navie s'en vinrent estament avecq le quens, et furent moult bien receus du Rois, de ses barons et damoiseles, quar de lor besoing estoient moult engries et cuidoient qu'ils estoient morts illuec.

« Biaux sires Prunauts, Dieu vous maintiegne tos! fist le Rois et moult débonairement les festoya deus jors et firent boine ciere et ce fu joie, tant que nus poroit dire. Et li Rois requist messire Jehan l'amirax qu'il li raconta les novieles et miervelles de la pais d'illuec ils s'en venoient. Quant li Rois ot oï ses grant proeces, les dons li fist et li douna une belle tierre. Par deueur le fit amirax sa navie, dont moult s'esjoit mounsire Jehan, qi pour tant jugia honour as Rois comme à signour. Si vos dirai que delà avint li non

Prunaut à messire Jehan et que il le warda parce qu'il estoit moult preu, fier et hardi en fait de navigaige et homme de haut sens. Ançois li Roi volsit que sa progenye et lignye furent apielés Preunauts, comme fuis de vaillant, preu et gentil navior. E ces dons confirma li Rois de son saiel sor cartes escrites, si que d'oïr en oïr il le doient tenir.

« Adoncques après que messire Jehan et tos ses compaignons furent molt festoiés, ils trerent vers Roan et chevaucioit mounsire Jehan le Pru navior avecques son escu pendu as cos, sor un palefroi, molt richement arnacé et atorné et li autre come ilz peurent. L'arcevesque de Ruan et tote sa clergie, en oiant qu'il s'en venoit avœc tos cel sa navie ala encontre et lor fist moult honours, quar il savoit jà que mounsire Jehan estoit retourné et q'il estoit moult aimé de Dieix et ses sains, kar il avoit edifié illuec petite kapiele, et ke il wardoit por pastour frai Piere li Normant moult bon cler pour doctriener ces paiens et mescreans à aimer Dieu, bien parler, praiecier et por destruire la loi paienne. En cel kapiele qu'on dist Nostre Dame furent enfouis moult honorablement li naviors qui departirent aluel (?) comme dist est, de la pestilence. Adoncq à Roan aveucq l'arcevesque vint à l'encontre messire Jehan et compaignons grand cevaucie des signors et si ot gens et manans à pié assés, siergeans et borgois de Diepe, Kaan, Chieresborg, et de totes les cités de Normendie, qui là estoient venu pour veoir li gentil amirax et ses prus compaignons. Natent, la fême cest amirax, dame belle et saige, e ele ert voirement la plus belle riens qui fust oncques et estoit de grant lignaige en Saxonie avec Légier son fu

et Erkenbous, frère à cestui, ambedui petits enfens, qui lor boun père acolèrent et beserent, et iceus signors, borgeois et manans en grand lesse et tot ensemble li menerent jusques à son ostel, car nul mot n'avoit dit de mounsire Legier et des autres qui morts estoient en la tiere foraine.

« L'an ensuivant messire Jehan Prunaut resta empres l'ost li Roi, mes envoia oultre mer sa nes nostre Dame come pieça, cil de Diepe et Roan lor naus Saint Nicolas et l'Espérance. Nostre Dame ancra as liu qu'ils apelièrent la Mine por la grant plante d'or qui saportoit de par entor. Illœuc est icele Kapiele de la Benoiste mere Dieix que mounsire Jehan fonda, come dit est, avecq un petit castiaus fort et fortelesce et une mason quarrée que i fit fere sor un borg qui s'apièle la terre des Pru-naus par remembrance d'iceus et de lor amirax come aussi petit Diepe, petit Roan, petit Germentruville et petit Paris, porce qu'il venus estoient de Diepe, Roan et Paris. Là aussi firent forz, castiaux as liu q'on dit Cormentin et Akra.

L'an Miiij et dis se departit grant plante des mari-niers de Normandie et les merchants perdirent lors ricesses qui estoient mangiées par les gueres qui lors estoient et en onze ans deus naus a tot solement alerent à la costière d'or et un por le grand Siest et petit apriès les guerres estant moult estormes sur eaus come sur terre les besoignes des marchandises furent destourbées et destroites. »

VI

Tel est le contenu du manuscrit en possession de M. William Carter, et copié par M. Lucien de Rosny.

Que dites-vous de son intérêt, qui tranche si fort sur l'exposé sec et froid du récit de Villaut de Bellefonds ?

Outre que celui-ci ne laissait pas prévoir cette particularité, n'est-ce pas un plaisir que de voir l'accueil fait par le roi au découvreur et à ses gens, ainsi que le désir qu'a ce savant prince de se faire aussitôt conter les merveilles des pays lointains ? Vous savez combien il aimait à converser de science et surtout de cosmographie ; or, ce n'était plus de la théorie ni des spéculations de cabinet qu'entendait ici le royal élève de Nicole Oresme, il avait là près de lui un hardi compagnon qui avait vu tout ce qu'il racontait, et ce qu'il racontait il l'avait observé sous des climats que les anciens regardaient comme brûlés du soleil, et inhabitables par cela même, *propter calorem*. Ainsi, c'était au Sud de l'Atlantique comme une continuation de la révélation des mystères du monde, telle que celle que Marco Polo avait commencée vers l'Est. Le monde n'était donc pas ce que les Anciens l'avaient représenté. Certes il y avait

bien raison pour le bon roi de se féliciter à l'idée de ses marins se lançant dans de telles aventures, servant ainsi la science et le commerce, après avoir été la terreur des Anglais, chez lesquels ils étaient descendus. — Que vient donc nous dire M. de Santarem, que nos guerres avec les Anglais devaient empêcher nos marins d'aller aussi loin que la Guinée ! Les marins, les Preusnauts de Charles V, commenceront, voilà tout, à prouver, avant ceux de Louis XIV et de Louis XVI, que les époques auxquelles notre marine s'est le plus distinguée par ses combats sont celles aussi où elle s'est signalée par ses explorations lointaines. Quand ceux qui président à son action ont une certaine hauteur de vues et de la suite dans les idées, il est rare que notre marine n'ait pas toutes les ambitions légitimes et l'honneur de les réaliser.

Après le spectacle que nous donne l'entretien du roi avec le découvreur, qu'il comble d'honneurs et de présents, après l'empressement qu'excite dans la cour et parmi les damoiselles l'arrivée de nos marins, que l'on festoie pendant deux jours, il faut avouer que le tableau qu'offre notre manuscrit de l'enthousiasme populaire n'est pas moins touchant. — Mais au grand concours de peuple qui se presse au devant de Jean le Rouennais, il faut croire que toutes les entreprises antérieures n'étaient guère connues que dans un cercle étroit. Peut-être aussi les marchands les cachaient-ils. — C'est en effet seulement lorsque le suffrage du roi et les honneurs rendus au découvreur eurent donné à ses actes tout leur éclat, que la nouvelle du grand événement a volé de bouche en bouche

et s'est répandue aux extrémités de la province. Alors, de toutes les villes, chevaliers, seigneurs, sergents, bourgeois et manants, accourent pour voir ces marins qu'on croyait perdus dans cette zone ardente que certains cosmographes figuraient comme fermée aux mortels par un ange placé à l'entrée avec une épée de feu. — Ils n'avaient rien, il est vrai, à redouter des anges, puisqu'ils avaient avec eux un brave religieux qui était allé avec eux pour établir une chapelle, sous le vocable de Notre-Dame, patronne de la belle cathédrale de Rouen. Aussi l'archevêque vient-il à la tête de la population, et parce qu'il aime l'extension de l'Église, et parce qu'il honore lui aussi les hommes valeureux.

Il y a enfin dans le récit que nous présente ce manuscrit le souvenir d'un grand et bel élan excité par un seul homme. — Certes, de tels moments dans la vie payent bien des sacrifices et les luttes de vingt ans, quand ce triomphe a lieu sous les yeux d'une femme et d'enfants aimés qui en jouissent et qu'aussi l'on peut les embrasser après avoir pu craindre de ne plus les revoir, comme il est arrivé pour ceux que des regards cherchent inutilement dans la foule. Où sont donc les marins qui étaient partis avec vous ? où est Légier, où est Gervois, où Tiébeaut ? C'est ce que demandaient ces regards inquiets. Et les compagnons des malheureux qui ne reviendront plus détournent ou baissent les yeux sous les regards qui semblent les interroger ainsi. Tout ce tableau que nous présente le manuscrit, et qui vit bien réellement, est d'autant plus à remarquer que Villaut de Bellefonds place le départ de *la Notre-Dame de Bon*

Voyage en septembre 1380, et son retour neuf mois après. Or Villaut de Bellefonds a mal lu le texte qu'il a reproduit, ou celui-ci portait une date fausse, car tout ce que nous avons raconté n'aurait pas eu lieu, Charles V étant mort le 16 septembre 1380. Mieux informé sans doute, l'auteur du document en possession de M. Carter, qui place l'entreprise en 1379, permet à nos hommes d'arriver à temps quand le roi est encore en Normandie, ce que j'ai pu constater.

C'est là, on le conçoit, une circonstance à noter, d'autant qu'elle a une autre importance non moins essentielle dans notre différend avec les Portugais : il en ressort en effet tout d'abord l'existence de deux textes, de deux documents contraires à leurs prétentions et rappelant nos titres.

L'existence de ces deux documents ne saurait être contestée, si l'on poursuit la comparaison entre la version de Villaut de Bellefonds et notre texte.

Cette première version ne contient-elle pas des détails que ne renferme pas la nôtre? Ne désigne-t-elle pas d'une manière précise, par exemple, les lieux où abordent les navires dans l'expédition qui suit celle au retour de laquelle assiste Charles V? Villaut de Bellefonds ne donne-t-il pas ensuite d'autres circonstances d'expéditions postérieures dont le texte en possession de M. William Carter ne parle point?

D'un autre côté, si Villaut de Bellefonds avait connu notre manuscrit, il serait bien singulier qu'il n'eût pas donné le seul nom de peuple qu'indique celui-ci, les Jolofs, et qu'il eût laissé ignorer les noms des découvreurs.

Quelle que soit la cause inappréciable aujourd'hui de ces différences entre la version de Villaut de Bellefonds et la nôtre, aucune d'elles ne prête à douter de la valeur et du témoignage qu'elles apportent. Il faut toujours prendre garde de tourner contre l'authenticité des faits l'infidélité involontaire d'un écrivain qui aura mal rendu ce qu'il aura entendu ou interprété sans une instruction suffisante le texte qu'il aura eu sous les yeux. Nous ne soutenons pas, en effet, que le document publié ici soit d'un des acteurs mêmes de ces grandes expéditions, ni même d'un savant ou d'un lettré.

Après tout, le point important pour l'histoire, c'est que les deux versions s'accordent entre elles sur les principales données. Or ce point ne peut être mis en discussion.

Je ferai remarquer encore que Villaut de Bellefonds et l'auteur du manuscrit de M. William Carter donnent les mêmes noms aux postes fondés par nos Normands : La Mine, petit Dieppe, petit Roan, petit Paris. Notre manuscrit ajoute, il est vrai, petit Germentruville, mais dans l'une et l'autre version Cormentin et Akra sont également le terme des découvertes et des établissements des Normands. « Là aussi furent fors, castiaux, as lieu qu'on dit Cormentin et Akra. »

Ces similitudes dans les désignations des lieux s'imposent, on ne peut le nier, à notre confiance ; et quant à ce nom de Germentruville, son antiquité, qui a peut-être empêché Villaut de Bellefonds de le reconnaître et de le citer, est une garantie de plus de l'authenticité de notre document : c'est, à ce qu'il

paraît, le nom d'un fief voisin de l'ancien arsenal maritime et des chantiers de construction connus à Rouen sous l'appellation de Clos-aux-Galées (1). Or ce nom, bien ignoré aujourd'hui, n'a pu venir dans la pensée d'un faiseur de pastiches. Evidemment, les similitudes des deux textes donnent crédit à leurs différences, et, à mes yeux, ces deux documents réunis me semblent remplir les conditions voulues par l'honorable M. Macedo. Et alors, que devient le prétendu consentement unanime des contemporains qui faisait toute la force de la thèse de M. de Santarem?

Quelques autres particularités, sans être des preuves, pourront, comme des probabilités, ajouter encore au crédit que mérite le manuscrit en possession de M. Carter.

Malgré tous les faits qui précèdent, j'aurais voulu, pour enlever les plus petits doutes qui pourraient demeurer sur ce sujet, retrouver les lettres d'anoblissement de Mounsire Jehan et quelque aveu de foi et hommage pour la terre des Preu-nauts. Malheureusement, n'en connaissant pas la situation, et ne sachant pas non plus s'il y a quelque affinité entre ces Prunaut de Normandie et d'autres seigneurs des Pruneaux qu'on trouve dans l'*Histoire généalogique* du Père An-

(1) Voir sur le *Clos aux Galles* une curieuse étude de M. Charles de Beaurepaire. — D'après une lettre que m'a écrite M. Paul Baudry, il y avait sur l'emplacement actuel du faubourg Saint-Sever deux fiefs : l'un s'appelait la Minor-Villa et l'autre l'Hermentrudis Villa, qui appartenait aux religieux de Bonne-Nouvelle.

selme et dans les historiens de Bretagne; n'ayant pas, dans ces conditions, suffisamment de temps à ma disposition pour pousser les recherches à bout, j'y ai renoncé après certains efforts et je m'en suis remis au savoir et au zèle de M. de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure, et de M. Jules Thieury, bibliothécaire adjoint de la ville de Dieppe. Celui-ci m'a écrit en mai 1865 qu'il n'existait pas à Rouen de registre, soit de la Chambre des comptes, soit de la Cour des aides de l'époque de la découverte de la Guinée. C'est une recherche à poursuivre par d'autres côtés.

En attendant, je puis assurer que ce nom de Preunaut a bien été celui d'une famille de Normandie, et qu'à la fin du XVII^e et au commencement du XVIII^e siècle, il existait un membre de cette famille sur la paroisse de Saint-Laurent, à Rouen, quoique le nom ne soit pas écrit de même.

L'obligeant archiviste de l'état civil, M. Potel, à qui je dois déjà des services de ce genre, m'a permis de constater le fait par la transcription d'actes relatifs aux enfants d'un sieur Léger Prunot, intéressé dans les affaires du roi, et de damoiselle Marie Madeleine Bigot, habitant sur la paroisse que j'ai nommée. Je ne veux pas tirer de conséquences du prénom de Léger que nous voyons ici, je le ferai seulement remarquer comme ayant été celui du frère de Jean le Rouennais et de son fils aîné. Or certains noms se perpétuent dans des familles, on le sait, par une tradition d'affection ou d'honneur. Je n'émetts ici qu'une conjecture, qui m'a semblé toutefois devoir d'autant moins être négligée que le nom de Bigot, qui est celui de la femme de ce sieur Prunot, est celui de ce grand

curieux Emery Bigot, aux collections dispersées duquel M. Lucien de Rosny croit qu'appartient le volume consulté chez M. William Carter (1).

Par toutes ces considérations, qui ressortent les unes de probabilités, les autres de certitudes, quoi qu'ait pu dire M. de Santarem, que, se retrouvât-il un document relatif aux premières découvertes des Normands, il ne pouvait ruiner les témoignages favorables de ses compatriotes, on estimera sans doute qu'en face de celui que je présente, l'histoire impartiale ne saurait plus longtemps refuser de rendre aux Preus-nauts une gloire d'autant plus grande qu'elle est pure de la double violence à laquelle nous voyons se livrer les seconds mais plus heureux explorateurs de l'Afrique : je veux dire l'esclavage des noirs et le

(1) Le 13 juin 1711, est née Marie-Anne Prunot, fille de Léger Prunot, intéressé dans les affaires du Roi, et de damoiselle Marie-Madeleine Bigot. — Parrain, Cardin-Bellard, de Saint-Étienne-des-Tonnelliers; marraine, damoiselle Marie-Marguerite Bigot, de Saint-Laurent.

Le 5 août 1712, est né Léger-Hugues Prunot, fils des mêmes. — Parrain, Hugues de la Vergne, de la paroisse de Saint-Roch de Paris; marraine, damoiselle Marie-Madeleine de Navarre, femme de Louis Mangin, de Saint-Ouen.

Le 14 septembre 1713, est née Marie-Madelaine Prunot. — Parrain, M. Charles Lambert, écuyer, seigneur et patron de Lyons et de Bourg-Baudoin, conseiller et avocat de Sa Majesté aux requêtes du palais, substitut au Parlement, de Saint-Laurent-de-Rouen; marraine, damoiselle Marie-Anne Thorel, de Charlemont, femme de M. Card. Belard, de Saint-Étienne-des-Tonnelliers.

refus aux peuples Européens de les laisser naviguer sur les mers qui baignent l'Afrique.

Pour moi, je ne craindrais pas désormais d'opposer nos titres à ceux des Portugais et d'assurer fermement contre eux le souvenir glorieux de cette série d'entreprises des Normands aux côtes d'Afrique, comme le prélude des découvertes Européennes à l'honneur du roi Charles V, dont le règne commence chez nous réellement l'époque moderne.

Certes, il s'en est fallu bien peu que ce prince, qui avait tant fait pour les sciences, ne connût pas ces entreprises, qui devaient être comme une récompense de son zèle pour l'accroissement des lumières, de la richesse et de l'honneur du pays; mais enfin Dieu lui accorda cette faveur. Si nous ne nous trompons pas, la découverte des côtes de Guinée fut, en vérité, un adieu digne de la province et de son Roi près de mourir. Le document que nous apportons ici nous a fait voir la joie avec laquelle celui-ci accepta ce dernier et glorieux gage de l'affection qui les liait tous deux. Il ne l'oublia pas, ses dernières volontés le prouvèrent. Pendant sa vie, Charles avait rassemblé dans la Normandie tous ceux qu'il aimait le mieux; c'était là d'ailleurs son principal boulevard contre l'Angleterre. Il avait donné à Duguesclin le comté de Longueville, à l'amiral Jean de Vienne le commandement de Honfleur, l'évêché de Lisieux à Nicole Oresme; mais lorsque Jean le Rouennais eut à son tour donné la Guinée au roi, celui-ci légua en mourant à la ville de Rouen le noble cœur dont l'abbé Cochet a retrouvé les restes.

LES DEUX INDES

AU XV^e SIÈCLE

ET L'INFLUENCE FRANÇAISE SUR C. COLOMB

Nonobstant toutes nos raisons, si ne
faut il pas frauder ces deux peuples les
Castillans et Portugais de l'honneur et
louange qui leur est justement due.

(BERGERON, *Traité des naviga-
tions.*)

www.libtool.com.cn

Nous avons vu dans le premier mouvement de l'Europe au delà des limites du monde connu des anciens la part que la France a prise à cette révolution vers le sud ; mais l'impulsion était donnée. Ce mouvement allait se poursuivre, contourner l'Afrique et se diriger vers l'est à la recherche des Indes.

En même temps, comme par une espèce de contre-coup, les navigateurs portés à l'ouest devaient tenter de s'y frayer un autre chemin vers les mêmes régions. Lorsque Vasco de Gama d'un côté, Magellan de l'autre, eurent atteint leur but par deux routes différentes, on peut dire que l'Europe avait pris ainsi possession de l'Océan, et avec lui, du monde qu'il entoure. Jusqu'alors elle n'avait fait qu'y entrer.

Ce double mouvement qui devait mettre les nations de notre continent devant tant de choses et de peuples inconnus ne pouvait s'exécuter sans renverser encore un autre obstacle, qu'opposaient les superstitions maritimes et aussi les doctrines des Pères de l'Église.

La découverte de l'Afrique au delà du cap Bojador avait montré, pour le sud, le peu de fondement de l'opinion qui figurait les zones inhabitables en raison de leur degré de chaleur. Mais après cet empêchement, il y avait aussi la question des antipodes et celle de l'étendue de l'eau, qui était censée couvrir la plus grande partie du monde.

Or saint Augustin s'expliquait sur ces deux points fort catégoriquement.

« Quant à ce que l'on conte, écrit l'auteur de *la Cité de Dieu* (1), qu'il y a des antipodes, c'est-à-dire des hommes dont les pieds sont opposés aux nôtres, et qui habitent cette partie de la terre où le soleil se lève quand il se couche pour nous, il n'en faut rien croire. — Aussi ne l'avance-t-on sur le rapport d'aucune histoire, mais sur des conjectures et des raisonnements, parce que, la terre étant suspendue en l'air et ronde, on s'imagine que la partie qui est sous nos pieds n'est point sans habitants ; mais on ne considère point que quand il serait démontré que la terre est ronde, il ne s'ensuivrait pas que la partie qui nous est opposée n'est point couverte d'eau. — D'ailleurs, quand elle ne le serait pas, quelle nécessité y aurait-il qu'elle fût habitée, puisque l'Écriture, qui fait foi des choses passées qu'elle raconte par l'accomplissement de celles qu'elle a prédites, ne peut mentir, et qu'il y a aussi trop d'absurdité à dire que les hommes aient traversé une si vaste étendue de mer pour aller peupler cette autre partie du monde. »

Ce que saint Augustin avait regardé comme

(1) Sancti Aurelii Augustini *De Civitate Dei*, XVI, 9.

absurde, le XV^e siècle ne devait pas le juger de même, et en 1480, le poète florentin Luigi Pulci, dans le *Morgante Maggiore*, se faisait l'interprète de la raison et de la science contre des croyances que le pape Zacharie avait imposées à Virgile, évêque de Salzbouurg, lorsque celui-ci avait demandé au roi des Bohémiens de les discuter devant des savants capables de le juger. Mais depuis 745, la critique avait gagné bien du terrain dans l'Église elle-même, et Pulci, à son tour, regardait comme très-peu sensée la croyance de saint Augustin. Il est vrai qu'il mettait son opinion dans la bouche d'un esprit, *molto savio, terribil, molto fero*, à la vue des colonnes d'Hercule (1).

« Par une erreur dont l'absurdité n'a pas été reconnue pendant bien des siècles, dit Astaroth à Renaud, qui s'informe de ce que ce signe veut dire, si l'on parle des colonnes d'Hercule, l'on assure que beaucoup de gens ont péri en voulant les dépasser.

« Sache que cette opinion n'est point juste; l'on peut en effet naviguer au delà : l'eau est plane en tout lieu, quoique la terre soit ronde. Au temps où ces signes ont été placés, l'espèce humaine était plus ignorante qu'aujourd'hui; si bien qu'Hercule rougirait maintenant d'avoir placé ses colonnes, car les navires passeront outre.

« L'on peut également aller dans l'autre hémisphère, puisque tout se tient par le centre, de telle sorte que la terre, par un divin mystère, reste suspendue au

(1) Ces colonnes étaient Abyla, montagne et cap de l'Afrique septentrionale, et Calpe, ville et montagne d'Espagne, près de Gibraltar, qui ne sont du reste séparés que de quelques milles.

milieu des étoiles du ciel, et dans cet autre hémisphère, sont des villes, des châteaux, des empires. Mais nous ne connaissons pas ces gens primitifs. Vois le soleil qui s'empresse de marcher vers les pays où je te dis qu'on l'attend.

« Et comme un astre s'élève à l'orient, un autre se couche à l'occident, ainsi que tu le vois, avec une précision admirable, par une juste pondération des mouvements du ciel. Ces nations inconnues de vous s'appellent antipodes; elles adorent le Soleil, Jupiter et Mars, et de même que vous elles ont des plantes, des animaux, et se livrent de grandes batailles. »

Neuf ans après la publication du poème italien, Barthélemy Diaz touchait au cap de Bonne-Espérance. — Trois ans après cette célèbre navigation du grand pilote portugais, Colomb abordait en Amérique, et les navigateurs, suivant la carrière ouverte devant eux, n'allaient pas tarder à se lancer dans cette mer que l'on appelait auparavant la mer Ténébreuse, et dans laquelle tout à l'heure encore les compagnons de Colomb eux-mêmes croyaient qu'il n'y avait pas de vent pour les ramener en Espagne. — Ce fut alors à qui des peuples de l'Europe aborderait aux Indes par les routes de l'ouest et de l'est; alors aussi un artiste représentait sur un bouclier, qui est à l'Armeria real de Madrid, Hercule emportant ses colonnes sous ses bras, et dans son poème de *la Sepmaine de la création*, notre Saluste du Bartas consacrait la rotondité de la terre en rendant hommage à ces Typhis qui

vivant sur les eaux,
Trouvoient dessous nos pieds tant de mondes nouveaux.

II

Dans quelles circonstances l'erreur des Pères de l'Église fut-elle reconnue? C'est ce qu'il importe de savoir.

J'ai dit que la recherche des routes de l'Inde a été dans l'histoire des mouvements de l'Europe à travers le monde la cause de ses grandes évolutions en divers sens, et de la découverte faite par elle de tous les pays que baigne l'Océan. — Les faits que j'ai à présenter ici commenceront à justifier la vérité de ce que j'avance sur cette unique cause d'effets si considérables.

Au XV^e siècle, comme aujourd'hui même, la route des Indes la plus courte, pour les peuples de l'Europe placés sur la Méditerranée, était sans contredit la mer Rouge. Toutefois le nombre de mains par lesquelles passaient les productions orientales, en arrivant par cette voie, était tel qu'on ne pouvait avoir ces productions qu'au poids de l'or, d'après ce que rapportait en 1424, à son retour de l'Inde, maître Barthélemy, Florentin, qui accompagnait à Venise le pape Eugène IV.

Les insulaires de la grand Jaive achetaient d'abord les épiceries dans les autres îles, où leurs voisins les rassemblaient.

Ils les vendaient ensuite à ceux de Ceylan, où les négociants de l'île de la Chersonèse, que Martin Behaim appelle *Aurea*, venaient les chercher.

Ceux-ci les échangeaient alors avec ceux de la Taprobane (1).

Puis des marchands mahométans se rendaient d'Aden en ce dernier lieu pour se les procurer.

Les Algériens les achetaient d'eux et les transportaient plus loin, soit par terre, soit par mer. Ensuite venait le tour des Vénitiens, qui les vendaient aux Allemands.

Enfin elles s'acheminaient en Angleterre et en France. C'était alors seulement qu'elles passaient dans les mains des marchands en détail.

Cette succession d'acquéreurs et de vendeurs, les droits considérables qu'il fallait payer dans chacune des échelles de ce commerce, la facilité que leurs entrepositaires avaient d'élever ces droits, facilité dont ils ne manquaient pas d'abuser ; tout cela sans doute était bien propre à exciter l'Europe à chercher une route qui lui permît d'arriver directement à cette source de richesse. Mais comme pour la trouver il fallait pénétrer dans l'inconnu, l'esprit humain ne faisant d'efforts que lorsqu'il ne peut s'arranger avec son mal, les nations chrétiennes, du X^e au XIV^e siècle, ne se trouvaient pas suffisamment contraintes à chercher ces routes nouvelles. En effet, en dehors de la voie de la mer Rouge, les conquêtes des

(1) D'Anville, dans son *Orbis veteribus notus* (1763), place la Taprobane là où est Ceylan ; mais la relation d'Antoine Pigafetta et la note de maître Barthélemy, qu'on lit dans la Notice de M. de Murr sur Martin de Behaim, semblent la confondre avec Sumatra. La Chersonèse d'or est, d'après d'Anville, la presqu'île de Malaca.

croisés en avaient ouvert successivement deux autres à l'Europe, celle la Syrie d'abord, puis celle de la mer Noire par Constantinople.

Par une coïncidence des plus heureuses pour notre continent et pour l'expansion de sa civilisation, la lutte des Chrétiens et des Musulmans, qui se disputaient l'ancien empire Romain, s'étant portée dans la contrée qui renfermait le tombeau du Christ, les nations de l'Europe se trouvèrent sur une autre avenue naturelle des marchandises orientales, la Syrie.— Il en résulta que tout en y faisant « la besogne au sire Dieu, » les chevaliers, menés par Pierre l'Hermite, par saint Bernard, par Guillaume de Tyr, servaient les vues des nations commerçantes et maritimes qui louaient leurs navires aux Croisés. Celles-ci avaient aisément reconnu l'importance de la situation de la Syrie par l'origine des marchandises qu'Antioche et Tyr fournissaient à toutes les côtes de la Méditerranée.— Or, si les armes victorieuses des Chrétiens avaient fait de la Syrie et de la Palestine comme une France orientale, dans laquelle les guerriers s'étaient taillé des fiefs; s'il y avait là des princes d'Antioche, de Galilée, des comtes de Tripoli, dès la première croisade, Pise, Gênes, Venise, s'étaient fait aussi concéder en toute propriété d'abord des églises, puis des quartiers distincts, puis des portions de ville ou de territoires qu'elles possédaient à titre souverain. Ainsi, les Vénitiens avaient une partie de Ptolémaïs, les Pisans en avaient une d'Antioche, et les Génois avaient établi des comptoirs libres à Jérusalem, à Joppé, à Césarée.

Alors s'accrut en Europe la recherche des produits

de l'Orient, accroissement dont les marchands bénéficièrent. Ils n'en virent que davantage la guerre sainte à travers leurs intérêts. Ils le firent bien paraître dans la quatrième croisade, conduite par Foulques de Neuilly, qui leur valut la seconde route du commerce des Indes. Déjà dans cette croisade les Vénitiens avaient mené nos guerriers prendre Zara pour acquitter le prix de leur passage. Ils ne s'en tinrent pas là, ils les engagèrent ensuite à aider Alexis Comnène à remonter sur le trône. Les croisés ne se décidèrent à cet acte, qui les détournait de la Terre Sainte, que par la pensée de rendre Constantinople et les schismatiques Grecs au catholicisme, afin que les Églises d'Orient fussent « ajointes à l'Église de Rome ainsi que les membres doivent être joints au Chef. » Mais les Italiens avaient de bien autres desseins; ils voulaient surtout se faire payer leur concours par le prince rétabli, au moyen de privilèges de commerce à Constantinople. Leur espérance fut dépassée. Les Grecs s'étant montrés perfides comme à leur habitude, les guerriers francs s'indignèrent; Constantinople fut mise à sac, et un empire Latin remplaça celui des Comnène. — A côté des apanages des chevaliers français, devenus ducs de Nicée, princes d'Achaïe, ducs d'Eubée, les Vénitiens s'intitulèrent seigneurs d'un quart et demi de l'empire grec.

Cet empire Latin ne dura guère qu'un demi-siècle, mais lorsque les empereurs Grecs, qui s'étaient réfugiés dans les îles voisines, rentrèrent dans leur ancienne capitale, ils n'y furent rétablis qu'à l'aide d'autres Latins; Gênes et Venise, toujours rivales, se

combattaient sur le sol Grec, aussi bien qu'en Asie et dans les eaux de la Méditerranée.

Quoi qu'il en fût, l'Europe chrétienne conservait là son ascendant, et au moyen des privilèges disputés par les divers peuples de l'Italie, on vit son commerce s'ouvrir les routes intérieures de l'Asie et en reculer les limites de beaucoup au delà des lieux connus des anciens. Constantinople fut ainsi le point de départ des fameux marchands vénitiens Nicolo et Maffio Polo, accompagnés du jeune Marco, fils de Nicolo.

Marco Polo est le premier Européen qui soit entré en Chine, qu'il nomme Cathay. Il traversa cette contrée de Cambalou, c'est-à-dire Pékin, sur la frontière du nord, jusqu'aux provinces les plus méridionales. Le premier également il fit connaître les provinces maritimes de l'Inde. Il avait eu lieu de voir dans ses voyages à travers l'océan Indien Java et quelques îles environnantes, Ceylan, la côte de Malabar. — Il parle du Bengale et de Guzzurate, et donne ce qu'il a entendu sur une île nommée Zipangu, qui doit être le Japon. Lorsqu'on n'avait encore sur ces pays que ce qu'en apprenait la géographie de Ptolémée, on conçoit quel sujet d'étonnement dut être pour l'Europe la relation des vingt-six ans de voyages et de négociations que Marco Polo dicta, en 1298, à un abrégiateur déjà célèbre des romans de la *Table Ronde*, nommé Rusticien de Pise (1),

(1) Ce prisonnier de Gênes, dont quelques-uns ont fait un seigneur, est nommé dans les différentes leçons Rusta Pisan, Rusta Pisanus, Rustacien de Pise, et enfin Rusticien de Pise.

détenu avec lui dans les prisons de Gênes, à la suite du combat malheureux de Layas, qui avait coûté aux Vénitiens vingt-cinq de leurs galères. Le livre de Marco Polo fut bientôt aussi fameux que recherché. Vers 1305, Thiebault de Cepoy, amiral de France, agent de Charles de Valois dans ses projets de revendication de l'empire de Constantinople, ayant demandé au voyageur de lui en donner une copie, celui-ci, en 1307, « desirans que ce qu'il avoit veu, fust sceu par l'univers monde et pour l'honneur et reverence de très excellent et puissant prince, monseigneur Charles fils du roy de France et conte de Valois, bailla et donna au dessus d'un seigneur de Cepoy la première copie de son dit livre, puis qu'il l'eut fait et moult luy estoit agreable quant par si preud'homme estoit anunciez et portez es nobles parties de France. »

Bien que cette révélation de l'Asie par Marco Polo parût si merveilleuse que ses amis, à son lit de mort, le prièrent de se rétracter, son livre indiqua dès lors à l'Europe le but à atteindre, et celle-ci devait d'autant moins le perdre du regard, que les Mahométans allaient lui rendre de plus en plus difficiles les avenues des régions orientales et de leurs productions, par la mer Noire et par la Méditerranée.

Par là, les voyages de Marco Polo devaient cor

Ce dernier nom, sans doute, est le véritable, d'abord parce que ceux de Rusta ou de Rusticus en sont une abréviation, ensuite parce que les plus anciens manuscrits l'écrivent ainsi ou bien Rustacien (Paulin Paris, de l'Institut, *Notice sur Marco Polo*).

courir heureusement à réparer pour l'Europe la perte de la Syrie et la consoler des efforts inutiles de saint Louis pour s'emparer de l'Égypte dans une croisade qui fut la dernière. En vain les chevaliers restants de l'établissement chrétien firent-ils implorer le secours du pape et celui des autres princes, rien ne vint. — En vain les Mongols, ennemis des Mahométans comme les Chrétiens, cherchèrent-ils à lier leurs intérêts avec ceux de ces derniers; il n'en résultait que des ambassades réciproques, des échanges d'offres de service, et l'espoir pour les Occidentaux de pouvoir un jour convertir ces peuples à la religion chrétienne.

Ce qui contribuait à cette espérance, ce fut la connaissance vague d'un prince, souverain et pontife à la fois, que les missionnaires et les historiens du Moyen Age, Jacques de Vitry, Mathieu Paris, Plan Carpin et Joinville, nommaient le Prêtre Jean, sans être d'accord sur la contrée qu'il habitait. Si l'évêque de Gabala, envoyé de l'Église d'Arménie, indiquait au pape Eugène III l'empire du Prêtre-Jean comme situé derrière l'Arménie, les traditions du XV^e au XVI^e siècle le portèrent en Abyssinie. Il est vraisemblable d'ailleurs qu'ils voulaient parler du Primat Nestorien, dont tous les chrétiens de l'Inde et de la Chine reconnaissaient la suprématie, et qui ordonnait les prêtres envoyés dans ces deux contrées. Les Chrétiens Nestoriens répandus en Mongolie parmi les tribus des Keraïtes y étaient venus de la Mésopotamie. C'étaient eux qui avaient inspiré aux Mongols de sortir de leurs déserts pour conquérir l'Asie.

La pensée que le Prêtre-Jehan était un de leurs

princes, en demeurant dans l'esprit des nations chrétiennes, ne devait pas avoir moins d'influence sur l'Europe que le livre de Marco Polo, lorsque ses navigateurs songeraient à chercher l'Asie par une route nouvelle.

Or le temps de cette recherche approchait. L'Europe allait y être forcée.

Les Génois avaient établi dans le voisinage de la mer Noire des colonies qui étaient de magnifiques entrepôts du commerce de l'Inde. Tant qu'ils eurent Caffa et d'autres comptoirs en Crimée, bien que la route fût plus longue que celles de la mer Rouge et de la Syrie, les Chrétiens supportèrent les abus des puissances Musulmanes. Du côté de ces dernières, les Vénitiens et les Français trouvèrent même le moyen de s'accommoder avec le soudan d'Égypte; les Vénitiens particulièrement s'assurèrent, par des traités de commerce avec ce prince, la protection et des privilèges qui les rendirent maîtres du marché Européen, pour les productions des Indes, le jour où la fortune des armes livra aux Mahométans la route de la mer Noire. — En 1453, la prise de la ville de Constantin, qui fut le prélude de la ruine des colonies génoises de la Crimée (1474), ne laissait plus aux Chrétiens aucune des issues du commerce oriental. Alors ce fut l'heure des efforts. Gênes surtout, que les Vénitiens ne laissèrent point participer à leur commerce par la mer Rouge, sentit cruellement la perte du commerce qui avait concouru à sa grandeur et à sa richesse. On dut en conséquence songer dans cette ville, plus que partout ailleurs, autant en haine de Venise que par vengeance contre les Musulmans,

destructeurs de Caffa, aux moyens de ressaisir le commerce oriental. Mais comment? La fortune des armes est incertaine autant qu'inconstante; on avait d'ailleurs l'exemple des efforts inutiles de Venise et de Marino Sanuto, en 1327, pour ranimer l'esprit des croisades de ce côté, afin de reprendre le commerce de l'Orient. Puisqu'on ne pouvait briser l'obstacle, on résolut de le tourner.

Si les Musulmans, avec leurs amis les Vénitiens, gardaient la Méditerranée et la mer Noire, l'Océan n'offrirait-il pas quelque route par laquelle on échapperait au monopole de ces ennemis de la foi. On y avait déjà pensé, mais on n'avait pas donné de suite à ce projet.

Déjà, pendant que Marco Polo parcourait l'Asie ou résidait auprès de Koublai-Khan, les Génois Tedisio Doria et Ugolino Vivaldi, ainsi qu'on l'a vu, avaient songé à tourner l'Afrique et à se faire ainsi une route indépendante, qui tint lieu de celle qu'offrait la Syrie, d'où les Musulmans nous expulsaient. Nos Génois connaissaient-ils le voyage de circumnavigation de l'Afrique par des vaisseaux Phéniciens au service d'un roi d'Égypte (1)? — J'ignore s'ils

(1) La Libye suit immédiatement l'Égypte et fait partie de la seconde péninsule, laquelle est étroite aux environs de l'Égypte. En effet, depuis cette mer-ci (Méditerranée) jusqu'à la mer Érythrée, il n'y a que mille orgyes, qui font mille stades. Mais depuis cet endroit étroit, la péninsule devient spacieuse et prend le nom de Libye.

J'admire d'autant plus ceux qui ont décrit la Libye, l'Asie et l'Europe, et qui en ont déterminé les bornes, qu'il y a beaucoup

avaient lu le récit qu'en fait Hérodote, récit traité de fabuleux, quoiqu'il ne le fût peut-être pas plus que ceux de Marco Polo, dont le masque figura longtemps dans le carnaval de Venise, pour railler les voyageurs portés au merveilleux.

Toujours est-il que cette idée revint vers 1445. Au moment où les Turcs s'avançaient sur Constantinople, l'enfant don Henrique avait songé à trouver par l'Afrique les terres du Prêtre-Jehan.

Ainsi, à chaque perte dont la chrétienté était menacée ou qu'elle éprouvait du côté des routes primi-

de différence entre ces trois parties de la terre : car l'Europe surpasse en longueur les deux autres, mais il ne me paraît pas qu'elle puisse *leur être comparée pour la largeur*. La Libye montre elle-même qu'elle est environnée de la mer, excepté du côté où elle confine à l'Asie. Nécros, roi d'Égypte, est le premier, que nous sachions, qui l'ait prouvé. Lorsqu'il eut fait cesser de creuser le canal qui devait conduire les eaux du Nil au golfe Arabique, il fit partir des Phéniciens sur des vaisseaux, avec ordre d'entrer, à leur retour, par les colonnes d'Hercule, dans la mer Septentrionale (Méditerranée), et de revenir de cette manière en Égypte.

Les Phéniciens, s'étant donc embarqués sur la mer Érythrée, naviguèrent dans la mer Australe. Quand l'automne était venu, ils abordaient à l'endroit de la Libye où ils se trouvaient, et semaient du blé. Ils attendaient ensuite le temps de la moisson, et après la récolte ils se remettaient en mer. Ayant ainsi voyagé pendant deux ans, la troisième année ils doublèrent les colonnes d'Hercule et revinrent en Égypte. Ils racontèrent à leur arrivée que faisant voile autour de la Libye, ils avaient eu le soleil à leur droite. Ce fait ne me paraît nullement croyable, mais peut-être le paraîtra-t-il à quelque autre. C'est ainsi que la Libye a été connue pour la première fois. (*Hérodote, livre IV, De Melpomène.*)

tives des Indes, le même projet s'était représenté sans qu'il en fût toutefois rien résulté. Mais lors de la ruine des colonies génoises de la Crimée, il n'en fut pas ainsi ; les yeux d'un Génois se tournèrent de nouveau vers l'ouest ; cette fois celui qui avançait que là était le salut pour le commerce de la chrétienté, celui-là n'abandonna pas son idée qu'il ne crût l'avoir réalisée. Ce Génois se nommait Christophe Colomb.

Colomb, à ce qu'il paraît, proposa d'abord à sa patrie de chercher un passage aux Indes par l'ouest. Mal accueilli des siens, il se porta vers les peuples les plus occidentaux de notre continent, qui, par leur position et aussi parce qu'ils avaient été les derniers à combattre les Musulmans, maîtres encore d'une partie de leur territoire, restaient animés d'un esprit chevaleresque qui était comme le dernier souffle des croisades. La croisade ils l'avaient faite chez eux ; ce n'était que par des victoires qu'ils avaient obtenu leur indépendance, mais leurs dernières furent suivies d'un triomphe, je veux dire la découverte des deux Indes. Si Mahomet s'avancait avec ses Turcs sur la mer Noire, les Espagnols et les Portugais s'élançaient sur l'Océan ; par là les croisades de la Péninsule, qu'elles se portassent au delà de Ceuta, cette ancienne clef des États de l'Islam, ou qu'elles se poursuivissent à l'Ouest, couronnèrent l'œuvre de celles de la Terre Sainte dans les circonstances suivantes.

Malheureux d'abord auprès du roi de Portugal (l'infant don Henrique, le grand maître de l'ordre du Christ, était mort en 1460), Colomb se présenta à Isabelle de Castille. Il lui offrit d'aller découvrir par

l'ouest les Indes orientales, et avec leurs richesses d'arracher de nouveau le Saint Sépulcre aux Infidèles. Après une longue attente, il fut enfin écouté; mais, contre toute prévision, un continent se rencontra sur son chemin. De même qu'il s'était trouvé entre le désir d'Ugolino Vivaldi et de Tedisio Doria; entre celui de l'infant don Henrique et son accomplissement, tout le prolongement de l'Afrique, la Libye, en un mot, comme l'appelait Hérodote, de même les Espagnols rencontrèrent entre l'Europe et l'Asie un continent inconnu.—Néanmoins on crut tout d'abord, comme Colomb lui-même et ses compagnons, qu'il avait atteint l'Inde son but. Le premier personnage qui y fut trompé, au retour de l'expédition, fut le roi de Portugal, lequel, considérant les visages des naturels amenés par le navigateur des lieux qu'il venait de parcourir, ressentit au cœur un vif regret de ne l'avoir pas écouté, ou plutôt de lui en avoir voulu dérober l'honneur sans y pouvoir réussir. Les courtisans, dans la même pensée, proposaient de tuer le grand illuminé, disant qu'il n'était entré dans le Tage que pour narguer le roi.

Il résulta de cette croyance chez les Portugais un sentiment d'émulation qui les poussa à reprendre les projets de l'infant don Henrique et à rechercher les Indes en tournant l'Afrique.

Ce furent là les circonstances sous l'influence desquelles les routes nouvelles de l'Inde furent cherchées et trouvées. — La rivalité des Musulmans et des Chrétiens, celle des Vénitiens et des Génois, celle des Portugais et des Espagnols, déterminèrent les grands efforts qui amenèrent la circumnavigation de

l'Afrique, en même temps que la découverte des pays de l'Ouest qui s'étendaient entre l'Espagne et l'Asie.

Quant aux idées qui servirent de guides, elles se ressentirent naturellement de l'insuffisance des connaissances du temps et des chimères qui s'y joignaient.

La reprise du dessein des Portugais de doubler l'Afrique, dont ils avaient parcouru les côtes jusqu'au royaume de Benin, résulta des récits que l'ambassadeur du roi de ce pays avait faits en 1485, au roi don Joam, sur ce roi Ogané qui consacrait la puissance des autres chefs de ce pays en leur envoyant un bourdon et une croix qu'ils devaient porter sur la poitrine. — Le roi de Portugal crut reconnaître là le Prestre-Jehan, dont tout le moyen âge s'était occupé depuis les premières croisades. C'est la chronique de Guinée qui nous l'assure.

« Et comme au temps du roi don Joam, quand on parlait de l'Inde, dit Gomez Eannez de Zurara, il était toujours question d'un prince puissant qu'on appelait prestre Jean des Indes (1), qu'on disait être chrétien, il semblait au roi que par le moyen de ce souverain on pouvait avoir entrée dans les Indes. Grâce à des religieux Abyssiniens et aussi à quelques moines auxquels il avait recommandé, lorsqu'ils étaient allés à Jérusalem, de s'informer de ce prince, il avait su que ses Etats étaient dans

(1) Marco Polo divisait les Indes en Inde majeure, en Inde moyenne, en Inde mineure. L'Abyssinie était placée par lui dans l'Inde moyenne.

cette région située au - dessus de l'Égypte, qui s'étend vers la mer du Sud. C'est pourquoi le roi, prenant, au milieu de ses cosmographes, la table générale de Ptolémée, où se trouve la description de l'Afrique avec les contours de la côte, tels qu'ils étaient indiqués par ses propres explorateurs, et marquant la distance de deux cent cinquante lieues vers l'est, où ceux de Bénin disaient qu'étaient situées les possessions du prince Ogané, tous les assistants trouvèrent que ce personnage devait être le Prestre Jean. Tous deux, en effet, ils vivaient cachés derrière une courtine de soie et avaient la représentation de la croix en grande vénération. Or, il semblait au roi que ses navires, en poursuivant la côte le long de laquelle ils faisaient leurs découvertes, ne pouvaient manquer de rencontrer le pays où était situé le promontoire de Prase, limite de ces régions. Donc toutes ces choses ayant été l'objet de plusieurs conférences, comme le plus grand nombre brûlait du désir de voir les Indes enfin découvertes, don Joam se détermina tout à coup à envoyer dans cette année (1486) une couple de navires destinés à explorer la mer et deux hommes voyageant par terre. Il voulut voir la fin de toutes ces choses qui donnaient tant d'espérance. »

Ainsi parle Gomez Eannez de Zurara.

Maintenant, si nous voulons connaître le mobile des voyages de Colomb et de la découverte de l'Amérique, ne nous en tenons pas aux lieux communs dans lesquels Colomb est représenté comme devinant l'existence d'un monde inconnu. Rien n'est moins exact que cette opinion, et par conséquent rien n'est

aussi plus emphatiquement faux que ce vers fait à propos de l'illustre Génois :

Unus erat mundus; duo sint, ait iste; fuere.

La découverte de l'Amérique n'était nullement prévue par C. Colomb. Il a été dans ce grand événement l'instrument de la Providence, qui récompensa ainsi sa piété et sa constance en donnant à ses efforts plus qu'il n'avait espéré. Les projets, en effet, de Christophe Colomb, comme il l'écrivait lui-même à Ferdinand et à Isabelle, étaient d'aller trouver le grand khan, afin de sonder ses dispositions au christianisme.

« Très-hauts, très-chrétiens, très-excellents et très-puissans princes, roi et reine des Espagnes et des Îles de la mer, notre seigneur et notre souveraine, disait-il, cette présente année 1492, après que Vos Altesses eurent mis fin à la guerre contre les Maures qui régnaient en Europe, et eurent terminé cette guerre dans la très-grande cité de Grenade, où cette présente année, le dernier jour du mois de janvier, je vis arborer par la force des armes les bannières royales de Vos Altesses sur les tours de l'Alhambra, qui est la forteresse de ladite cité, et où je vis le roi Maure se rendre aux portes de la ville et y baiser les mains royales de Vos Altesses et du prince mon seigneur, aussitôt dans ce présent mois et d'après les informations que j'avais données à Vos Altesses, des terres de l'Inde et d'un prince qui est appelé grand khan, ce qui veut dire, en notre langue vulgaire, roi des rois, et de ce que plusieurs fois lui et ses prédéces-

seurs avaient envoyé à Rome y demander des docteurs en notre sainte foi, pour qu'ils la lui enseignassent. Comme le saint-père ne l'en avait jamais pourvu et que tant de peuples se perdaient en croyant aux idolâtries et en recevant en eux des sectes de perdition, Vos Altesses pensèrent, en leur qualité de catholiques chrétiens et de princes amis et propagateurs de la sainte foi chrétienne, et ennemis de la secte de Mahomet et de toutes les idolâtries et hérésies, à envoyer moi, Christophe Colomb, auxdites contrées de l'Inde, pour voir lesdits princes et les peuples et les pays, et leur disposition et l'état de tout, et la manière dont on pourrait s'y prendre pour leur conversion à notre sainte foi. Elles m'ordonnèrent de ne point aller par terre à l'orient, ainsi qu'on a coutume de le faire; mais de prendre au contraire la route de l'occident, par laquelle nous ne savons pas jusqu'aujourd'hui *d'une manière positive* que personne ait jamais passé. »

Les diverses relations des quatre voyages de Christophe Colomb confirment cette première donnée.

Telle a été la succession des faits, tel est le point de départ des navigations qui menèrent aux Indes orientales Vasco de Gama (mai 1498), et Magellan vingt-trois ans plus tard (mars 1521), à la grande colère du soudan d'Égypte et des Vénitiens.

Certes, depuis l'établissement du christianisme, qui est la loi civilisatrice du monde moderne, et depuis l'invasion des nations germaniques, destinées à propager l'empire de l'Évangile, il n'est pas de plus grand événement que ces découvertes, qui leur ouvrirent l'espace. C'est comme la troisième grande

époque de notre ère, où le Koran semble n'apparaître avec les barbares d'Orient, au VII^e siècle, que pour offrir le stimulant de son antagonisme. Jusqu'au XV^e siècle, il est vrai, dans ce duel engagé entre les Musulmans et les nations Chrétiennes, la force n'avait pu donner lieu d'entrevoir à qui appartiendrait l'héritage des Romains, puisque, quand les Chrétiens avaient repoussé jusqu'en Asie et en Afrique les Mahométans qui les avaient envahis, ceux-ci les repoulaient et reprenaient le chemin de l'Europe. — Mais pendant que la chrétienté succombait du côté de la mer Noire, après avoir perdu déjà pied du côté de la mer Rouge et de la Syrie, les Chrétiens de l'Espagne et du Portugal appelaient à leur aide un auxiliaire qu'on n'avait pas encore songé à employer. La science, au service de la cause chrétienne, arrachait le monopole du commerce des Indes aux Musulmans, et en faisant découvrir à cette occasion les contrées baignées par l'Océan, que l'Europe allait occuper, elle devait décider la grande question en litige, ce que huit siècles de combats n'avaient pu faire. Dès lors non-seulement le vieux monde romain fut assuré aux descendants des Barbares Germains, mais encore l'empire des Césars se trouva augmenté de pays que les maîtres du Capitole n'avaient pas soupçonnés, ainsi que la vieille société s'était agrandie elle-même par l'Évangile, et renouvelée par l'infusion du sang plus pur des races germaniques.

III

Lorsque les faits sont d'une si haute conséquence, il ne peut paraître hors de propos que je recherche jusqu'à quel point la France, dont les efforts avaient été si grands et si constants dans l'attaque comme dans l'occupation des avenues de l'Inde par la mer Méditerranée et par la mer Noire, a pris part aux idées et aux faits qui ont préparé le nouvel ordre de choses, en lançant l'Europe sur les routes de l'Océan, à la recherche des mêmes régions.

Nous avons pu observer sous l'empire de quels sentiments, de quels besoins, de quelles passions, avait eu lieu cette double recherche. — Mais ce n'est là qu'un côté de la question. — Il n'importe pas moins de connaître les théories qui ont présidé à l'exécution de ce dessein. Plus sont profondes les ténèbres qui dérobent alors aux esprits la connaissance du monde, plus il est curieux de voir comment la lumière s'est faite.

Et pour parler d'abord des idées qui furent le mobile des expéditions des Portugais au cap de Bonne-Espérance, j'étonnerai peut-être en montrant que ce sont des idées Françaises. Il en est pourtant ainsi.

En effet, après la lecture du passage de la *Chronique de Guinée* par Gomez Eannez de Zurara, que j'ai mis sous vos yeux, si vous ouvrez la chronique de Jean III de Béthencourt, le conquérant des Cana-

ries, n'y voyez-vous pas, au chapitre LVIII, ces mots : « L'intention de monsieur de Béthencourt est d'ouvrir le chemin du Fleuve de l'Or, car s'il en venoit à bonne fin, ce seroit grandement l'honneur et le profit du royaume de France et de tous les Royaumes Chrétiens, veu que l'on approcheroit des marches du Prestre Jean, dont tant de biens et de richesses viennent. »

On le voit, au temps même où Charles VI, à l'exemple de saint Louis (1) et de ses successeurs,

(1) Depuis saint Louis il y avait eu plusieurs fois des relations de la France avec les Mongols, notamment sous Philippe III, en 1285, sous Philippe IV, en 1302 et en 1307. Au commencement du XV^e siècle, lorsque Tamerlan enlevait la Syrie à l'Égypte (1400) et se dirigeait sur Bagdad, qu'il détruisait (1401), puis entraît en lutte avec les Ottomans, dont il défaisait le sultan à la bataille d'Ancyre, Charles VI lui adressait un frère prêcheur, le frère Jean, archevêque d'Orient, et le conquérant promettait à celui-ci toute sa protection pour les Français, en échange de celle qu'il attendait pour les siens. « Oportet prætereā mercatores vestros ad has partes mitti, ut quemadmodum illis honorem haberi et reverentiam curabimus, ita quoque mercatores nostri ad illas partes comeent et illis honor ac reverentia habeatur nec quicumque vim aut augmentum (id est, gravamen ultra id quod solvere tenentur), eis faciat *quia mundus per mercatores prosperatur*. » Charles VI, à cette occasion, écrivit au conquérant, le 15 juin 1403, une autre lettre datée de Paris, qui commençait ainsi :

« Carolus, Dei gratia Francorum rex, serenissimo ac victoriosissimo principi Themyrbeo, salutem et pacem. Serenissime ac victoriosissime princeps, *nec legi nec fidei repugnat aut est dissonum rationi quin potius utile censendum est, reges ac dominos temporales et si credulitate sermoneque discrepent, civilitatis benevolentia, et*

entretenait des relations avec les Mongols conquérants de la Syrie, de la Perse et de l'Inde, les Français devançaient les Portugais dans l'idée qui porta ces derniers en Orient par le cap de Bonne-Espérance, tout comme ils les avaient précédés dans la découverte de l'Afrique au delà du cap Bojador.

Je ne veux pas toutefois tirer avantage des relations du neveu de Jean III de Béthencourt avec les Portugais des Açores pour faire supposer que ce fut par lui que les idées du conquérant des Canaries passèrent en tradition auprès d'eux. Je ne vais pas si loin.

Mais si l'influence directe de nos Français sur les découvreurs Portugais ne peut être prouvée en ce point, on ne saurait nier, dès cette même époque, celle que nous avons eue sur les Espagnols dans la formation du projet qui porta cette nation dans la mer des Indes et Colomb en Amérique.

Rien ne sera plus aisé à montrer.—Ce sera Colomb lui-même qui portera témoignage en notre honneur. Dans la relation de son troisième voyage, où nous

amicitiæ nexu invicem federari ubi per id maxime pax, atque tranquillitas redundet ad subditos. »

Après des compliments touchant ses victoires sur Bajazet, il le remerciait de ses offres d'union et de réciprocité de bons offices. « *Quod magnificentiæ vestræ gratum erat mercatores nostros et cæteros Christianos cum subditis vestris posse commercia de cetero simul contrahere et mercantias suas sine impedimento mutuo exercere et agere, necnon ad terras et ditiones vestras accessum amodo habere plenarium, veluti tempore bonorum prædecessorum nostrorum, ut verbis utamur, fuit factum. »*

trouvons ses pensées sur l'étendue de la terre habitable, il s'exprime ainsi :

« Le maître de l'histoire scholastique dit, en parlant de la Genèse, que les eaux sont peu abondantes ; que lorsqu'elles furent créées, elles ne couvraient toute la terre que parce qu'elles étoient vaporeuses et comme des brouillards, et que lorsqu'elles furent devenues solides et réunies, elles occupèrent très-peu de place. Nicolas de Lira en a la même opinion. Aristote dit que ce monde est petit et qu'il y a peu d'eau, et qu'on peut passer facilement d'Espagne dans les Indes. Avenruyz confirme cette idée, et le cardinal Pierre d'Ailly le cite en appuyant cette opinion, qui est conforme à celle de Sénèque, en disant qu'Aristote a pu connaître beaucoup de choses secrètes sur le monde, à cause d'Alexandre le Grand, et Sénèque à cause de César Néron, et Pline à cause des Romains, les uns et les autres ayant dépensé beaucoup d'argent, employé beaucoup d'hommes et mis beaucoup de soin pour découvrir les secrets du monde et en répandre la connaissance. Le même cardinal accorde à ces écrivains une autorité plus grande qu'à Ptolémée et aux autres Grecs et Arabes ; et pour confirmer ce qu'ils disaient sur le peu d'abondance de l'eau et la faible portion de terre couverte de cette eau, en comparaison de ce qui était rapporté sur l'autorité de Ptolémée et de ses sectateurs, il trouve ici une autorité dans le troisième livre d'Esdras, où cet écrivain sacré dit que des sept parties du monde six sont à découvert et l'autre est couverte d'eau, laquelle autorité est approuvée par de saints personnages, tels que saint Augustin et saint

Ambroise dans son *Hexaméron*, qui donnent du crédit aux troisième et quatrième livres d'Esdras, où il dit : « Ici viendra mon fils Jésus, et mourra mon fils Christ. »

On voit l'importance que Colomb donne à l'opinion du cardinal d'Ailly, mais ce ne fut pas la seule action de ce prélat Français sur Colomb : elle se continua jusqu'à la fin de la vie du grand découvreur. Colomb, qui puisait dans sa foi une partie de ses inspirations et de son intrépidité, songeait, comme on l'a vu, par la recherche des Indes à l'ouest, à procurer la conversion des sujets du grand Khan, qu'on disait avides de prédication. Il voulait également contribuer, par les sommes que fournirait l'Inde, à délivrer le Saint Sépulcre.

Mais si le double motif religieux qui animait Colomb était urgent dans sa pensée, il l'était surtout, disait-il dans son livre des *Prophéties*, parce que tout annonçait, selon les calculs très-exacts du cardinal d'Ailly, la conversion prochaine de toutes les sectes. l'arrivée de l'Antechrist et la destruction du monde. C'est sous cette influence qu'il écrit ces mots : « Notre Seigneur a voulu faire un grand miracle par mon voyage de l'Inde. Il faut se hâter de terminer cette œuvre de l'inspiration divine, car, selon mes calculs, il ne reste encore jusqu'à la fin du monde que cent cinquante ans. »

Quel était donc l'homme qui pesait ainsi sur la pensée de Christophe Colomb ?

Né, suivant les uns, à Compiègne, où son père, nommé Colard, était boucher, mais suivant les autres, et ce que son surnom rend plus vraisemblable, à

Ailly-le-Haut-Clocher, près d'Abbeville, boursier du collège de Navarre en 1372, reçu docteur en 1380, à l'âge de trente ans, élu chancelier de l'Université en 1389, aumônier du roi Charles VI, évêque de Noyon, puis archevêque de Cambrai en 1397 et cardinal en 1397 le 6 juin 1411, légat du pape en Allemagne en 1414, mort enfin dans la ville d'Avignon le 9 août 1420, âgé de 70 ans, Pierre d'Ailly ou, comme le nommaient ses contemporains, *Petrus de Aliaco*, nous est principalement connu par sa persévérance à mettre fin au grand schisme d'Occident, à la cessation duquel il travailla jusqu'en 1416. Nous savons aussi qu'homme de cœur et d'énergie, toujours du parti de la nation contre l'étranger, il lutta contre le duc de Bourgogne pour prendre possession de son siège, et qu'il le garda malgré la défense, les menaces et les assassins de ce fauteur des Anglais. — En bon Français, on le vit encore, en 1415, au concile de Constance, s'opposer à ce que ces derniers y figurassent comme une nation particulière, bravant ainsi l'orgueil et les violences des vainqueurs d'Azincourt. Nous connaissons également sa piété, son éloquence, et comment, ayant dans ce même concile fait le tableau le plus triste des désordres de l'Église, il mérita plus tard d'être loué par Bossuet. — Tout cela suffirait pour honorer une vie entière; mais, par ses écrits, le cardinal devait avoir la bonne fortune de se survivre et d'agir longtemps après sa mort.

L'imprimerie s'étant établie, de 1465 à 1492, dans plus de cent cinquante et un endroits différents, la pensée du cardinal Français, qu'on appelait de son

temps l'Aigle des docteurs, et celle du Génois inspiré se trouvèrent rapprochées par l'admirable et féconde invention d'un bourgeois de Mayence. Conçue dès 1436, à Strasbourg, au milieu de toutes les douleurs que les plus belles créations infligent à leurs auteurs, l'invention de Gutenberg allait, dans cette circonstance, mériter particulièrement le surnom de *Juno Lucina* qu'on lui a donné. — *Nulli nisi paxidi nec utilitate nec dignitate nec subtilitate secunda est*, écrivait aussi Cardan. — Disons mieux : l'imprimerie, en mettant sous les yeux de Colomb des livres tels que ceux du cardinal d'Ailly, achevait ce qu'avait commencé la boussole.

Si la rareté des livres avait, dans l'antiquité, mis plusieurs siècles entre la démonstration de la sphéricité de la terre par Thalès six cents ans avant Jésus-Christ, et l'idée d'Ératosthène de déterminer la situation relative des lieux au moyen des latitudes; s'il avait fallu, par la même cause, trois siècles encore pour qu'aux mesures de latitude Ptolémée ajoutât enfin celles de longitude, la découverte de la plus grande partie du monde avait été aussi ajournée par l'éloignement dans lequel les marins avaient vécu des théories, de même que celles-ci ne pouvaient se développer ni se rectifier, parce que les savants, vivant dans leur cabinet, ne consultaient pas les hommes d'action; mais tout changea quand furent venues en usage, suivant le mot de Rabelais, les impressions inventées par inspiration divine, comme à contrefil l'artillerie par suggestion diabolique. — Les livres, restés jusqu'alors dans les couvents et dans les collèges ou chez quelques puissants privi-

légiés, se répandirent chez un plus grand nombre de lecteurs; et un de leurs premiers effets devait être de tirer des résultats qui confondent la pensée des doctrines que contiennent deux des traités du cardinal d'Ailly. Quatre cents ans après qu'un évêque de Cambray, Litbert, précurseur de Pierre l'Hermite, était parti pour les lieux saints avec trois mille de ses diocésains, un archevêque de Cambray allait devenir le promoteur de la découverte de l'Amérique, qu'exécutaient, au nom de l'Espagne, l'Italien Colomb, et Magellan, Portugais, par le génie, dit Camoëns, mais non par sa loyauté.

Les traités de d'Ailly dont je veux parler, publiés en 1472 à Nuremberg, existent encore à Séville, dans la bibliothèque Colombienne, avec le livre de Marco Polo, sans que l'on ait songé, dans l'Histoire du Nouveau Monde, à se rendre compte avec détail de ce qu'avaient été ces deux ouvrages.

On peut négliger sans doute de parler du *Traité de la concordance de la vérité astronomique avec l'histoire* achevé à Bâle en mai 1414 et auquel Colomb fait allusion plus haut, bien qu'à en croire certains écrivains, il présente plusieurs rencontres singulières (1).

(1) « Ainsi que tous les astronomes de son temps, dit un de ces écrivains, d'Ailly reconnaît l'influence des grandes révolutions de Saturne comme toujours à craindre pour les individus ainsi que pour les empires. Or, en l'année 1414, le savant cardinal déclare que la huitième de ces grandes conjonctions doit avoir lieu l'an du monde 7040, et qu'après elle, dans l'année 1789 de notre ère, une des grandes périodes de Saturne sera accomplie. « Dès lors, si le monde existe encore en ce temps-là, ce que Dieu seul peut

Quant à l'*Imago mundi*, je ne saurais tenir le même langage, à cause de ce qu'en disait l'aimable et distingué conservateur de la bibliothèque Colombienne, M. Lemandez, dans une note adressée à M. le duc de Montpensier; puisque, suivant lui, c'est dans ce livre que Colomb a fait ses études principales pour la découverte du Nouveau Monde, et qu'il l'y a emporté dans ses différents voyages (1).

En conséquence, faute d'avoir encore eu communication des réflexions que ce livre a pu inspirer au grand découvreur, et que celui-ci a consignées dans des notes marginales, nous pouvons du moins pressentir son action en cherchant les rapports des idées qui y sont exprimées avec ce que nous connaissons des vues de Colomb.

Écrit par le cardinal au même temps qu'il publiait, entre le concile de Pise et celui de Constance, ses mandemens en faveur de ceux qui iraient secourir en Prusse les chevaliers Teutoniques, attaqués par les Polonais, les Lithuaniens et les Tartares, l'*Imago mundi*, achevé par lui le 12 août 1410, n'est certes pas un des ouvrages qui doivent donner la plus haute idée de cet homme qu'on regardait comme une des

savoir, il y aura de nombreux, de grands, d'extraordinaires changements et troubles dans le monde, principalement en ce qui regarde les institutions. » Une édition de ce traité se publiait à Venise en 1492, la même année que Colomb abordait dans les Antilles. Ainsi d'Ailly aurait annoncé à l'Europe une autre révolution, c'est-à-dire une société nouvelle, à l'époque où il aurait porté celle de son temps à la découverte d'un monde inconnu. »

(1) *Notes on Columbus*, par M. Harris. New-York, 1864.

principales lumières des conciles. Ce livre n'est guère qu'un résumé des connaissances anciennes d'Aristote, de Plin, de Sénèque, de quelques Pères de l'Église et des cosmographes arabes Averrhoës, Avicenne, Alfragan, Albumanasar. — Néanmoins, au milieu des idées générales de science cosmographique, qui appartiennent à l'Université de Paris et que Roger Bacon, son élève, avait déjà rappelées dans son *Opus majus*, l'on sent, sous la plume de l'homme éminent qui écrit, la lutte d'un esprit du moyen âge cherchant à se faire jour à travers le chaos de toutes les opinions qu'il présente.

Le cardinal les accueille toutes, parce qu'il doute; or, dès que la raison commence à prévaloir sur une foi sans bornes, dès qu'elle donne à réfléchir aux autres comme elle réfléchit elle-même pour trouver sa route vers la vérité, il y a là un mérite, une influence qu'il faut noter.

Ainsi le cardinal doute de la justesse des opinions accréditées sur les raisons qui ne permettent pas d'habiter certaines zones. Il discute les opinions qui disputent la terre à l'eau et tendent à faire croire que celle-ci couvre le globe dans sa partie la plus considérable.

« Des philosophes modernes, dit-il, pensent que le centre de la terre n'est pas au centre du monde, mais que c'est le centre de gravité de la terre et de l'eau tout à la fois, d'où ils concluent que la mer n'environne pas toute la terre (1). »

Sans entrer fort avant dans ces théories, d'Ailly

(1. *De mensurâ et quantitate maris.*

s'autorise d'Aristote, d'Averrhoës, de Sénèque, de Pline, d'Esdras et de Jérôme pour penser avec eux que la terre habitable est grande et que la partie qui est couverte d'eau doit être, en conséquence, petite. Voilà, ajouta-t-il, ce qui me porte à le croire (1) : Vers les deux pôles du monde, l'eau abonde nécessairement, parce que ces lieux, éloignés comme ils sont du soleil, sont froids. Or le froid multiplie les eaux. *C'est pourquoi l'eau tombant dans le sein de la mer s'étend entre le commencement de l'Inde et la fin de l'Espagne ultérieure, qui est maintenant une partie de l'Afrique, et même vers l'Espagne citérieure. Autrefois (1), dans l'antiquité, l'eau ne couvrirait pas dans cet espace, et les terres étaient continues ; mais ensuite l'Océan pénétra dans les terres et s'unit à la mer Méditerranée, qui baigne les côtes de l'Aragon et de l'Italie. La mer Océane n'en a pas moins entre les colonnes d'Hercule, situées entre l'Orient et l'Occident, une étendue plus resserrée que le vulgaire des philosophes ne l'estime.*

Et, pour appuyer son opinion, d'Ailly nous fait connaître celles qui s'en rapprochent le plus.

Ptolémée, dit-il encore dans le livre *De la disposition de la sphère* (2), veut que l'eau laisse habitable seulement une sixième partie de la terre, mais Aristote, à la fin du second livre *Du ciel et du monde*, prétend que plus d'un quart est habité, et c'est aussi le sentiment d'Averrhoës. Aristote dit à ce propos que la mer est de peu d'étendue entre la fin de l'Espagne à l'ouest et l'Inde. Puis Sénèque, au cinquième livre

(1) De Hispaniâ et ejus partibus.

(2) Sextum capitulum de divisione totius terræ. — Et ailleurs : De anteclimatibus et post climatibus.

de ses *Questions naturelles*, assure que la mer, dans cette direction, est navigable en peu de jours si le vent est favorable. Pline encore enseigne qu'on a navigué du golfe Arabe jusqu'aux colonnes d'Hercule en peu de temps.

D'Ailly conclut de toutes ces allégations que la mer n'est pas si grande qu'elle puisse couvrir les trois quarts de la terre, et il se plaît à rappeler à ce propos le sentiment d'Esdras, qui dit que six parties de la terre sont habitées et que la septième seulement est couverte par l'eau. Or les saints ont tenu dans le plus grand respect l'autorité de ce livre et ont confirmé par lui des vérités sacrées. D'où il est constant que bien que les lieux habités connus de Ptolémée et des savants qui vinrent après lui ne contiennent pas la quatrième partie de la sphère, il y en a davantage, et en ceci Aristote également mérite d'être cru, puisqu'il a pu en être informé par le moyen d'Alexandre comme Sénèque par Néron, ces deux princes ayant eu la curiosité d'approfondir les mystères de ce monde.

On voit ici la source à laquelle Colomb a puisé les raisonnements que nous lui avons vu mettre en avant.

En l'indiquant, mon intention n'est point de faire à d'Ailly une part plus grande que celle qui lui appartient.

Ce que je désire, c'est d'établir que d'Ailly n'a pas seulement concouru à soutenir Colomb dans son inspiration, mais encore qu'il l'y a entretenu. Il lui a mis en main des armes contre la foi étroite et contre la science incomplète des hommes de l'assemblée de

Salamanque (1487). Assurément, si l'illustre Génois n'eût eu pour lui que l'appui de Toscanelli et le concours qu'il recevait du livre de Marco Polo, ses projets, traités d'insensés, n'eussent pas manqué d'être repoussés en Espagne, comme ils l'avaient été en Portugal par Vasconcellos. — Mais que pouvaient dire les hommes du clergé contre celui que son siècle avait appelé l'aigle des docteurs et le marteau des hérétiques, — lorsque d'Ailly en appelait lui-même à l'expérience? — En exposant ses idées sur les obstacles qu'opposait la proximité du soleil ou son éloignement à l'habitation des zones, d'Ailly écrit : « Dans cette variété d'opinions, je ne raconte pas toutes les raisons qu'enfante çà et là l'imagination, parce que dans des questions de cette nature on ne peut guère s'attacher qu'à l'expérience (1). Quoi ! un cardinal invoque l'expérience contre ce que nient saint Augustin, Lactance, saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Basile et Tertullien ; il pèse les opinions des philosophes avec celles des Pères de l'Église, et ce sont celles des premiers qui l'emportent ! Seule, suivant lui, l'expérience peut décider. Le cardinal d'Ailly a prononcé le grand mot de la Renaissance, le mot de l'époque moderne qui contrôle, qui discute, l'expérience mai-

(1) « In hac igitur opinionum varietate imaginarias rationes hinc et inde apparentes non recito, quod in his rebus non tam imaginationibus quam *experientiis* et probabilibus historiis reputo certitudinaliter adherendum. » Cap. VII, *De Varietate opinionum circa habitationem terræ*.

trousse de toutes les choses, comme dira l'un des deux grands pilotes de Pantagruel.

Ainsi le règne de Charles VI, par d'Ailly comme par Béthencourt, continuait la révolution maritime que le règne de Charles V avait commencée par les théories de Nicole Oresme et les découvertes des Normands, et moins que le Portugal encore l'Espagne serait bien venue à contester notre action dans ses propres progrès sur l'Océan, puisque, après avoir reçu d'un des nôtres les Canaries, qui sont sur cette mer pour l'Europe un avant-poste d'où Colomb devait partir le 5 septembre 1492, un autre homme de cette même époque, cinq ans après la conquête de Béthencourt, écrivait un livre qui, entre les mains du grand Génois, devait servir à seconder l'union des idées d'Aristote avec le sentiment chrétien. Singulier mélange, sans doute, mais qui se trouve alors dans les arts comme dans la réalité. Giovanni Stradano, dans un curieux recueil de dessins que possède la bibliothèque Lorenziana de Florence, ne représentera-t-il pas Christophe Colomb lui-même, sur l'avant de son navire, portant un étendard sur lequel est l'image du Christ (*Christum ferens*), et pénétrant dans l'Océan aux sons de triomphe que des Tritons tirent des conques marines? Stradano ne froissera en rien ici, du reste, les idées du temps, car Colomb, lui aussi, croyait avoir vu des sirènes.

Quel que soit ce mélange, quelque étrange qu'on juge l'union des idées d'Aristote avec les prophéties d'Esdras, sous l'influence de la rivalité des Chrétiens et des Musulmans, au sujet du commerce de l'Orient, la découverte des deux Indes ne

sort pas moins de cette union. Nulle part mieux que dans cette découverte ne pourrait s'appliquer la pensée que l'homme s'agit et que Dieu le mène. C'est par les vues incertaines et pleines d'erreurs de la science au XV^e siècle, sur l'étendue et la conformation de l'Inde, tant à l'est qu'à l'ouest, que le peu de vérité qui est alors au fond des projets des navigations s'atteste, se dégage et se développe.

Aussi, quoique nous puissions réclamer notre part d'influence sur les événements accomplis, nous devons reconnaître que leur direction échappait aux hommes à qui l'on en a fait des titres de gloire, et qu'il n'y a vraiment à chercher dans de telles circonstances que les causes d'effets supérieurs à la volonté des peuples européens. — Pour moi, je n'ai pas songé à montrer autre chose dans cette étude, et après avoir admis que tout notre mérite consiste ici à avoir appuyé sur les conjectures et les raisonnements que saint Augustin repoussait, je veux chercher également si d'autres hasards n'auraient pas porté nos marins aux lieux mêmes où nos théories préparaient les Espagnols et les Portugais à pénétrer plus tard, avec plus d'éclat.

IV

A mes yeux, en ce qui se rapporte chez nous au commerce oriental et à la voie par laquelle la France pouvait songer à se procurer les productions de l'Est, il

n'y a de Charles VI à Charles VIII rien de certain que ce qui concerne les routes de la Méditerranée. — Charles VII, de 1442 à 1446, à la suggestion de Jacques Cœur, obtient du soudan d'Égypte (1) de faire venir par là en France des épicerics, des soieries, des porcelaines. Sous Louis XI, c'est aussi vers cette mer que le général des finances Pierre Doriole portait ses regards, lorsqu'en 1468 il engageait le roi à concéder aux navires français le privilège de l'im-

(1) Lettre du soudan à Charles VII :

« Ton ambassadeur, homme d'honneur, gentilhomme, lequel tu nommes Jehan Village (neveu de Jacques Cœur), est venu à la mienne Porte sainte et m'a présenté tes lettres avec le present que tu m'as mandé, et je l'ay receu, et ce que tu m'as escript que tu veulx de moy, je l'ay faict — et sy ay faict une paix à tous les marchands pour tous mes pays et ports de la marine, ainsi que ton ambassadeur m'a sceu demander.... Et sy mande à tous les seigneurs de mes terres et par special au seigneur d'Alexandrie qu'il fasse bonne compaignie à tous les marchands de ta terre et sur tous les aultres ayant liberté en mon pays et qu'il leur soit faict honneur et plaisir, et quand sera venu le consul de ton pays, il sera à la faveur des aultres consaulx bien haut... Sy te mande par le dit ambassadeur un présent, c'est à sçavoir du baume fin de nostre sainte vigne, un bel liepart, trois escuelles de porcelaine de Sinan, deux grands plats ouvrés de porcelaine, deux bouquets de porcelaine, un lavoir ès mains et un garde à manger de porcelaine ouvré, une jatte de fin gingembre vert, une jatte de noyaux d'amandes, une jatte de poivre vert, des amandes et cinquante livres de nostre fin bamouguet, un quintal de sucre fin. — Dieu te mène à bon sauvement, Charles, Roy de France. »

(*Mémoires de Mathieu de Coucy, année 1447.*)

portation des épiceries, qui valait en France aux Vénitiens, tous les ans, 400,000 écus d'or (1).

Ce n'est pas à dire pour cela que toute action du commerce maritime ait dû cesser sur l'Océan, même en dehors des voies usitées. Je ne le pense pas. — Les recherches que j'ai faites dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale, sur cette période, m'ont indiqué, par les papiers que j'ai trouvés sur la marine, que son histoire à cette époque est encore à faire. — Par conséquent, il n'est pas permis de conclure. — Seulement, dans l'état de nos connaissances, il faut savoir dire que nous n'avons que des traditions plus ou moins vagues.

Signalons-les toutefois, parce qu'elles sont à vérifier et qu'il est bon d'avertir les esprits de ce qu'ils peuvent avoir à maintenir ou à nier.

La première tradition que j'indiquerai se rattache aux annales de nos Basques, qui furent dans l'ouest les premiers baleiniers de l'Europe, comme les Norvégiens le furent dans le nord. — Parmi eux se distinguaient les pêcheurs du cap Breton, du Plech ou vieux Boucaut, ceux de Biarritz, de Guetteria, de Saint-Jean de Luz et de Siboure. Noël de La Morinière cite des faits qui du XII au XIV^e siècle montrent à la fois l'antiquité et l'étendue des pêches de ces baleiniers. — En 1338, Édouard III, par exemple, affectait le droit seigneurial de six livres sterling prélevé sur chaque baleine qu'on amenait à Biarritz, aux frais de l'équipement d'une escadre commandée

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, tome VII, 4^e édition, page 57.

par Pierre de Bryane. On peut supposer par là combien cette pêche était considérable. M. R. Thomassy dit que plus de neuf mille de leurs marins s'y employaient alors, et que le port de Saint-Jean de Luz ne comptait pas moins de cinquante à soixante navires baleiniers jusqu'en 1686, époque à laquelle les Espagnols s'emparèrent de cette place.

D'après le mémoire que j'ai eu entre les mains et que j'ai copié, mémoire soumis en mars 1710 par les négociants de Saint-Jean-de-Luz et de Siboure à M. de Planthion, syndic général du pays de Labour, la tradition rapporte que, de temps immémorial, les Basques adonnés à la pêche de la baleine étendirent leurs pêcheries le long de la côte d'Espagne jusqu'au cap Finistère, mais que, lorsqu'ils eurent connu l'usage du compas de route et celui de la bales-trille, ils se mirent à chercher le repaire de ces animaux, devenus plus rares dans leurs parages. — L'expérience leur montra qu'ils se dirigeaient à l'Ouest; alors nos Basques, qui, à mesure qu'ils s'avançaient sur cette route, trouvaient des baleines de plus en plus, poussèrent jusqu'au banc de Terre-Neuve, où elles étaient par troupes. Et comme l'espèce qu'ils y rencontrèrent était différente de celle qu'ils avaient sur leurs côtes, ils la distinguèrent par le surnom de *Sardaco baleac*, propre à désigner des baleines de troupe.

Ils y trouvèrent aussi, dit mon mémoire, une quantité prodigieuse de morues, cette manne de la mer (1);

(1) D'après un naturaliste, voici un tableau comparatif de la

en conséquence ils commencèrent la pêcherie de ces poissons, premièrement pour la consommation dans leurs navires, ensuite pour la provision de leurs maisons. Enfin, ayant reconnu qu'ils se conservaient bien dans le sel, qu'ils étaient de bon goût après même avoir été portés en Europe, ils en firent marchandise.

Ce fut dans le progrès de ces pêcheries qu'ils donnèrent à différents points de Terre-Neuve des noms rappelant leur propre pays. Et d'abord, cette terre, désignée de tout temps par les autres nations sous l'appellation de Terre-Neuve, l'a été des Basques sous celle d'île de *Baccalaos*, nom qu'ils donnent à la morue.

D'après ce même mémoire, le nom de Rognouse est celui d'un bourg désigné sous le nom d'Orrougne, à une demi-lieue de Saint-Jean-de-Luz.

Le nom du cap de Raye (Pointe-Riche) a aussi pour étymologie le mot basque *arraico*, qui signifie poursuite ou approches. Par ce mot l'on voulait dire

fécondité de divers poissons qui n'est pas sans intérêt. On a compté dans la femelle :

1 ^o De la morue.	9,300,000 œufs.
2 ^o De l'esturgeon.	7,500,000
3 ^o Du carrelet	1,300,000
4 ^o De la tanche.	350,000
5 ^o De la perche.	300,000
6 ^o De la carpe	200,000
7 ^o De la sole.	100,000
8 ^o Du brochet	42,000
9 ^o De l'éperlan.	38,000
10 ^o Du hareng	36,000

qu'on en doit ranger les bords de près, de crainte d'être jetés sur les bâtures des îles aux Oiseaux par les courants, qui y sont très-forts.

Enfin, le nom de cap Breton, imposé à la pointe méridionale de Terre-Neuve, est celui d'un bourg situé près du Boucaut-Vieux de Bayonne, à cause de l'analogie qui se rencontre dans l'élévation des terrains de ce cap et de ceux du cap Breton voisin du Boucaut-Vieux.

Enfin, il y a lieu de croire que ce fut à la même époque que les Basques donnèrent à d'autres ports les noms de Vlicillo, qui signifie trou à mouches; d'Ophor-Portu, qui signifie vase à lait; de Portuchoa, qui veut dire petit port. Il ne faut pas oublier non plus Amuyts, appelé du nom du premier cap occidental que l'on trouve en partant de Saint-Jean-de-Luz, et le cap de Gratz, l'un des trois principaux de l'île de Terre-Neuve, du nom de Grata, qui, en langage basque, signifie un lieu d'établissement pour les travaux de la pêche des morues.

Je terminerai en faisant remarquer aussi l'analogie du nom de Labrador (laboureur) avec celui de pays de Labour.

Certainement l'antiquité autant que l'origine de ces noms donne un grand air de vraisemblance à la tradition basque présentée déjà, mais avec moins de détails, dans le livre de Clérac sur *les us et coutumes de la mer*.

Les Basques se dirigèrent premièrement dans les ports de la côte situés à l'est de l'île. — Ce fut là qu'ils inventèrent la sécherie des morues, pour en pouvoir tenir dans leurs navires une plus grande quan-

tité. — Ils faisaient cette sécherie sur des échafauds qu'ils nommaient *pignalac*, et les armateurs de Saint-Jean-de-Luz et de Siboure expédiaient des navires exprès pour cette pêcherie et pour la sécherie, indépendamment de ceux qu'ils envoyaient pour la pêche des baleines.

Les Basques fréquentèrent ensuite de préférence Plaisance et les autres ports de la côte méridionale.

Au dire de ce mémoire, dans le temps qu'ils faisaient leurs pêcheries des baleines sur le banc et les côtes de Terre-Neuve ils découvrirent les côtes de Canada, entrèrent dans le golfe qui porte à présent ce nom et celui de Saint-Laurent, et qu'ils nommèrent Gran-Baya, où ils rencontrèrent une espèce de baleine de beaucoup meilleure que l'espèce trouvée par eux sur le banc et les côtes de Terre-Neuve. Ils la nommèrent Granbayaco baleac.

Comme le golfe de Saint-Laurent, dit encore mon mémoire, a des limites assez bornées par rapport à la pêcherie des baleines et à la quantité des navires que les Basques y envoyaient, ces poissons devenaient rares par la tuerie et la chasse qu'en faisaient les Basques, — de telle sorte qu'ils poussèrent leur poursuite entre les terres de Labrador et celles de Terre-Neuve — et changèrent le nom de Gran-Baya en celui de Canada, qui signifie le canal, puis, continuant leur poursuite, ils découvrirent la mer Glaciale, où était le principal repaire de cette espèce de baleines qu'ils avaient trouvée à Gran-Baya.

Ayant trouvé là de quoi occuper un plus grand nombre de navires, ils abandonnèrent les pêcheries des côtes orientales et méridionales de Terre-Neuve,

où ils continuèrent toutefois la pêche et la sécherie des morues.

Tels sont les faits mis en avant par le mémoire adressé de Saint-Jean-de-Luz, le 4 décembre 1710, à M. de Planthion, et que signent les sieurs d'Iturbide, bayle, Saint-Martin, de Narzout et Doyhenard, jurats. Par malheur ce mémoire ne donne ni noms ni années, et il renvoie à l'*Histoire générale des Indes*, traduite par Fumée, à Corneille Witfliet et aux *Us et Coutumes de la mer*, par Clérac, pour maintenir les relations par lesquelles ils prétendent diminuer la gloire de Christophe Colomb.

Il me semble hors de propos d'insister sur les conclusions que les Basques ont songé à tirer de leurs assertions, à savoir qu'un des leurs aurait donné avis au grand navigateur Génois de l'existence du Nouveau-Monde, puisque la route suivie par Colomb au sud fait voir suffisamment qu'il n'en a guère profité.

Assurément, quelque caractère de vraisemblance qu'ait pour le reste cette tradition débarrassée de certaines allégations parasites, l'histoire ne peut que la mentionner, car, sans les noms des navigateurs, sans les dates des entreprises, que faire de plus?

La tradition, il est vrai, dit que ces découvertes heureuses sont antérieures d'un siècle à celles de Colomb.

Je ne nie pas ce que l'on avance; je me range avec déférence à l'opinion de Noël La Morinière, que les Basques furent, en matière de pêche, les modèles et les maîtres des autres nations de l'Europe; je ne trouve rien d'extraordinaire à la revendication de navigation par nos compatriotes dans des mers où

nous savons que les Scandinaves avaient paru dès le X^e siècle, les Zeni, nobles vénitiens, en 1380, et le Polonais Szkolny en 1476; mais je n'ai pas non plus là, on en conviendra, les moyens de rien assurer contre ceux qui, tout en admettant la découverte de Terre-Neuve par nos marins, antérieurement à Cabot, prétendraient qu'il y a confusion.

En effet, qui nous garantit que demain nous ne serons pas obligés de modifier nos sentiments, si quelque érudit, fouillant les archives de l'Aunis, de la Saintonge ou de la Guyenne, venait à y trouver que les marins à qui le mémoire présenté en 1710 à M. de Planchon attribue la découverte du Labrador un siècle avant Colomb, ne sont autres que les capitaines de la Rochelle dont parle Thevet dans le passage suivant : « Quelques huit lieues de là tirant toujours de la part de septentrion vous apparait une grand'terre nommée de Courtreal (Cortereal), découverte l'an mil cinq cens un par un capitaine nommé Courtreal, Portugais de nation, *toutesfois que quatorze ans auparavant (1487)* elle eust esté visitée par quelques capitaines Rochelois de la part du goulfe de Merosre (*sic*), lesquels furent fort avant dans le dit golfe, et c'est cet endroit où le pilote du roy Henry d'Angleterre (Cabot), avec bon nombre de navires, pensoit avoir trouvé un destroit pour passer en la mer Pacifique. — Mais estant à la haulteur de 59°, ayant virevolté longtemps ces contrées non sans grand peine, à cause du froid qui y est continuel, se trouva trompé de son entreprinse (1). »

(1) Thevet, *Cosmographie universelle*, livre XXIII, feuille 1022.

Les oui-dire ne suffisent pas, malgré les probabilités qu'ils offrent. Sans aucun doute, je le répète, il doit y avoir des faits particuliers qui ont précédé les grandes découvertes de l'Afrique et de l'Amérique. A mes yeux, tous ces faits très-possibles prouvent que s'il n'y avait pas eu le mobile constant d'un intérêt permanent joint à l'idée de la sphéricité de la terre, les découvertes Européennes auraient été retardées indéfiniment, parce qu'elles auraient dépendu des aventures et auraient manqué d'excitation.

Néanmoins, ce n'est pas une raison pour que nous admettions toutes les assertions, et surtout pour que nous enlevions à Colomb la gloire de ses vingt ans de luttas pour la donner à des hommes, braves sans doute, ne craignant pas de s'aventurer, mais dont la bonne fortune est due principalement au hasard. Dans ces conditions, telles qu'elles m'apparaissent, j'aime mieux m'exposer à faire tort à la mémoire d'un de mes compatriotes qu'à celle de Colomb. C'est trop à mes yeux déjà que le roi de Portugal ait voulu lui ravir l'exécution de son dessein, et que les Espagnols l'aient renvoyé chargé de fers lors de son troisième voyage. Les hommes de cette nature ne sont pas si nombreux que l'on ne puisse au moins leur faire le sacrifice d'un doute.

V

Les mêmes causes de réserve m'empêcheront d'admettre entièrement une tradition bien autrement ac-

centuée dans ses particularités que celles qui viennent d'être exprimées.

Celle-ci nous vient encore des Normands et a pour premier écho Jean-Antoine Desmarquets, l'auteur des *Mémoires chronologiques de la ville de Dieppe*.

S'il faut ajouter foi au récit de cet écrivain, lorsque la Normandie se fut rétablie des violentes secousses des guerres civiles dans lesquelles Rouen avait vu monter sur l'échafaud son grand défenseur Alain Blanchard, et sur le bûcher Jeanne Darc, une autre noble inspirée, cette province redevint maîtresse de se livrer à son génie d'entreprises. Or, sous Charles VIII, reprenant leurs anciens errements, les marins Normands auraient poursuivi leurs premières découvertes et précédé celles des Portugais au delà du cap de Bonne-Espérance, et les explorations de l'Amérique du sud par les Espagnols.

Desmarquets rapporte qu'alors, parmi les capitaines qui faisaient payer cher à la marine Anglaise les griefs dont se plaignaient les Dieppois contre Henri VII, il y en avait un surtout qui s'était autant signalé par son habileté que par sa bravoure.

Ce n'était encore qu'un jeune homme, mais la réputation qu'il avait acquise porta les armateurs à lui donner le commandement d'un de leurs plus grands vaisseaux, avec ordre de longer de plus en plus les côtes d'Afrique qui devaient suivre celles d'Adra e du Congo, pour lesquelles sa cargaison était destinée.

Barthélemy Diaz venait de rentrer à Lisbonne en décembre 1487, — de retour de l'expédition pour laquelle il était parti en août 1486 à la recherche du prêtre Jean. — Diaz avait doublé le cap de Bonne-

Espérance ; et, sans doute, la nouvelle de ce grand succès étant parvenue en France, nos Dieppois songèrent à voir eux-mêmes les pays situés au delà du cap récemment atteint.

La confiance qu'on lui témoignait flatta Cousin. Il avait du génie et une âme active ; il n'avait pu entendre les discours et les leçons d'un savant prêtre, nommé Descaliers, sans désirer d'être mis au nombre de ceux qui honoraient leur patrie. Descaliers était le mathématicien et l'astronome le meilleur de son temps. Sa mémoire, au dire de Desmarquets, jouissait de la plus grande réputation s'il fût né deux siècles plus tard, ou s'il y eût eu quelque historien qui l'eût fait connaître.

Cousin partit du port de Dieppe dans le commencement de l'année 1488. Dès qu'il fut sorti de la Manche, il s'élança sur l'Océan, suivant la recommandation de Descaliers de ne pas serrer les côtes. Il fut arrêté au bout de deux mois par une terre inconnue, où il signala l'embouchure d'un grand fleuve, qu'il appela Maragnon. Sur la hauteur prise de cette terre, Cousin comprit que pour gagner la côte d'Adra il fallait faire route vers le sud en courant sur l'est ; il gagna ainsi la pointe, qu'il nomma Pointe des Aiguilles, où il prit note des lieux et de leur position, puis revint aux côtes du Congo et d'Adra. Là il fit l'échange de ses marchandises et s'en retourna enfin à Dieppe, où il arriva dans le courant de 1489.

Si nous continuons de nous en rapporter au récit du chroniqueur Dieppois, les découvertes de Cousin auraient excité l'enthousiasme ainsi que l'ambition des armateurs, et, à la suite de cette première naviga-

tion, ils l'auraient chargé de doubler le cap appelé par lui cap des Aiguilles et de tourner l'Afrique pour aller dans l'Inde. Descaliers aurait rédigé les instructions de ce voyage, d'où Cousin serait revenu deux ans environ après son départ (1490-1492).

Dans ces voyages, comme on le voit, Cousin n'aurait pas seulement précédé les Portugais aux Indes, Gama n'étant parti de Lisbonne pour compléter l'œuvre de Barthélemy Diaz que le 8 juillet 1497, mais encore le même hasard des courants qui fit découvrir une partie du Brésil aux Portugais aurait porté notre capitaine Normand onze ans auparavant sur les mêmes côtes où fut jeté Cabral, chef d'une expédition aux Indes, le 24 avril de l'an 1500.

Devant une aussi grave prétention une objection s'élève naturellement. Sans doute Cousin a pu très-bien voir la terre de l'Amérique, comme l'indique Desmarquets, mais l'on ne comprend pas très-bien comment ni pourquoi, devant descendre la côte d'Afrique, il a pu autant s'éloigner dans l'ouest, quoique Descaliers le lui ait dit. D'un autre côté, à cette époque où l'on ne connaissait pas au juste et peut-être pas du tout la direction constante des vents alisés, Cousin a dû avoir fort à faire pour aller du fleuve des Amazones au cap de Bonne-Espérance, à l'encontre de ces vents pendant un long espace de mer, à moins que l'on ne suppose que par un hasard tout particulier il ait pu doubler d'abord le cap Saint-Roch, puis celui de Saint-Augustin, et qu'à l'aide des vents de sud-est à l'est, il ait prolongé sans la voir la côte du Brésil jusqu'aux environs du Tropique, où il aura de nouveau rencontré les

vents variables qui l'auront transporté de la côte du Brésil auprès du cap de Bonne-Espérance.

Malheureusement le dire des Mémoires chronologiques de Dieppe est si peu étendu qu'on ne peut se faire une idée bien précise de la navigation de Cousin. Passons outre toutefois, car l'assertion de Desmarquets prétend s'attester par un autre fait.

Quoique la tradition que nous venons d'exposer enlève aux Portugais la priorité dans deux de leurs plus beaux triomphes, elle ne s'en tient pas là, et du même coup elle veut faire rejaillir l'influence du voyage de Cousin sur les découvertes de Colomb et des Espagnols. — Elle prétend expliquer comment un Pinzon aurait involontairement précédé Cabral au Brésil.

Il paraîtrait, par cette tradition, que pendant un certain temps les Normands envoyèrent traiter au Maragnon, cachant à leurs rivaux soigneusement la découverte de cette terre, pour empêcher toute concurrence; mais il y a toujours quelque circonstance qui révèle à d'autres ce qu'on voudrait garder pour soi. Or le secret des marchands Dieppois semblerait avoir quitté la France avec un officier du nom de Vincent Pinçon qui avait été le second du capitaine Cousin dans sa première expédition. Ce marin, convaincu de s'être écarté des principes de subordination, de bonne foi et de douceur nécessaires, avait été déclaré incapable de servir à bord des navires de Dieppe par l'Hôtel-de-Ville, qui faisait alors, dit Desmarquets, le service que remplit plus tard la juridiction de l'amirauté.

D'après les témoignages des officiers subalternes

et des matelots de Cousin, Pinçon, plus ancien marin que son chef, mais moins savant que lui, n'avait cessé de le traverser par sa jalousie. Il avait même excité l'équipage contre lui lorsque le capitaine avait pris la haute mer, l'accusant d'exposer ses compagnons par sa folle témérité, et il avait fallu à ce dernier toute sa fermeté pour contenir les matelots et son éloquence persuasive pour les rassurer.

Ce n'avait pas été le seul tort de Pinçon. A la côte d'Angole, Cousin l'avait envoyé à terre avec six ou sept hommes pour échanger des marchandises. Les effets réciproquement proposés avaient été placés les uns à côté des autres. Mais les Africains ayant demandé une augmentation que Pinçon n'avait pas voulu leur accorder, notre marin s'était emparé par force de leurs marchandises, et, pour les reprendre, les noirs étaient venus assaillir les Dieppois au moment où ils embarquaient.

Cette violence, qui avait compromis les relations des Dieppois avec cette partie de la côte d'Afrique, ainsi que les excitations de Pinçon à la révolte, avaient motivé contre lui l'arrêt de l'Hôtel-de-Ville, à la suite duquel, celui-ci, furieux, avait quitté Dieppe. Or, plus tard, on le sait, un Pinzon, du port de Palos en Andalousie, donnait aide à Colomb au moment où, las de solliciter Isabelle et Ferdinand, l'illustre Génois allait abandonner l'Espagne. Plus tard encore, un frère de ce Pinzon, du nom d'Alonso, voulait que Colomb, qui le consultait toujours sur la direction à donner aux caravelles, ne cessât de cingler au sud-ouest. Puis, le 20 janvier 1500, Vincent Pinzon, qui se croyait lésé sans doute par l'ova-

tion faite à Colomb et les privilèges qui lui avaient été accordés, découvrait au 8^e degré de latitude sud une terre à laquelle il donnait le nom de Santa Maria de Consolacion, et, se dirigeant le long de la côte à partir du cap Saint-Augustin, il explorait les embouchures du Maragnon, le même fleuve que Cousin, suivant la tradition des Normands, est censé avoir découvert.

Par cette coïncidence et les faits que nous venons d'exposer, M. Estancelin et M. Vitet, se croyant autorisés à soutenir cette tradition, présentent toutes sortes de raisons pour établir que le récit de Demarquets paraît fondé. A leurs yeux le Chroniqueur Dieppois n'a pu donner tous ces détails que d'après des documents ou des extraits de documents contemporains.

VI

D'abord M. Estancelin et M. Vitet, rappelant tous les rapports des marins Espagnols et Portugais avec la Normandie (1), pensent qu'en raison de la fré-

(1) En effet, nous avons sous les yeux des privilèges de commerce accordés à ces deux nations pour trafiquer à Harfleur, répétés pendant tout le XIV^e et le XV^e siècle, et l'on voit des Français en Espagne comme en Portugal. — Un d'eux même, nommé Jean-Baptiste, à ce que rapporte la notice sur Martin de Behaim, d'après Barros, était possesseur de l'île Mayo, une des îles du cap Vert.

quence de ces relations, rien ne s'oppose à ce que Vincent Yanez Pinzon se trouvât comme capitaine en second sur le navire confié au commandement de Cousin pour entreprendre son grand voyage. D'un autre côté, dit M. Vitet en résumant les arguments de M. Estancelin, « lorsqu'on voit que Colomb, après avoir essuyé les dédains de ses compatriotes et les refus du Portugal, après avoir vainement attendu les secours que lui promettaient Ferdinand et Isabelle, dans son découragement envoyé son frère Barthélemy vers le roi d'Angleterre et celui de France, trouve tout à coup chez trois navigateurs de Palos, marins habiles et expérimentés, hommes prudents et réfléchis, non-seulement des compagnons dévoués, mais des associés qui lui ouvrent leur bourse et se chargent de presque tous les frais de l'armement; lorsqu'on ne perd pas de vue que ces trois navigateurs sont précisément les trois frères Pinçon; que les espérances de Colomb leur semblent si peu chimériques, que tous trois ils veulent s'embarquer avec lui et risquer leur fortune dans cette entreprise que tant d'autres appellent insensée; lorsque plus tard, quand le vaisseau est au milieu de l'Océan, on voit l'un des Pinçon discuter avec Colomb sur le chemin qu'il convient de tenir, et insister à chaque instant sur la nécessité de se porter plus au sud que ne le voulait l'amiral, en un mot agir comme un pilote qui cherche à retourner dans un lieu déjà visité par lui et dont la position lui est connue, tandis que Colomb semble marcher en homme qui n'a fait que rêver ce qu'il cherche; n'est-on pas tenté de se demander si la tradition Dieppoise n'a pas donné le

véritable mot de cette énigme, et si l'un des Pinzon ne serait pas cet étranger qui accompagnait Colomb dans son voyage de 1488 ? »

Le fils de Colomb, dans la relation qu'il a écrite du premier voyage de son père, ne dit pas que Pinzon fût consulté par celui-ci dans toutes les occasions difficiles. A quel titre l'interrogeait-on ? Comme habile marin ? Non : Colomb n'avait pas besoin de ses leçons ; ce n'était pas à sa science, d'ailleurs plutôt à ses souvenirs qu'on semblait adresser des questions. Or, supposez que Pinzon se souvint d'un courant équatorial qui l'avait entraîné dans un premier voyage, et vous comprendrez pourquoi il demandait à l'amiral de cingler plus au sud : il voulait retrouver ce courant favorable (1).

Cette hypothèse, selon M. Estanislau, est fondée sur la déclaration de dix témoins qui dans l'information affirmèrent que souvent Colomb, dans le cours du voyage, ayant demandé à Alonso s'ils étaient en bonne route, celui-ci, dont en toute circonstance on vantait la haute capacité et la grande expérience (*el qual era a qual tempo umiro muy sabido en las cosas de la mar*), lui avait toujours répondu négativement, et n'avait cessé de répéter qu'ils devaient cingler vers le sud-ouest pour trouver terre, ce à quoi Colomb finit par consentir : « *Sea así, Martín, Alonso, Hagamos lo así.* » dit-il. C'est en suivant cet avis qu'il arriva à Guanahani. Un des principaux témoins dans l'information, Francisco Garcías Velázquez, déclare que, se trouvant à douze cents lieues de la

(1) Vitéz, *Histoire de Diego*.

terre, l'amiral convoqua le 6 octobre les capitaines, pour les consulter sur ce qu'il y avait à faire pour calmer le mécontentement qui éclatait à bord : « Al-lons, dit Vincent Yanez, jusqu'à deux mille lieues, et si nous ne trouvons pas la terre, alors nous vire-rons de bord. — Comment, dit plus résolûment Alonzo, nous sommes partis hier de Palos et déjà le courage nous manquerait ! En avant ! Dieu est avec nous, nous découvrirons bientôt la terre ! Dieu nous préserve de nous arrêter à la lâche pensée de revenir honteusement au pays ! »

« Il y a, dit M. Estancelin, dans cette immuable volonté de cingler au sud-ouest, dans cette résolu-tion de poursuivre l'entreprise, dans cette assurance de découvrir, plus que l'effet de simples conjectures. Il n'en eût pas été autrement, si les Pinzon eussent été sûrs de l'existence des terres. Un tel caractère, une telle conduite, de telles intentions, font présumer quelque chose de plus que le dévouement inspiré par la seule confiance ou par des probabilités tirées de l'examen de cartes vues dans la bibliothèque du Va-tican par un des Pinzon. »

Tels sont les arguments des deux écrivains. ils donnent à réfléchir. On peut remarquer d'ailleurs que la réclamation des Normands ne va pas jus-qu'à se faire honneur d'une théorie qui, quoique appuyée sur une erreur, a été le premier guide de Colomb, la cause de sa persévérance dans ses projets, et par cela même son vrai titre de gloire : la re-cherche d'un passage à la Chine par l'Ouest.

La tradition Dieppoise rappelle seulement le hasard heureux des courants, et quand la prétention de nos

Normands se borne à rappeler à leur bénéfice un fait arrivé plus tard à Alvarez Cabral, il faut bien dire encore que l'année 1488, indiquée comme la date du voyage, ajoute aux probabilités déjà établies en faveur de cette tradition.

En effet, s'il n'est pas vraisemblable que les Espagnols et les Normands, si fréquemment en rapport avec les Portugais, n'aient pas connu les découvertes de ces derniers aux côtes d'Afrique, il n'est pas plus probable que des peuples qui avaient précédé ces derniers, nous en avons maintenant la preuve, sur ce continent aient discontinué d'y naviguer, malgré les bulles de la cour de Rome qui donnaient à ceux-ci le privilège sur les mers d'Afrique. Des documents portugais de 1492 nous montrent nos Français capturant une caravelle venant de la Mina. La conduite que nous savons avoir été tenue par les Normands au XVI^e siècle, où ils protestèrent si énergiquement, si éloquemment contre ces bulles, nous permet de penser que, loin d'avoir fait cesser toute action, ces bulles n'auront pu que produire l'émulation; et si l'on remarque que la date de 1488, assignée au voyage de Cousin, suit, comme je l'ai fait remarquer, de quelques mois le retour du célèbre Barthélemy Diaz, qui le premier des Européens connus venait de tourner le cap des Tempêtes, on n'est pas éloigné de penser que la connaissance de cette navigation et des précédentes, parvenue à Rouen ou à Dieppe, selon toute probabilité, aura pu déterminer le projet de la navigation des marins Normands, et qu'aussi elle aura fait achever l'exploration des côtes de l'Afrique par la génération suivante des marins qui l'avaient

commencée sous Charles V. Or il n'y a pas à douter que les navigations des Portugais n'aient été sues en France, les Portugais et les Espagnols ne cachant pas alors leurs entreprises, puisque l'on voit même Charles VIII annoncer de sa bouche à Barthélemy Colomb, venu d'Angleterre à Paris, la première découverte du Nouveau Monde.

VII

Mais, objectera t-on, comment prétendre que les Gascons ont découvert l'Amérique du Nord d'abord en 1392, puis en 1487, et que les Normands ont découvert le Brésil en 1488, quand il est un document, écrit en 1539 par un Normand même, qui donne les dates de l'arrivée des Français dans les deux Amériques ?

« Une partie de cette terre du Brésil fut d'abord découverte par les Portugais, et il y a environ trente-cinq ans que Denis de Honfleur découvrit l'autre partie. »

Ainsi s'exprime le document de 1539, que nous a conservé Ramusio après l'avoir traduit en italien. Or, en cela, ce document s'accorde avec l'enquête faite par les Portugais sur la première arrivée des Français au Brésil, enquête à laquelle appartient l'article qui suit :

« En l'an 1504, y est-il dit, les Français arrivèrent

au Brésil pour la première fois au port de Bahia, ils entrèrent dans la rivière de Paraguaçu, qui se trouve dans la même baie, y firent leurs échanges, et, après avoir fait de bonnes affaires, ils retournèrent en France, d'où vinrent depuis trois navires. Or, tandis que ceux-ci étaient dans le même endroit occupés à trafiquer, il entra quatre bâtiments de la flotte du Portugal qui leur brûlèrent deux navires et leur prirent l'autre après leur avoir tué beaucoup de monde. Quelques hommes cependant s'échappèrent dans une chaloupe et trouvèrent à la pointe Itapuama, à quatre lieues de Bahia, un navire des leurs qui retourna en France, et jamais plus ils ne revinrent à Bahia jusqu'à ce jour, parce que ce port a pris un développement toujours croissant par le grand commerce des sucres qui se fait par le Portugal. »

Qu'il nous soit permis de dire ici que ces textes relatifs à nos navigations dans l'Amérique du Sud ne font que montrer ce que leurs auteurs connaissent, mais ne sauraient engager l'opinion sur ce qu'ils ignorent.

C'est ce que je dirai également des faits allégués au sujet de l'Amérique du Nord.

A en croire le mémoire de 1539 que nous avons cité, les Normands auraient dès 1504 découvert la partie de Terre-Neuve qui s'étend du levant au couchant, et la découverte de la partie qui s'étend du septentrion au midi, depuis le cap de Ras jusqu'au cap de Buenavista, et qui embrasse un espace d'environ soixante-dix lieues, est due aux navigateurs Portugais.

L'auteur de ces Mémoires, qui doit être Pierre Crignon, ajoute :

« Il y a environ trente-trois ans qu'un navire de Honfleur, commandé par le capitaine Denis et ayant pour pilote Gamart de Rouen, y aborda le premier. Depuis, en l'année 1508, un navire de Dieppe, nommé *la Pensée*, appartenant à Jean Ango, père de M. le vicomte de Dieppe, et commandé par maître Thomas Aubert, y aborda également. Ce fut le premier qui conduisit dans ces parages les navigateurs Dieppois. »

Lorsque Crignon ne parle que des marins Normands, son témoignage n'infirme pas plus ce qu'on peut dire des navigations des marins de nos autres provinces que le document Portugais qui rappelle l'arrivée des Français à Bahia en 1504 n'autorise à conclure contre les actes de nos compatriotes qui pouvaient être allés à un autre endroit de la côte avant que les marins de cette nation surprissent ceux des nôtres venant en ce port.

Or c'est ce que prétend un autre écrivain du XVI^e siècle, qui vient ajouter son témoignage à celui de Desmarquets en faveur de la réclamation des Normands au sujet de la priorité de la découverte du Brésil.

« Les François toutefois, Normands surtout et les Bretons, maintiennent, écrivait Voisin de la Po-
« pelinière en 1582, avoir premiers descouvert ces
« terres et d'ancienneté trafiqué avec les sauvages
« du Brésil contre la riviere de Saint-François, au
« lieu qu'on a depuis appelé Port-Réal. Mais, comme
« en autres choses, mal advisez en cela, ils n'ont eu

« L'esprit ny discretion de laisser un seul escrit public pour assurance de leurs desseins aussi haineux et genereux que les autres, tellement que le Portugais se veut attribuer l'avantage d'en estre paisible seigneur par le moyen de Pedralvarez, lequel, pour laisser avant que partir nom éternel à cette belle province, fit hausser au plus haut de la plus grande arbrière qu'il peut une croix beniste avec toutes les solennités qu'y peurent pratiquer les prestres qu'il y avoit menez, la nommant aussi terre de Sainte-Croix dont ils célèbrent la feste en Portugal au 3^e de ce mesme moys, joint l'ordre des chevaliers Portugais qui portent la croix pour leur marque ordinaire. Les François seuls l'ont nommée Terre de Brésil par ignorance de ce que dessus et qu'ils y ont trouvé ce bois à commandement, encores qu'il n'y soit qu'en une contrée, laquelle mesme en porte assez d'autres. »

Ce que La Popelinière avance ici sur la dénomination du Brésil est exact. Il est certain en tout cas, pour moi, que des marins Normands, partis de Honfleur en 1503, se dirigeaient vers ce pays, comme nous le verrons plus loin dans un document manuscrit que je citerai, et qu'ils ne le désignaient pas sous le nom que lui ont donné les Portugais, mais sous celui de Brésil.

Il y a donc lieu de croire qu'il y a eu des navigations Françaises au Brésil antérieures à l'année 1504, et que dans ce passage, répété par Bergeron dans son *Histoire de la navigation*, La Popelinière n'a fait que résumer une tradition plus étendue, de lui connue, et peut-être perdue pour nous par notre négligence.

Peut-être même sera-ce celle de Desmarquets. Rien d'impossible à cela. Ici notre amour-propre national n'a que trop d'actes de cette nature à rappeler pour qu'on nous impute de chercher bénévolement dans l'insouciance de nos pères un titre chimérique. C'est, en effet, dans les archives, dans les histoires des étrangers, dans les recueils des Italiens, des Portugais, des Espagnols, des Anglais, que nous retrouvons le plus souvent les traces de nos navigations aux côtes d'Afrique, d'Amérique et dans l'Inde, antérieurement à toutes les entreprises rappelées par nous dans les livres publiés.

Évidemment, ce que l'on sait n'est pas tout ce que nous avons fait. Les Espagnols eux-mêmes semblent l'avoir reconnu pour l'Amérique du Nord par une cédule royale de 1501, qui défend à ceux qui arment pour la pêche de la morue d'admettre dans l'équipage plus de deux pilotes Bretons ou autres étrangers.

Néanmoins, malgré toutes les présomptions, nous serons le premier à dire, au sujet de la découverte de Cousin, que notre conviction ne va pas au delà du degré de confiance qu'on peut accorder à une probabilité, parce que, si grande qu'elle soit, ce qui a été dit peut être altéré volontairement ou involontairement. Nous en avons ici même un exemple. Desmarquets cite l'abbé Descaliers, prêtre d'Arques, comme celui qui par sa science est le guide de Cousin ; mais Desmarquets altère souvent les noms, et celui qu'il appelle ainsi de ce nom est très-vraisemblablement l'abbé Pierre Desceliers, prêtre d'Arques. Si cela est comme je le pense, l'assertion de Desmarquets au

sujet de Cousin va se trouver singulièrement compromise par le rapprochement qu'il fait entre des hommes qui risquent fort de n'avoir pas eu de rapports entre eux.

Et de fait, pour que Desceliers ait été le guide de Cousin, capable en 1488 de conduire des vaisseaux, même en admettant qu'il avait à peu près le même âge que ce marin déjà distingué par sa valeur, ne devons-nous pas penser que ce prêtre avait alors au moins de trente à trente-cinq ans? Desmarquets remonte plus haut et dit que Descaliers, que je crois le même que Desceliers, naquit vers 1440. Mais, en acceptant seulement l'âge que je suppose, comment le concilier avec les preuves que nous avons de l'existence de Desceliers, en 1550, dans la plénitude de son activité? — Un ancien professeur à l'Université de Padoue, M. Christophe Negri, auteur de l'ouvrage intitulé : *Dei varie gradi d'importanza degli Stati odierni*, possède une carte faite à Arques dans cette année de 1550 par Pierre Desceliers, prêtre. — Si vous notez les soixante-deux ans qu'il y a entre 1550 et 1488, et que vous ajoutez à ce chiffre l'âge que supposent la science et le genre d'influence prêtés par Desmarquets à Descaliers, vous jugerez sans doute qu'il n'a pu faire une carte telle que celle dont M. de Challaye, consul de France à Erzeroum, a donné la description dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (1). Or, si l'abbé Descaliers d'Arques est le même que l'abbé Desceliers d'Ar-

(1) Les miniatures, dit M. de Challaye, sont toutes d'une perfection admirable. Cette carte, de l'espèce de celles qu'on nomme cartes plates, est exécutée sur quatre belles feuilles de parchemin blanc très-fort, assemblées avec beaucoup de soin; elle a

ques également, s'il n'y a pas deux Desceliers, prêtres d'Arques et hydrographes, ce qui me semble peu probable, ou si Desmarquets n'a pas légèrement prêté à Cousin le concours de Desceliers, il devient fort douteux que le capitaine Dieppois ait pu découvrir le Maragnon à l'époque et comme le dit Desmarquets. Mais ce qui peut sauver encore la tradition et ne permet pas de conclure, c'est que souvent Desmarquets mêle le faux au vrai, confond les époques et les hommes, et donne aux actes réels des Dieppois une importance qu'ils n'ont pas toujours. Ce n'est pas qu'il faille ne pas tenir compte de ce qu'il avance : la plupart du temps, comme l'a remarqué fort justement M. Vitet, ce sont les détails plutôt que le fonds qui sont inexacts chez lui. Le fonds, il l'a certainement tiré de certains manuscrits, et j'ai pu moi-même plusieurs fois apprécier sa valeur par la comparaison que j'en ai faite avec les documents originaux que j'ai retrouvés.

Néanmoins, lorsqu'il n'y a pas d'autre autorité que la sienne, il me semblerait téméraire ici de se décider sur les faits considérables dont il se porte caution. Il faut attendre, en le cherchant, quelque document qui, ainsi que la relation précédente des découvertes en Afrique, vienne décider la question en notre faveur ou détruire nos conjectures, comme je vais le faire dans l'étude suivante en historien moins curieux de complaire à l'amour-propre national que de trouver la vérité.

2 mètres 15 centimètres de longueur sur 1 mètre 35 centimètres de hauteur. Dans le coin inférieur de la carte, à gauche du spectateur, est l'écusson de France; dans l'autre coin inférieur sont les armes du connétable de Montmorency.

www.libtool.com.cn

LA NAVIGATION
DU CAPITAINE DE GONNEVILLE
ET LES
PRÉTENTIONS DES NORMANDS
A LA DÉCOUVERTE DES TERRES AUSTRALES SOUS LOUIS XII

« Ayant levé l'ancre audit temps de
« Juin, sur le bruit des richesses des
« Portugais au Nouvel Monde et l'idée
« de trouver en cil continent plus
« grand. »

www.libtool.com.cn

LA découverte de l'Afrique dans ses contours, celle de l'Amérique dans une partie de son prolongement du nord au sud, l'exploration de l'Asie depuis la mer Rouge jusqu'à la Chine, en détruisant les anciens systèmes cosmographiques, ne donnaient de la vraie conformation de la Terre qu'une idée incomplète. Les savans et les marins du XVI^e siècle le sentirent, et ils s'ingénierent à conjecturer ce qui pouvait être; mais de même que les théories qui avaient amené les premières conquêtes, celles qui engagèrent à les poursuivre se présentèrent au milieu de toutes sortes de rêves et de suppositions, dans lesquelles l'imagination aida la science à se rendre compte de ce qu'elle apercevait incomplètement, comme à se figurer ce qu'elle ne pouvait même entrevoir.

Ce fut ainsi qu'en face de toutes ces régions longtemps inconnues de l'Afrique et de l'Amérique, les cosmographes entrèrent plus que jamais dans la pensée exprimée par le cardinal d'Ailly, qu'il y avait moins d'eau et plus de terre habitable qu'on n'avait supposé. — En conséquence, ils figurèrent le pôle arctique entouré de terres et représentèrent en même temps au Sud du globe un continent destiné à servir de contre-poids à la masse du monde septentrional.

Pendant ce siècle, lorsque aucune expédition d'Europe n'avait encore levé le voile qui couvrait les mers australes, les cartes portaient une ligne de terres qui partait du détroit de Magellan, s'élevait jusqu'à la Jaive majeure, et de là redescendait au cap de Bonne-Espérance, formant ainsi au Sud du monde une ceinture continentale que l'opinion générale persista longtemps à lui conserver malgré ce que lui en apprirent les navigateurs.

Nous en avons le tableau dans un grand atlas manuscrit achevé en 1555, avant Pâques, et dédié à l'amiral de Coligny par un pilote en la mer du Ponant, Guillaume Le Testu, de la ville Françoisyse de Grâce.

Il y a là douze cartes, de la trente et unième à la quarante-troisième, représentant l'espace compris entre le 1^{er} et le 84^e degré de latitude sud, rempli par une terre verdoyante. « Mais, dit l'hydrographe, ces douze planches ne doivent servir que pour avertir ceux qui navigueront de ces côtés de prendre garde lorsqu'ils penseront qu'ils en approchent. Du reste, tout est d'ymagination pour ce qu'il n'y a encore eu homme qui en ayt fait descouverte certaine. » Et le peintre donne carrière à sa fantaisie en représentant dans deux de ces cartes : ici un homme à tête de chien, ailleurs deux autres ayant des espèces d'ailes de chair qui leur partent des oreilles; l'un de ces derniers, penché sur le côté, dort dans une de ses ailes.

Le seul fait à noter pour l'histoire dans cette partie de l'atlas de Guillaume Le Testu, c'est qu'une certaine étendue de la Grande-Jaive paraît avoir été re-

Connue à cette époque et se confondre avec la terre désignée plus tard sous le nom de la Nouvelle-Hollande. — Au moins par une coïncidence, qui paraîtra même singulière, on y trouve une côte des Herbages, dont le nom se rapproche assez, comme on le voit, de celui de Botany-Bay. Cependant, les explorations sur ce point ont été si peu sûres et, en tout cas, si interrompues, que, suivant Guillaume Le Testu, « plusieurs ont opinion que la terre du détroit de Magellan et la Grand' Jaive se tiennent ensemble. » A l'appui de ce qu'avance le pilote Normand, l'immense étendue de terre qu'il représente entre le cap de Bonne-Espérance et le détroit de Magellan, tant à l'ouest qu'à l'est, était désignée par quelques écrivains comme un troisième monde. C'est même le nom que lui donne Voisin de La Popelinière. — Mais on voit, par ce que je viens de rappeler, combien tout ce qu'on en disait s'appuyait peu sur des connaissances réelles. — En effet, tous les documents que j'ai consultés rendent le même témoignage que c'est fort tard seulement que l'Europe en fit la découverte dans des conditions bien différentes de celles qu'on avait supposées. — Toutefois, si nous portons les yeux sur les annales des Normands, nous y verrons que les marins de cette province y avaient abordé dès le commencement du XVI^e siècle.

Lorsqu'on lit cette nouvelle prétention de leur part d'avoir devancé les Portugais et les Hollandais dans les terres australes, après avoir vu déjà leurs réclamations au sujet de l'antériorité de la découverte de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique, involontairement le sourire vient sur les lèvres. Nous

nous rappelons, devant ces prétentions qui ressemblent à un accaparement de toutes les gloires, la prière qu'un Normand des anciens temps était censé faire : « Mon Dieu, je ne vous demande pas de bien, s'écriait-il ; dites-moi seulement où il y en a ! » Cette prière sent assez son ancien roi de mer norvégien. — Aussi est-ce une plaisanterie injuste, je n'en doute pas, et si les Normands ont pu s'abuser sur la valeur de quelques-unes de leurs réclamations, c'est que leurs pères étaient assez entreprenants pour avoir mérité tous les bonheurs. — Mais on n'a pas toujours ce que l'on mérite et surtout ce que l'on croit avoir mérité.

La solution d'un problème que fit naître, il y a plus de deux cents ans, le descendant d'un sauvage amené en 1505 des terres découvertes par un capitaine de Honfleur en présentera une nouvelle preuve.

II

Vers 1658, l'abbé Binot-Paulmier, de Gonneville, issu d'un mariage de ce sauvage avec une fille du marin qui l'avait amené, adressait au pape un mémoire pour obtenir de lui les moyens d'aller prêcher l'Évangile dans les contrées du monde austral, d'où la Providence sans doute, disait-il, avait permis que son arrière grand-père vint en France, afin qu'un jour ses compatriotes fussent éclairés des lumières de l'Évangile.

Voici comment dans ce mémoire, qu'appuyèrent saint Vincent de Paul et les évêques destinés aux premières missions de l'extrême Orient, le petit-fils d'Essomeric faisait à peu près le récit de la découverte de son ascendant maternel.

« Le célèbre Vasquez de Gama s'étant ouvert le chemin des Indes orientales, Lisbonne fut en peu de temps remplie de richesses de l'Orient dont l'éclat frappa les yeux de quelques marchands français trafiquans au port de cette ville. Ils formèrent le dessein de marcher sur les traces des Portugais et d'envoyer un navire vers ces Indes fameuses. Le vaisseau fut équipé à Honfleur vers l'embouchure de la Seine. Le sieur de Gonneville, qui en étoit le commandant, leva l'ancre au mois de juin 1503 et *doubla le cap de Bonne-Espérance*, où il fut assailli d'une furieuse tourmente qui lui fit perdre sa route et l'abandonna au calme ennuyeux d'une mer inconnue. Ne sachant alors de quel côté tourner, la vue de quelques oiseaux venant du Sud les détermina de ce côté, dans l'espérance de trouver une terre et dans la nécessité où ils étoient de se radouber et de faire de l'eau. Ils y rencontrèrent ce qu'ils cherchoient, savoir, une grande contrée que leur relation nomme les Indes méridionales selon l'usage de leur temps, où l'on appliquoit indifféremment le nom d'Indes à tous les pays nouvellement découverts. — Ils mouillèrent dans une rivière qu'ils comparent à l'Orne qui coule sous les murs de Caen. — Leur séjour fut d'environ six mois qu'ils employèrent à rebâtir leur vaisseau délabré par la tempête; après quoi le refus que fit l'équipage d'aller plus loin, fondé sur la foi-

blesse et le mauvais état du navire, obligea Gonnevillle de retourner en France. — Dans ce long séjour de six mois il avoit eu le loisir de remarquer les qualités du terrain et les mœurs des habitants, dont il avoit inséré dans son journal un curieux détail ; mais il fut si malheureux que de tomber à la vue des côtes de France, près des isles Jersey et Guernesey, entre les mains d'un corsaire anglois, qui le dépouilla de tout ce qu'il avoit. — Gonnevillle, après avoir pris terre, en rendit sa plainte au siège de l'amirauté, et, sur les réquisitions du procureur du Roi, l'accompagna d'une relation succincte de ses découvertes. »

Le voyage ainsi raconté, l'abbé Paulmier de Gonnevillle produisait un extrait du procès-verbal de sa navigation, dressé en 1505, dans lequel les déposants donnaient les plus grands détails sur les mœurs et les usages des habitants de la contrée.

Après avoir présenté le récit de l'abbé, tel que l'a résumé le Président de Brosses, j'ai longtemps hésité à publier la suite de ce procès-verbal à cause de sa longueur ; mais elle nous ferait défaut si je ne la reproduisais, les érudits, par manque d'attention, n'y ayant pas reconnu les éléments d'information qu'elle contenait, et dont je n'ai senti moi-même l'importance que tardivement. — Écoutons donc encore le capitaine de Gonnevillle, Essomeric, fils du roi Arosca, Anthoine Thierry, Andrieu Delamare, bourgeois, entrepreneur de l'armement, Nicole Lefebvre, et autres principaux de l'équipage, qui ont signé cette déposition. Écoutons ces Français qui reviennent de l'Océan au moment où Colomb vient de terminer son quatrième voyage, et Vasco de Gama son second :

« Item disent que, pendant leur demourée en la dite terre, ils conversoient bonnement avec les gens d'icelle; après qu'ils furent apprivoisés avec les Chrestiens, au moyen de la chère et petits dons qu'on leur faisoit; estant lesdits Indiens gens simples, ne demandant qu'à mener joyeuse vie, sans grand travail; vivant de chasse et de pesche, et de ce que leur terre donne de soi, et d'aucunes légumes et rachynes qu'ils plantent, allant mi-nuds, les jeunes et communs specialment; portent manteaux qui de nattes déliées, qui de peau, qui de plumasseries, comme sont en nos pays ceulx des Égyptiens et Boëmes, fors qu'ils sont plus courts avec manières de tabliers ceints par-dessus les hanches, allant jusques aux genouils aux hommes et à my-jambe aux femmes. Car hommes et femmes sont accoustrés de mesme manière; fors que l'habillement de la femme est plus long; et portent les dites femelles colliers d'os et coquilles, non l'homme, qui porte au lieu arc et fleche, ayant pour vireton un os proprement affilé, et un épieu de bois très dur, brûlé, et affilé par en haut, qui est toute leur armure. Et vont les femmes et filles teste nude, ayant leurs cheveux gentiment teurchez, de petits cordons d'herbes, teintes de couleurs vives et luisantes. Pour les hommes, portent longs cheveux ballants, avec un tour de plumasses hautes, vif-teintes et bien atournées.

« Disent oultre, avoir entré dans le dit pays, bien deux journées avant, et le long des costes d'avantage, tant à dextre qu'à senestre; et avoir remerché le dit pays estre fertile; pourveu de forces bestes,

« oiseaux, poissons, et autres choses singulières, in-
 « connuës en chrestienté, et dont feu maistre Nicole
 « Lefebure d'Honfleur, qui estoit volontaire au viage,
 « curieux, et personnage de sçavoir, avoit pourtrayé
 « les façons; ce qui a esté perdu, avec les journaux
 « du viage, lors du piratement de la navire, laquelle
 « perte est à cause qu'icy sont maintes choses, et
 « bonnes rechierches obmises.

« Item, disent le dit pays estre peuplé entre deux;
 « et sont les habitations des dites Indes par hameaux
 « de xxx. xl. L. ou quatre-vingts cabanes faites en
 « manière de halles, de pieux fichez, joignants l'un
 « l'autre, entrejoints d'herbes et feuilles, dont aussi
 « lesdites cabanes sont couvertes, et y a pour chemi-
 « née un trou pour faire en aller la fumée; les portes
 « sont de bastons proprement liées et les ferment
 « avec clefs de bois quasiment, comme on fait en
 « Normandie aux champs les estables, et leurs lits
 « sont de nattes doulces, pleines de feüilles, ou plu-
 « mes, leurs couvertes de nattes, peaux, ou plumas-
 « series; et leurs ustanciles de ménage de bois,
 « mesmes leurs pots à bouillir; mais enduits d'une
 « manière d'argille, bien un doigt d'espois; ce qui
 « empesche que le feu ne les brûlast.

« Item disent avoir remerché le dit pays estre di-
 « visé par petits cantons dont chacun a son roy, et
 « quoy que lesdits roys ne soient guieres mieux
 « logez, et accoustrez que les autres, si est-ce qu'ils
 « sont moult révérez de leurs sujets; et nul si hardy
 « d'ozér refuser et leur désobeyr; ayant iceux pouvoir
 « de vie et de mort sur leurs sujets; dont aucun de
 « la navire virent un exemple digne de mémoire,

« sçavoir d'un jeune fils de dix-huit à vingt ans, qui
« en certain chaud despit avoit donné un soufflet à
« sa mère; ce qu'avant sçeu son seigneur, iacqrit que
« la mère n'en eust esté à pïeinte, il l'envoya quérir,
« et le fit jetter en la rivière, une pierre au col,
« appelez à cry public les jeunes fils du village et
« austres villages voisins; et si nul n'en peut obtenir
« remission, ny mesme la mère, qui a genofils vient
« requérir pardon pour l'enfant.

« Le dit roy estoit cil en la terre de qui demoura
« la navire, et avoit à nom Arosca; son pays estoit
« de bien une journée, peuplé de viron une douzaine
« de villages, dont chacun avoit son capitaine particu-
« lier, qui tous obéissoient au dit Arosca. Ledit Arosca
« estoit comme il sembloit âgé de soixante ans, lors
« veuf, et avoit six garçons, depuis trente jusques à
« quinze ans, et venoit lui et eux souvent à la navire.
« Homme de grave maintien, moyenne stature,
« grosset, et regard bontif, en paix avec les roys
« voysins; mais luy et eux guerroyant des peuples
« qui sont dans les terres, contre lesquels il fut deux
« fois pendant que la navire séjourna, menant de
« cinq à six cens hommes à chaque fois, et la der-
« nière à son retour fut demenée grand-joye par tout
« son peuple, pour avoir eu grande victoire; leurs
« dites guerres n'estant qu'excursions de peu de
« jours sur l'ennemy; et eust bien eu enuie qu'aucun
« de la navire l'eust accompagné avec bastons à feu
« et artilleries, pour faire paour et desrouter les dits
« ennemis, mais on s'en excusa.

« Item, disent qu'ils n'ont remerché aucune mer-
« che particulière qui différentast le dit roy et autres

« roys du dit pays, dont il en vint jusques à cinq
« voir la navire, fors que les dits roys portent les plu-
« masses de leur teste d'une seule couleur; et volon-
« tiers leurs vassaux, du moins les plus principaux,
« portent à leur tour de plumasses quelques brins de
« plumes de la couleur de leur seigneur, qui estoit
« le verd pour celle du dit Arosca, leur hoste.

« Item, disent que quand les Chrestiens eussent
« esté anges descendus du ciel, ils n'eussent peu estre
« mieux chéris par ces pauvres Indiens, qui estoient
« tous esbahis de la grandeur de la navire, artillerie,
« miroirs et autres choses qu'ils voyoient en la na-
« vire, et surtout de ce que par un mot de lettre
« qu'on envoyoit du bord aux gens de l'équipage
« qui estoient par les villages, on leur faisoit savoir
« ce qu'on avoit volonté, ne se pouvant persuader
« comme le papier pouvoit parler; aussi, pour ce,
« les Chrestiens estoient par eux redoutez; et pour
« l'amour d'aucunes petites libéralités qu'on leur
« faisoit de pignes, cousteaux, haches, miroirs, ras-
« sades, et telles babilles, si aimez, que pour eux
« ils se fussent volontiers mis en quartiers, leur ap-
« portant foison de chair et poisson, fruits et vivres,
« et de ce qu'ils voyoient estre agréable aux Chres-
« tiens, comme peaux, plumasses et rachines à tein-
« dre, en contreschange de quoi leur donnoit-on des
« quinqualleries et autres besongnes de petit prix,
« si que des dites dansrées en fust amassé près de
« cent qrintaux, qui en France auroient vallu bon
« prix.

« Item, disent que voulant laisser marches audit
« pays, qu'il avoit là abordé des Chrestiens, fust

« faite une grande croix de bois haute de trente-cinq
« pieds, et mieux bien peinte, qui fust plantée
« sur un tertre à vue de la mer, à belle et dévoste
« cérémonie, tambour et trompette sonnante à jour
« exprès choisy, sçavoir le jour de la grande Pasques
« 1504; et fust la croix portée par le capitaine et princi-
« paux de la navire, pieds nuds; et aydoient le dit sei-
« gneur Arosca et ses enfants, et autres greigneurs In-
« diens qu'à ce on invita par honneur, et s'en mons-
« troient joyeux; suivoit l'équipage en armes, chantant
« la letanie, et un grand peuple d'Indiens de tout aage,
« qui de ce long temps devant on avoit faist feste,
« coys et moult ententifs au mistère. La dite croix
« plantée, furent faistes plusieurs descharges de
« scoppetterie et artillerie, festin et dons honnestes
« au dit seigneur Arosca et premiers Indiens; et
« pour le populaire, il n'y eust cil à qui on ne fist
« quelque largesse de quelques mesnues babioles, de
« petit coust, mais d'eux prisées; le tout à ce que
« du fait il leur fust mémoire; leur donnant à en-
« tendre par signes et autrement, au moins mal que
« pouvoient, qu'ils eussent à bien conserver et ho-
« norer la dite croix; et à icelle estoit engravé d'un
« costé le nom de nostre saint Père le Pape de Rome
« et du Roy nostre Sire, de monseigneur l'Admiral de
« France, du Capitaine, Bourgeois et compagnons
« depuis le plus grand jusques au petit; et feist le
« charpentier de la navire cet œuvre, qui luy valut
« un présent de chaque compagnon; d'autre costé,
« fut engravé un deuxain nombral latin, de la façon
« de maistre Nicole Le Feure, dessus nommé, qui,
« par gentille manière, déclaroit la date de l'an du

« placement de la dite croix, et qui plantée l'avoit,
« et y avoit :

HIC sacra paLMarIVs, posVlt gonIVILLa blnotVs,
GreX, soCIVS, parltterqVe, VtraqVe progenies.

« Disent outres qu'à la parfin, la navire ayant
« esté radoubée, gallifrestée, et munie au mieux
« qu'on peut pour le retour, fut arrêté de s'en partir
« pour France ; et par que c'est coustume à ceux
« qui parviennent à nouvelles terres des Indes d'en
« amener en Chrestienté aucuns Indiens, fust tant
« faist par beau semblant que le dit seigneur Arosca
« vousist bien qu'un sien jeune fils, qui d'ordinaire
« tenoit bon avec ceux de la navire, vint en chres-
« tienté, parce qu'on promettoit aux père et fils le
« ramener dans vingt lunes du plus tard (car ainsi
« donnoient-ils entendre les mois); et ce qui plus
« leur donnoit envie, ou leur faisoit accroire qu'à
« cils qui viendroient par deçà, on leur appren-
« droit l'artillerie, qu'ils souhaitoient grandement
« pour maîtriser leurs ennemis, comme astout
« à faire miroüers, cousteaux, haches, et tout ce
« qu'ils voyoient et admiroient aux chrestiens, qui
« estoit autant leur promettre, que qui promettoit à
« un chrestien or, argent et pierreries, ou luy ap-
« prendre la pierre philosophale, lesquelles offres,
« crues fermement par ledit Arosca, il estoit joyeux
« de ce qu'on vouloit amener son dit jeune fils, qui
« avoit à nom Essomericq, et luy donna pour com-
« pagnie un Indien d'age de trente-cinq ou qua-
« rante ans, appelé Namoa; et les vint, luy et son

« peuple, convoyer à la navire, les pourvoyant de
 « force vivres et de maintes belles plumasseries, et
 « autres raritez, pour en faire présent de sa part au
 « Roy nostre Sire, et le dit seigneur Arosca et les
 « siens attendirent le départ de la navire, faisant
 « jurer le capitaine de s'en revenir dans vingt lunes;
 « et lors du dit départ, tout le dit peuple faisoit un
 « grand cry, et donnoient à entendre qu'ils conserve-
 « roient bien la croix, faisant le signe d'icelle en
 « croisant deux doigts.

« Item, disent qu'adonc partirent des dites Indes
 « Méridionales, le tiers jour de juillet cinq cent
 « quatre, et depuis ne virent terre jusques au len-
 « demain saint Denis; ayant couru diverses fortunes
 « et bien tourmentez de fièvre maligne, dont maints
 « de la navire furent entachez, et quatre en trepas-
 « sèrent, sçavoir : Jean Bichere, du Pont l'Euesque,
 « chirurgien de la navire; Jean Renoult, soldat
 « d'Honfleur; Stenot Vennier, de Gonneville sur
 « Honfleur, varlet du capitaine, et l'Indien Namoa,
 « et fut mis en doute de le baptiser pour éviter la
 « perte de l'ame; mais le dit maistre Nicole di-
 « soit que ce seroit prophaner baptême en vain,
 « pour ce que le dit Namoa ne sçavoit la croyance
 « de nostre mère sainte Église, comme doivent sça-
 « voir ceux qui reçoivent baptême, ayant aage de
 « raison; et en fut creu ledit maistre Nicole, comme
 « le plus savant clerc de la navire; et pourtant dem-
 « puis en eut scrupule, si que l'autre jeune Indien,
 « Essomericq estant malade sa fois, et en péril, fut
 « de son advis baptisé et lui administra son sacre-
 « ment le dit maistre Nicole, et furent les parrains

« le dit de Gonneville, capitaine, et Anthoine Thierry;
 « et au lieu de marraine fut pris Andrieu de la Mare
 « pour tiers parrain, et fut nommé Binot, du nom
 « de baptême d'iceluy capitaine; ce fut le qua-
 « torzième septembre que ce fut fait, et semble que
 « le dit baptême servit de médecine à l'ame et au
 « corps, parce que depuis le dit Indien fut mieux,
 « se guérit, et est maintenant en France. »

III

La lecture de ce long procès-verbal ne laissait pas douter que nos Français n'eussent fait réellement une découverte importante, et le doute était d'autant moins permis que le nom originaire d'Arosca, père d'Essomeric, conservé en France, constatait le voyage, dont le procès-verbal existait encore, puisque l'abbé en donnait un extrait; mais, preuve plus forte encore, l'abbé lui-même était le descendant du sauvage amené en France.

Le vaisseau du capitaine de Gonneville ayant été pris, ses armateurs n'avaient pas voulu s'exposer à une nouvelle perte, et force lui avait été de demeurer en Normandie, quelque désir qu'il eût de remplir sa promesse. Or, en homme de bien, il avait remplacé pour le jeune fils d'Arosca le père qu'il n'avait pu lui rendre. Son parrain d'abord, il l'avait ensuite fait élever chrétiennement et instruire comme un bon

gentilhomme. En 1521, il lui avait donné sa fille Suzanne en mariage, et à sa mort, il lui avait légué une partie de ses biens, à la condition de porter, lui et ses descendants mâles, le nom et les armes des Gonneville.

Mais si un sauvage avait été réellement amené d'un pays inconnu, il ne résultait pas de ce fait que ce fût de la région connue plus tard sous le nom de Terres Australes. Ceux qui lui attribuaient cette origine s'autorisaient de ce que nos marins avaient tourné le cap de Bonne-Espérance, et ils en concluaient que Paulmier de Gonneville n'avait pu aborder que dans une terre située au sud.

Ce fut sur cette pensée que Bouvet de Lozier, en 1738, fit une première recherche. Lorsque le désir conçu par la Compagnie des Indes de trouver un lieu de relâche reporta l'attention des navigateurs sur la terre indiquée par l'abbé Paulmier de Gonneville, ce navigateur, un des grands marins de la Compagnie, songea, en 1735, à trouver le lieu de relâche désiré par elle dans cette terre, placée par les géographes vers les 42° latitude sud. Seulement il eût voulu, pour mieux établir son entreprise et voir la direction à donner à son vaisseau, consulter le document original, persuadé qu'il y avait quelque erreur ou au moins quelque lacune dans le texte publié par l'abbé. Il eût souhaité se rendre compte plus nettement de l'abord aux terres, de la durée de la tempête, de la qualité du vent qui avait jeté ce marin sur le continent, enfin de certaines circonstances qui pouvaient faire conjecturer la position de ces terres ou au moins leur latitude.

En conséquence, il fit, cette année-là, demander à Honfleur la déclaration de 1505, mais l'amirauté lui répondit que ses registres n'allaient pas au delà de 1600.

Malgré ce manque de renseignements, Bouvet de Lozier persista dans son dessein, et en 1738 la Compagnie des Indes, à laquelle il était parvenu à faire partager ses vues et ses espérances, lui donna mission de retrouver la terre de Gonneville, ainsi que d'explorer le continent auquel elle attenait; mais, n'ayant pas d'autres données que celles que présentait l'itinéraire de l'abbé Paulmier, il ne rencontra que la terre de la Circoncision, le 1^{er} janvier 1739, au milieu des glaces, et s'en revint en France.

De tels parages n'avaient rien de commun avec la description que le marin de Honfleur avait faite du pays visité et des mers parcourues par lui.

Cet échec n'étonna pas plusieurs savants ou voyageurs qui ne partageaient pas le sentiment du géographe Delisle et de Bouvet sur la position donnée à la terre de Gonneville.

Un d'eux, qui, sous la régence, avait voyagé dans l'Amérique du Nord, Bénard de La Harpe, ancien gouverneur de la ville de Dol en Bretagne, et capitaine général garde-côte, ne pouvait admettre que la terre de Gonneville pût être la terre de Vue par 48° sud entre le premier méridien et le dixième de longitude. Selon lui, si Gonneville fût parti de la terre de Vue le 3 janvier 1504, comme la relation de l'abbé le portait, son retour eût été de plus de trois mois cinq jours, « car dans ce temps-là, dit-il, on ne voyageait pas avec tant de facilité qu'on le fait à présent. C'est ce qui est justifié par un des navires de

Magellan, qui, après avoir découvert, le 8 août 1520, le détroit auquel il donna son nom, fut huit mois à faire son retour en Espagne, bien que la distance fût à peu près égale à celle de la terre de Gonneville. »

Bénard de La Harpe pensait que Gonneville n'avait pu aborder qu'à la côte de Virginie, dans l'Amérique septentrionale, vers les 42° ou 43° de latitude nord. Il trouvait du rapport entre la description que Gonneville faisait des nations chez lesquelles il avait séjourné et les habitants de cette province. Les petits souverains dont la relation fait mention n'étaient à ses yeux que des caciques qui, comme ceux de la terre de Gonneville, portaient des cheveux longs et tressés, des colliers de coquillages et des ornements de plumes.

Bénard de La Harpe ne pouvait voir qu'une confusion dans l'opinion que cette terre était dans le continent austral, dont le climat par les 43° sud lui semblait devoir être si différent de celui que présentait la relation de l'abbé de Gonneville.

Le voyageur s'accordait sur un point avec les géographes Nolin et Duval, que la terre de Gonneville n'appartenait pas à ce continent; mais ceux-ci la plaçaient vers les régions méridionales de l'Amérique du Sud, après le Brésil.

L'on voit que les avis, dès le XVIII^e siècle, étaient bien divisés sur la découverte de notre marin normand, mais on était loin encore d'avoir tout dit sur ce sujet.

La relation du voyage de Bouvet, commentée par Maupertuis dans sa *Lettre sur le progrès des sciences*, mit en émoi tout le monde savant, l'Académie des

sciences et l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Buffon, Freret, le comte de Caylus et d'autres érudits. Le président de Brosses, à la suite des entretiens auxquels donna lieu ce voyage, écrivit, sur la suggestion de Buffon, une histoire des voyages aux Terres Australes, dans laquelle il plaçait la terre découverte par le capitaine de Gonneville sous les Moluques, dans la partie que l'on appelait l'Australasie. L'abbé Paulmier de Gonneville, avec Flacourt, commandant de Madagascar, avait pensé que le capitaine normand avait découvert le Continent Austral où Abel Tasman venait d'aborder, il y avait quelques années. Enfin, en 1770, époque à laquelle la France avait perdu le Canada et cherchait une compensation à ses pertes, on voulut de nouveau retrouver cette terre placée sur le chemin des Indes. Le capitaine de vaisseau Kerguelen de Tremarec fit en conséquence dans le sud deux voyages à la recherche de la terre vue autrefois par le capitaine normand, mais il ne trouva, comme Bouvet, que des glaces, et il conclut que la terre de Gonneville ne pouvait être que Madagascar.

Suivant lui, tous les détails donnés par l'abbé de Gonneville indiquaient parfaitement cette île et ne pouvaient se rapporter à aucune autre des terres australes.

« Nulle autre part il n'était possible, disait-il, de se passer de vêtements, même par les 35° sud, et l'on savait qu'il n'y avait aucune contrée aux environs du cap de Bonne-Espérance moins méridionale que 50°. D'ailleurs ajoute Kerguelen, la bonne chère, la joyeuse vie des hôtes de M. de Gonneville et qu'il nomme Indiens, leur coutume de ne point se vêtir,

leurs ouvrages, leurs plumes, leurs nattes, leurs guerres, etc., tout cela indique que M. de Gonneville a abordé à l'île de Madagascar. Les bois qu'il a trouvés pour se remâter et qu'on ne trouve point aux îles australes ni même aux extrémités de l'Afrique confirment mon opinion. Le nom même du roi chez lequel il aborda me sert encore de preuve. Il se nommait Arosca : les noms des insulaires de Madagascar se terminent ordinairement en *a*. J'ai connu dans mon dernier voyage des chefs ou des rois dans cette île qui se nommaient Revola, Calleta et Ibita. Un de mes officiers a passé dix jours chez ce dernier pour procurer des bœufs à mon équipage. Enfin je crois fermement que la terre australe où M. de Gonneville aborda en 1503 est l'île de Madagascar, qui n'a été reconnue qu'en 1506. »

C'était encore une conjecture à ajouter aux autres. Quoique l'on fût payé pour ne pas croire à la sûreté du jugement de Kerguelen, des écrivains et même des esprits distingués se sont rangés à son avis sur la terre découverte par Gonneville. En 1846, M. Léon Guérin, après mon vénérable ami feu M. Eyriès, regardait cette opinion comme la plus probablement vraie de toutes celles qui s'étaient produites sur la terre inconnue, et l'aimable baron Baude, dans un article intéressant de la *Revue des Deux Mondes*, acceptait encore, le 15 août 1860, l'opinion du marin breton.

La différence de ces sentiments devait faire naturellement désirer la découverte du document original dont le jeune abbé de Gonneville s'était servi, et qui, suivant le président de Brosses, assurait aux Français sans difficulté l'honneur de la première découverte des Terres Australes.

Déjà sous M. de Maurepas Bouvet de Lozier, comme on l'a vu, l'avait cherché inutilement avant son voyage. A son retour, le comte de Caylus et l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Fréret en tête, se préoccupèrent de nouveau d'avoir l'original du procès-verbal. Bouvet de Lozier écrivit en conséquence une nouvelle note que le comte de Caylus remit au ministre de la marine. Dans cette note, Bouvet demandait ce qu'étaient devenus les registres les plus anciens de l'amirauté de Honfleur, et il ajoutait : « Comme dans le pays on pourrait avoir conservé par une espèce de tradition la mémoire ou même quelque note de ce voyage, le premier que l'on ait fait aux terres australes et le premier des François jusques au cap de Bonne-Espérance, il ne seroit peut-être pas inutile de s'en informer dans la maison des seigneurs de Gonneville et dans la famille de ceux qui étoient de ce voyage. »

Le comte de Maurepas, sur la demande de Bouvet et de M. de Caylus, ordonna des recherches, mais elles furent aussi stériles que les premières.

L'inutilité des investigations à ce sujet excita plus d'une fois l'impatience des érudits, parmi lesquels plusieurs ne comptaient plus sur le succès.

En 1832, l'auteur des *Recherches sur les navigations des Normands*, M. Estancelin, qui ne savait que penser du lieu où le capitaine de Gonneville avait abordé, ne voulant pas cependant abandonner pour sa province l'honneur de la découverte des Terres Australes, le réclamait encore dans un passage de son livre ; mais ailleurs le sentiment de la vérité lui arrachait des plaintes sur ce que l'on ne pouvait déterminer mieux la situation de la contrée indiquée par Paulmier de Gonneville.

« Les opinions, dit-il, ont dû varier dans les conjectures qu'on a faites. Ignorant à quelle distance du cap de Bonne-Espérance se trouvait ce navigateur lorsqu'il fut assailli par la tempête, ne sachant pas quelle fut la durée de la tourmente qui le jeta hors de sa route ni celle du calme qui lui succéda, on n'a pour appuyer ces probabilités que l'indication qu'il donne du côté du sud, vers lequel la présence des oiseaux le porte à cingler, dans l'espoir d'y trouver terre ; c'est sur la seule désignation de ce rumb qu'on a pu présumer que la terre où il parvint ne peut être que la Nouvelle-Hollande.

« Mais on a pu objecter avec raison, continue-t-il, que les détails que Gonneville donne des mœurs et des usages des habitants n'offrent aucune similitude, qu'ils n'ont même aucun rapport avec ceux, si bien connus aujourd'hui, des naturels de cette partie du monde. Cependant du côté du sud quelle autre terre aurait-il pu rencontrer ? Il faut pour voir cette terre dans Madagascar, comme l'ont cru et le pensent encore nos plus savants géographes, attribuer la désignation du sud à une erreur de copiste. »

M. Estancelin, pour résoudre enfin ce problème, songeait, à son tour, à retrouver le texte original de Gonneville, que Bouvet de Lozier, le comte de Caylus, Maurepas et M. de Choiseul avaient fait chercher inutilement. M. Estancelin pensait que le Ministère de la marine devait le posséder. Il basait son opinion sur ce que d'anciennes ordonnances ayant prescrit le dépôt aux greffes des Amirautés de toutes les relations et journaux de voyages des navigateurs, ces pièces durent, à l'époque de la Révolution, être envoyées au Ministère.

IV

M. Estancelin se trompait en ceci — Ce qui restait des archives des greffes d'Amirautés n'est point venu dans celles du Ministère de la marine, dont le fonds ne commence guère qu'avec l'administration de Colbert.

Huit ans après M. Estancelin, en 1840, un ancien commissaire de la marine, M. Thomas, dans une histoire de Honfleur, ne se trompait pas moins, mais d'une autre manière, lorsqu'il disait : « Il ne faut plus espérer de retrouver le rôle d'équipage ni le rapport qui fut fait le 19 juillet 1505 par le capitaine Paulmier de Gonneville et affirmé par les principaux de l'équipage revenus avec lui. Les bureaux des Classes de la marine ne furent établis qu'en 1673. »

Les greffes des lieutenants de l'Amiral l'avaient été dès 1400 ; mais l'ordonnance qui prescrivit la forme, la teneur et l'enregistrement des rapports au retour de la mer ne date que de 1543.

M. Thomas avait raison par ces côtés ; mais il n'avait pas prévu que le document pouvait être dans les archives de la Marine par d'autres causes que celle que supposait M. Estancelin. — Il y existait en effet ; seulement il s'agissait de le découvrir dans des archives alors assez mal rangées, disaient MM. Estancelin et Vitet, et dans lesquelles M. Estancelin réclamait l'introduction d'hommes appliqués à des études que

des administrateurs même distingués dédaignent souvent, faute de ne les avoir pas abordées.

Oserai-je dire que, depuis, ce vœu a été en partie réalisé en ce qui me concerne par la protection qu'accordait aux études historiques M. l'amiral de Mac-kau? Toujours est-il que, soutenu dans mes travaux, de 1845 à 1851 de la manière la plus bienveillante par ce ministre, dont j'ai eu lieu de reconnaître plus d'une fois les sentiments élevés, j'avais fait du document de Paulmier de Gonneville l'objet d'une recherche particulière en vue de justifier les bontés de l'Amiral à mon égard. Or, en 1847, plus heureux que je n'osais le penser, je rencontrais une copie entière du procès-verbal du 19 juillet 1505 dans les archives du ministère, où il avait été envoyé par un descendant du capitaine de Honfleur. Voici dans quelles circonstances :

— Au retour de Kerguelen, le baron de Gonneville, qui n'avait plus d'autre fortune que la bonne renommée des siens, ennuyé que l'on contestât à son ancêtre l'honneur de ses actes, avait écrit à M. De Sartine pour lui demander la permission de chercher, au nom du gouvernement, si dans les papiers de sa famille passés avec le château de Gonneville à d'autres propriétaires, il ne se trouverait pas le document tant cherché. — Le ministre ayant répondu au désir du baron, celui-ci avait enfin retrouvé le procès-verbal de 1505, et il lui en avait envoyé une copie, en prenant soin de copier de sa propre main l'itinéraire suivi par le capitaine de Honfleur.

Le baron avait remarqué qu'il y avait une différence; mais, dénué d'une instruction suffisante pour

juger ce qu'il avait sous les yeux, il n'avait pas de raison pour ne pas ajouter foi aux paroles du ministre lorsque celui-ci, d'après le travail d'un de ses employés, lui faisait dire que la copie ne fournissait pas d'autres données que celles qu'on devait à l'abbé de Gonneville et que le P. de Brosse avait reproduites.

En retrouvant en 1847 ce document, j'aurais peut-être accepté le jugement qui imposait le silence au pauvre baron ; mais la lecture attentive de la description du pays et des mœurs des peuples avec qui Gonneville s'était trouvé en rapport ne me permettait pas de souscrire à cette conclusion, en même temps que je m'étonnais davantage de l'insistance du baron à réclamer pour son ancêtre l'honneur de la découverte des Terres Australes. — Je me mis donc à étudier plus fortement le texte qui suit et que je crois nécessaire de mettre sous les yeux de mes lecteurs :

« Le dix-neuf juillet, mil cinq cens quint, le capitaine de Gonneville et gens de son équipage partis sur la navire. . . . : le bourgeois entrepreneur de l'armement, au mois de juin mil cinq cent trois, semonchés par monsieur le procureur du Roy de faire notre déclaration de viage à notre retour sur la plainte de piratement de la dite navire par un corsaire Anglois à la visée des costes de France, près Guersey et Guernesey des journaux, chartes, papiers, differents pourtraits et plans et de proche chent quintaux de marchandises, raretés, curiosités et autres choses recherchées. Disent qu'ayant levé l'ancre au dit temps de juin, sur le bruit des richesses des Portugais au Nouvel Monde et l'idée de trouver en cil continent plus grand, au port de Honfleur, embou-

chure de la Seine, virasmes droit à icheluy de Lisbonne, passasmes à la grande Canarie, dechà aux costes occidentales de l'Afrique appellées Cap verd en courant d'aoust, dempuis après, le Bresil couru, firent une traverschée de plus de huit cent legues sans ver auchune terre avec la plus mauvaise aise du monde, toujours demenés par la plouie, la tempeste dans de grandes ténèbres, au point qu'ils craindirent pour leur vie et eurent grande paour, jacoit que le dit capitaine étoit très clerc dans la navigation, et furent forcés de doubler le chapo d'Augoustin. C'estoit en novembre, et dans cette course au su ils parcoururent core de six chent legues moins mal qu'ils pouvoient; mais *étant par cette viage à la hauteur du cap Tourmente battus par furieux vent*, toujours excessif sans remarcher aucune baye, ils furent abandonnés au calme d'une mer qu'ils ne connoissoient pas et ne purent deviner, ne scachant où se retourneroient ne pouvant lecher les costes et les perdant de vue, de shorte que l'esprit et le cœur manquoient à la poursuite du dessein. Sans autre secours que celui de leurs instruments pour vere l'élévation du soleil et parvenir à une heureuse rencontre, mais ayant à la fois remerché quelques oiseaux qui venoient du costé du su sans pouvoir trop bien les reconnoistre, merche d'un continent prochain pour bientôt esperer de trouver une terre à la quelle ils avoient grand raison d'aborder à cause du radoub et de l'eau et du manque de vivres, ils *amenèrent* toutes les voiles et coururent assés vitelement par un bon vent du su, à quoy les gents travailloient de toute leur forche, qu'enfin épuisés et moult fatigués *ils apperchurent un continent en*

janvier mil cinq cent quatre, autour duquel tournoyot une grande quantité des dits oiseaux et voltigeoit aux viron, au nombre desquels se trouvèrent moult perroquets, differents par leurs couleurs, ce qui les réjouissoit et les rendoit pleins d'aise au point qu'ils sautoient de joye et de contentement. Dempuis ils furent vivement esbahis de voir une très belle et grande rivière qui estoit à la ressemblance d'ichelle d'Orne qui baigne les meurs de Caen en cette province de Normandie. Ils y ont demouré pour le dit radoubement et faire provisionnement, la dite navire bien délabrée et dépourvue de tout pendant la durée de six mois viron, durant quoy ils marchaient souvent les terres et alloint visiter les villages et d'icheluy pais les habitant et leur chabane, dont il fut dresché carte par Nicole Lefebvre, après laquelle demourée, la navire bien galifrettée et cargaisonnée, ils repartirent de la dite contrée le tiers jour de juillet 1504, et dempuis ne virent terre qu'au lendemain Saint-Denis, ayant essuyhé diverses fortunes et bien tormentés de fiebvres dont plusieurs furent entachés et moururent sur la navire, reprirent leur route et naviguerent jusqu'au moment qu'ils furent piratés et que tout ils perdirent. »

V

Pour peu que l'on apporte d'attention à la lecture de ce document, l'on s'aperçoit sans peine qu'il four-

nit toutes les données que souhaitaient Bouvet de Lozier, Caylus et Maurepas. — Là était le complément de la déclaration dont ils n'avaient que la fin, et, ainsi que Bouvet le pensait, cette partie comprenait l'abord à ces terres, la durée de la tempête et la qualité du vent qui les jeta sur cette terre, ainsi que les autres circonstances qui pouvaient en faire conjecturer la position, ou au moins la latitude.

La comparaison du texte publié et du manuscrit révèle également une différence essentielle. Le texte publié dit que le commandant Gonneville leva l'ancre au mois de juin 1503, *et doubla le cap de Bonne Espérance, où il fut assailli d'une furieuse tourmente qui lui fit perdre sa route et l'abandonna au calme ennuyeux d'une mer inconnue.*

Il n'y a rien de semblable dans le manuscrit.

Après un récit où les distances parcourues et les directions suivies ont été aussi parfaitement indiquées qu'il était possible dans la situation où ils se trouvaient et dans l'état des connaissances de ce temps, nous lisons ces mots : « *Estant à la hauteur du cap Tourmente, battus par furieux vent, toujours excessif sans remarquer aucune baie, ils furent abandonnés au calme d'une mer qu'ils ne connoissoient pas.* »

On voit que l'abbé de Gonneville a pris sur lui de dire que le navigateur normand avait doublé le *cap de Bonne-Espérance*, tandis que le procès-verbal se borne à rapporter que la tempête les vint battre *à la hauteur* de ce cap, et rien de plus.

Cette interpolation grave bien constatée, l'examen attentif de cette partie du procès-verbal, si malheureusement résumée par l'abbé de Gonneville, nous don-

nera le moyen de reconnaître à peu près vers quels parages les marins de Honfleur ont pu aborder.

La navigation de ce capitaine, telle que le procès-verbal la rapporte, n'a rien que de rationnel, et le temps assigné par lui aux divers événements, à ses courses et à ses stations, comme tous les détails que donne le procès-verbal, porte à croire que, loin d'avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, il a, selon toute probabilité, accosté l'Amérique, et cela au nord du Tropique du Capricorne.

Si nous voulons nous en assurer, suivons cette navigation dans ses différents points, et d'abord depuis leur départ de Honfleur jusqu'à ce que nos Normands aient doublé le cap Saint-Augustin.

Avec les détours pour aller à Lisbonne, à la grande Canarie, et se rendre de là au cap Vert, ils ont pu effectivement employer le temps qui s'est écoulé de juin au mois d'août, surtout en naviguant, comme il se faisait alors, sans autres moyens de se conduire que la boussole et un instrument propre à déterminer la latitude. Ce premier trajet est d'environ huit cents lieues, que nos Normands auraient parcourues en près de deux mois.

En partant du cap Vert, ils se seraient dirigés vers la côte du Brésil, qu'ils connaissaient au moins par son nom, puisqu'ils le nomment. N'ayant pour se guider qu'un instrument propre à obtenir la hauteur du soleil, et par suite la latitude, Gonnevillle a pu, d'après son estime, dire qu'ils avaient parcouru plus de huit cents lieues, bien qu'en réalité la distance qui sépare le cap Saint-Augustin du cap Vert ne soit guère que de six cents au plus. Notre capitaine décrit

très-bien les huit ou dix degrés qui se trouvent au nord et au sud de la ligne équatoriale, hauteur à laquelle se rencontre une suite de calmes, de grains, de pluies, d'orages, etc., ce qui a fait nommer par nos marins cette partie de l'Océan le *Pot au Noir*, et par le lieutenant Maury le *Cloud Ring*.

Aussi, par suite de courants au nord et de ces calmes entrecoupés de petites brises d'une direction très-variable, il n'est pas rare, lorsqu'on veut couper la ligne par une longitude plus orientale que vingt-quatre à trente degrés, de rester un temps très-long pour passer du cinquième degré de latitude nord environ, où généralement cessent les vents alisés de nord-est, au cinquième degré sud, où commencent ceux de sud-est. C'est pourquoi le nombre des jours qui se sont écoulés depuis leur départ du cap Vert en août jusqu'à leur arrivée au cap Saint Augustin ne semble pas exagéré, toujours en se rapportant à l'époque de cette navigation, c'est-à-dire dans un temps où l'on n'avait ni les instruments nécessaires ni l'expérience de ces mers.

La course de six cents lieues que nos marins font ensuite au sud, le moins mal qu'ils peuvent, et *cela avant la tempête*, mène Gonneville à une hauteur qu'on peut à peu près fixer.

Dans cette route, il n'a pas dû faire de chemin à l'est, ou au moins très-peu ; car, en supposant qu'il ait doublé le cap Saint-Augustin à une distance moyenne de trente lieues de terre, il a dû rencontrer les vents alisés de sud-est, variables à l'est, qui l'auront forcé de gouverner plus au sud du monde, et il aura navigué dans cette direction jusque par le Tro-

pique du Capricorne, ce qui l'aurait placé à trois cents lieues du cap Saint-Augustin.

Or, comme le procès-verbal parle d'un chemin au sud de six cents lieues, après avoir doublé le cap Saint-Augustin, il faudrait en déduire que Gonnevillle aurait dépassé au sud le Tropique de trois cents lieues, c'est-à-dire qu'il se serait alors trouvé, en latitude, environ à la hauteur du cap de Bonne-Espérance, ainsi que le témoigne le procès-verbal.

Pour s'expliquer ce parcours et se rendre compte du point que Gonnevillle a dû atteindre, on peut supposer que depuis le tropique du Capricorne, Gonnevillle aura rencontré les vents généraux, qui l'auront poussé vers l'Afrique; mais comme il ne s'est avancé que de trois cents lieues au delà du Tropique, il se sera trouvé porté au plus loin, par la longitude, entre les îles de Sainte-Hélène et Tristan d'Acunha, environ à cinq cents lieues de la terre la plus voisine du continent de l'Afrique, et à une distance plus grande encore du cap de Bonne-Espérance.

Ici il prit hauteur et il détermina qu'il était sous la latitude du cap de Bonne-Espérance. En suivant la route sur une carte, on a lieu de penser qu'il n'était pas loin, comme on vient de le dire, des îles de Tristan d'Acunha, et c'est peut-être de là que venaient les oiseaux qui lui apparurent comme venant du sud, lorsqu'après avoir été battu d'un vent furieux, il reprit courage en se livrant au bon vent du sud.

Ce vent du sud, avec les voiles amenées, ne put naturellement que les pousser vers le nord. Gonnevillle ne résistait pas au vent du sud, et l'équipage, bien qu'épuisé, travaillait de toutes ses forces en raison

du besoin où il était de radoubler le vaisseau, de faire de l'eau, des vivres. Le navire courut très-vite, et il en résulta qu'en janvier ils touchèrent à une terre, deux mois après avoir doublé le cap de Saint-Augustin.

Or cette terre ne peut être que l'Amérique.

Nous remarquerons, en effet, que tout dans cette relation porte à croire que, par la latitude du cap de Bonne-Espérance, le vaisseau des Normands n'a pas pu avancer à l'est par une longitude beaucoup moindre que celle du vingtième degré ouest de Paris, c'est-à-dire à l'ouest de l'île de Tristan d'Acunha. D'un autre côté, le vent du sud, qui varie à la hauteur du Tropique, a varié au sud-est, et ainsi les a poussés vers le nord ouest.

Il reste à déterminer à quel point du continent Américain Gonneville a pu aborder.

La description du pays que nous avons rapportée, ainsi que celle des hommes, tout comme les conditions atmosphériques présentées par le procès-verbal, et que les marins d'aujourd'hui retrouvent aux mêmes époques, tout me portait à penser que Paulmier de Gonneville avait dû être ramené vers certaine partie du Brésil ; mais, de peur d'erreur en m'en tenant à mes propres impressions, je voulus opposer d'autres critiques que les miennes aux autorités que l'abbé de Gonneville avait réunies autour de lui pour leur lire son mémoire, et tous ceux que j'ai consultés, par des considérations différentes, s'accordèrent à dire que Paulmier de Gonneville avait abordé à la côte du Brésil.

Depuis cette époque, le savant géographe, avec le-

quel un capitaine de vaisseau, M. Lartigue, et un ministre du Brésil, M. Da Sylva, s'étaient entretenus devant moi du manuscrit que je leur avais soumis, n'a pas craint de donner les conclusions suivantes, qui résument complètement ce que j'ai dit.

« Les détails, dit-il, contenus dans le même document en la partie publiée à diverses reprises par l'abbé de Gonneville, le président de Brosses et M. Estancelin sur les habitants de ces Indes méridionales, ces hommes au grave maintien, à la stature moyenne et replete, à la tête coiffée de plumes, désignaient suffisamment quelque peuple de l'Amérique du Sud. Les indications relatives à la route depuis la mention du cap de Bonne-Espérance, les conditions atmosphériques accusées, comparées à la direction habituelle des vents dans l'océan Atlantique austral pendant la saison corrélative à cette époque du voyage, certaines particularités caractéristiques du pays et de la nation visitée (1), tout concourt à démontrer que Paulmier de Gonneville a dû être ramené, du sud-est au nord-ouest, sur la terre des Goaitacases, à l'embouchure de quelque rivière dont les abords ont pu rappeler

(1) L'usage du hamac, pour se coucher, domine dans toute la partie septentrionale du Brésil, tandis que les lits de feuilles ou nattes étendues sur le sol caractérisent la partie australe; or, la relation du voyage de 1503 nous apprend, à l'égard des habitants du pays visité, que les lits sont de nattes douces pleines de feuilles ou plumes, leurs couvertes de nattes, peaux et plumasseries. Cela s'accorde avec ce que Gabriel Soares (Ap. XLV, p. 65 de l'édition de Lisbonne) nous dit des Gouaitacazes : « Não dormem em redes mas no chão com folhas debaixo de si. » Il venait de

au navigateur normand ceux de l'Orne sur la côte du Calvados.

« On peut remarquer, à la manière dont il parle du Brésil et du cap Saint-Augustin, que c'étaient pour lui des parages déjà connus. »

VI

Il y a un autre argument à faire valoir à l'appui de tout ceci et auquel on n'a pas pris garde, malgré son importance. Il est pourtant dans le texte de la déposition. On ne peut pas supposer que le capitaine de Gonneville ne sache pas où il est allé. Or il appelle à chaque instant les indigènes de la terre sur laquelle il a abordé des Indiens. Il dit encore : « les habitations desdites Indes. » Enfin il nomme ces terres les Indes méridionales, et lorsqu'il parle de son dessein d'emmener Arosca, il parle de la cou-

dire : « Não grangeão unita lavoura de mantimentos plantão somente legumes de que se mantem e da caça que matao, as flexadass, por que são grandes flexeiros. » — Et Gonneville, de son côté, parle de gens simples, ne demandant qu'à mener joyeuse vie, sans grand travail, vivant de chasse et de pêche, et de ce que leur terre donne de soi, et d'aucuns légumes et rachynes qu'ils plantent. *Considérations géographiques sur l'histoire du Brésil*, par M. d'Avezac, vice-président de la Société de géographie. — Paris, 1857.

tume de ceux qui parviennent à « nouvelles terres des Indes, d'en amener en Chrestienté aucuns Indiens. »

Il s'agit donc seulement de bien déterminer ce que Gonneville entend par Indes.

Évidemment il ne s'agit pas ici des Indes où Gama, qui y était allé une première fois de 1497 à 1499, venait de retourner en 1502, voyage dans lequel il avait trouvé les Seychelles. En effet, Gonneville emploie le terme de nouvelles terres des Indes et de Nouvel Monde, et l'Asie par l'est était connue des anciens dans des limites que les Portugais n'avaient pas encore dépassées.

Il est certainement question des régions de l'ouest, et alors, pour comprendre le terme qu'emploie ici Gonneville, nous n'aurons qu'à ne pas oublier les vues de Colomb non plus que le jugement qu'il portait lui-même sur les lieux découverts par lui. Ces vues, ces pensées, il nous les présente à chaque instant dans ses relations.

Parti en 1492 avec des lettres de la reine et du roi catholiques pour le grand khan, Colomb quand il aborda dans son premier voyage à la Grande-Inague ne s'y arrêta pas. — Il savait, d'après Marco-Polo, qu'il rencontrerait des îles sur son chemin; mais pour ne pas perdre de temps, il se proposait de les revoir à son retour, son intention étant d'aller d'abord à la terre ferme, à la ville de Quinsay, et de remettre ensuite les lettres royales au grand khan. — L'idée qu'il approchait de Zaytoun et de Quinsay était si bien dans son esprit, qu'arrivé à Cuba, il envoyait avec ces lettres deux Espagnols

dont l'un savait l'Arabe pour visiter la terre, leur recommandant de prendre toutes les informations possibles sur certaines provinces, sur certains ports, sur certains fleuves, touchant lesquels il avait quelques données, toujours celles de Marco-Polo. Cependant, n'ayant pas, comme bien l'on imagine, réussi à trouver le grand khan dans cette île, prise d'abord par lui pour un continent, il pensait que les peuples des Antilles, vivant dans une crainte incessante des habitants de Caniba, désignaient par eux les sujets de l'empire Céleste.

Le nom de Cívao le maintint dans cette opinion. — Il le prenait pour l'île de Cipango, fameuse par ses richesses, c'est-à-dire pour le Japon; en effet, à Cibao Colomb apprenait qu'il y avait de l'or en quantité et que le cacique y portait une bannière faite de ce métal battu; mais ceux qui lui en parlaient ainsi reculaient pour lui le pays qu'il avait cru d'abord être Cuba; néanmoins il ne désespérait pas d'en trouver les mines d'or et les épiceries de l'Orient, puisqu'il avait déjà vu de l'aloès, des lentisques et de la rhubarbe, qu'on ne recueille, disait-il, que dans la haute Asie.

Dans le second voyage de Colomb, le 12 juin 1494, d'après les ordres de l'amiral (1493-1494), Fernand Perez de Luna, notaire de la cité Isabelle, se transportait à bord des trois caravelles, demandant s'il restait à quelqu'un de l'équipage le moindre doute que la terre de Joanna ou Cuba fût la terre ferme au commencement des Indes, et qu'on ne pût aller de là en Espagne par les terres.

Ce notaire s'engageait à en donner la preuve à

ceux à qui il resterait quelque incertitude dans l'esprit. Ce n'est pas tout, — lors de son troisième voyage (1498-1500), dans lequel il touchait à l'Amérique du Sud, Colomb, poussant plus loin son erreur, qui se complique alors d'autres rêveries du moyen âge, « pense en son âme qu'il était près du Paradis. » Les cosmographes du moyen âge, saint Isidore, Bédæ, le maître de l'histoire scolastique, saint Ambroise, Scott, et les autres savants théologiens plaçaient tous le Paradis à la fin d'Orient et en faisaient dériver les quatre grands fleuves de la terre. L'abondance des eaux et tout ce qu'il voyait lui paraissaient des indices de ce lieu, où il ne croyait pas toutefois qu'on pût arriver autrement que par la permission expresse de Dieu. « Je n'ai jamais lu ni appris en effet, dit-il en face du Paria, qu'une semblable quantité d'eau douce fût ainsi en dedans de l'eau salée ni près d'elle, et ce qui vient encore à l'appui, c'est la délicieuse température; mais si l'eau dont je parle ne sort pas du Paradis terrestre, cela paraît être une plus grande merveille encore, parce que je ne crois pas qu'on trouve dans le monde un fleuve aussi grand et aussi profond.

Enfin, dans son quatrième voyage (1502-1504) à la côte de Veragua, voyage que les mauvais temps et les courants lui rendirent si cruel, Colomb croyait le 13 mai arriver à la province de Mago, voisine de celle du Catay, et les mines de la Veragua étaient soupçonnées par lui être celles où Salomon envoyait chercher de l'or. — Là son imagination religieuse, échauffée par les luttes, par les misères, par les succès mêmes, lui montra dans ces trésors le moyen

de réaliser, en reconnaissance de ce que Dieu lui avait donné les clefs de l'Océan, les rêves formés depuis longtemps par lui. Jérusalem et la montagne de Sion, dit-il, « doivent être réédifiées par la main d'un chrétien, et Dieu l'a dit dans le quatorzième psaume. — L'abbé Joaquin affirme que celui-là doit venir d'Espagne, saint Jérôme montra à la sainte femme le chemin pour y arriver. L'empereur du Cathai a demandé il y a quelque temps des sages pour lui enseigner la foi du Christ. — Quel est celui qui s'offrira pour cette mission? Si le Seigneur me ramène en Espagne, je m'oblige de les transporter sains et saufs au nom de Dieu. »

Ses projets ne se bornaient pas à cela, et comme ses navigations avaient eu lieu à la suite de la conquête de Grenade sur les Maures, dans l'antagonisme des sentiments et des intérêts chrétiens, il rappelait plus loin que dans un nouveau voyage il entreprendrait sur l'Arabie heureuse, jusqu'à la Mecque, ce qu'il avait proposé dans la lettre qu'il avait envoyée à Leurs Altesses par Antonio de Torrès, en réponse à la répartition de la mer entre l'Espagne et les Portugais. A ce sujet, son fils et le curé de Los Palacios nous disent que si l'amiral n'avait pas manqué de vivres dans son dernier voyage, il serait retourné en Espagne en doublant la Chersonèse d'or, traversant le golfe du Gange, et en cherchant une nouvelle route, soit autour de l'Afrique, soit en pénétrant dans la mer Rouge et en allant par terre à Joppé.

Ainsi l'Amérique prise pour l'Asie. Telle fut l'erreur dans laquelle Colomb vécut et mourut, quoique dans son troisième voyage il ait soupçonné que

si le Paria ne sortait pas du Paradis, il venait d'une terre placée au Midi, sur laquelle on n'avait pas eu de renseignements; mais en y réfléchissant il croyait encore qu'il venait du Paradis terrestre.

Il expliquait ainsi son illusion.

« Ptolémée, nous dit-il, croyait avoir bien corrigé Marin de Tyr, et maintenant ce que ce dernier a écrit approche beaucoup de la vérité. »

L'espace compris par Ptolémée, d'après Marin lui-même, s'étendait entre les limites de l'occident, fixées deux degrés et un tiers au dessus du cap Saint-Vincent en Portugal, et Cattigara (1), port de Thinaë, sur

(1) Cattigara doit, dit M. Malte-Brun, se trouver sur la côte occidentale de Bornéo. Le même géographe, ayant à parler du système de Marin de Tyr, qui vivait vers l'an 100 de l'ère chrétienne, résume ainsi ce qu'en dit M. Gosselin dans ses Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens.

« M. Gosselin, écrit-il, suppose que ce géographe, voulant corriger les cartes de ses devanciers, est tombé dans deux erreurs fondamentales que voici : 1° Il n'a donné au degré du cercle équatorial que cinq cents stades employés par Ératosthène, tandis qu'un degré équatorial en contient réellement sept cents; appliquant cette évaluation aux degrés de longitude sous le parallèle de Rhodes, il les a faits de quatre cents stades en nombres ronds. — Cette nouvelle et fausse graduation, substituée à celle d'Ératosthène, lui faisait trouver, dans un espace donné, plus de degrés que la vraie graduation n'y en aurait admis, puisque chaque degré n'embrassait plus sur le terrain que cinq septièmes de l'étendue qu'il aurait dû avoir. 2° A cette première erreur Marin de Tyr ajoutait, selon M. Gosselin, celle que tous les géographes grecs avaient commise avant lui, lorsqu'ils méconnurent la projection de la carte plate, ouvrage de quelque ancien peuple savant

la côte orientale du grand golfe qui remonte jusqu'à la latitude du Gange.

Ptolémée, qui prolongeait la Méditerranée de vingt degrés au delà de ses véritables limites, plaçait, par suite de la suppression de la péninsule de l'Inde, toute reportée en longitude vers l'est, l'embouchure du Gange quarante-six degrés à l'est de sa véritable position, exagérant ainsi déjà l'Orient de mille lieues ou d'un huitième de la circonférence du globe. Mais dans les idées systématiques de Colomb cela ne suffisait pas pour lui expliquer la découverte qu'il venait de faire. Il préférait en conséquence les données de Marin de Tyr, qui se rapprochait bien plus des terres rencontrées par lui. Ptolémée comprenait le monde des anciens entre 12 lignes, c'est-à-dire entre 12 fois un espace de 15 degrés ou une heure en longitude ; Marin le renfermait dans 15 lignes, ce qui donnait 225 degrés pour le même intervalle que celui de Ptolémée. Le calcul de Marin de Tyr plaçait en conséquence le terme du monde connu des anciens, si nous remontons vers le nord, parallèlement à la Chine, presque à la hauteur de la Nouvelle-Cal-

inconnu ou éteint et source de toute la prétendue science des Grecs de l'école d'Alexandrie. « De la combinaison de ces deux erreurs, » dit M. Gosselin, est résultée l'énorme masse d'erreurs que présente le système géographique de Marin, erreurs qui s'élèvent « à 400 lieues sur la longueur de la Méditerranée, à 810 sur la « distance du cap Comorin au cap Sacré, à 1,650 sur l'empla- « cement des bouches du Gange, et à 3,000, ou au tiers de la « circonférence du globe, sur la position de Thin, extrémité « orientale de l'Asie dans Ptolémée. »

fornie. — Dans ces conditions, Colomb, ajoutant à la suite de Thinaë les terres ainsi que les îles décrites par Marco-Polo et dont n'avaient point entendu parler les anciens, n'avait pas eu de peine à conclure que le nouveau continent qu'il rencontrait était l'Asie.

Cette opinion était si bien dans l'esprit de tous que presque à la même époque un autre Italien écrivait ceci : « *Di poi d'over navigato al piu di 400 leghe di continuo per incosto, concludemmo che questa era terra firma che la dico è confini dell' Asia per la parte d'Oriente è Il principio per la parte d'Occidente.* » Qui traçait ces lignes ? Celui dont l'admiration d'un libraire de Saint-Dié dans les Vosges allait faire porter le nom au nouveau continent, Amerigho Vespucci.

Maintenant le voyage de Gonneville ayant été entrepris pendant que Colomb achevait lui-même sa quatrième entreprise, comment croire que le navigateur français aurait imaginé autre chose que l'illustre Génois, qui passait, au retour de son premier voyage, pour un grand théoricien — *gran teorico y mirabilmente pratico* — élu par la divine providence pour dévoiler d'impénétrables mystères.

Gonneville a donc donné ici à l'Amérique, qu'il avait abordée, en l'appelant les Indes méridionales, le nom que les Français, et les autres peuples de l'Europe sans doute, donnaient à ce continent avant que Martin Waltzemuller de Fribourg, autrement dit Hylacomylus, eût suggéré la désignation d'Amérique pour le nouveau continent, dans le livre publié par lui en 1507, à Saint-Dié, le 25 avril, et intitulé : *Cosmographiæ introductio*.

La découverte de la mer du Sud par Balboa ne détruisit pas l'opinion que l'Amérique appartenait à l'Asie, ainsi qu'on le verra; seulement elle modifia le problème, et les efforts des navigateurs eurent désormais pour objet de montrer à quelle distance les terres que l'on découvrait étaient des contrées orientales déjà connues. — Au XVIII^e siècle on croyait encore à la communication par terre entre la Chine et l'Amérique.

VII

Voilà donc le problème posé il y a deux cents ans résolu.

Les Normands n'ont pas découvert sous Louis XII la Terre Australe, comme l'ont prétendu l'abbé et le baron de Gonneville. — De telles prétentions ne sont fondées que sur une erreur qui a produit les faits les plus étranges. Tout le monde savant mis en mouvement pendant plus d'un siècle, des conjectures à l'infini, plusieurs navigations proposées en vue de les justifier, — deux arrêtées au moment de l'exécution, — quatre exécutées, et, au bout de tout cela, la révélation, à l'insçu de celui qui la fait, que la terre que l'on croyait à l'est est à l'ouest; que ce n'est ni la Tierra Vista ni la Nouvelle-Hollande, ni la Virginie, ni Madagascar, mais le Brésil.

Si le résultat que nous présentons est juste et que

l'on songe à la navigation du capitaine Cousin, combien la découverte de la terre de Gonneville n'acquiert-elle pas d'intérêt, — puisque l'on voit ainsi que de nos deux premières navigations au Brésil, restées jusqu'ici dans l'obscurité, l'une a amené la connaissance du Nouveau Monde, et l'autre a poussé fortement à celle des Terres Australes, que l'on appelait le troisième monde. — Sans doute il vaudrait mieux, pour l'honneur de nos Normands, qu'ils eussent fait cette découverte eux-mêmes; mais si l'on remarque qu'après tout, le succès de Gonneville était dû au hasard, la Normandie trouvera largement de quoi compenser la perte d'une de ses prétentions dans le souvenir qu'a laissé l'exploration de la Nouvelle-Hollande, faite en commun par l'un des siens, le capitaine Hamelin, de Honfleur, avec le capitaine Baudin; — et surtout elle pourra rappeler avec une légitime fierté qu'un autre capitaine de mer, né à quelque distance de Gonneville, *Dumont-d'Urville*, dans le concours des trois grandes nations maritimes contemporaines, l'Angleterre, la France et les États-Unis, a contribué avec un plus grand éclat encore à résoudre le problème auquel avait été lié jusque-là celui de la terre découverte par le capitaine de Honfleur, du temps de Louis XII, je veux dire l'existence et la hauteur du Continent Austral.

Au reste, il ne faut pas perdre une chose de vue, c'est l'objet même de l'entreprise plus encore que ses premiers résultats, dus au hasard. — Là pour moi se trouve le véritable titre d'honneur des Normands.

Je lis dans un livre dont la traduction est répandue

chez nous parmi les lettrés ces mots : « La nation française elle seule paraît avoir été longtemps indifférente à cette curiosité ou à cet amour de la gloire qui poussait les autres nations dans la carrière des découvertes géographiques. »

D'abord cela n'est nullement conforme à ce qu'on sait de la protection accordée par le cardinal d'Amboise aux choses de la mer, au mouvement des ports de Normandie, lequel allait augmenter par la création du Havre de Grâce, achevée sous François I^{er}, qui en eut l'honneur. Le voyage de Gonneville est né de cette excitation. Maintenant, si le résumé de son voyage, donné par l'abbé de Gonneville, pouvait en effet laisser croire que le capitaine normand n'avait eu d'autre dessein que de suivre la route de Vasco de Gama, le texte que je viens de restituer nous permet de protester contre l'accusation de Desborough-Cooley, dans son *Histoire générale des voyages de découvertes maritimes et continentales*. Quoi de plus clair que ce passage : « Disent qu'ayant levé l'ancre audit temps de juin, sur le bruit des richesses des Portugais au Nouvel Monde et l'idée de trouver en cil continent plus grand. »

Assurément, s'il y a eu rencontre tortuite d'une terre, il y avait bien intention de faire des découvertes, et cela malgré les bulles de la cour de Rome qui avaient donné les mers de l'ouest à l'Espagne, comme les mers d'Afrique et de l'Inde au Portugal. Il y a plus, ce projet avait lieu trois ans avant la déclaration que donnèrent les meilleurs navigateurs au service de l'Espagne, Vincent Yanez Pinzon, Juan de la Cosa, Amerigho Vespucci, Juan Diaz de

Solis. — Consultés par le conseil royal, en 1507, sur la direction qu'il convenait de donner aux voyages futurs de découvertes, et sur la probabilité de trouver à l'occident un passage pour aller aux Indes orientales connues, tous, dit Desborough-Cooley, déclarèrent, à ce qu'il paraît, que le continent méridional était celui qui offrait le champ le plus vaste et le plus important aux recherches futures.

Ainsi nos marins normands avaient continué volontairement l'exploration du sud-ouest cinq ans avant Solis et Pinzon. Si la tempête avait trahi leur intention, la grandeur et le mérite du projet restaient. Pourquoi donc Desborough-Cooley était-il si tranchant à notre égard? — Si la bienveillance est un devoir entre tous, de la réserve dans nos jugements en ce qui touche une grande nation est en outre de la sagesse, car en l'accusant d'inertie et d'indifférence aux grandes choses, on doit craindre d'être injuste et de se faire donner un démenti par les faits.

www.libtool.com.cn

LE CHEMIN DE LA CHINE

ET LES

PILOTES DE JEAN ANGO

Un tel personnage n'est pas seulement un caractère qu'il faut peindre, c'est une énigme qu'il faut expliquer.

(VITET, *Histoire de Dieppe.*)

www.libtool.com.cn

•

•

•

•

•

Après avoir eu lieu de remarquer comment, à leurs débuts, nos navigations sur l'Océan sont entourées d'obscurité, l'on pourrait croire que dès que nous touchons à l'époque de François 1^{er}, l'éclat du règne de ce prince nous permettra de suivre désormais avec plus de sûreté nos navigateurs dans leur carrière.

Il n'en est rien pourtant : nous verrons encore des historiens Français placer en 1529 notre premier voyage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, et des écrivains Anglais nous accuser de n'avoir pas pris de part, au XVI^e siècle, à la recherche par le nord-ouest d'une route vers ces mêmes régions.

John Barrow commence l'histoire des découvertes faites dans le nord pendant ce siècle par ces mots : « On peut dire que les Français sont, en quelque sorte, le seul peuple maritime de l'Europe qui ait vu avec une indifférence manifeste les efforts des autres nations pour découvrir un passage conduisant dans les Indes par le nord-ouest. »

John Barrow, ainsi que Desborough-Cooley,

prenait plaisir sans doute à faire notre réputation ; mais il y a des gens qui valent mieux que leur renommée ; ce sera, si l'on veut bien m'écouter, ce qu'il faudra penser de nos navigateurs.

Lorsque j'ai constaté ici déjà tant de faits contraires aux opinions reçues, on peut imaginer sans peine que le doute devait me paraître trop nécessaire à l'égard d'assertions si éloignées des prétentions que j'ai exposées, pour que je ne cherchasse pas quelques documents m'autorisant à les contester.

Il faut dire premièrement que le succès de Gama dans sa découverte des Indes par le cap de Bonne-Espérance, en 1498, provoqué par le bonheur supposé de Colomb, n'avait pas montré que cette route fût à préférer, puisque jusqu'au 25 septembre 1513, que Balboa vit la mer du Sud du haut de la sierra de Quarequa, et même plus tard, l'Amérique n'avait pas cessé d'être tenue pour une partie de l'Asie dans laquelle seulement on cherchait un détroit en vue d'arriver à la partie connue de ce continent.

Il n'y a donc pas à s'étonner que nos Français n'aient pas songé à tourner l'Afrique, s'ils n'avaient pas ouvert les premiers cette route, suivant la tradition qui veut en faire honneur à Cousin.

Mais de prétendre qu'ils n'ont pas doublé le cap de Bonne-Espérance pour aller aux Indes avant 1529, c'est, à mon avis, une thèse non moins opposée à la vérité que celle qui tendrait à attribuer au navire l'*Amphitrîte*, commandé par le chevalier de La Roque, l'honneur d'avoir été le premier navire Français en Chine. — Notez que le voyage de ce navire est de 1698.

Je fonde en ceci mon opinion sur des textes que nous fournissent encore les étrangers, au nombre desquels je compterai jusqu'à des Chinois.

D'après M. Sinibaldo de Mas (1), ce fut en 1516 que le premier navire Européen aborda en Chine. C'était un vaisseau Portugais conduit par Raphaël Perestrello, sans doute un parent de la femme de Christophe Colomb. L'année suivante, Andrada, que Soares, gouverneur des établissements Portugais dans l'Inde après le grand Albuquerque, envoyait avec huit vaisseaux, y avait seul la permission de venir à Canton.

Or, à en croire des textes Chinois que rapporte un sinologue distingué, M. Pauthier, le souvenir de présens d'une certaine espèce faits au souverain de l'Empire céleste témoignerait de l'arrivée des navires Français en Chine vers l'époque même à laquelle y abordaient les Portugais.

Une des conditions des rapports avec les Mongols d'autrefois comme avec les Chinois d'aujourd'hui était, on le sait, l'envoi de présens qu'ils regardaient comme des tributs. C'était ainsi qu'ils considéraient encore en 1816 ceux qu'envoyait à leur empereur le roi d'Angleterre, par son ambassadeur lord Amherst. Rien de ce côté ne fut changé dans leurs coutumes depuis le temps (1245-1249) où les Tartares, invités à se faire chrétiens, émettaient l'avis de renvoyer au pape la peau du dominicain Ascelin, bourrée de foin, et menaçaient le roi saint Louis (2)

(1) *La Chine et les puissances chrétiennes*. — 1861.

(2) Joinville donne en ces termes la lettre remise pour saint

de le mettre à l'épée et de le détruire luy et sa gent, s'il ne lui payait un tribut annuel, — jusqu'aux jours où l'occupation de Tientsin (1858) et la prise de Peking (1860), à la suite du martyre du missionnaire Chapdelaine, furent, après plusieurs siècles, la dernière réponse de la France et du monde civilisé aux prétentions des « Fils du Ciel d'être ceux dont il était écrit que le Seigneur avait livré la terre à leur domination. »

Au moyen âge, « ung Francois, raconte Fr. Bieult dans ses *Pérégrinations*, vint au grand caan des Tartares, et li empereur lui demanda quel chose cilz lui avoit apportée. Ly Francoys respondy et dist : « Sire ; je ne vous ay rien apporté, car je ne savoie mie « vostre grant puissance. — Comment, dist l'Empe-
« reur, les oyseaulx qui veulent par les paiz ne te
« dirent ils riens de nostre puissance quand tu entras
« en ce paiz ? » Ly Francois respondy : « Sire, dit-il,
« peut bien estre que ilz me dirent, mais je n'en-
« tendy point leur parole (1). »

Louis, sous la régence d'Ogoul-Gaimisch, à André de Lonjumeau et à Plan Carpin : — « Bonne chose est de peiz ; quar en terre de peiz manguent cil qui vont à quatre piez l'erbe pesiblement, cil qui vont à deus labourent la terre dont les biens viennent passiblement. Et cette chose te mandons pour toy aviser. Car tu ne peus avoir peiz, se tu ne l'as à nous. Et tel Roy et tel..... (Et moult en nommoient.) Et tous les avons mis à l'espée. Si te mandons que tu nous envoies tant de ton or et de ton argent que tu nous retiengnes à amis. Et se tu ne fais, nous destruirons toy et ta gent, comme nous avons fait ceulx que nous avons devant nommez. »

(1) Abel Remusat, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 6^e volume, p. 421.

Les vaisseaux français qui vinrent au XVI^e siècle n'en furent, à ce qu'il paraît, pas quittes à si bon marché, et le don de canons qu'ils durent faire, d'après ce que dit M. Pauthier, indiquerait dans les historiens Chinois la date de notre première arrivée par l'Océan et l'impression que les Chinois en purent recevoir.

Bien qu'ils eussent précédé les Européens dans l'artillerie, puisque dès le X^e siècle ils avaient des chars à foudre, produisant le même effet que les canons et par le même moyen; quoique cent ans avant la bataille de Crécy le petit-fils de Tching-Kis-Khan eût marché à la conquête de la Perse avec un corps d'artilleurs Chinois (1), il paraît que lorsque les navires de l'Europe arrivèrent en Chine, les Fils du Ciel remarquèrent l'infériorité de leurs canons, comparés aux nôtres, et firent aussitôt leurs efforts pour se mettre à notre niveau, comme s'ils avaient pu prévoir qu'un jour ce ne seraient plus des bâtiments isolés qui viendraient de l'Occident, mais des flottes dont les marins remonteraient le Peh-tang et le Pei-ho, malgré ses estacades, et qu'alors la mobilité, la précision et la portée de notre artillerie auraient bientôt raison de la jactance accoutumée de leurs paroles. — « Si nous mettions nos forces en mouvement, disait le décret de l'empereur de la Chine en date du 5 juillet 1859, qui empêcherait l'extermination immédiate de ces marionnettes? » Vaines rododromontades! — Les canons rayés de ces marionnettes faisaient rétablir les églises chrétiennes dans l'em-

(1) Abel Remusat, *Mélanges asiatiques*, 1^{er} volume, p. 408.

pire Chinois (1), imposaient la permanence d'envoyés Européens dans la ville sainte de Peking, et ouvraient d'une manière définitive et plus large le commerce de la Chine à toutes les nations chrétiennes.

Suivant M. Pauthier, les écrivains Chinois nous révèlent dans les termes suivans les inquiétudes que leur donnaient nos canons et le soin qu'ils eurent de s'en procurer.

D'après l'histoire officielle des Ming, un traité intitulé : *Modèles figurés des objets de toute nation conformément aux rites à l'usage de l'empereur et de la cour*, — rapporté que la huitième année — (Kio-Thsing), on fabriqua des *p' a' o*, ou canons, que l'on désigna sous le nom de canons Français, que le général en chef faisait placer sur les flancs de son armée pour les

(1) A côté de faits rappelant l'arrivée des navires Européens en Chine, au XVI^e siècle, au milieu de toutes les restrictions imaginables, il n'est pas sans intérêt de noter les noms des vaisseaux Français qui de notre temps ont pris part les premiers, avec la flotte Anglaise, à une entière révolution dans les rapports de l'Occident avec l'extrême Orient.

En 1857 et en 1858, dans l'expédition qui amena le traité de Tient-sin, le contre-amiral Rigault de Genovilly, dont l'énergique conduite en Crimée à la tête des batteries de la marine, devant Sébastopol, avait été justement appréciée, dit M. de Bazancourt, avait sous ses ordres la division navale, ainsi composée : 1^o la *Némésis*, frégate à voiles de 50 canons, portant le pavillon du commandant, M. Reynaud, capitaine de vaisseau, chef d'état-major; 2^o la *Capricieuse*, corvette à voiles de 30 canons, commandant, M. Collier, capitaine de vaisseau en station à Canton; 3^o le *Catinat*, corvette à vapeur de 30 canons, commandant, M. Lelieur de Ville-sur-Arce, capitaine de frégate en station à Canton; 4^o le

protéger. — A la fin de la période T'ching-Te, des vaisseaux de France étant arrivés à Kouang-toung (Canton), on obtint d'eux un modèle de leurs canons et on en fabriqua de pareils en cuivre, ayant une longueur de cinq ou six pieds; les gros pesaient 1,000 kin et plus (504 kilog. 789); — les petits 150 kin (75 kil. 718).

Ce premier témoignage de M. Pauthier ne fait qu'indiquer approximativement l'époque des modèles de canons Français en Chine; mais dans une seconde citation, il nous donne la date précise de l'arrivée d'un de ces mêmes vaisseaux.

Un géographe Chinois, Liping, qui vivait sur la fin de la dynastie des Ming, assure positivement, dit-il, que le grand vaisseau de guerre Français arriva

Primauguet (Portz-Moguer), corvette à vapeur de 12 canons, commandant, M. Vrignaud, capitaine de frégate; 5^e le *Phlégéton*, corvette à vapeur de 12 canons, commandant, M. Lévêque, capitaine de frégate; 6^e le *Marceau*, aviso à vapeur de 6 canons, commandant, M. Lefer de La Motte, capitaine de frégate en station à Canton; 7^e la *Meurthe*, transport à vapeur, commandant, M. Martineau des Chenez, capitaine de frégate; 8^e la *Durance*, transport à vapeur, commandant, M. Thoyon, capitaine de frégate; 9^e la *Mitraille*, canonnière à vapeur, capitaine, M. Béranger, lieutenant de vaisseau; 10^e la *Fusée*, canonnière à vapeur, capitaine, M. Gabrielli de Carpigna, lieutenant de vaisseau; 11^e la *Dragonne*, canonnière à vapeur, capitaine, M. Barry, lieutenant de vaisseau; 12^e l'*Avalanche*, canonnière à vapeur, capitaine, M. Lafond, lieutenant de vaisseau. Plus tard, l'*Audacieuse*, frégate à vapeur de 50 canons, commandant, M. d'Aboville, capitaine de vaisseau. Cette frégate avait à bord le baron Gros, ministre plénipotentiaire de France.

inopinément à Canton la douzième année Tching-te, c'est-à-dire, l'an 1517 de notre ère. Le lieutenant gouverneur de la province du Fo-kien, Siu, rapporte le même fait dans sa géographie historique des pays étrangers, à l'article France (Fo-lang-si-koué).

Comme je ne sais pas le Chinois, je m'en rapporte à M. Pauthier. Cependant je crains qu'il n'attribue à nos navires Français un honneur qui ne leur appartient pas.

Je me demande, à ce sujet, si la qualification de Français (Falong-Ki p'a'o) donnée aux nouveaux canons des Chinois ne serait pas, de la part de l'écrivain que je cite, une confusion avec le nom général de Franks, appliqué dès le moyen âge dans l'Orient à tous les Occidentaux, à cause du rôle même de la France, qui dans l'Orient dominait celui des autres nations.

Cette opinion est aussi celle d'un de mes bons amis, M. J. Girette, à qui notre pays a dû dans ces derniers temps l'idée et en partie l'exécution de l'établissement des paquebots de l'Indo-Chine. — Mais notre érudit sinologue répond à cela que l'emploi que font encore les Chinois des mêmes caractères pour désigner notre pays, à l'exclusion de tout autre, semble devoir lever tout doute à cet égard.

« Les Chinois, dit-il, n'ayant pas l'articulation *r*, la représentent dans les mots étrangers par l'articulation *l*, ou *lh*, qui s'en rapproche le plus. Aujourd'hui, ils expriment encore le mot *France* par Falong-si, et Français par Falong-ki. »

Quoi qu'il en soit, il me semble qu'il y a lieu d'assigner entre la date de 1517 et l'année 1531 l'époque

certaine de la venue de nos premiers navires en Chine, car les *Mémoires chronologiques de Dieppe* rapportent que cette dernière année le sieur de Valois, par ordre du Roi, vint s'embarquer dans ce port pour se rendre dans l'Empire céleste, et qu'il y portait quatre canons de fonte, dont il fit présent de la part du Roi au maître de ce grand État. — « Il fut bien reçu de ce prince, ajoute Desmarquets, et les vaisseaux en rapportèrent; en échange de leurs marchandises, des porcelaines, du thé et autres denrées. »

A mes yeux, cette fois l'assertion du chroniqueur Dieppois paraît d'autant moins contestable que certainement Desmarquets ignorait qu'en 1529 la Chine réformât son artillerie pour prendre celle de l'Europe. Il y a donc lieu de croire ce qu'il dit; et si le sieur de Valois portait des canons à l'empereur de Chine, c'est qu'apparemment il était averti par quelque navire précédent de l'intérêt que ce prince mettait à la possession de ces engins de guerre

II

Si j'ai pensé devoir constater ici par la Chine d'abord l'époque de nos premières navigations dans les mers orientales, qu'une compagnie établie en 1535, à Rouen, tentait de régulariser, c'est que comme ce pays est plus avant dans l'est que l'Inde, il s'ensuit naturellement que ceux qui y sont allés ont fait escale aux pays placés devant elle.

Cependant je ne vois pas que nos écrivains aient rappelé l'une ou l'autre des deux entreprises dont il vient d'être fait mention. Les historiens Portugais, plus attentifs que les nôtres, n'en parlent pas davantage, à moins que la première de ces expéditions ne fasse partie des seules navigations qu'il nous soit possible de signaler antérieurement à 1529, et dont on doit le souvenir à Barros.

A la date de 1527, l'illustre historien de l'Asie mentionne la présence de trois vaisseaux Français dans les mers de l'Inde. A sa connaissance, un premier vaisseau arrivait cette année à l'île Saint-Laurent ou Madagascar. — Un second, armé dans le port de Dieppe, touchait au port de Diu au commencement de juillet; son équipage était de quarante hommes environ, commandés par un capitaine Portugais appelé Etienne Diaz et surnommé Brigas, c'est-à-dire querelles ou rixes. Le troisième navire était commandé par un autre capitaine, pilote Portugais, natif de Villa-do-Conde et nommé O Rozado. — Ce dernier vaisseau se perdit dans une baie de la côte occidentale de l'île de Sumatra.

Sans doute nous devons être reconnaissants à Barros de nous avoir signalé ces trois vaisseaux, assurément partis des ports de France, en 1526. Mais s'il a indiqué les vaisseaux Français que ses compatriotes ont vus ou rencontrés, est-il dit que ç'aient été les seuls qui soient allés alors dans ces mers par le cap de Bonne-Espérance? Nous avons à faire valoir ici le même argument que pour les allégations des Portugais à l'égard de nos navigations au Brésil.

Suivant moi, tout ce que prouvent les actes qu'ils

produisent, ainsi que ceux que nous connaissons par nous-mêmes à partir de cette époque, c'est que le Portugal apportait alors plus de vigilance aux Indes, à cause de ses contestations avec l'Espagne au sujet des Moluques, contestations qui ne cessèrent qu'en 1529; c'est aussi que ce peuple avait probablement avis du traité qui se préparait entre Henri VIII et François I^{er}, et qui fut signé le dernier avril 1527, traité dans lequel ces deux rois menaçaient le commerce des épiceries des Portugais (1), dans le cas où ce peuple s'unirait avec Charles-Quint.

Toutefois, malgré cette vigilance, ce qui se passait leur échappait sans doute encore.

A ce propos, je peux citer un fait qui sera un nouvel exemple des incertitudes auxquelles l'historien est livré pour tout ce qui touche à cette période.

(1) Item a été convenu de ne permettre passaige aux navires de Portugal chargés d'espicerie et autres marchandises pour ycelles conduire par led. destroit (Manche) et basses regions et pays de l'Empereur, si ce n'est du commun consentement des d. sieurs Roys. — Ains seront les conducteurs des d. navires contraincts vendre ou à tout le moins exposer en vente leurs espiceries et autres marchandises en quelque endroit d'Angleterre ou de France, sans toutesfoys vendre entièrement en l'un des d. lieux leurs marchandises, ains icelles par égalle portion vendre et distribuer selon l'exigence et nécessité d'ung chacun des d. royaumes, pourveu aussy que après la guerre intimée se le d. Roy de Portugal se declaire pour l'Empereur defendant son party par armes, lors il soit tenu et réputé comme un ennemy, et chacuns ses biens et subjectz venans ou trouvez ès pays et provinces des d. sieurs Roys, prins, acquiz et detenus par droict de guerre.

Il s'agit d'une entreprise qui est certainement postérieure à 1525.

J'en ai le contrat sous les yeux. L'illustration de trois des contractants m'oblige à reproduire l'acte, qui d'ailleurs peut aussi servir à éclairer un problème de l'histoire de nos navigations. Le commerce de l'Inde est le but de l'entreprise ; mais il est difficile de décider si le pilote chargé de mener les navires doit les conduire par l'est ou par l'ouest, on en verra la raison à cause du pilote même. Le contrat s'exprime ainsi :

« Nous, Philippe Chabot, baron d'Apremont, chevalier de l'ordre du Roi, son gouverneur et lieutenant general de Bourgoingne, admiral de France et de Bretagne.

« Avons ce jourdhuy delibéré de, pour le bien, prouffict et utilité de la chose publique du royaulme de France, metttr sur deux de nos gallyons estant de present au Havre de Grâce avec une nef appartenant à Jehan Ango, de Dieppe, du port de soixantedix tonneaulx ou environ, et pour iceulx troys vesseaulx, esquipper, vitailler et convinyr, pour faire le voiaige des espiceryes aux Indes. — Dont pour iceluy voiage faire avons accordé avec les personnes ci-dessoubz nommés et signez en la manière qui ensuyct pourournyr lesd. trois navires de marchandises, victailles et avance de compaignons ainsi qu'il sera requis et nécessaire.

« Et pour ce faire avons conclud et delibéré, avec iceulx, mettre et employer jusques à la somme de vingt mil livres tournois, c'est assavoir, pour nous Admiral quatre mil livres tournois, maistre Guil-

laume Preudhomme, général de Normandye, deux mil livres tournois; Pierre Despinolles, mil livres tournois; Jehan Ango, deux mil livres tournois; Jacques Boursier, pareille somme de deux mil livres tournoys; messire Jehan de Varesam, principal pilote, semblable somme de deux mil livres tournoys.

« Lesd. parties montant ensemble à la dicte somme de vingt mil livres tournoys. Pour icelle employer aux vitailles, marchandises et avance, loyer de compagnons. Et nous Amyral et Ango promettons bailler lesd. gallyons et nef, bien et deuement radoubées et accoustrées, comme il appartient à faire ledict voyage, tant de calfadages, cables, ancres, doubles appareilz, tous cordages, artilleryes, pouldres, boulets, et tout ce qui est requiz à telz navires pour faire ung tel et si long voyage que cestuy et rendre iceulx galyons et nefz prestz, et appareillez à faire led. voiaige dedans deux moys de ce jourduy. — Par ainsy que nous Admiral et Ango, prenderons au retour dud. voiaige, pour le fret et noleage desd. gallyons et nef, le cart de toutes les marchandises qui reviendront et seront rapportez par iceulx, sans aucune chose payer.

« Et pour le loyer dudict messire Jehan de Varesam, principal pillote, lequel s'est submis et obligé de fournyr deux pillotes bons et suffisans pour conduire les deux aultres navires, prendra pour son loyer et de ses deux pillotes, le sixiesme de tout ce qui reviendra de marchandises, led. cart pour nolliage, les frais et mises des marchandises et loyers des compagnons en préalables prins et levées avant que prendre led. sixiesme.

« Et se, par cas de fortune, aucuns d'iceulx gallyons

ou nef feussent perdus aud. voiaige, ou que l'ung par quelque inconvenient ne partist et les deux aultres feissent leur voiaige, la marchandise qui revienderoit se parteroit comme dessus et y partiroit led. navire qui n'ayroit esté audict voyaige et les marchans, chacun au marc la livre, car tout va au commun profit.

« Et se aucun butin se faict à la mer sur les Mores, ou aultres ennemys de la Foy et du Roy; monseigneur l'Amyral prendra en prealable sur icelluy butin son dixiesme, et le reste qui revenderoit dud. butin se partira comme l'autre marchandise, sauf quelque portion d'icelluy butin, que l'on baillera aux compagnons ainsi qu'il sera avisé.

« Et fera mond. seigneur expédier lettres du Roy en patentes pour avoir licence et congé de faire led. voiaige, et aucun empeschement ne leur sera faict ou donné par aucune nation des aliez, amys ou confederez du Roy nostre dit seigneur. »

Au dos pour le voiage de messire Joan.

III

L'acte que je cite est du plus grand intérêt, au moins par deux des noms qu'il contient, sans parler de l'Amiral de France et du général (des Finances?) de Normandie. Ces noms sont ceux du pilote Jean Varezam et de l'armateur Jean Ango à qui ses heureuses entreprises firent prendre pour emblème une sphère avec cette devise : *Deus spes à juventute mea*.

La maison de Jean Ango à Dieppe, fameuse, avant l'incendie de 1694, sous le nom de *la Pensée*, qui était celui d'un vaisseau de son père; les ruines célèbres de son manoir de Varengeville, qui ne cessent d'appeler l'attention sur lui et attestent sa richesse, son goût des arts; les légendes également qui circulent encore sur la manière dont il recut François I^{er}; enfin les traditions qui se sont perpétuées sur ses fières représailles contre les Portugais qui voulaient empêcher ses navires de trafiquer avec le Sénégal et le Brésil, tous ces souvenirs doivent faire estimer comme une bonne fortune ce qui peut concourir à faire connaître ce Jacques Cœur de l'Océan.

Fils de Jean Ango, dont, en 1508, nous trouvons le navire *la Pensée* aux côtes de Terre-Neuve avec Aubert, l'armateur Dieppois ne s'était pas contenté des richesses que son père lui avait laissées, il avait voulu s'élever aux honneurs, et, dans cette intention, il avait commencé par acquérir les offices de grenetier et de contrôleur du magasin à sel. — En 1514, le 17 novembre, je le vois, dans des actes où il s'intitule receveur de la vicomté de Dieppe, prendre à ferme les terres et seigneuries appartenant à Georges d'Amboise, l'archevêque de Rouen, moyennant 4,000 livres, et, en outre, à charge de payer les gages des officiers. Ces terres étaient Dieppe, Bouteille et le Pollet. Plus tard, le prix du bail fut élevé de 500 livres. — En 1521, une lettre du cardinal Duprat, que j'ai trouvée, nous montre le grenetier de Dieppe armant un vaisseau pour faire passer le duc d'Albany en Écosse, ce qui alarme fort le ministre en raison des conséquences que cela peut avoir pour la paix avec l'Angleterre.

En 1525, Jean Ango porte le titre de vicomte de Dieppe, et en 1532 il joint à son nom celui de sieur de La Rivière (1).

Protégé par les d'Amboise dont l'un avait été fait amiral de France en 1508, Jean Ango était devenu tout-puissant; ses richesses, sa position, sa magnificence, son goût pour les arts, le mirent en rapport avec ce qu'il y avait de plus élevé. Il reçut le roi François I^{er}, et l'on trouve des lettres écrites en sa faveur au cardinal Légat par la reine de Navarre, sœur du roi, la Marguerite des Marguerites, tandis que la renommée des hommes qui formaient sa petite cour s'étendait dans les provinces.

Dans cette cour, on remarquait les capitaines qui menaient ses navires au Brésil, au Sénégal, aux Indes, bons cosmographes, savants mathématiciens, excellant à composer des mappemondes en globe et en plat, ainsi que des cartes marines d'après lesquelles on pouvait naviguer en toute sûreté. Lettrés et poètes même, ils se reposaient « d'Eolus et de Thétis », ou occupaient les loisirs forcés de leurs navigations, soit en traduisant Salluste, soit en composant pour le Puy de la Conception des chants en l'honneur de la Vierge, qu'ils venaient le 15 août réciter dans l'église de Saint-Jacques de Dieppe. Ils pensaient ainsi sur la mer à la patrie absente, et à leur retour ils intéressaient doublement les hommes du sol par des chants, tels que *les Terres neuves* et *le Nouveau monde*, dans

(1) Je dois à M. Tinel, employé aux archives de la préfecture de la Seine-Inférieure, la copie des actes et baux que M. Barabé, alors archiviste, m'avait fait connaître dès 1847.

lesquels ils s'inspiraient et de leur profession et du souvenir des pays qu'ils parcouraient.

Si vous voulez juger du savoir des capitaines d'Ango, ouvrez l'*Histoire de l'Académie des sciences* de l'année 1712, vous verrez qu'alors le grand géographe Delisle possédait le manuscrit de Pierre Crignon, dédié par lui en 1534 à l'amiral Chabot, et traitant de la déclinaison de l'aimant. Delisle pense à tort que le pilote Dieppois est le premier à en parler, mais il ressort de ce passage qu'il était au courant des doctrines des Colomb et des Cabot sur ce point, et qu'il déterminait les longitudes, ce que Gonneville semble ne pas avoir su faire. Je m'expliquerai sur ce progrès dans l'étude suivante.

Quant au mérite littéraire des œuvres de nos marins Dieppois, on peut dire qu'ils partageaient avec maître Jacques Lelieur de Rouen l'hommage que Bouchet, « père conscript au sénat d'éloquence », rendait à la poésie normande près d'un siècle avant Malherbe et Corneille (1).

Ramusio donne, sans en savoir l'auteur, une page éloquente de Crignon, dans un mémoire de 1539 que j'ai déjà cité.

(1) Voir l'épître de Parmentier à Bouchet, et la réponse de ce dernier dans ses œuvres, où l'on trouve cet éloge de la poésie des Normands :

Et de tous ceux de la terre de France
 Me semble advis (je le dis sans oultrance)
 Que les Normands ont des muses l'octroy
 De poésie, ainsy le pense et croy,
 Car je n'ay veu de plus aisé langage,
 Ne plus fluent, tant soit grave l'ouvrage.
 (Épître CVIII, à Jacques Lelieur.)

Vers cette même époque, Crignon, qui publiait en même temps quelques poésies, montrait son cœur et son talent dans le récit de la vie et du voyage de Raoul et de Jean Parmentier, morts, l'un à trente, l'autre à trente-cinq ans.

Jean Parmentier, qui avait écrit en 1528 l'*Histoire Catilinaire*, et traduisait en 1529 le *Jugurthe*, pour le présenter au roi, Jean Parmentier avait aussi composé plusieurs chants royaux, ballades et rondeaux « exaltez au Puy de la nativité de Notre-Dame, à Dieppe, plusieurs excellentes moralités, farces, et une grande quantité de sermons joyeux. » Au dire de Crignon, « Jean Parmentier estoit une perle en rhétorique françoise, et en bonnes inventions tant en rithme qu'en prose. » Il est certain qu'il ne le cédait en rien à ce dernier pour le talent de bien dire ni pour les sentiments. On peut s'en assurer en prenant connaissance du *Traité des merveilles de la mer et du ciel avec la dignité de l'homme*, petit poëme qu'il composa pour encourager ses matelots fatigués de la longueur du voyage des Indes et « regrettant les aises passées ». La dignité de l'homme consiste non dans les jouissances, mais dans les travaux où il déploie et accroît les forces de son âme, comme celles de son intelligence. Quelle carrière peut égaler celle de la marine, dans laquelle l'homme, pour mettre en relation les divers peuples du monde les uns avec les autres, est sans cesse au milieu des dangers, entre les écueils, les tempêtes et les combats, ou dans un isolement complet, insupportable à ceux qui ne savent pas se créer en eux un monde à part ! Comment comparer les plaisirs faciles que l'on goûte à terre dans l'abandon de soi-même

aux joies que donnent la victoire sur soi, sur les éléments, et le spectacle de la nature étendue par les découvertes des derniers temps? N'est-ce rien que d'apprendre et de savoir? Puis quelle jouissance des sens égale celle de l'âme, lorsqu'en pleine mer le marin contemple l'horizon lointain et que le ciel et l'eau, selon l'illustre auteur du *Cosmos*, semblent s'unir en un contour vaporeux où les astres montent et disparaissent tour à tour? L'âme ne se rapproche-t-elle pas alors pour ainsi dire de l'infini? Aussi Parmentier aime-t-il au-dessus de tout la vie du matelot, et il a préféré n'avoir autorité

« Fors qu'en mer, quand au danger faut estre. »

Les vers de ce petit poème qui précédait de quelque temps sa propre mort, il les lisait à ses marins rassemblés, et l'équipage abattu se relevait sous la noble parole de son jeune chef.

Certes, ces capitaines de Jean Ango n'étaient pas des hommes vulgaires.

Néanmoins, si grande que soit la considération due à de tels hommes, il paraît, par l'acte que je viens de produire, qu'Ango n'attirait pas seulement des artistes d'Italie pour lui sculpter sa belle maison du quai, dont plus tard le commandeur Aymar de Chastes se fit l'acquéreur, ou lui peindre les fresques de son manoir de Varengueville; il a aussi sur ses vaisseaux un illustre pilote Florentin. Celui que notre contrat nomme Jean de Varesam et que les chroniques Dieppoises appellent Verassen, est Giovanni Verazano très-vraisemblablement.

L'acte que je viens de citer appartient à la collection Fontette de la Bibliothèque Impériale. On voit qu'en cherchant dans les richesses de ce grand établissement comme dans celles des Archives générales de l'empire, on pourrait trouver d'autres faits dont quelques-uns vraisemblablement reculeraient l'époque assignée aux premières navigations Françaises dans l'Inde, même quand il faudrait renoncer aux prétentions mises en avant à l'occasion de Cousin.

Ces découvertes de documents qui peuvent demain s'augmenter encore n'obligent-elles pas à plus de ménagements dans les attaques dirigées contre notre inertie, qui ne paraît sans doute aussi grande que par la négligence et surtout par l'ignorance des écrivains.

IV

C'est encore ce que va prouver, après ce que j'ai dit sur nos navigations directes aux Indes, ce qui me reste à ajouter au sujet de nos recherches d'un passage vers ces mêmes contrées par le nord-ouest. J'achèverai, pour réfuter Barrow, de mettre en lumière le pilote même dont je viens de parler, et peut-être aussi pour avoir la signification entière de ce contrat dont nous ne voyons pas la suite.

J'ai montré ailleurs que les Français ont eu l'hon-

neur de se frayer, à travers le continent de l'Amérique septentrionale, une route à la Chine par le nord, et que la recherche de cette voie leur a fait établir Québec en 1608, découvrir la rivière des Outaouas en 1613, le lac Michigan et le Mississipi en 1637, l'Ohio en 1669, et le Mississipi de nouveau de 1670 à 1671, enfin remonter le lac Supérieur, puis explorer le Saskatchewan et le Missouri jusqu'aux montagnes Rocheuses de 1628 à 1753 (1).

On ne pourra disconvenir qu'il y a là, avant les voyages des Anglo-Américains, une route vaillamment ouverte dans l'intérieur du nouveau continent par des efforts prodigieux, puisque tout a été fait presque sans secours du gouvernement. Ce n'est pas tout. Lorsque nous avons perdu le Canada, La Pérouse, par ordre de Louis XVI, est venu explorer la côte nord-ouest de l'Amérique et déterminer la distance qui sépare ces contrées du Japon et de la Chine.

Assurément cette route méditerranéenne, complétée par cette dernière exploration maritime, pourrait suffire à notre gloire sans que nous songeassions à réclamer d'autres titres; mais il manquerait à l'intelligence des questions qui se succèdent dans l'histoire des découvertes Européennes, si nous laissions continuer de dire, d'après Barrow, que les navigations des Français vers Terre-Neuve, dès 1504, n'é-

(1) Les trois études dans lesquelles j'ai esquissé ces entreprises sont : 1° *les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi*; 2° *les Entreprises de Louis Joliet dans l'Amérique du Nord*; 3° *les Varennes de la Verendrye et les Français aux montagnes Rocheuses*.

taient que pour profiter des explorations des autres, et que c'est seulement en 1534 qu'ils auraient exécuté un voyage qui pourrait être appelé un voyage de découverte, entrepris avec le projet de trouver une route plus courte pour arriver dans les pays d'où l'Espagne tirait tant de richesses.

Afin qu'on saisisse bien à son début l'enchaînement des faits qui se terminent à La Pérouse, comme en vue de répondre à l'accusation de torpeur dirigée contre nous, et qui, je crois, doit être déjà grandement affaiblie par les faits que j'ai présentés, je me bornerai à rappeler quelques points d'une autre navigation du pilote Florentin que nous avons vu tout à l'heure contracter avec Jean Ango pour un voyage aux Indes.

Je veux parler de Jean Verazzano, sur les entreprises de qui John Barrow ne dit rien, et dont l'auteur d'un mémoire grandement estimé sur Cabot essaie de détruire l'importance, sinon au détriment du navigateur, du moins aux dépens de notre honneur national. — Il y a là d'ailleurs à compléter et à corriger le texte du grand collectionneur italien Ramusio, qui nous a donné la relation de l'entreprise dont il s'agit.

L'indication que dès 1842 une note de l'*Histoire des États-Unis*, par M. Bancroft, me donna d'un manuscrit de ce navigateur, dans la bibliothèque Stroziana, me fit, deux ans avant que j'eusse l'honneur de connaître cet écrivain éminent, demander au huitième congrès de Gênes, en 1847, les éclaircissements possibles sur Jean Verazzano. — M. Christophe Gandolfi, bibliothécaire de l'Université de Gênes;

M. Tomaso Gelli, conservateur de la bibliothèque Magliabecchi à Florence; M. Molini, ancien bibliothécaire de S. A. le grand-duc de Toscane, et plus tard mon honorable ami M. Michele Amari, l'auteur des *Vêpres Siciliennes*, me firent tenir tous les renseignements qu'ils avaient pu rassembler sur ce sujet; mais je n'en citerai que les parties nouvelles, que je dois à leur obligeance.

D'après ces documents, Jean Verazzano, fils de Pierre Andrea de Verazzano et de Fiammetta Capelli, de Florence, appartenait à une famille déjà distinguée, et qui s'est éteinte en 1819, à Florence, dans la personne du cavalier Andrea de Verazzano (1). Jean, notre marin, avait dû naître vers 1485.

L'Italie, on l'a vu plus haut, était encore alors, comme elle semble devoir le redevenir plus fortement après le percement de l'isthme de Suez, le foyer du commerce de l'Europe avec l'Asie, par la voie d'Alexandrie, de la mer Rouge, de Bassora, ainsi que par les côtes de la mer Caspienne.

Jean de Verazzano avait demeuré pour ce commerce plusieurs années au Caire et en Syrie. — Mais, par suite de l'impulsion qui avait porté naturellement ses compatriotes à l'ouest, lorsque les Musulmans avaient fermé aux chrétiens de la Méditerranée leurs avenues naturelles vers le monde oriental, Verazzano devait prendre part à la solution de ce problème, qui avait, par suite de leurs rapports avec l'Inde, fait des

(1) *Étude sur les navigations de Verazzano*, par M. George Green, consul des États-Unis.

Italiens les chefs d'entreprise dans la découverte imprévue de l'Amérique prise pour l'Asie.

Le commerce l'avait appelé déjà dans tout le monde connu, suivant Fernand Carli, un de ses compagnons, quand, le 8 septembre 1522, au bout de trois ans de navigation, sur deux cent trente-sept personnes qui formaient l'équipage de Magellan, et sur cinq navires composant l'escadre qui était allée chercher l'Inde par le sud-ouest, arrivaient à Séville seulement dix-huit hommes sur la *Victoria* délabrée et criblée de voies d'eau. Parmi ces dix-huit personnes, se trouvait un Milanais, Antoine Pigafetta, qui, après avoir vu Charles-Quint à Valladolid et lui avoir donné son journal, s'était rendu en Portugal, puis de là en France, où il avait vu la régente mère du roi François I^{er}.

Verazzano vint alors présenter son projet d'aller chercher au nord un détroit qui ouvrît, pour aller en Chine, une route plus courte que celle qu'avait trouvée Magellan.

Ce projet avait été déjà présenté, et l'exécution en avait été tentée sans grand succès.

En 1497, la croyance que l'Amérique était l'Asie avait causé une vive sensation à la cour de Henri VII d'Angleterre. Lorsque ce prince avait appris les découvertes du grand Génois, on avait estimé que c'était chose plus divine qu'humaine de gagner l'orient par l'occident. Mais nul homme n'avait été aussi touché de cette nouvelle que Jean Cabot et ses fils, Sébastien Cabot surtout, qu'elle avait enflammé du désir de faire, lui aussi, quelque chose de grand. Déduisant de l'examen de la sphère que la route à

la Chine par l'ouest serait plus courte s'il prenait le nord au lieu du sud, comme avait fait Colomb, il avait demandé au roi d'Angleterre deux caravelles, et, les ayant obtenues, il était parti en mai 1497, monté sur le *Saint-Mathieu* de Bristol. Mais, quoique dans sa pensée il ne dût rencontrer aucune terre avant d'avoir touché aux côtes de Tartarie, il se trouvait le 24 juin devant l'île de Terre-Neuve. Cabot navigua le long des côtes jusqu'à la hauteur de 56°, et il revint sur ses pas. Dans un second voyage, en 1498, il se dirigeait au Labrador, découvrait le continent Américain à la hauteur de 58°; mais l'âpreté du froid le força de tourner au sud; il longeait alors les côtes des États-Unis jusqu'aux limites méridionales du Maryland, peut-être, dit Bancroft, la latitude d'*Albemarle-Sound*, d'où le manque de provisions le contraignit de retourner.

Gaspard et Michel Cortereal, gentils hommes Portugais, après Cabot, suivirent la route du nord-ouest, mais ne revinrent pas.

Le sort de ces navigateurs, le peu de résultats avantageux que les Cabot avaient retirés de leurs explorations, avait détourné de la recherche d'un passage dans la même direction.

Cependant les savants philosophaient en voyant l'immensité des eaux qui tombaient du nord. L'examen des courants de la mer leur donnait à penser qu'il devait y avoir par là quelque détroit qui mènerait à la Chine.

« C'est le dire universel, écrivait Pierre Martyr, d'Anghiera au pape Léon X, que les eaux se précipitent vers l'ouest, comme les torrents des mon-

tagnes. — Mais où vont-elles ainsi en coulant constamment de l'est à l'ouest, pour n'en plus revenir, sans que l'occident en soit plus rempli, ni que l'orient en devienne vide. — Je l'ignore. — Si par la loi de pesanteur nous disons qu'elles tendent vers un centre et que nous voulions que la ligne équinoxiale soit ce centre, ainsi que le pense le plus grand nombre, quelle n'en sera pas la capacité pour contenir tant d'eaux différentes et en si grande quantité, ou bien quelle sera la circonférence liquide? Ceux qui ont parcouru ces rivages ne font à ces questions aucune réponse raisonnable. — Généralement on pense qu'il y a de vastes détroits au fond de quelque golfe de cette terre immense que nous avons représentée dix fois plus grande que l'Italie, et située à l'ouest de Cuba, pour absorber là ces eaux et les envoyer vers l'occident jusqu'à ce qu'elles reviennent à l'est de notre côté; d'autres disent vers le nord. — Suivant quelques-uns le golfe de cette grande terre est fermé, vers le nord derrière Cuba, de telle sorte qu'il embrasse les terres que la mer Glaciale entoure vers le pôle nord, et que ces rivages sont contigus. — Ce qui les porte à croire que ces eaux prennent un courant circulaire, détournées par l'obstacle que leur présente cette grande terre, comme cela a lieu dans les fleuves, par les détours des rives. Mais cela ne paraît pas probable, car ceux qui ont abordé ces mers glaciales et ont ensuite navigué à l'ouest, disent que ces eaux, dans un cours constant, coulent de la même manière d'un flot non violent, mais calme. »

Les Cabot et les Cortereal n'avaient pas encore pénétré ce secret de la nature. — Verazzano résolut

de l'approfondir, et pour cela de retourner vers ces mers que Cabot n'avait peut-être pas suffisamment explorées. En tout cas, son deuxième voyage paraît avoir été alors ignoré.

François 1^{er} accueillit la proposition du pilote Florentin. En conséquence celui-ci partait, en 1523, chargé du commandement de quatre bâtiments pour faire ses découvertes. — Mais une tempête qui assaillit sa petite flotte le contraignit de chercher un abri dans les ports de Bretagne, avec deux seuls navires, la *Dauphine* et la *Normande*. Après avoir fait les réparations nécessaires, et abandonnant un moment son projet, il s'en alla avec ces deux navires, armés en guerre, sur les côtes d'Espagne. Là, ayant reçu de nouveaux ordres pour continuer la première navigation, il partit le 17 janvier 1524 d'un rocher voisin de Madère, avec la *Dauphine* seule, montée de cinquante hommes, fournie de vivres, d'armes et de munitions pour huit mois. On augurait mal de ce voyage après ce qui avait eu lieu avec les Cortereal. « Plusieurs personnes pensaient qu'on n'aurait plus de nouvelles de lui ni du navire et qu'il se perdrait vers les parages de la Norvège, à cause des grandes glaces qu'il y a dans l'Océan septentrional (1). » Mais le 8 juillet il revenait à Dieppe, d'où il écrivait à François 1^{er} une lettre déjà célèbre et dont les écrivains ont trop parlé pour que je ne me borne pas à la résumer.

D'après cette lettre, il paraît que dans cette navigation il s'était montré d'abord à la hauteur de Wilmington, port de la Caroline du Nord, qu'il avait

(1) Lettre de Fernand Carli.

remonté, et que, jetant l'ancre sur les côtes de cet État, il avait longé de nouveau le continent, remarqué le beau havre de New-York, passé devant le New-Jersey, riche en minerais, demeurant là quinze jours dans le havre spacieux de New-Port; quittant ensuite les eaux de Rhode-Island pour s'élever des côtes de la Nouvelle-Angleterre à celles de la Nouvelle-Écosse, et atteignant enfin le 50^e degré, il repartait de ce dernier point pour la France.

V

Telle a été la navigation dont Ramusio et Les-carbot ont publié le récit, où l'on remarque seulement quelques erreurs de texte. Mais ce que l'on n'a pas, c'est toute une partie cosmographique dans laquelle Verazzano donne la raison de son voyage.

Probablement, si John Barrow l'eût connue, il n'eût pas osé dire que les Français n'ont pas tenté de voyage au nord-ouest avec l'idée de trouver un passage à la Chine; car c'est ce que constate le texte de Verazzano bien clairement. En effet, il déclare littéralement qu'il avait l'intention de découvrir, autant qu'il le pourrait, le Cathay, en faisant route par d'autres climats

que ceux que suivaient les Portugais dans leurs découvertes vers les parages de Calicut (1).

En se dirigeant vers le nord, le pilote Florentin avait bien pensé rencontrer l'obstacle d'une terre nouvelle, mais il espérait aussi rencontrer quelque détroit par lequel il pourrait pénétrer dans l'Océan oriental,

(1) « Mia intenzione era di pervenire in questa navigazione al Cataio allo estremo Oriente dell' Asia, pensando trovare tale impedimento di nuova terra quale ho trovata, e se per qualche ragione pensavo quella trovare non senza qualche fredo di penetrare allo Oceano orientale essere stimavo questa oppinione di tutti gli antichi e istata credendo certamente il nostro Oceano orientale de India uno essere senza interposizione di terra. Questo afferma Aristotele argomentando per varie similitudini, la quale opinione e molto contraria a moderni e l'esperienza, falsa, imperoiche la Terra e stata trovata da quegli antichi incognita un altro mondo, al rispetto, di quella aloro fu noto manifestamente essere si mostra e di maggiore della nostra Europa delle Africa e quasi dell' Asia, se rettamente speculiamo la grandezza di quella.

« Noi in questa nostra navigazione fatta per ordine di V. M. oltre i gradi 92 che. dal detto meridiano verso lo Occidente troviamo dalla prima terra gradi 34 navigando leghe 300 infra oriente, e settentrione leghe 400 quasi all' Oriente continuo il lito della terra siamo pervenuti per infino a gradi 50 lasciando la terra che piu tempo fa trovorno li Lusitani quali seguirno piu al settentrione pervenendo. Sino al circolo artico el fine lasciando incognito. Giunta adunque la latitudine settentrionale con la meridionale, videlicet i gradi 54 uni gradi 66 fanno gradi 120 che tanto contiene di latitudine la Africa con la Europa, perchè giugnendo l'estremo dell' Europa che sono e limiti della Norvegia che stanno in gradi 71 con l'estreme dell' Africa che il promontorio di cabo di Bueno Speranza in gradi 35, faranne solo gradi 106, e se le equestre di della Terra in parte corrisponde al lito maritimo,

d'après l'opinion de tous les anciens, qui croyaient avec certitude que notre Océan et l'océan Indien étaient une même mer, sans l'interposition d'aucune terre.

C'est, dit Verazzano, ce qu'Aristote affirme en fondant ses raisonnements sur diverses analogies. Mais

non e dubbio di grandezza la Asia eccede. In tal forma troviamo il globo della terra molto maggiore non hanno tenuto gl' antichi a repugnanza matematici hanno quella rispetti all' acqua sia minima, il che per esperienza l'opposito veggiamo e quanto allo aree (*sic*) corporale di spazio la terra che l'acqua possedere giudichiamo, come alla presenza meglio spero con piu ragione sperimentare e mostrare à V. S. M. questa nuova terra, o nuovo mondo, che di sopra abbiamo narrato contiene insieme congiugnendo all' Asia ne Africa il che sappiamo certo... porria giugnere alla Europa con la Norvegia e Rossia, che sarrebbe falso secondo gli antichi quali dal promontorio de Cimbri quasi tutto il settentrionale dicono essere stato navicato all' oriente circuendo circa il mare Caspio el medesimo affermano (lacune?) resterebbe adunque solo interclusa da due mari situate dall' orientale ed occidentale e quelle due ne chiude l'uno e l'altro, perche oltre a gradi 54 dell' equinoziale verso l'austro s'estende all' oriente per lungo spazio, e dal settentrionale passando i gradi 66 segue tornando in verso l'oriente giugnendo per fino a gradi 70.

« Spero con l'aiuto de V. S. M. ne airemo in breve migliore certitudine la quale Dio onnipotente prosperi in diuturna fama a causa veggiamo ottimo fine di questa nostra cosmografia che si adempia la sacra voce dello Evangelio.

« Nella nave *Delfina*, in Normandia, in porto di Dieppa, a di 8 di Luglio 1524.

« Humilis servitor JANUS VERAZZANUS. »

cette opinion est bien contraire à celle des modernes et reconnue fausse d'après l'expérience; car on a trouvé que la terre inconnue des anciens est évidemment un autre monde en comparaison de la terre qu'ils connaissaient, et de beaucoup plus grande que notre Europe, que l'Afrique et que l'Asie. Puis, il donne là-dessus des preuves mathématiques auxquelles Fernand Carli fait allusion, concluant avec son capitaine : *Ergo mundus novus*. La navigation de Verazzano, après celle de Magellan, ne permettait plus de douter que l'Amérique ne fût un continent, et un continent immense, dont le pilote Florentin mesurait lui-même la grandeur.

Verazzano, en terminant sa lettre, ajoutait :

« Dans ce parcours de l'espace de plus de 92 degrés qu'on a fait par ordre de Votre Majesté, à partir du susdit méridien vers l'occident, nous avons trouvé depuis la première terre 34 degrés, en naviguant 300 lieues entre l'orient et le septentrion et 400 lieues presque à l'orient, le long de la côte. Nous sommes parvenus jusqu'à 50 degrés en quittant la terre reconnue depuis longtemps par les Portugais, qui passèrent plus loin au nord et arrivèrent jusqu'au cercle arctique, et laissèrent le reste inconnu. — En additionnant la latitude septentrionale et la latitude méridionale, c'est-à-dire les 54 degrés et les 66, nous avons 120 degrés, et c'est la même largeur que celle de l'Afrique et celle de l'Europe jointes ensemble. — En effet, si nous additionnons la latitude de l'extrémité de l'Europe, c'est-à-dire les confins de la Norvège, qui sont situés à 71 degrés, avec la latitude de l'extrémité de l'Afrique, c'est-à-dire le cap de Bonne-

Espérance, à 35 degrés, on aura seulement 106, et si l'espace de terre qui domine est égal en partie à la côte, il n'y a pas de doute que ce continent n'ait une étendue plus grande que celui de l'Asie. De cette manière, nous trouvons la partie terrestre du globe beaucoup plus grande que les anciens ne l'ont pensé, contrairement à l'avis des mathématiciens qui la trouvaient trop petite en proportion de l'eau. — Mais l'expérience nous a montré le contraire. L'espace que nous estimions occupé par l'eau (comme j'espère l'expliquer et le démontrer à Votre Majesté, en sa présence et avec des arguments plus étendus) contient cette nouvelle terre dont nous avons parlé ci-dessus. — Et comme elle arrive à l'Asie et à l'Afrique, ainsi que nous le savons avec certitude, elle pourrait aussi se joindre à l'Europe par la Norvège et la Russie. — *Mais ceci serait faux*, d'après les anciens, qui disent qu'on a navigué dans presque toutes les parties septentrionales, en partant du cap des Cimbres vers l'orient et en faisant le tour du côté de la mer Caspienne, et ils affirment.

Cette terre serait donc seulement renfermée entre deux mers, situées du côté de l'orient et du côté de l'occident, parce qu'au delà des 54° au sud de la terre équinoxiale, la terre se prolonge vers l'orient par un long espace; et vers le nord, en dépassant 66° degrés, la côte continue en retournant vers l'orient, et elle arrive jusqu'à 70°.

« J'espère, avec l'aide de Votre Majesté, que sous peu de temps nous aurons une certitude plus com-

plète de cela, et je prie le Dieu tout-puissant qu'il fasse prospérer Votre Majesté et lui accorde une renommée impérissable à cette fin que nous menions à terme ce travail cosmographique et que la parole sainte de l'Évangile soit accomplie. »

Ce passage, que je dois à l'obligeance des savants italiens, méritait, selon moi, de n'être pas négligé, car il donne une idée des théories cosmographiques du temps, et montre qu'à mesure que l'on s'avance dans la science les problèmes succédaient à ceux que l'on avait déjà résolus.

C'est un peu, c'est grandement de même dans l'étude de notre histoire.

VI

D'après ce que l'on vient de lire, Jean Verazzano avait exprimé le vœu d'arracher à la nature quelque nouveau secret.

Mais après son voyage de 1524, sa vie devient, elle aussi, un mystère à éclaircir.

Ramusio dit que le pilote fit une autre navigation au service de France en 1525, et que dans cette entreprise, comme il voulait aborder avec d'autres compagnons sur une terre inconnue, il fut, ainsi qu'eux, saisi par les sauvages, rôti et mangé devant les équipages restés à bord.

Dans l'*Ensavo chronologico para la historia de la Florida*,

don Gonzalès de Barcia écrit que Verazzano, pris en 1524 par les Espagnols près des Canaries, fut pendu par eux comme pirate.

Enfin l'auteur d'un mémoire sur Cabot, que M. Bancroft qualifie d'admirable et que M. Humboldt juge composé avec beaucoup de critique, M. Biddle avance cette conjecture, que Verazzano fit en 1527 un voyage à la recherche du passage du nord-ouest, au service de Henri VIII, et il s'étonne qu'on ait pu prêter des projets de navigation et de découverte à la France dans un temps où elle devait être épuisée, après la bataille de Pavie.

Voilà, comme on le voit, bien des versions entre lesquelles il faut choisir. Cependant ce n'est pas tout : Tiraboschi, d'après une lettre d'Annibal Caro, pense que Verazzano, plus de douze ans après l'époque assignée à sa mort par certains écrivains, vivait à la table de monseigneur Gaddi, à Rome. Caro raconte un voyage qu'il a fait, et, s'adressant tantôt à l'un, tantôt à l'autre des familiers de Gaddi : « Et vous, Verazzano, dit-il, en votre qualité de chercheur de mondes et des merveilles qui s'y trouvent, je ne puis assez louer votre carte, car nous n'avons passé devant aucune terre qui n'ait été découverte par vous ou par votre frère. »

A mon sens, cette lettre n'empêcherait pas la tradition sur la triste fin de Jean Verazzano d'être bien fondée, car si elle peut témoigner que le frère de l'illustre marin avait voyagé avec lui, nous savons aussi d'ailleurs que ce frère, nommé Hierosme Verazzano, s'était occupé d'études cosmographiques, et nous connaissons de lui un planisphère qui est parmi les

cartes de la congrégation de la Propagande, marqué à la date de 1529, et portant à sa partie inférieure ces mots : « Hieronymus de Verazzano faciebat. » Puis sous les mots : « Nova Gallia sive Yucatanet, » cette phrase : « Verazzana, sive Nova Gallia, quale discopri 5 anni fa, Giovanni da Verazzano, Fiorentino, per ordine e commendamento del re cristianissimo di Francia. »

Je n'ai pas autrement le moyen de résoudre ces problèmes. Je ferai seulement observer que si M. Biddle avait connu le nombre des vaisseaux français dont François I^{er} pouvait disposer en 1527, époque à laquelle Barros montre plusieurs de nos navires marchands dans l'Inde, il n'aurait pas avancé que la France n'était pas en état de faire une nouvelle entreprise. N'y avait-il pas d'ailleurs des hommes tels que l'amiral Chabot, que Jean Ango, vicomte de Dieppe, et que Preudhomme, général des finances de Normandie, pour faire des contrats semblables à celui dont nous avons parlé au commencement de cette étude? — Aussi je pense que ceux qui voudront décider la question du sort ultérieur de Verazzano devront tenir compte de ce document, dans lequel Jean de Varesan semble être le nom altéré de Verazzano. Ce document ne peut être antérieur à 1526, époque à laquelle Chabot, négociateur de la délivrance du roi, prisonnier de Charles-Quint, fut récompensé de ses services par la charge d'amiral et le gouvernement de Bourgogne. Peut-être ai-je donné là le contrat de la dernière entreprise de Verazzano, et alors M. Biddle eût eu deux fois tort d'avancer que ce navigateur était mort au service de l'Angleterre.

Quoi qu'il en soit, j'ajouterai, toujours en vue de répondre à l'accusation dirigée par Barrow contre nous, que le projet de la recherche d'un passage à la Chine par le nord-ouest n'était pas indifférent à la petite cour d'Ango. Par conséquent, Verazzano aurait bien pu faire, en société de l'armateur Dieppois, cette nouvelle entreprise, dont le succès intéressait encore après lui Jean Parmentier. « Et ainsy qu'il me dist plusieurs fois, » écrit Pierre Grignon, « il estoit bien delibéré, luy retourné en France, de aller chercher s'il y a ouverture au nort et découvrir par là jusqu'au su. »

VII

Mais Jean Ango pouvait trouver aussi plus fructueuse la route du cap Bonne-Espérance. — D'ailleurs, si l'on avait trouvé l'Asie par l'ouest, n'y avait-il pas encore à en chercher la fin par l'est? Or c'était ce que projetait Jean Parmentier dans ce voyage de 1529 où il ne fit qu'aborder à Ticou, mais dont le but plus éloigné nous est indiqué par les vers qui suivent :

En traversant la grand mer d'Occident
Plaine d'esprit, ou gist maint accident
Par ventz soufflans, sans mesure et repos,
Delibéray pénétrer l'Orient,

Passer Midy, mais que inconvenient
Ne peust troubler mon desireux propos ;
Le cueur bien sain en ma nef, bien dispos,
L'esprit ouvert sur si pesant affaire,
Vins a penser quelle œuvre vouloys faire.

Je suis pensant pour quelle fantasie
Je quitte Europe et tant je fantasie,
Que veulx lustrer toute Affricque la nove,
Encores plus je ne me rassasie
Si je ne passe entre les fins d'Asie
A celle fin que quelque œuvre je innove.
Mon cerveau boust, mon esprit se renove,
Car pour repos il prent sollicitude.
Mais dont me vient telle affreuse estude ?

Veulx je conclure avecque Juvénal
En soustenant, soubz ung propos final,
Que aux Indes voys pour fuir povreté ?
Cest argument est faulx et anormal :
Faulte d'argent ne me peut faire mal,
Point ne la crains, car j'ay plus povre esté.
Sur quel propos suis je donc arresté,
Quant j'ai conceu voyaige si pesant ?
Ainsi j'estois à part moy devisant.

Alors raison contenta mon esprit,
Disant : « Ainsi que ce vouloir t'esprit
De te donner tant curieuse peine,
Cela tu feiz affin qu'honneur te prît
Comme François qui premier entreprit
De parvenir à terre si loingtaine,
Et pour donner conclusion certaine,
Tu l'entrepris à la gloire du roy,
Pour faire honneur au pays et à toy. »

Jean Parmentier voulait innover aussi, lui, du côté de l'est.

La mort de Jean et celle de Raoul, qui succombèrent dans ce voyage, à peu de jours de distance l'un de l'autre, ne leur permit pas d'accomplir ce dessein ; néanmoins il reste à cette navigation une gloire qu'on a eu tort de ne pas remarquer. — Tous ceux qui ont raconté nos navigations n'ont exposé que le fait brut, sans en chercher le caractère. — Mais nous, ne négligeons pas de rappeler l'éloquente protestation à laquelle cette entreprise de 1529 donna lieu, c'est l'autre aspect de la navigation aux Indes sous François I^{er} : — l'un, purement scientifique, appartient à l'histoire des progrès de la géographie ; l'autre, essentiellement politique, se rattache au développement des libertés du monde et, par elles, à l'histoire du Droit des Gens.

« Bien, écrit Pierre Crignon, que les Portugais soient le peuple le plus petit de tout le globe, celui-ci ne lui semble pas assez grand pour satisfaire sa cupidité. Il faut qu'ils aient bu de la poussière du cœur du roi Alexandre, pour montrer une ambition si démesurée. Ils croient tenir dans une seule main ce qu'ils ne pourraient embrasser avec toutes les deux, et il semble que Dieu ne fit que pour eux les mers et la terre et que les autres nations ne sont pas dignes de naviguer. Certainement, s'il était en leur pouvoir de fermer les mers depuis le cap Finistère jusqu'en Irlande, il y a longtemps qu'ils l'auraient fait. Cependant les Portugais n'ont pas plus le droit d'empêcher les commerçants Français d'aborder aux terres que les premiers se sont arrogées, dans lesquelles ils

n'ont fait aucun bien, et où ils ne sont ni aimés ni obéis, que nous n'aurions le droit de les empêcher de passer en Écosse, dans le Danemark et en Norvège, en admettant que nous y eussions abordé les premiers. »

Crignon ne faisait que dire en 1535, avec plus d'éloquence, ce qu'avait soutenu Bertrand d'Ornesan, baron de Saint-Blancard, amiral de Provence, contre les Portugais eux-mêmes, en 1531.

« Etiam ponitur in facto probabili quod dictus serenissimus rex Portugalliæ nullam majorem habet in dictis insulis quam habeat Rex Christianissimus. — Imò enim mare sit commune, et insulæ præfatæ omnibus ad eas accedentibus apertè permissum, nedum Gallis sed omnibus aliis nationibus eas frequentare et cum accolis commercium habere. »

Il est glorieux pour la France de pouvoir rappeler de telles lignes avant la publication du *Mare Liberum* de Grotius. — Si nous ne pouvons démontrer d'une manière précise notre présence dans les deux Indes avant les Espagnols et avant les Portugais, nous pouvons au moins prouver par là notre protestation en faveur de la liberté des mers avant les Hollandais, qui se font un titre d'honneur de l'avoir revendiquée les premiers.

Or cette protestation, dont le souvenir manque au savant livre de M. Ortolan sur le droit international, nous ne l'avions pas écrite seulement sur le papier, devant nos tribunaux maritimes, elle était sur la pierre, dans une église, devant le tombeau d'Ango. Telle est en effet la dernière signification de la représentation des hommes du Sénégal, du Brésil et des

Indes orientales qui décore le trésor de l'église de Saint-Jacques de Dieppe. — En les regardant, il semble entendre encore cette fière parole de Crignon contre les Portugais : « Il est fort heureux pour ce peuple que le roi François 1^{er} use à leur égard de tant de bonté et de courtoisie, car s'il voulait lâcher tant soit peu la bride aux négociants Français, en moins de quatre ou cinq ans ceux-ci lui auraient conquis l'amitié et assuré l'obéissance des peuples des nouvelles terres, et cela sans employer d'autres armes que la persuasion et les bons procédés. »

L'HYDROGRAPHIE D'UN DÉCOUVREUR DU CANADA

ET LES

PILOTES DE PANTAGRUEL

Xenomanès, le grand voyageur et
traverseur des voyes perilleuses.....,
pour certaines et bonnes causes, avoit
à Gargantua laissé et signé *en sa grande*
et universelle Hydrographie la route qu'ils
tiendroient.....

PANTAGRUEL, liv. IV, chap. 1.

www.libtool.com.cn

I

N'y a-t-il pas quelque chose de triste à voir que des divers titres exposés dans les études précédentes, les uns, devenus éclatants pour nous, soient demeurés si longtemps dans l'ombre, tandis que les autres, restés encore vagues, ne nous permettent de rien assurer? Cela ne fait-il pas naturellement supposer que bien d'autres encore ont pu disparaître, sans laisser le moyen d'apprécier ni certaines existences vouées à la grandeur du pays, ni leur part dans le mouvement général de leur époque? Aussi, dans ce naufrage du passé, faut-il se féliciter lorsque, parmi les débris qui surnagent, quelque épave examinée avec soin nous laisse le moyen de deviner et de recomposer à peu près la vie de ceux à qui elle se rapporte, ou au moins de retrouver certaines idées qui l'animaient.

Telle est à mes yeux la raison qui donne un prix considérable à un manuscrit laissé par Jean Alfonse, grand marin du XVI^e siècle, manuscrit dont la grossier sans doute autant que l'écriture a fait redouter la lecture aux érudits et la publication aux libraires.

Il est vrai que Jean de Marnef, un de ces derniers, libraire à Poitiers, a pu trouver plus léger un méchant in-12 publié par lui en 1559 sous le titre des *Voyages aventureux du capitaine Jan Alfonse, Sainctongeois*. Mais qu'est-ce que la science, qu'est-ce que la réputation du marin, qu'est-ce que l'histoire ont gagné à cette publication ? A part une seule indication, qui est celle du lieu de naissance de Jean Alfonse « au pays de Sainctonge, près de la ville de Cognac (1), » il eût mieux valu peut-être pour lui que ce livre ne parût pas, car ceux qui l'ont parcouru en ont tourné le titre contre le malheureux pilote. Ainsi, Marc Lescarbot, un des compagnons de Pierre Dugua, sieur de Mons, le premier pionnier de l'Acadie, écrivait que si les voyages de Jean Alfonse avaient pu être aventureux pour quelqu'un, ce n'avait certes pas été pour le marin.

Dans ce jugement peu favorable à la mémoire de ce dernier, Marc Lescarbot, bien qu'il fût coupable de quelques gaillardises avec les Muses, comme disait Samuel de Champlain, ne tenait évidemment aucun compte de deux sonnets écrits après la mort de Jean Alfonse, qui dut avoir lieu entre 1547, époque à laquelle fut accordé le permis d'imprimer, et 1559, date de la fin de l'impression.

Le premier de ces sonnets, adressé à l'ombre de Melin de Saint-Gelays, pour remercier le poète d'avoir sauvé le marin de l'oubli, ne remplit guère assurément les conditions exigées par Boileau pour

(1) Pays ici est l'équivalent de bourg, d'après le mot latin *pagus*. Sainctonge est du canton de Segonzac.

valoir un long poëme. Mais l'avocat de Vervins eût pu écouter plus favorablement, ce me semble, celui de Melin de Saint-Gelays en l'honneur d'Alfonse, et que voici :

Alfonse ayant suivy plus de vingt et vingt ans
Par mille et mille mers l'un et l'autre Neptune,
Et souvent défié l'une et l'autre fortune,
Mesmes dedans les fons des goufres aboyans,
Ore il tourne la voile, à la faveur des vans,
En une heureuse route à nul autre commune,
Et le jour désiré il veoit dessus sa hune
Luire avec tous ses rais et les flots s'abaissans.
Les flots sont les malins, qui mesme après sa mort
Le voudroient assaillir jusque dedans le port :
L'ancre, c'est son scavoir qui double leur resiste :
Mais le mas, eslevé en signe de son nom,
Eslevra tousjours dans le ciel son renom
Tant qu'il aura l'honneur que plus grand il mérite.

Le marin était digne, en effet, des éloges que lui adressait l'ami de Marot et de Rabelais. Mais Saint-Gelays n'avait pas su les justifier par le résumé de l'ouvrage qui lui avait été confié par Jean de Marnef pour « ravier le marin et le rendre immortel », ouvrage fait par celui-ci « à la requeste de Vincent Aymard, marchand de Piedmont, escrivain pour luy, Maugis Vumenot, marchand de Honfleur ».

Heureusement pour la réputation du pilote, au-dessus du patronage des deux poëtes, il est resté celui du manuscrit dont j'ai parlé, et dans lequel, à travers l'aridité des détails, vous pourrez, si vous le voulez, ressaisir quelque chose de l'homme, de la

marine et de la science de son temps. Aussi vais-je vous en entretenir.

Ce manuscrit n'a pas de titre, son premier feuillet manquant, mais nous pouvons le remplacer sans doute par les lignes suivantes, que nous lisons à la fin de cette œuvre composée « pour faire service au Roy » :

« Cosmographie avec espère et régime du soleil et du Nord, en nostre langue françoise, en laquelle amplement est traité comment et par quel moyen les mariniers se peuvent et doibvent gouverner, conduire en l'art marine, et icy est comprinse la cosmographie par droicte haulteur, par laquelle les pillottes sçauront et pourront descouvrir les terres et pays couverts, lesquels par vostre majesté, sire, seront commandez descouvrir, selon le dire de plusieurs auteurs autentiques, comme les deux Tholémées, l'istioire Batriane, Aristote, Plin, Strabo, Joseph et Salomon, la Bible, la générale histoire et plusieurs aultres et nostre expérience venue en nostre tems. »

D'après les indications qui accompagnent ce titre même, un pilote et capitaine de Honfleur, nommé Paullin Secalar, avait pris part à la composition de cette œuvre commencée en 1544 et achevée en 1545, le 24 novembre. Les deux marins demeuraient alors à la Rochelle, en la rue de Saint-Jehan-des Pretz, devant l'église de Saint-Jehan-du-Perrot. Cette rue, qui est voisine du port et à quelque distance de la tour de la Lanterne, laissait sans doute apercevoir de leurs fenêtres aux deux capitaines la mer et les vaisseaux. L'église de Saint-Jehan-du-Perrot, en face de laquelle ils habitaient, devait être l'église des marins, même

longtemps après eux, car j'y ai encore vu en 1857 une foule d'ex-voto, sur lesquels le respectable curé; M. l'abbé Guilbaud, voulut bien alors me donner quelques explications.

J'ignore la part que le capitaine de Honfleur a pu avoir dans l'œuvre de Jean Alfonse. Peut-être n'a-t-il fait que rassembler en un corps ce que les livres contenaient, pour les ajouter aux notes de ce dernier. Quoi qu'il en soit, la part du capitaine normand est évidemment subordonnée à celle du marin de Saint-onge, à qui seul il me paraît qu'il faut attribuer les témoignages exprimés par ces mots : « Je ay veu, je ay esté, » témoignages qui nous permettent de reconstituer en partie ses navigations, ses actes comme sa pensée, ainsi que la science et le progrès de son temps. Ces témoignages et des modifications constantes, des amplifications et des notes évidemment personnelles, font voir également que, si Jean Alfonse a eu en écrivant un premier modèle dans la *Sûma de geografia* du bachelier don Martin Fernandez de Enciso, imprimée en 1519 à Séville, pour l'instruction de l'empereur Charles-Quint, son œuvre toutefois n'est pas une copie du livre de l'auteur espagnol. Si celui-ci, homme distingué, compagnon d'Hojeda dans ses découvertes, juge et capitaine des premiers établissements du Darien, a pu inspirer un homme d'action, découvreur comme lui, l'on ne saurait oublier qu'il y a vingt-cinq ans d'intervalle entre eux deux, vingt-cinq ans dans un siècle d'entreprises, où la science marchait vite. Il est facile de constater d'ailleurs que Jean Alfonse ajoute sa propre expérience à celle d'Enciso. On peut remarquer aussi qu'il écrit quatre

ans avant la *Cosmographie* d'Alonzo de Santa-Cruz, cosmographe de Charles-Quint, et deux ans avant l'impression à Coïmbre, en 1546, du traité latin de Pedro Nunez *De Arte atque ratione navigandi*, qui donna lieu, en 1549, aux trois livres de Diego sur le même sujet.

C'est donc dans ce manuscrit, un des premiers écrits de cette nature en Europe, qu'en même temps que je tâcherai de retrouver quelques souvenirs de la vie de Jean Alfonse, je me propose de rechercher le degré auquel la France, en 1545, était arrivée dans la connaissance du monde, les théories qu'elle formait sur ses parties encore ignorées, et les moyens que lui donnait, pour parvenir à une plus grande connaissance du globe, la marine enrichie de nouveaux instruments et de nouveaux procédés scientifiques.

II

On ne trouvera vraisemblablement pas inutile qu'après les études, dans lesquelles j'ai présenté successivement les idées françaises sur certains points, depuis Charles V jusqu'à François I^{er}, j'examine dans leur ensemble, avec un des principaux pilotes de ce dernier prince, un siècle après les premières entreprises sur l'Océan, les questions de la mer et la science cosmographique sous ses divers aspects. En effet, les connaissances dont cette hydrographie peut

nous donner une idée ont pour objet le monde, les sciences naturelles et celles qui ont rapport à la marine. Or, supérieures à celles des deux siècles passés, inférieures à celles des temps qui vont suivre, elles nous donnent par cela même une notion parfaite de ce temps de transition, où la révolution maritime ne fait que de commencer, mais où elle est loin d'être achevée, et dans lequel bien des questions sont posées, que les siècles suivants pourront seuls résoudre.

Les hommes de cette époque, par une conséquence de leur position sur la frontière qui sépare les deux âges, étaient condamnés à subir en eux-mêmes une lutte d'influences diverses d'où la vérité ne pouvait se dégager qu'en partie. Momentanément, l'esprit de l'antiquité, réveillé par l'imprimerie, l'esprit féodal, imposé par la coutume, les idées religieuses, dans lesquelles la superstition se confondait souvent avec la foi, tous ces éléments du passé se heurtant contre l'expérience récente, le désir de savoir et les aspirations vers un état meilleur, devaient produire alors une étrange confusion même dans les têtes les mieux organisées, qui se ressentaient forcément de ce combat du présent et de l'avenir.

En ce qui concerne les notions cosmographiques, les navigations des Italiens, des Normands, des Portugais, des Espagnols, avaient dissipé les ténèbres qui jadis couvraient les abords de l'Océan, et plaçaient tant de chimères dans les Açores et les autres îles environnantes, lorsqu'au commencement du XI^e siècle, les Maghrourim ou voyageurs partis de Lisbonne y tentaient une première excursion, sans par-

ler du navire qu'envoyait un roi de France à l'île nommée par Édrisi l'île des Oiseaux (1).

On était loin également du sentiment d'Esdras, qui disait que six parties de la terre étaient habitées et que la septième seulement était couverte par l'eau, opinion approuvée par le cardinal d'Ailly, et de laquelle Colomb avait tiré tant de secours. Mais la science, qui devait aussi par ses sondages déterminer la profondeur moyenne de la mer à trois mille cinq cents mètres, la science ne pouvait dire encore que la

(1) Après les îles de Sara, de Hasran, de Ghous, de Mostachim, Édrisi parle des îles de Calsan, dont les habitants étaient de forme humaine, mais portaient des têtes d'animaux ; puis de l'île de Chesam, ou île des deux frères magiciens, dans laquelle avaient abordé les Maghrourin. « Dans cette mer, dit-il ensuite, il existe également une île d'une vaste étendue et couverte d'épaisses ténèbres. On l'appelle l'île des Moutons, parce qu'il y en a beaucoup en effet ; mais la chair de ces animaux est amère à tel point qu'il n'est pas possible d'en manger, s'il faut ajouter foi au récit des Maghrourin. — Près de l'île que nous venons de nommer se trouve celle de Raca, qui est l'île des Oiseaux. On dit qu'il s'y trouve une espèce d'oiseaux semblables à des aigles, rouges et armés de griffes. Ils se nourrissent de coquillages et de poissons, et ne s'éloignent jamais de ces parages. On dit aussi que l'île de Raca produit une espèce de fruits semblables aux figues de la grosse espèce, et dont on se sert comme d'un antidote contre les poisons. — L'auteur du *Livre des Merveilles* rapporte qu'un roi de France, informé de ce fait, envoya sur les lieux un navire pour obtenir le fruit et les oiseaux en question. Mais le vaisseau se perdit, et depuis on n'en entendit plus parler. » — Page 201.

(ÉDRISI, traduction de M. Jaubert.)

superficie de la terre ferme, qui occupe 38 millions de mètres carrés, est à celle de l'élément liquide dans le rapport de 1 à 2 $\frac{4}{5}$, ou, comme Rigaud devait l'établir, dans les proportions de 100 à 270; car on ne connaissait alors ni toutes les masses continentales ni toutes les îles qui, réunies, peuvent égaler la vingt-troisième partie des continents.

Il y avait donc toujours place pour bien des conjectures, comme aussi l'on était encore trop près du Moyen âge pour repousser toutes ses fables. Or, aux idées fausses de ce temps devaient s'ajouter les erreurs qui résultaient de la vérité incomplète, et les conjectures qu'elles menaient à faire pour concilier celle-ci avec l'état des connaissances acquises.

Je ne répéterai pas une fois de plus, comment jusqu'à Balboa l'Amérique avait été prise pour l'Asie et désignée en conséquence sous le nom d'Indes méridionales; mais il est intéressant de rappeler que Colomb, après ses premières navigations, ne trouva plus le monde sphérique, comme on l'écrivait, et que, contrairement aux découvertes futures qui devaient reconnaître l'aplatissement de la terre vers les pôles, il lui supposa la forme « d'une poire ronde, excepté dans l'endroit où est placée la queue, qui est le point le plus élevé, » dans la pensée « qu'en allant à l'ouest les navires s'élevaient doucement vers le

(1) « Cela me confirma que le monde n'est pas sphérique, mais qu'il y a cette différence que j'ai indiquée, laquelle se trouve dans cet hémisphère, dont l'extrémité est sous la ligne équinoxiale.—Ce qui vient beaucoup à l'appui de ceci, c'est que, lorsque Notre-Seigneur fit le soleil, ce fut sur le premier point de l'Orient où la première

ciel (1). » On a vu encore l'imagination des savants se donner carrière dans les théories d'un monde arctique et d'un continent austral.

Le même mélange d'erreur et de vérité doit se reproduire dans l'Hydrographie de Jean Alfonse : c'est à mes yeux ce qui en fait l'importance ; aussi insisterai-je par cela même sur ce caractère de cet écrit. En effet, dans l'état de choses que je viens d'exposer, l'auteur de l'*Hydrographie* se raille d'une partie des erreurs anciennes ; mais de l'autre partie dont il ne s'est pas encore dégagé, il lui arrivera de se servir pour défendre la conquête des vérités nouvelles et pressentir ce qu'il ne peut voir.

Ainsi, à travers des faits du plus haut intérêt qui révèlent la part prise par lui dans l'exploration du monde, on retrouve très-souvent dans son œuvre l'homme du moyen âge avec toutes ses superstitions et ses chimères, surtout quand il s'agit de l'intérieur des terres.

Si, par exemple, il nous décrit l'Angleterre, dont il présente les habitants « comme bien dispostz, grands hommes, fort superbes et ne croyant pas qu'il y ait

clarté apparut, là où est l'extrémité de la hauteur de ce monde. Et quoique Aristote ait pensé que le pôle antarctique ou la terre qui est au-dessous était la plus haute partie du monde et la plus voisine du ciel, d'autres savants l'ont combattu en disant que c'est celle qui est sous le pôle arctique. — Il paraît, d'après cela, qu'ils entendaient qu'une partie de ce monde devait être plus près du ciel que l'autre, et ils ne pensèrent pas qu'elle se trouvait sous la ligne équinoxiale par la forme dont j'ai parlé, et cela n'est pas étonnant, puisqu'on n'avait sur cet hémisphère que des notions très-légères. » (*Christophe Colomb*, 3^e voyage.)

aultres meilleurs que eulx», nul ne peut mieux dire assurément. Mais il nous rappellera que d'Angleterre était Merlin le grand devineur ; — il nous dira « qu'en ceste terre y a une manière d'arbres que quand la feuille d'iceulx tombe en l'eau se convertist en poisson, et si elle tombe sur la terre se convertist en oyseau ». Voilà l'homme du moyen âge. Nous trouverons en Écosse ce même homme en face d'une autre merveille que des écrivains placent en Irlande, dans une des îles du lac de Derg, le trou de Saint-Patris, « que l'on dit estre un purgatoire. » Quoiqu'on en ait beaucoup parlé et qu'il y ait même des poèmes à ce sujet, Jean Alfonse ne sait comment on descend dans ce trou, car, « ainsi que dient aucuns, c'est secret de Dieu dont il ne se fault trop enquerir ». Il doute pour lui, on le sent, mais il n'ose pas encore ne plus croire. — Il est sous la pression des idées de son temps, et il croira aussi bien à des merveilles telles qu'en débitait Giraud Rarry, grand doyen du Saint-Asaph sous Henri II d'Angleterre. Il les répétera avec une naïveté qui ne manque pas de charme, parce qu'on y sent l'enfance de l'esprit européen, et que l'on se figure alors nos pères écoutant comme nos enfants aujourd'hui pourraient le faire, les yeux tout grands ouverts, parler de cet oiseau qui, « quand il veut mourir, s'en va en Arabie sur certains arbres aromatiques, et icy debat tant ses ailes qu'il fait brûler ledit arbre et icel allumé se jette dedans et se brûle luy mesme, et de la cendre restant de son corps s'engendre ung ver et en certains jours se convertist en ce mesme oyseau Phenix, et quand il est formé il retourne à ladite montagne *Labane*, et icy vit continuellement cent ans, et se re-

nouvelle de cent ans en cent ans, et il n'y en a que ung au monde. »

C'est déjà beaucoup, diront les incrédules, mais nos pères ne pensaient pas que ce fût trop. Ils enviaient le bonheur de Pline, qui l'avait rencontré. Il pouvait bien se faire, il est vrai, que ce fût tout simplement un faisan doré de la Colchide; mais pourquoi nos pères n'auraient-ils pas ajouté foi aux paroles du grand naturaliste romain, puisque cet oiseau devait servir à saint Clément pour prouver le miracle de la résurrection, et que Dante savait que cet oiseau se nourrissait d'encens et d'amomum? Était-ce après tout une merveille, quand les hommes pouvaient alors se dispenser des médecins en opérant leur rajeunissement non-seulement dans la fontaine de Jouvence, dont, en 1512, Ponce de Léon cherchait les vertus aux îles Lucayes, mais aussi dans la source de Ras-cose, que vante Jean Alfonse?

Notre pilote connaissait encore d'autres merveilles par ouï dire. C'était d'abord l'agate, qui avait la vertu de tempérer la chaleur et la soif, raison pour laquelle, dit il, les aigles en portaient à leur nid, afin que leurs petits n'étouffassent pas de chaleur.—Puis il discourt des pommes de paradis en Babylone, « dans lesquelles quand on les sépare en chacune partie apparoît la figure de Crucifix. » Il nous entretient encore des raisons qui amenèrent la pluie au monde, car « avant qu'Adam peschât, de quatre rivières s'arrosoit toute la terre », ce que prouve le Nil. Jean Alfonse était sûr d'être également écouté quand il parlait des hommes qui sont au delà de l'équinoxial, « à qui la teste et le corps c'est tout ung, sans cou ni fasson de teste,

d'autres qui ont le visaige d'un chien et la teste d'un homme, et aultres qui ont pieds de chèvres, et aultres qui n'ont que ung œil au front, et d'autres qui ne parlent point et courent aultant que levriers, et ceulx ci ne mangent que collœuvres et leizars ». Jean Alfonse ne tarit pas en merveilleux. C'est ainsi qu'il me donnerait presque le désir de rencontrer un animal qui n'inspire que du dégoût. Suivant lui, « l'hyène est de deux natures, en sorte que une année elle est mâle et l'autre elle est femelle, et a ceste condition que; quant elle veut parler comme ung homme, ou comme ung chien, ou comme une autre beste, elle le fait; et quant l'homme approuche, dit Jean Alfonse, pensant que soit ung aultre, ou le chien, ou une aultre beste, pensant que cest sa nature, elle est si fine et si legier qu'elle les prent et les tue et mange, pour ce qu'elle voudroit quil n'y eût aultre ulle nature que la sienne, et sont plusieurs bestes de mesme sorte et non une seule ». Cela est fâcheux, et il vaudrait mieux qu'il n'y eût qu'une hyène et plusieurs phénix, car elle « a une vertu que si son ombre touche à quelques des choses susdites, elle faict de telle sorte qu'elles ne peuvent plus se remuer, ny se peuvent défendre. » Il est vrai qu'elle a des yeux si ardents qu'ils semblent de plusieurs couleurs, « et au dedans de ces yeux y a en lieu d'une prunelle une pierre, laquelle est appelée hyène, laquelle a telle vertu que si quelqu'un la met dessoubz sa langue, il dira toutes les choses passées et advenir, et de ceste icy usent les negromans et magiciens, et la desirent moult et en font grand gard quand ils la peuvent avoir ». — Tout cela est admirable, n'est-ce pas?

Mais vous pouvez avoir mieux. Lisez ce que Jean Alfonse rapporte du crocodile des Indes, car du caïman d'Amérique il n'a vu que ce que nous connaissons : « Tournant à la rivière de Cochyn, écrit-il, je ditz que en la rivière de Cochin y a coquodrilles. Le coquodril est ung poisson, lequel a forme d'homme humain, et de jour se tient en l'eau, et la nuict aulcunes fois descend en terre et allument feu avec quelque manière de boys qu'il y a en icelle pays, et selon que l'on peut entendre rôtissent leur poisson qu'ils pêchent. » — Sans doute la crédulité est grande de ceux qui croient à de telles imaginations ; mais, si vous voulez avoir le mot de cette crédulité, il vous suffit d'entendre Jean Alfonse, après de bien grands esprits qui l'ont précédé, vous dire : « Cecy a esté veu par beaucoup de gens, et de cecy nul ne se doit esmerveiller, car tout ainsi que Dieu a créé beaucoup de choses en la terre, aultant en a créé en la mer et davantage. » — Si vous insistez, il vous répétera ce qu'on lui a dit à propos du trou de Saint-Patris : « que c'est secret de Dieu dont il ne se fault pas trop enquerir. »

Toutes ces rêveries portent l'empreinte du temps qui vient de s'écouler. — La science, fille de l'expérience, ne fait que de naître, et vous vous en apercevrez en maints endroits de ce manuscrit. Mais il est bon de le constater, à cause même des progrès qui vont se produire. L'ouvrage de Jean Alfonse est un élément précieux de comparaison avec eux.

III

Le premier point où nous remarquons les modifications apportées à l'état de choses dans lequel vivait Alfonse nous apparaît en tête même de son *Hydrographie*. Lorsque nous voyons au commencement de cette *Hydrographie* un calendrier, nous songeons à la réforme prochaine appelée déjà par d'Ailly, réforme que voulait faire Léon X en 1515, et qu'accomplit Grégoire XIII; nous nous rappelons qu'en 1582 un bret établit que le mois d'octobre de cette année n'aurait que vingt et un jours, que l'année 1600 serait bissextile, et qu'ensuite l'année qui termine chaque siècle ne le serait que de quatre en quatre siècles.

De même, lorsqu'à propos des connaissances élémentaires d'astronomie nécessaires au marin, Jean Alfonse, suivant le système de Ptolémée, nous parle du soleil tournant autour de la terre immobile, on ne peut s'empêcher de penser que la forme sphérique de celle-ci deviendra pour la science une preuve de sa rotation, et l'esprit rend hommage à la mémoire de Copernic, qui vient de mourir un an avant la composition de cette *Hydrographie*, et quelques jours seulement après la publication de son fameux traité *De Revolutionibus orbium cœlestium*.

Jean Alfonse, comme les marins d'alors et même le plus grand nombre des savants, n'a pas d'autre

système que celui qu'expose Jean Parmentier dans les vers suivants, où il parle de la Terre :

Contemplons que luy supresme autheur
La colloqua, ainsi que créateur,
Au centre vray du monde pour son lieu,
L'air tout entour, le ciel et sa hauteur,
Et nonobstant la masse et pesanteur
A rien ne tient fors que à la main de Dieu.

La main de Dieu en sa vertu discrète
La tient en l'air par façon tant secrète,
Que homme n'entend ceste vertu profonde.
La main de Dieu qui toutes choses traicte,
La tient, soustient, entretient et arreste
Droict au milieu, et vray centre du monde,
Et tout autour de ceste terre ronde
On voit tourner maint corps lumineux, munde,
Le cler soleil, estoilles et planettes
Le firmament, les nues, l'air et l'onde
Dont elle prent fertilité féconde
Pour sustenter les hommes et les bestes.

Il y a loin de ce système à celui par lequel Copernic place le soleil « comme sur un trône royal au milieu de la nature, gouvernant toute la famille des astres dans leurs évolutions circulaires ».

Ainsi, avec le XVI^e siècle, avant l'œuvre d'Alfonse, s'étaient ouverts à la contemplation, dans le ciel comme sur la terre, des horizons nouveaux dont l'Europe devait attendre la révélation avec une curiosité fiévreuse. — Les yeux de tous les hommes intelligents étaient alors dirigés sur l'Océan. Plus on

en était près, plus on était satisfait ; c'était pourquoi Pierre Martyr d'Anghiera voulait rester en Espagne, afin d'être à la source des nouvelles, et, quand il les mandait à ses amis, entré autres au pape Léon X, celui-ci veillait fort avant dans la nuit pour les lire à sa sœur et aux cardinaux, avec lesquels il les commentait au milieu d'émotions de tous genres.

Par la même raison, les plus touchés alors étaient ceux qui assistaient les premiers à toutes ces nouveautés dont l'Europe se disputait les relations. — Ils regardaient tout avec la plus grande attention, les hommes, les animaux, les plantes, les constellations du ciel ; ils observaient la direction des vents, celle des courants de la mer, les phénomènes magnétiques ; rien ne leur échappait, et la vie, la science, s'étendaient sous leurs interrogations.

L'homme de mer, dans ce développement du monde et de la science, sentait son rôle grandir en proportion des merveilles mêmes qui le surprenaient. S'il n'était pas encore parvenu à comprendre les harmonies de la nature au milieu des spectacles divers qui s'offraient à ses yeux, il les remarquait sans chercher davantage un sujet d'admiration dans les conceptions bizarres des âges précédents. C'était un progrès.

On trouve une expression vive de ces émotions et un signe des conditions nouvelles de l'esprit du marin dans les vers qu'inspiraient, en 1529, à Jean Parmentier, plus jeune que Jean Alfonse,

. Les merveilles divines
Qui sont au ciel et aux Indes marines.

Le pilote dieppois parle ainsi des merveilles de la mer :

.
Voyant la mer en son inflation ,
Sa merveilleuse et grosse élévation ,
Ondes mouvantes par fluctuation ,
Sa profondeur, son creux et son abisme,
Lors tu diras par admiration :
Seigneur, qui feis telle opération,
Tant ta vertu est grande et altissime !

Qui congnoistra les merveilles de mer,
L'horrible son, plein de pareil amer,
Des flots esmeus et troublez sans mesure,
Qui la verra par gros vents escumer,
Pousser, fumer, sublimer, se abysmer,
Et puis soubdain tranquille sans fracture ?
Qui cognoistra son ordre et sa nature,
Mais qui dira : j'ay vu telle aventure.
Sinon celluy qui navigue dessus.
Cestuy là peult bien dire par droicture :
O merveilleuse et terrible facture
Du merveilleux qui habite la sus !

Considérez la grandeur et l'estente
De ceste mer tant large et tant patente ,
Dont la moitié pourroit noyer la terre
Et nonobstant sa force violente
La main de Dieu forte et omnipotente
La tient ensemble en arrest et en serre,
Par sa puissance en lieu bourné la serre,
Par sa prudence il lui donne son erre,
Son mouvement et son cours ordinaire,
Et quand el bruit comme horrible tonnaire
Dont pouvrement maint esquipage en erre,
Par sa clémence il l'appaise et fait taire.

Considérez les merveilleux troupeaux
Qu'on voit singler aux travers de ces eaux,
De gros poissons et d'horribles bellues
Diversement et à si grandz monceaux
Que engin humain jugeroit cela faulx,
Si de premier telz bestes n'estoient veues;
Ils sont sans nombre et toutes sont repues.
Le seul parfaict qui surmonte les nues,
Sustente tout et leur donne pasture,
Qu'ilz vont chercher parmy vagues esmues
En sortissant de leurs profondes mues,
Jouxte l'instinct de leur propre nature.

Parmi les merveilles de la mer, Jean Parmentier place le fait même de la rotondité de la terre et celui de l'existence des antipodes, niés par les Pères de l'Église. On peut comparer ici les vers du pilote Dieppoïs avec ceux du *Morgante*, de Pulci, que j'ai cités.

Les faictz de Dieu évidentz et apertz
Se monstrent bien sur la terre dispers,
Quand tout entour et dessoubz et dessus,
Il y a gens en maints lieux et divers
Pieds contre pieds, de costé, de travers
Et toutes fois chacun pense estre sus;
Aussi sont-ils — dont plusieurs sont deceus
Disant : comment ne sont tombez ou cheus
La teste en bas ceux-là qui sont soubz nous ?
Si telz secretz ne sont par l'homme sceus,
Se neantmoins le hault Dieu de la sus
Entretient tout et dessus et dessoubz.

Par ce voyage et navigation
Vous congnoissez en speculation
Ce que je dy par vraye certitude,
Les corps du ciel en font probation

leur tâche est accomplie en un point, les vents les transportent ailleurs pour y remplir le même rôle régulateur. » Un de nos ingénieurs hydrographes devait également observer près de terre, aux côtes occidentales d'Afrique, que pendant qu'il faisait calme et une chaleur accablante sur le pont du navire, un vent frais de N. E. soufflait à la hauteur des hunes. La température sur le pont différait alors de 4 à 5 degrés Réaumur de celle que l'on constatait dans les hunes (1).

Mais combien d'autres phénomènes allaient avoir aussi besoin d'explication, lorsque la Providence aurait donné à Colomb, suivant son expression, les moyens de briser les chaînes qui fermaient l'Océan à l'ouest, et que l'air, la mer, la terre, commencèrent à présenter aux navigateurs dans ces régions une constitution nouvelle.

Qu'était-ce donc que ces prairies océaniques qui naissent et présentent, surtout entre le 19° et le 34° degré de latitude nord, d'immenses bancs de varech nommé par les marins *raisin du tropique*? Devant cette mer d'herbes sept fois plus grande que la France, dit Humboldt, et, selon Maury, d'une surface égale à celle de la vallée du Mississippi, les compagnons du grand découvreur Génois croyaient qu'ils étaient arrivés aux dernières limites de la mer navigable, et leur terreur était naturelle, car aujourd'hui encore ce

(1) Cette observation est rapportée par M. Lartigue, dans son *Exposition du système des vents* (2^e édition, 1855), d'après les travaux de M. de Givry dans l'exploration faite de 1816 à 1818 aux côtes d'Afrique, sous les ordres de l'amiral Roussin, alors capitaine de vaisseau.

n'est pas sans une certaine sensation que l'on parcourt ces parages, quoique depuis trois siècles ils aient été sillonnés par tant de navires, et qu'on n'y ait jamais signalé ni bas-fonds, ni vigie (1).

Les premiers découvreurs rencontraient aussi sur leur chemin un autre phénomène. Les courants, sans se mêler à l'Océan, le traversaient comme des fleuves passent au milieu des terres. On devait apprendre plus tard seulement que les uns portent les eaux chaudes dans les hautes latitudes pour en adoucir les climats, et que les autres ramènent les eaux froides vers l'équateur pour en tempérer et rafraîchir les ardeurs.

Dans ces premières navigations les questions succédaient aux questions.

Ainsi, comme les marins ne s'étaient pas encore rendu compte que, la terre tournant autour du soleil en vingt-quatre heures, la distance de 15 degrés en longitude fait la différence d'une heure, qu'il est donc, à partir d'un même méridien en sens opposé ici, à l'est, une heure après midi, quand, à l'ouest, il est, à égale distance, onze heures du matin, grande fut la terreur de l'équipage de *la Vittoria*, au retour du premier voyage de circumnavigation, en s'apercevant qu'ils étaient en retard d'un jour sur l'Espagne, d'où ils étaient partis par l'ouest, de même qu'ils auraient eu un jour de plus s'ils avaient navigué à l'est. Une telle découverte inquiétait leurs consciences. Ils avaient fait gras le vendredi saint et célébré la Pâque

(1) *Étude sur la mer de varech*, par M. Leps, capitaine de vaisseau. (*Annales hydrographiques*, 1857.)

le lundi.—Aujourd'hui, au 180° degré de longitude, selon qu'ils viennent de l'est ou de l'ouest, nos marins comptent deux fois le même jour ou lui donnent deux dates différentes (1).

Mais l'intérêt que présentait le Nouveau Monde ne devait pas être épuisé par les recherches des premiers temps. Si, comme Colomb l'avait bien dit, la mer et l'air, dans ces régions, se présentaient dans des conditions inconnues, la science, après le grand Génois, devait, en face des spectacles qu'ils lui offraient, ne plus cesser d'admirer, surtout lorsqu'elle pourrait s'aider du microscope.

« On sent, dit M. de Humboldt, que là le mouvement et la vie ont tout envahi. A des profondeurs qui dépassent la hauteur des plus puissantes chaînes de montagnes, chaque couche d'eau est animée par des polygathiques, des cyclidies et des ophrydines. Là pullulent les animalcules phosphorescents, les mammaria de l'ordre des acalèphes, les crustacés, les pesidinium, les néréides, dont les innombrables essaims sont attirés à la surface par certaines circonstances météorologiques, et transforment alors chaque vague en écume lumineuse. L'abondance de ces pe-

(1) J'en citerai deux exemples : l'un d'après la relation du voyage autour du monde sur la frégate *la Vénus*, commandée par M. Dupetit-Thouars, capitaine de vaisseau, depuis amiral; l'autre tiré du journal météorologique de *la Bayonnaise*, sous les ordres de M. Jurien de la Gravière, aujourd'hui vice-amiral. « Le 2 août 1837, dit M. de Tessan, nous avons passé le 180° degré de longitude et changé par conséquent la date, en sorte que ce même jour porte les deux dates 2 et 3 ; » et M. Jurien écrit : « Le 10 juin se trouve compté deux fois en passant par 180° de longitude. »

tits êtres vivants, la quantité de matière animalisée qui résulte de leur décomposition est telle, que l'eau de mer devient un véritable liquide nutritif pour des animaux plus grands.

« Certes, la mer n'offre aucun phénomène plus digne d'occuper l'imagination que cette profusion de formes animées, que cette infinité d'êtres microscopiques dont l'organisation, pour être d'un ordre inférieur, n'est pas moins délicate et variée. »

Cette profondeur même de l'Océan dont parle M. de Humboldt, combien ne devait-elle pas donner à réfléchir par ses inégalités! — Y aurait-il donc des chaînes de montagnes sous-marines, comme le pensait Philippe Buache? — Sur beaucoup de points de la Méditerranée, la profondeur de l'eau dépasse 2,000 et 3,000 mètres; mais, lorsque par un nouvel effort du génie européen qui venait d'inventer le moyen de mettre instantanément en communication le nouveau monde avec l'ancien, il s'agit de poser le câble télégraphique, on devait seulement trouver le fond à 4,400 mètres. — Les profondeurs de l'eau, dit M. Daubrée sont encore bien plus considérables dans d'autres régions, aux environs de l'île Sainte-Hélène par exemple; mais c'est surtout, ajoute-t-il, dans l'océan Pacifique qu'il existe des profondeurs énormes, et cela sur de vastes étendues. Il y a d'immenses régions où elles sont évaluées à 8 ou 9,000 mètres (1).

(1) Dans le dixième chapitre de ses *Instructions nautiques*, M. Maury cite des sondages à de plus grandes profondeurs. — Le lieutenant Walsh, commandant le schooner des États-Unis

IV

Voilà les phénomènes que devait offrir successivement cette grande mer qui allait devenir le champ principal de l'action européenne, lorsque la France, l'Angleterre et la Hollande auraient brisé les privilèges que l'Espagne et le Portugal tenaient de la cour de Rome. Tous ces aspects inconnus de la nature, tant de sujets de curiosité dans un monde plus intéressant encore par ses habitants, étaient bien propres à y porter les esprits avides de connaître. L'or, les richesses de la terre surtout devaient provoquer les navigations et, après elles, les émigrations de la foule. Dans leur empressement, l'audace des navigateurs oubliait trop souvent les plus simples règles de prudence : « la sagesse des morts avait rendu

le *Taney*, annonce une sonde de 10,364 sans trouver le fond. — De même le lieutenant Berryman, du *Dolphin*, avait infructueusement essayé de rencontrer le fond avec une ligne de 11,887 mètres par 32° 35' nord et 50° 18' de longitude ouest. D'un autre côté, le capitaine Denham, de la corvette anglaise le *Herald*, prétendait avoir trouvé, par 36° 49' latitude sud et 39° 26' de longitude ouest de Paris, fond à 14,022 mètres; et, à peu près dans les mêmes parages, par 35° 35' sud et 47° 60' de longitude ouest de Paris, le lieutenant Parkes, de la frégate américaine le *Congrès*, voyait filer 15,240 mètres de ligne sans atteindre le fond. Ces données sont loin des suppositions de Laplace, qui pensait que la profondeur moyenne de la mer devait dépasser quatre lieues.

fous les vivants (1) » ; mais les hommes supérieurs n'en sentaient que davantage leur insuffisance, et cherchaient à perfectionner les moyens de communication.

Naturellement sous l'influence du besoin de relations lointaines et constantes, la science de l'homme de mer devait faire d'immenses progrès, et le magnifique mouvement qui avait déjà tant donné avait encore plus de promesses pour l'avenir.

Un des grands mérites de l'Hydrographie de Jean Alphonse, c'est de nous aider jusqu'à un certain point à en apprécier les efforts et leur importance. Le pilote Saintongeais, en effet, reconnaît les conquêtes de son temps, comme il semble s'être appliqué à y ajouter.

On trouve une trace de ceci dans le sentiment avec lequel il parle des nouvelles manœuvres de son art comme des moyens dont il dispose. Par exemple, si Jean Alphonse rappelle la longueur du voyage des vaisseaux de Salomon à Ophyr :

« La cause de cecy, dit il, fut parce que les navires ne pouvoient naviguer en ceste mer sans vents propices, et falloit que ce fust vent en poupe, parce que en ces parties les vents ne sont pas muables, comme icy, car le vent est six mois d'un cousté et six mois de l'autre, et quant le vent est au contraire, il falloit attendre en ung port, et aussy ils n'avoient pas encores trouvé la manière ne engin *pour aller à la boulline*, et aussy parce que la mer estoit basse et dangereuse de bans et de rochiers, et ne pouvoient naviguer, si-

(1) Duflot de Mofras, *Biographie de Mendoza et de Navarrete*.

non par certains chenaulx, et leur estoit nécessaire le temps temperé en poupe, et n'avoient point d'engin ny de compas. — Car en icel temps n'en avoient point de congnoissance ny ne les scavoient faire ny aultres choses nécessaires à la navigation, et portoyent des oyseaulx privez et les laissoient voller, et au vol d'iceulx alloient quérir la terre qui fut la cause qu'ils retardèrent trois ans. »

Nous voyons dans ce passage de son Hydrographie Jean Alfonse mentionner les conquêtes successives des marins.

Il signale d'abord la connaissance des moussons ou vents périodiques qui soufflent sur l'Océan, entre l'Afrique et l'Inde, pendant six mois du sud-ouest et pendant l'autre moitié de l'année du nord-est avec de très-grandes variations. On sait que ce fut le navigateur Hippalus qui, vers l'an 50 de notre ère, regardant la régularité de ces vents comme une loi de la nature, eut le courage de s'éloigner de la terre pour s'ouvrir au travers de l'océan une route inconnue, tentative dont le succès opéra une révolution dans la navigation de ces mers.

Jean Alfonse admire, mais on n'a pas découvert jusqu'à lui les conditions régulières des vents et des courans sur l'Atlantique, et il n'est encore qu'au seuil d'une science dans laquelle Vossius (1) et Romme (2), bien avant Maury, verront les moyens

(1) Isaaci Vossii de Motu marium et ventorum liber. — 1663.

(2) *Tableau des vents et marées et des courants sur toutes les mers du globe, avec des réflexions sur ces phénomènes*, par C. Romme. — 1806.

de raccourcir les routes, de diriger les vaisseaux et d'indiquer aux navigateurs les époques les plus sûres des divers parages du globe. Romme regardera l'étude des mouvements de l'atmosphère et des mers comme le complément des ressources offertes au marin par l'astronomie, qui lui donne déjà le moyen de lire dans le ciel la position fugitive du vaisseau (1).

Jean Alfonse, ainsi qu'on l'a vu, nous a vanté ensuite l'usage de la boussole, qui, suivant Abel Remusat, Klapproth et Biot, nous vient des Chinois par les Arabes. Klapproth ne peut trouver de témoignage

(1) Ces lignes n'ont d'autre objet que de rétablir les faits que quelques écrivains oublient, par un engouement très-commun chez nous pour les étrangers. — Je n'ai pas besoin d'ajouter que je n'ai aucun désir de diminuer l'influence qu'a exercée sur la marine contemporaine l'ancien directeur de l'Observatoire de Washington, aujourd'hui surtout que la guerre civile des États-Unis a frappé si cruellement un homme digne du respect de tout le monde scientifique, et que nos observatoires s'honoreraient en lui faisant une place parmi leurs savants. L'influence de M. Maury est d'ailleurs un fait présentement acquis à l'histoire, qui doit se plaire à rappeler que la connaissance plus exacte des vents et des courants, due à ses efforts et à son instigation, avait, dès 1859, diminué, entre autres traversées, celle des États-Unis à la ligne dans l'Atlantique de plus de deux semaines à certaines époques de l'année. — Le voyage de Californie également, qui, avant ses cartes, était de cent quatre-vingts jours, n'a plus été, avec le secours de celles-ci, que de cent sept, de quatre-vingt-dix-sept, quatre-vingt-seize et même de quatre-vingt-onze jours. Enfin, la traversée d'Europe et d'Amérique en Australie a été, grâce à ses indications, diminuée de vingt-sept jours.

arabe avant 1242 (1). Quant à ceux qu'il tire des textes chinois, ils prouvent que de l'an 265 à 419 de notre ère, des navires de cette nation se dirigeaient au sud par l'aimant.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'usage de la boussole précéda en Europe la date qu'on lui assigne. Avant l'auteur de la Bible satirique, qui, en 1205, souhaitait que le rôle du pape fût pour les chrétiens celui de l'aimant pour les marins; antérieurement à

(1) *Lettre à M. le baron de Humboldt sur l'invention de la boussole*, par M. J. Klaproth. 1834, page 67. — Voici le passage arabe cité par cet écrivain, page 59, et tiré par lui de l'ouvrage de Bailak, natif du Kibdjak, qui rédigea en 681 de l'Hégire (1282 de J.-C.) son traité intitulé : *Trésor des marchands pour la connaissance des pierres*. — « Au nombre des propriétés de l'aimant, il est à remarquer, dit-il, que les capitaines qui naviguent dans la mer de Syrie, lorsque la nuit est tellement obscure qu'ils ne peuvent apercevoir aucune étoile pour se diriger selon la détermination des quatre points cardinaux, prennent un vase rempli d'eau qu'ils mettent à l'abri du vent en le plaçant dans l'intérieur du navire; ensuite ils prennent une aiguille, qu'ils enfoncent dans une cheville de bois ou un chalumeau, de telle sorte qu'elle forme comme une croix; ils la jettent dans l'eau que contient le vase disposé à cet effet, et elle y surnage. Ensuite ils prennent une pierre d'aimant assez grande pour remplir la paume de la main ou plus petite; ils l'approchent à la superficie de l'eau, impriment à leur main un mouvement de rotation vers la droite, en sorte que l'aiguille tourne sur la surface de l'eau; ensuite ils retirent leur main subitement et à l'improviste, et certes l'aiguille, par ses deux pointes, fait face au nord et au sud. Je leur ai vu faire cela durant notre voyage par mer de Tripoli de Syrie à Alexandrie, l'année 640 (ou 1242 de J.-C.). » (*Manuscrit arabe*, n° 970, de la Bibliothèque du roi.)

Jacques de Vitry, l'évêque de Ptolemaïs, auteur d'une description de la Palestine; avant Brunetto Latini, le maître du Dante; enfin, antérieurement à Flavio Gioia, marin du village de Pasitano, près d'Amalfi, à qui l'on en attribuait l'invention vers 1300, nous voyons dans un recueil d'anciens vocabulaires recueillis par M. Wright de Londres, Alexandre Nekam, de Saint-Albans, qui professait en l'Université de Paris de 1180 à 1187, énumérer parmi les instruments nécessaires au complet armement d'un navire, l'aiguille aimantée, montée sur pivot, oscillant et tournant circulairement jusqu'à ce que la pointe s'arrête dans la direction de l'étoile polaire (1).

Lorsque Jean Alfonse remarque les avantages tirés par les marins de la boussole et de la connaissance de la direction des vents, ce n'est ici que le pilote qui parle; mais il y a en lui deux hommes, il est capitaine, il ne voit donc pas seulement que la direction du navire et l'estime de la vitesse du sillage, les moyens de tracer sur des cartes la route suivie ou à suivre; comme capitaine, il apprécie les

(1) Qui ergo munitam vult habere navem... habeat etiam acum jaculo suppositam. Rotabitur enim et circumvolvetur acus donec cuspis acūs respiciat orientem (septentrionem?). Sicque comprehendunt quò tendere debeant nautæ, cùm Cynosura latet in aëris turbatione; quamvis ad occasum nunquàm tendat (quamvis ea occasum nunquam teneat?), propter circuli brevitatem. — « Dans le traité *De Naturis rerum*, du même auteur, dit M. d'Avezac, M. Wright a recueilli un autre passage également relatif à la boussole, et il a eu soin de le consigner dans une note afin de le rapprocher du premier. » Ce second texte est ainsi conçu : Nautæ etiam mare legentes, cùm beneficium claritatis solis in tem-

marin illustre, qui avait été recherché de François I^{er} pour ses talents comme Ayton Doria, son ancêtre, l'avait été de Philippe de Valois (1).

C'est, du reste, l'habitude de la foule de prendre les hommes qui devancent leur temps soit pour des sorciers, soit pour des fous. Il en était de même alors pour un autre progrès qui s'était réalisé dans les sciences navales.

V

Bien qu'ils profitassent des instruments perfectionnés par les Portugais, beaucoup de marins, au commencement du XVI^e siècle, croyaient encore inspirés par un démon ceux qui déterminaient les longitudes, comme l'avait fait en 1501 Amerigho Vespucci, cet homme que sa science fit choisir plus tard en Espagne pour grand pilote de la flotte royale, et que M. de Humboldt a lavé de toute culpabilité dans l'accusation éternellement dirigée contre lui d'avoir tenté d'usurper la gloire de Colomb.

Aujourd'hui on est parvenu, avec une montre et d'autres moyens encore, à déterminer la longitude en comparant l'heure de l'endroit où l'on est avec celle

(1) Voir le traité passé en 1337 entre ce dernier amiral et le roi de France, traité certifié par P. Bellaguet, garde de la préfecture et vicomte de Paris. (A. Jal, *Archéologie navale*, appendice au mémoire n° 6.)

du lieu d'où l'on est parti. Mais avant que l'on obtint ces résultats, il est impossible de dire le nombre des moyens proposés pour le même effet.

Colomb, après avoir observé dans l'Atlantique le point où le méridien magnétique coïncidait avec le méridien géographique, remarquait également que la déclinaison de la boussole pouvait servir à déterminer la position d'un vaisseau par rapport à sa longitude, et la relation de son second voyage (avril 1496) nous montre l'amiral s'orientant réellement d'après la déclinaison de l'aiguille aimantée.

Après lui, Amerigho Vespucci, Magalhaens et son ami Ruy Falero, mirent toute leur application à trouver une méthode pour calculer la longitude.

Le pilote André de Saint-Martin, dans la baie de Saint-Julien, en Patagonie, pendant l'hivernage de Magalhaens du 31 mars au 24 août 1520, appliquait, d'après les indications qu'il avait recues du bachelier Ruy Falero, les observations des distances du soleil à la lune, ainsi que celles des éclipses et des conjonctions, pour obtenir la longitude.

Pigafetta, qui était dans ce même voyage, en enseigne trois moyens. Sébastien Cabot meurt en déclarant que Dieu lui a montré dans une vision la solution de ce problème, mais cette solution n'est pas autre que l'opinion de Colomb que la déclinaison magnétique change régulièrement avec les méridiens. — Nos savants français, comme ceux des autres peuples, ne cessent de se préoccuper de la question, Oronce Finée à leur tête (1). Cependant, malgré les

(1) Oronce Finée, *l'Art et manière de trouver certainement la*

travaux d'Apianus et d'Alonso de Santa-Cruz, Philippe II proposait 100,000 écus de récompense. Offre inutile, car au commencement du XVII^e siècle les États de Hollande promettaient encore un prix de 30,000 florins à qui résoudrait le problème, sans plus de succès que Louis XIV, lorsqu'en 1668, près de soixante ans après les travaux célèbres de l'astronome Morin sur ce sujet, il accordait, le 26 mai 1668, au sieur André Reussner de Neystett, Allemand de nation, ci-devant colonel d'un régiment Suédois, les plus brillants avantages, si les savants hommes et les grands marins qu'il lui donnait pour juges de son invention reconnaissaient qu'il apportait à la France ce secret si longtemps cherché (1).

longitude ou différence longitudinale de tous lieux proposés sur la terre par le cours et mouvement de la lune et autrement que par les éclipses d'icelle, en tout temps que l'on voudra. — Item, la Composition et usage d'un singulier mèteroscope géographique par lequel on peut facilement et soudainement trouver la dicte différence, longitudinale et aussi latitudinale, et avec ce la vraye élongation et différence desdits lieux proposés. — Le tout nouvellement inventé, descript et composé par Oronce Finée, natif du Dauphiné, lecteur mathématicien du roi. 1543.

(1) « Et afin de l'y porter, Sa Majesté a bien voulu déclarer et luy donner assurance qu'en ce cas elle luy accordera premièrement la somme de soixante mil livres comptant, et outre ce un droict de 4 sols pour chacun tonneau du port de tous les vaisseaux qui voudront se servir de tous les instrumens nécessaires pour mettre ledit secret en pratique; de plus, le privilège de faire seul les dits instrumens à l'exclusion de tous autres, luy fera valoir le dit droict de 4 sols par tonneau la somme de huit mil livres par an, pour laquelle somme elle luy fera donner toutes les asseu-

Si aucun des problèmes contemporains ne reste étranger à Jean Alfonse, son Hydrographie nous montrera que celui de la longitude lui tient fortement au cœur.

Notre pilote fait remarquer que les mariniers de son temps « n'estoient point astrologues, et que si quelqu'un l'estoit, c'estoit par accident. »

C'est une raison de plus pour nous de constater que les grands armateurs employaient alors des astronomes à bord de leurs vaisseaux. La présence de ces hommes témoigne du développement nécessaire de la science du marin.

Livré à lui-même sur la mer, ce vaste désert liquide où le mouvement des vagues vient effacer aussitôt le

rances qu'il pourra désirer, se réservant Sa Majesté la faculté de pouvoir retirer le dit droit de 4 sols par tonneau en payant au dit Reussner de Neystett la somme de cent mil livres comptant, à condition néanmoins qu'auparavant que le dit privilège luy soit expédié par lettres patentes qu'il fera auparavant démonstration du dit secret aux sieurs Colbert, conseiller ordinaire du roy en son conseil d'État royal et controlleur general de ses finances, Duquesne, lieutenant général de Sa Majesté en ses armées navales, Huygens, de Carcavy, Roberval, Picard et Auzoult, lesquels Sa Majesté a nommez commissaires pour examiner la dite proposition et luy en faire rapport. Et que toutes les difficultez, explications et objections qui pourront naistre de la dicte demonstration seront mises par escrit par les dits commissaires, ausquels le dit Reussner respondra aussy par escrit. Et sera ainsy procedé jusques à ce que le dit secret ayant esté reconnu certain et facile à mettre en pratique, les instrumens en puissent estre mis sur les vaisseaux qu'il plaira à Sa Majesté de choisir pour cest effect, etc. LOUIS. (Et plus bas :) De Lyonne. »

sillage du vaisseau; l'homme a besoin de savoir le chemin qu'il a fait et où il est, mais il ne peut d'abord que former des conjectures. Pour le savoir, il mesure la distance qu'il parcourt au moyen de l'estime, à vue d'œil, avant qu'il ait le loch. — Cependant la vitesse de l'eau, le port des voiles, la force des vents, rendent ce moyen incertain. Il cherche alors sur les côtes, dans les divers aspects de la terre, des moyens de repère; mais beaucoup de points se ressemblent, et l'on peut aborder dans un port quand on croit être dans un autre. Enfin, quand il se lance en haute mer et que les indications de la terre lui font défaut, il trouve un guide dans le ciel. Les étoiles, le soleil, la lune, dont le marin sait la hauteur, la place, le retour à certaines périodes de l'année, seront pour lui autant de signes aussi sûrs que les montagnes, que les caps qui jusqu'ici lui ont servi de points de reconnaissance; et tout d'abord la distance du soleil à l'équateur, celle d'une étoile à l'étoile polaire, qu'il peut reconnaître aisément, lui permettront de dire à combien de degrés de latitude il se trouve, à quelle distance il est de son point de départ et de celui où il se propose d'arriver.

Tel fut le progrès des connaissances jusqu'au XIV^e siècle.

Au dire de M. de Humboldt, d'après Navarrete, des instruments d'astronomie nautiques propres à trouver sur mer l'heure de la nuit par les étoiles existaient dès la fin du XIII^e siècle dans la marine Catalane et dans celle de Majorque. L'*astrolabe*, inventé par Raymond Lulle, et décrit en 1295 dans son *Arte de navegar*, était un de ces instruments. Les Espagnols se servaient

alors aussi communément de la boussole ; ils avaient l'art de dresser les cartes. Ces connaissances étaient sans contredit de belles conquêtes, mais elles étaient encore bien insuffisantes. Aussi l'on devait s'efforcer sans cesse de les étendre comme de donner plus de précision aux méthodes et aux instruments nécessaires pour se reconnaître en mer.

Ce fut ce que tentèrent avec un certain succès les savants dont s'entourèrent l'infant don Henrique et le roi don Joam II, Martin Behaim, Jean Muller de Königsberg, en Franconie, plus connu sous le nom de Regiomontanus, et maître Jacques de Majorque, que don Henrique chargea de diriger l'académie de ses pilotes de Sagres.

Le premier, Regiomontanus inventa le météoroscope, instrument propre à mesurer les longitudes et les latitudes par le moyen des étoiles (1). Martin Behaim perfectionna pour le même objet l'*astrolabe marin*, d'après les ordres de Joam II, instrument qui n'était peut-être, dit M. de Humboldt, que le météoroscope de Regiomontanus. Joam II également donna ordre à Martin Behaim de calculer une table des déclinaisons du soleil et d'enseigner aux pilotes à se guider d'après les hauteurs du soleil (2). Ce n'était point assez.

(1) *Johannis de Regimonte epistola ad reverendissimum patrem et dominum Bessarionem, de compositione et usu cujusdam meteoroscopi*. Cette lettre se trouve à la suite des œuvres de Werner, imprimées in-folio à Nuremberg en 1514.

(Note de M. de Murr sur Martin Behaim.)

(2) Ut minore cum errandi periculo ignotum mare navigari

Lorsque les moyens de prendre la latitude furent assez avancés, on se préoccupa encore plus vivement d'une méthode pour trouver la longitude. Si l'on avait eu la détermination exacte de la position du vaisseau en deçà et au delà de l'équateur, c'est-à-dire au nord et au sud, et qu'on eût pu savoir également la place précise où l'on était, soit à l'est, soit à l'ouest, on aurait trouvé, on le sentait parfaitement, la manière de voyager sur mer avec autant de sûreté que sur terre. Ce fut donc là depuis la fin du XV^e siècle l'objet d'une très-grande sollicitude, car on n'avait pas pour les longitudes, comme pour les latitudes, un point fixe, tel que l'étoile polaire. Mais comment le remplacer?

VI

Quand tant d'hommes supérieurs s'appliquaient à ce problème, et qu'il n'était négligé que de la foule seule

posset, Roderico et Josepho medicis suis, nec non Martino Bohemo, ea ætate peritissimis mathematicis, injunxit Joannes II ut, adhibito inter se consilio, excogitarent aliquid, quo nautæ cursum navium, licet in nostro novoque pelago, tutius dirigerent, ut vel abstracti à notis sideribus cognitisque littoribus, quam cœli ac pelagi partem tenerent, aliquo modo cognoscerent : ii, post indefessum studium longamque meditationem, astrolabium, instrumentum, quod antè astronomiæ tantum inserviebat, utiliori invento ad navigandi artem, maximo navigantium commodo, transtulere; quod beneficium tota Europa Johanni debere, inficiari non potest.

(Note de M. de Murr, d'après Emmanuel Tellesius Sylvius, etc.)

des marins, si orgueilleux, comme dit Pigafetta, qu'ils ne se servaient que de latitude, j'en puis, si incompetent que je sois en ces matières, me dérober au devoir de faire au moins connaître comment Jean Alfonse et les marins français prenaient hauteur et déterminaient la longitude.

Sous François I^{er}, nous voyons dans le voyage des Parmentier, en 1529, un nommé Pierre Mauclerc, astronome chargé de ce double soin à bord du navire *le Sacre*. Il prenait la latitude d'après l'élévation du pôle et la hauteur du soleil, et la longitude par la lune, les étoiles fixes, les éclipses, et par d'autres moyens d'un usage difficile et peu commun.

Avant cette navigation, Verazzano écrivait en 1524, dans son rapport au roi : « N'ayant eu dans notre navigation ni éclipse de lune, ni autre aspect du ciel, nous avons connu cette distance en longitude à l'aide de différens instrumens, d'après la marche du soleil, en prenant la hauteur à diverses heures par la différence qu'il y avait de l'un à l'autre horizon. En effet, le navire marchait géométriquement et l'intervalle entre un méridien et un autre n'était pas connu (1). »

« Fault avoir, disait Jean Alfonse vingt ans après Verazzano, pour prendre la haulteur de la lon-

(1) Questa distantia a noi fu nota per la longitudine con varie strumenti, navicando senza eclissi lunari o altro aspetto per al moto solare, pigliando sempre la elevazione a qual si voglia ora per la differenza faceva dall' uno all' altro orizzonte, correndo la nave geometricie. — Ne era noto l'intervallo dall' uno meridiano all' altro, come in uno libretto tutto é ampiamente notato insieme

gitude, un astralabe tout rond qui ait trois cens soixante degrez, avecques une lidade qui traverse les dits trois cens soixante degrez, et sur cette lidade un quart d'astralabe de quatre-vingt et dix degrez, et sera mis sur la dite lidade des trois cens soixante degres, et la dite lidade le portera, et le quartier aura sa lidade, oultre celle pour prendre la haulteur de la longitude, et le dit astralabe rond aura ung compas avec tous les rungs de ventz, et avec tous les quarts et demy rung qui seront pour tout trente et deux, et sur le derriere, aupres de la fleur de lys du compas, y doit y avoir un quadrent, le quel jugera droictement nord et su, et au quartier de dessus y aura ung petit plomb avec une ligne et un point qui sera fiché par la queue du cartier par le bas, et ce cartier sera en fasson d'un quadrent, sinon qu'il aura la dicte queue, qu'il portera le poinct, et quant cecy sera bien faict et bien estimé par géometrie, pourrez prendre la haulteur de la longitude et de la latitude tout ensemble. »

Ailleurs, si je ne me trompe, pour connaître la longitude d'un lieu, Alfonse fait encore entendre que la latitude de ce lieu fournie par la hauteur méridienne du soleil et la déclinaison de l'aiguille obtenue par l'azimuth pris sur la polaire, offrent les éléments

col crescimento del mare, in qual si voglia clima, a ogni tempo ed ora, il quale non inutile stimo abbia a essere a navicanti spero meglio per la teorica confesar lo a V. S. M.

(Lettre de Verazzano, communiquée par M. José Molini, ancien bibliothécaire de S. A. le grand-duc de Toscane.)

d'un triangle sphérique dont la troisième donnée serait la longitude cherchée. Cette troisième donnée est probablement déterminée par quelque rapport pré-supposé entre la ligne diamétrale et la déclinaison, à moins que, par une hypothèse plus grossière, Jean Alfonse n'attache une déclinaison fixe à chaque méridien et ne détermine à la fois la latitude par la hauteur et la longitude par l'azimuth. Le reste, faute de figure, est, pour un lecteur qui n'est rien moins que marin, de la plus grande obscurité; aussi me semble-t-il sage de copier ce que notre pilote de Saintonge écrit à un autre endroit, où il traite de la manière de faire des cartes, en développant et en s'assimilant le texte de la *Somme de géographie* de Martin Fernandez de Enciso, comme il l'a fait déjà dans cette première partie.

« Ausy, je dictz, sire, que ainsy comme la ligne esquinocciale divise en deux parties esgales tout le monde, l'une que nous appelons méridionale et l'autre septentrionale, ainsi divise tout le monde une aultre ligne qui est dicte dyamétrale, la quelle va de polle en aultre, deux parties, lesquelles nous appelons l'une orientale et l'autre occidentale. Ces deux lignes font quatre parties de l'universel monde, et chacune de ces quatre parties est faicte en figure d'ung quadrant, duquel usent les mariniers en la navigation, à prendre la haulteur du nord et su, et chacune figure est de quatre vingtz et dix degrez de longitude et aultant de latitude, et ainsy se pourroient et debvroient faire les cartes en figure de quadrant pour estre conformes avec le corps espheric, lequel est rond, partant comme toutes les costes de la sphère,

et se font en plat pour raison de la longitude, par ce que les mariniers ne sont astrologues (si quelcun l'est, c'est par accident et non par lettres), pour raison de quoy l'on leur met en plat à celle fin que ung chacun puisse mieux entendre et comprendre la pratique, selon l'entendement et intelligence qu'ils peuvent avoir de la theoricque, selon l'habileté d'un chacun. Et à celle fin que mieulx ils voient et congnissent la vérité, ay ordonné de mettre l'œuvre au proufit et utilité d'un chacun en la mettant en plat, et fault que ung chacun entende que c'est en figure d'ung quadrent que, en allant de l'esquinocial contre les polles en cinq degrez, vous en diminuez ung en la rotondité de la pomme du monde ou demy espère jusques à quarante degrez de l'equinociale et de quarante jusques à soixante allez diminuant, et jusques ad ce que vous soyez à soixante, vous diminuez cinq degrez de latitude et deux de longitude, et de là en avant commence à croistre la diminution jusques à la fin et pour ceste raison font les compas... Et pour la dicte formation des compas se peult prendre facilement *avec le soleil et le nord la haulteur de la longitude* et non autrement, car la longitude n'a point de marque aultre que ceste cy à ceulx qui le bien entendent. Jusques à present n'y en a guères qui bien l'entendent, car cecy ne gist que à l'expérience à ceux qui longuement ont navigué au long... s'ils y ont voulu prendre esgard, et quand est de moy, je y ay maintes fois prins esgard et l'ay trouvé certain. »

Jean Alfonse, déjà dans le premier des passages que je viens de citer, s'est mis en jeu en ne permettant pas de douter du moyen qu'il emploie, ce qui

nous donne la faculté de connaître son âge. — « Je ne dicts icy, écrit-il, chose que je n'aie expérimenté. » Il ajoute, avec une foi que nous retrouverons du reste dans les journaux de bord de nos pilotes jusqu'à la Révolution (1) : « Dieu soit remercié et toute sa cour celestielle, nul n'en doit doubter, car j'ay navigué jusques à présent par toutes les mers quarente et huyt ans, et j'ay eu espace d'avoir veu beaucoup d'expériences de quoy je remercye notre Créateur. »

Jean Alfonse confesse toutefois que la longitude n'est pas aussi facile à déterminer que la latitude, et même « ce n'est pas si juste, parce que les compas ne sont pas pareils... — Et ceulx qui ont compas faictz dessoubz ce dyamètre peuvent prendre la longitude de ceste icy pour le mesme nombre, et faudroit, pour mieux estre assuré, que les compas fussent faictz à l'isle de Fer ou de Madère, qui n'est que dix ou douze lieues de l'est de la dicte ligne du dyamètre. »

(1) Voici quelques formules placées en tête de journaux de pilotes :

1728. Au nom de Dieu et de la sainte Vierge soit commencé le journal de navigation pour servir à N... Bullin, premier pilote, etc.

1738. Au nom de Dieu soit commencé ce présent journal par moy Pierrè Rouyer, premier pilote.

1751. Au nom de Dieu et de Vierge Marie soit commencé ce present journal, etc.

1751. Au nom de Dieu et de la très-sainte Vierge Marie puisse être fait le voyage de la Chine dans le vaisseau *la Villeflix*, etc.

Le savant auteur du *Neptune oriental*, d'Après de Mannevillette, terminait en 1754 son journal, qui est remarquablement bien fait, par ces mots : « Dieu soit béni de notre heureux voyage. »

Cette petite et belle créature
Oublie tout et manger et pasture
Pour gringoter ses chants et ses fleurtis
En louant Dieu.

Il y a lieu de croire qu'à l'époque de Jean Alfons: comme de Parmentier, le talent du navigateur devait rester impuissant contre les violences de la nature autant et peut-être plus que dans les temps les plus voisins de nous, où l'on a vu, par exemple, de 1789 à 1829 la marine marchande anglaise perdre en moyenne 577 bâtiments par an, et les États-Unis 52 bâtiments à vapeur de 1817 à 1831. — Dans ces naufrages on admettra aussi que souvent l'habileté a dû rester inutile, s'il est vrai que la plus grande part en peut être attribuée soit au manque d'instruction des capitaines, soit à la mauvaise construction des navires.

Il est fâcheux, à ce propos, que par une rencontre semblable à celle dont nous tirons parti, Jean Alfonse ne soit pas amené à nous montrer jusqu'à quel degré l'art des constructions permettait aux vaisseaux de soutenir les difficultés des diverses mers. Et c'est encore ici le cas de remarquer, avec un marin dont les connaissances en ce genre sont des plus étendues, que la perfection nécessaire à toute construction maritime donne lieu de s'étonner de l'indifférence avec laquelle chaque siècle a laissé perdre le souvenir d'objets dont il aurait pu être fier(1).

(1) M. Pâris, aujourd'hui vice-amiral, directeur du Dépôt des cartes et plans de la Marine, *Essai sur la construction navale des peuples extra-Européens*, 1841.

Heureusement du moins un écrivain dont la vie laborieuse a été remplie par les services qu'il a rendus à l'histoire de la marine comme à celle des lettres et des arts, nous a fait connaître ce que nous eussions pu attendre en partie de Jean Alfonse, c'est-à-dire les vaisseaux depuis les croisades jusqu'aux premières découvertes de l'Océan (1). Nous savions déjà aussi, il est vrai, par Antoine de Conflans, marin du temps de Louis XII, les noms des navires qu'employait l'Europe au commencement du XVI^e siècle. Mais combien n'eût-il pas été curieux de connaître par un Français contemporain de Jean de Lascaris et de Blasco de Garay, quelque chose des projets analogues à ceux que présentèrent alors ces inventeurs aux rois de Portugal et d'Espagne pour faire marcher trois et quatre milles par heure les navires en temps de calme et en autres cas semblables, résultat avantageux pour la navigation des Indes, disait en 1531 Jean de Lascaris.

VII

Un homme aussi scrupuleux et aussi curieux de se tenir au niveau de tous les progrès que l'était Jean Alfonse ne pouvait aspirer à se rendre maître de tous les perfectionnements de son art que pour son

(1) Jal, *Archéologie navale*, 1840. — *Glossaire nautique*, 1848. — *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, 1867.

plus grand honneur et aussi pour celui de son pays. Aussi paraît-il avoir aimé la France d'une noble passion.

Ce sentiment apparaît dans les éloges qu'il fait d'elle.

Jean Alfonse nomme plusieurs fois la belle France. « C'est, dit-il ailleurs, une terre de promesse, abondante, fertile de vivres autant et plus que toutes les terres du monde. Les gens d'icelle sont fort adonnés aux études, sciences, et services mécaniques. » Il dit encore en un autre endroit : « Cette France est la plus noble région du monde, c'est le royaume le plus envié qui soit au monde et le plus souvent assailli d'ennemis, à raison de quoy est besoing qu'il y ait en lui de bons gouverneurs et de bons chevaliers, comme toujours il y en a eu. Dieu soit remercyé et monseigneur saint Denys son patron. »

La description que Jean Alfonse fait du pays, et en particulier des provinces de la côte, est du reste bien propre à justifier son affection.

Naturellement, en sa qualité de marin Ponantais, sa plume s'attache surtout aux ports du nord et de l'ouest. Il nous montre la Gascogne, dont les habitants sont « belles gens, bien agiles de leur corps et bien disposés de leurs personnes et adonnés au fait de la guerre. »

Il vante La Rochelle, bonne ville, « en laquelle sont toutes nations estranges bien venues en temps de paix et s'ils ne sont point cruels. »

D'après ce qu'il nous dit de la Bretagne, « ses peuples sont pour la plus grande part petites gens trapus et forts et adonnés à travail et peine, mesmement

à l'art marin. » Il parle du Croisic, où se fait force sel, du Morbihan, de Blavet, de Penmark, où sont force navires les meilleurs de la basse Bretagne. Il mentionne Brest comme le meilleur des ports de ce duché, avec son fort château et ses rochers qui font que ceux qui ne les connaissent pas doivent préférer d'y entrer de basse mer, c'est-à-dire lorsqu'on peut en apercevoir les dangers.

Mais c'est la Normandie qui obtient ses plus grands éloges. Peut-être Paulin Secalart influe-t-il ici sur lui; quoi qu'il en soit, nous lisons que cette province est à ses yeux « la plus riche et la plus peuplée du Royaulme de France, où sont gens qui mieulx secourent leur prince tant par mer que par terre, sont bons Francoys et sont belles gens tant hommes que femmes. » Il fait remarquer entre tous ses ports « Honnefleu, ville fort renommée par toutes les parties du monde, ainsi nommée parce que en ycelle y a force navires. Toutes fois à cette heure, ajoute-t-il, l'on va plus à la ville Francoyse de Grâce, à cause du havre, qui est bon. »

Le sentiment dont Alfonse était animé pour la dignité de son pays et ce qui lui était dû ne pouvait naturellement pas laisser accepter à notre marin la position que les bulles de la cour de Rome voulaient faire à la France dans le partage de l'Océan. Aussi devons-nous trouver dans son œuvre une protestation analogue à celle des autres amirautés de France et de Provence.

Il dit ainsi à François I^{er} : « Le roy d'Espaigne et le roy de Portugal ont faict partaige del'universel, et les limites, dont commencent les partaiges, sont à quatre

cent cinquante lieues en occident des isles du Cap de Vert. La division dont ils ont parti s'appelle la rivière de Maragnan, qui est en la coste de Brésil, coste de l'est et ouest du costé devers le nord du Brésil. La dite rivière est à sept degrez au su de la ligne devers le pôle antarctique. Le roy de Portugal a prins la partie d'orient jusques-là ou descent la rivière de Gange en la mer Pacifique (*sic*), et le roy d'Espagne a pris la partie d'occident jusques à la dite rivière de Gange, et ont fait là-dessus lesdicts partages sans y appeler Vostre Majesté Royale ne aultres vos prédécesseurs, et m'est advis qu'ilz ont mal party entendu qu'ils ont tout prins, entendu que y aviez aultant et si grand droict que eulx. » Plus loin, Jean Alfonse appuie encore sur cette même pensée en parlant des îles de l'extrême Orient. « Et me semble, dit-il, que à vous en appartient portion aussi bien que à eulx, parce que avez des gens en vostre royaume qui cognoissent que sont les plus riches isles du monde. »

La résistance de l'Espagne et du Portugal à toutes autres navigations que les leurs sur les mers dont la souveraineté leur avait été dévolue par le saint-siège donne par cela même à la science acquise par nos marins un intérêt plus grand, et tel est celui que l'on peut trouver à l'Hydrographie des deux Indes de Jean Alfonse, tout en admettant fort bien qu'il ait pu, qu'il ait même dû s'aider, pour son ouvrage, de traités espagnols ou portugais.

Au reste, je veux laisser le lecteur juger d'une matière où ma connaissance très-incomplète des livres de ces deux nations ne me permet pas de décider entièrement. Pour cela, je résumerai ce que Jean

Alfonse dit des deux Indes dans ce manuscrit que quelques-uns ont cité sans le lire et dont personne n'a certainement voulu étudier l'ensemble. Il serait en effet mauvais qu'en ayant le moyen, nous négligeassions l'occasion de comparer la connaissance que la marine française pouvait avoir du monde à la fin du règne de François I^{er} avec l'état de notre science actuelle. Ne sont-ce pas des comparaisons de ce genre qui permettent de mesurer justement l'étendue des progrès ?

Si nous suivons d'abord Jean Alfonse le long du continent africain (1), il nous parlera en termes concis des divers pays, et nous donnera çà et là quelques détails qui nous permettront de supposer qu'il a pu relâcher dans quelques endroits en allant aux Indes par la route du cap de Bonne-Espérance.

Voilà premièrement Madère, « grande isle où croît le soucre et où il y a de bons vins de Marvoysie. » Il passe de là aux Canaries, « qui estoient pleines de gens saulvaiges quand elles furent trouvées par Betancourt, lesquels sont et estoient fort agiles; Jean Alfonse parle ensuite de la côte comprise entre l'anse de Runes et le cap Santo, « où viennent les navires d'Andelousie et de Portugal à la pescherie, ainsi qu'au cap Blanc et à la rivière d'Or, qui attire beaucoup de bâtimens. » Après ces pays, il nous pilote

(1) On peut comparer les données du vieux marin avec celles du *Manuel de la navigation à la côte occidentale d'Afrique*, par Ph. de Keralhet, et celles de la *Description de diverses côtes*, par MM. les officiers, depuis amiraux, Roussin, Leprédour et Bouet-Willamez, etc.

à travers les bancs d'Arguin, à la rivière de Senega ,
« bonne rivière grande et dont les habitans sont belles
gens, grands et tous noirs; » puis dans toutes les îles
du cap de Vert, îles « qui n'ont que des chievres, sinon
Saint Anthoine, Saint Jacques et l'isle de Feu, toute
environnée de rochers. » Dans ces îles, généralement
dangereuses pour leurs fièvres, il en fait toutefois re-
marquer une, « l'isle de May, qui a ceste vertu que si
ung va demeurer en icelle, il guerist, et n'y a en elle
que ceux qui se vont guérir de ceste maladie. » Au-
près de ces îles Jean Alfonse dit que l'on n'y saurait
trouver le fond, si ce n'est à Bonneviste. Il nous
décrit des terres que le voisinage d'une de nos colo-
nies, le Sénégal, nous rend plus intéressantes.

« Ainsi tournant à la terre ferme, je dictz que de
l'isle de Saint Jacques au cap Vert y a quatre vingtz
quinze lieues et du dite cap Vert à la rivière de Gambie
y a vingt et cinq lieues, et la route gist nor-ouest et
su-est. La dicte rivière de Gambie est par les treize
degrez et demy de la haulteur du polle artique et est
une grande rivière, et icy s'acheve la terre des Jallof-
fes et commence la province des Berbesins et Man-
digues et de la rivière de Gambie au cap Rouge y a
trente et cinq lieues, et la route gist nord et su et
prend ung cart de nordest et surouest, et la coste est
basse et dangereuse tellement que navire ne se oseroit
approucher d'elle de cinq ou six lieues. Le cap Rouge
est à douze degres de la haulteur du polle artique, et
du cap Rouge à la rivière Grande y a vingt cinq lieues,
et la rivière gist l'est et ouest et prend un quart de
norouest et suest. La rivière Grande est à onze degrez
et trois quartz de la haulteur du polle artique et est

la plus grand rivière de toute l'Afrique, et est navigable bien deux cens cinquante lieues que les navires y peuvent aller, et à la fin du navigable est la ville de Jaga, qui est ung grand peuple. » Jean Alfonse ajoute que « les gens qui habitent le long ceste rive du cousté du septentrion d'elle sont grandz hommes et sont tannez, et sont appelés Foulles. » Passant après toutes les petites rivières arrosant les pays qui s'étendent jusqu'à Sierra-Leone, où se recueille de l'or fin et force dents d'ivoire, la rivière des Palmes, les bancs de Sainte Anne, la rivière des Paniers ou Rio dos Cestos, et toute la côte où croît la malaguette, graine de Paradis, dont on chargeait alors des navires, Jean Alfonse suit sa route et arrive « à l'austre midy, où se captivent les ungs les aultres, en sorte que le père vend le filz et le filz le père, et le frère son frère, et les changent pour manilles de cuivre et de plomb et de verre de couleur, et prennent aultant de femmes qu'ils veulent. » De cette côte malheureuse qui doit fournir plus tard aux exploitations de la compagnie de l'Assiento pour le défrichement du Nouveau Monde, il nous mène au château de la Mine, situé « sur un rochier au long la terre, et tenant pour le roy de Portugal », double le cap Formoze, dépasse la côte arrosée par les rivières Béning, Fourchue, Real, et aussi le Camaron, « côte fertile en poyvre gris et maniguette, et où se font force de draps de coutons. » Il nous raconte que dans l'île de Fernando-Po « y a de grands basteaux qui sont tout d'une pièce, lesquelz portent bien environ soixante hommes, et avec iceulx viennent assaillir les navires. » Il dit encore que cette île de Fernando-Po est environnée « de baptures dan-

gereuses pour navires, et que les eaues, qui courent fort roide en ceste coste, courent quinze jours d'un côté et quinze jours de l'autre. » Arrivé au cap Lopes Gonsalve, Alfonse finit l'Afrique en cet endroit. « Dessus la ligne s'achève Afrique, dit-il, et commence la terre d'Estiope occidental. »

Du cap de Lopes Gonzalve à Manicongre il fixe cent soixante lieues. Le Manicongre, qui ne me semble être autre chose que le Congo ou Zaïre, est, d'après le rapport d'Alfonse, une grande rivière, « la plus grande de toute l'Estiopie, et a bien dix lieues de largeur, et va ceste largeur plus de cinquante lieues au dedans, et au dedans de la dite rivière y a une grande bande d'isles lesquelles vont par le milieu de la rivière et sont toutes peuplées de gens. La dite rivière est navigable plus de cent cinquante lieues en la terre, et le commencement d'elle descend des montagnes de Lune, qui sont les plus haultes du monde et sont par les deulx degrez de la haulteur du polle antartique, et descendent en elle plusieurs autres rivières. Ladite rivière de Manicongre à son entrée en la mer est par les sept degrez de la hauteur du polle antartique, et sont toutes ces terres au roy de Manicongre, qui est bon chrestien, et confinent au dedans de la terre en orient avec le prebstre Jehan de la Indie. Les Manicongres sont chrestiens depuys trente ou quarante ans ença, et usent pour leur monnoie de vignotz qui viennent de l'Indie et avec ceulx-cy marchandent comme nous faisons de l'or et de l'argent, et ont gens de religion comme moynes et prebstres de leur mesme nation, lesquels ont esté endoctrinez en Portugal, et y a des Portugaloyz avec eux. Et aussy leur roy a de-

meuré longtems avec le roy Manuel de Portugal et l'a tenu à l'escolle, et quant il retourna en son pays le dite roy de Portugal luy donna quinze à vingt religieux pour l'endocriner et luy donner à entendre les articles de la foy. Et ont continuellement guerre avec les ennemys et ceulx qui ne veulent croire en la foy chrestienne, pour faire laquelle guerre ont de grands basteaux tout d'un arbre qui portent bien cent hommes et leurs victuailles et armes, et vont deux cens et trois cens basteaulx ensemble. » En suivant la côte et en la tournant, Alonse nous donnera d'autres détails sur des lieux auxquels, là notre esprit d'entreprise, ici les revers de la fortune après les plus éclatants succès, ont attaché le nom français. C'est d'abord « l'isle de Sainte Hélène, petite isle de quatre ou cinq lieues de rondeur, peuplée de Portugaloys et le meilleur loppin de terre de toute la pomme du monde, si bonne que on y cueille deux fois l'année du bled, et pour ung boisseau que l'on y sème on en recueille cent ou six vingtz ; et y a en elle force bestial, et y multiplie fort ; et y a en elle citrons et oranges des plus belles que l'on sçauroit veoir, et quelque chose que l'on y plante et sème vient soudain. Les gens n'y sont jamais malades, et s'ils y viennent malades y guérissent en elle. Et icy est le recueil des navires portugalloys, et icy se raffraichissent quand ils viennent de Caillicou. Et en ceste isle ne fait point de ventz en nulle saison du monde, et n'est point trop chaulde ny trop froide, et est la mieux tempérée du monde. Et y a en elle torterelles, pigeons et de toutes autres sortes d'oyseaulx ; et y a de grosses hareignées comme le poing d'un homme en

quantité, et n'y a point d'autres bestes venimeuses, et ne les tuent point, car ils dient qu'elles ostent le mauvais air de la terre. » N'est-ce pas la description du plus beau lieu de déportation? Cependant, quoique le pilote dise que les gens n'y sont jamais malades et que « s'ils y viennent malades y guérissent en elles, » un jour, lorsque l'île aura cessé d'appartenir aux Portugais, puis aux Hollandais, un homme y viendra prisonnier des Anglais pour s'être fié à leur générosité. Et il dira : « Ce pays est mortel ; partout où les fleurs sont étiolées, l'homme ne peut vivre. » Pourquoi cette différence d'opinion sur Sainte-Hélène? Était-ce seulement parce que celui qui la jugeait avec tant d'amertume se rappelait, en voyant les vaisseaux de la Compagnie des Indes s'arrêter et repartir pour les mers orientales, qu'il avait deux fois tenté d'arracher à l'Angleterre la puissance qu'y avait commencée pour nous notre Dupleix? Je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est que, quand le prince de Joinville alla rechercher le corps du prisonnier du *Bellérophon*, les officiers et l'aumônier de la *Belle Poule* furent loin de faire de Sainte-Hélène l'éloge qu'en trace ici Jean Alfonse (1).

(1) Voici ce qu'on lit dans un livre plein de pages réellement éloquentes : « Le matin (7 octobre 1840) nous étions au vent de l'île à une distance si rapprochée, que nous pouvions l'embrasser du regard. — A nous qui nous y rendions pour passer quelques jours seulement, à nous qui l'avions cherchée comme une terre promise, à nous l'île parut terrible. Comment dut-elle apparaître à celui à qui on la donna pour dernière demeure? — En effet, c'est quelque chose de pénible à voir que cette nature tourmentée, que ces rocs crevassés oscillant sur leurs bases, jetés çà et là,

Le souvenir de la grande expiation qui s'y consumma, suivant la parole d'un prêtre cependant tolérant et bon (1), nous oblige, en passant, à noter l'époque à laquelle cette île figure pour la première fois dans notre histoire. Ce fut, d'après Thevet, lorsque Raoul et Jean Parmentier firent le voyage de Dieppe à l'île de Saint-Laurent et à celle de Sumatra. Leurs vaisseaux abordèrent alors à l'île découverte par Jean de Nova. Nos Dieppois trouvèrent là six pauvres Indiens que les Portugais y avaient laissés pour y cultiver la terre, et les amenèrent à Dieppe, où Thevet en vit un avec lequel il conféra. Thevet, qui aime à se mettre en évidence, dit à ce propos : « Le bonhomme sexagénaire, estant marié à Dieppe, y mourut comme avoient fait ses autres compagnons. »

« Quoi qu'il y ait des choses merveilleuses en la terre d'Angole, des gens sans tête par exemple, ou l'ayant dans la poitrine, et plus en orient d'autres hommes qui n'ont que ung œil au front, enfin au nord des montagnes de la Lune d'autres qui ont les pieds

entassés pêle-mêle, et que le pinceau reproduirait s'il lui fallait tracer l'image du chaos. Ajoutez à cela tantôt les rayons d'un soleil des tropiques, sous lequel les pierres éclatent au midi du jour, et tantôt, sans transition, des brumes glaciales, épais manteau de nuages que frangent par intervalles les pointes dentelées des pics de Diéné, d'Heghknouh et d'Alarm-House : voilà l'île. — Le soir, c'est quelque chose de plus triste, je dirai de lugubre. » — Plus loin, l'écrivain peint Longwood de couleurs plus sombres encore. (*Souvenirs du voyage à Sainte-Hélène*, par M. l'abbé F. Coquereau. Paris, Delloye, in-8°, 1841.)

(1) L'abbé Coquereau, *Souvenirs du voyage à Sainte-Hélène*, page 99.

comme une chienne et autres visaige de chien, je passe cette côte, dont les habitants sont bien aises pourtant que l'on trafique avec eux. Je double les caps de la Victoire, des Aiguilles, les ilets dits Aiguillons. » Ici cependant Jean Alfonse nous fait soupçonner sa présence au cap que le roi Joam II nomme cap de Bonne-Espérance, mais que l'on voit, dit-on, indiqué sur une carte de Fra Mauro, tracée entre 1457 et 1459, sous le nom de *capo di Diab*. C'est, en effet, bien là le premier et le vrai nom de ces parages funestes, où Camoëns nous montrera le géant Adamastor se vengeant de Barthélemy Diaz pour en avoir frayé la route à ses compatriotes (1). Aussi sera-ce avec raison que les Portugais établiront la coutume de rendre grâces à Dieu lorsqu'on aura doublé ce cap, coutume suivie encore par nos Français dans le siècle dernier (2).

(1) « Apprends, dit le géant Adamastor à Velloso, que tous les vaisseaux qui auront la témérité d'entreprendre le voyage que tu accomplis, auront pour ennemis ces parages, qu'ils seront le jouet des vents et d'effroyables tempêtes. A la première flotte qui passera par ces mers impatientes du joug, j'infligerai soudain un tel châtement, que le danger ne sera rien auprès des calamités qui l'auront suivi.— Ici, si je ne me trompe, j'espère tirer pleine vengeance de celui qui m'a découvert, et le châtement de votre confiance obstinée ne s'arrêtera pas là. Oui, chaque année vous verrez (si c'est la vérité qui m'apparaît) vos navires faire naufrage et passer par de telles épreuves que le moindre des maux sera la mort. » (Camoens, *les Lusiades*, chant V, trad. par Ferdinand Denis, 1836.)

(2) Journal du vaisseau *le Condé* (1738-1740), par de Gennes de la Chancelière.

Jean Alfonse, au cap de Bonne-Espérance, écrit : « Ceste terre est terre haute, montaigneuse, stérile et aspre, et y a forces bœufs et vaiches. Les gens d'elles sont puissantes gens et sont fort légiers et agiles, tortz de bras, et sont plus noirs que blans et ne sont point de la génération des noirs. Et ne font que sibler de la bouche, et leur habitation est par dessoubz les roches et aux champs avec leur bestial en cabanes, et n'ont point de lieux certains. Et *tiens* qu'il n'y a point de traffique et n'y habite guères de navires. Et baillent ung bœuf et une vaiche pour deux ou trois clous de fer. »

Passons la terre des Medianes umbres, dont les habitants, « aussi maulvais que vaillans », tuent à soixante pas, avec un billot de bois ou une pierre, un homme armé ; les rivières de Bonne Paz, de Saint-Blaise, le cap de Pescherie. « Dans ces terres, qui sont de l'Estiopie australe, il n'y a guères de profits à faire, » dit Jean Alfonse. Nous voici au cap Corrientes, et à cent trente lieues de là nous toucherons à une île que dès Louis XIII le capitaine Beaulieu, de Rouen, proposait de coloniser. C'est Madagascar, qu'on appelle alors l'île Saint-Laurent.

Le passage de ce manuscrit, le premier en français que nous ayons sur ces parages du canal de Mozambique et du commencement de l'océan Oriental, mérite par cela même d'être noté, car le vaisseau *le Sacre*, en 1529, n'avait fait qu'entrevoir l'île. « Ceste isle de Saint Laurent, dit Jean Alfonse, est instituée nord-est et sur-ouest et à deux cent cinquante lieues de longitude et quatre vingts et cent lieues de latitude, et le haut d'elle est par les vingt quatre degrés

de la haulteur du polle antartique et le bas d'elle par les quatorze degrés et demy de la haulteur du polle antartique, et entre elle et le cap du Courant y a un mauvais rochier d'une isle perdue qui est quasi au meillieu de la mer d'entre la terre et l'isle et dure bien dix ou douze lieues de rondeur, et est dessoubz le Tropicque et s'appellent les bans de la Juifve, à raison d'un navire qui estoit à la dicte Juifve qui se perdit. En eulx et au septentrion deulx est l'isle du Saint Esperit et aultres cinq isles qui sont auprès d'elle. Celle du Saint Esperit est à vingt cinq lieues du cap de Sainte Marie. De la dite isle de Saint Laurens et du cousté de vers le est-nord-est y a cinq ou six isles et sont toutes peuplées de gens blancs et sont la plus près de cinquante jusques à cent lieues de la dicte isle de Saint Laurens. Et au nord-est d'elle y a trois isles qui sont l'est et ouest l'une de l'autre, et la plus près de Saint Laurens est à cent lieues et l'autre à cent trente lieues et l'autre à cent quarante lieues, et sont de six degrez et demy jusques à sept degrez de la haulteur du polle antartique. Et en l'est-su-est de la dicte isle y a deux isles perdues faictes en rochiers qui sont dangereux et sont bien loing de la dicte isle. Ceste isle de Saint Laurens, du cousté du nor ouest d'elle, est toute pleine de rochiers et de petites isles qui entrent bien en la mer trente lieues, et devers le su-est d'elle y a trois ou quatre petites isles peuplées de gens. Et en l'est-nord-est d'elle y a forces bans et baptures et ainsi que la dicte isle de Madasca par toutes les parties d'elle est environnée d'isles, bans et rochiers..... Tournant au cap des Courans, je dictz que du dict cap de mine Safolle, qui est le commen-

cement de l'Estiope oriental, y a quatre-vingtz lieues et la route gist nord et su. Safolle est par les dix-neuf degrez et demy de la haulteur du polle antartique et en ce chasteau de myne Saffolle y a de l'or. Et icy feit faire le roy de Portugal un chasteau pour traffiquer avec ceulx des terres. La terre est fort chaulde et sont les gens noirs comme ceulx de Saint Laurens. Toutes foyz sont meilleurs gens que ceulx de Saint Laurens, car *ceulx de Saint Laurens sont mauyaises gens et ne veullent traffiquer avec personne que eux-mesmes.* Et le roy de Portugal y a eu autrefois une facturerie, et luy ont tué tous leurs gens. Cette terre de Saffolle s'appelle la myne neufve, et baillent beaucoup d'or pour petite chose; mais pour raison d'un capitaine portugallois qui leur feit quelque fascherie, les gens de la terre meirent le chasteau par terre et tuèrent tous ceux qui estoient en dedans, et ne voullurent plus traffiquer avec eulx ny aulcunement les veoir. Aultant en ont fait ceulx de l'isle Saint Laurens. La terre est bonne, et se cueulle en la dicteisle de Saint Laurens forces gingembre blanc et de bons seucres, et y a de la pierrerie et de l'or en poudre. »

Je n'extrairai pas davantage et ne dirai de ce que le pilote en rapporte que ce qui regarde les moussons. La bonté du port de Massambic avait engagé les Portugais à en faire un lieu de retraite pour leurs vaisseaux, afin que s'ils étaient surpris par des vents contraires, ils pussent attendre les vents favorables qui venaient six mois après. « Les mutations des ventz sont en ceste maniere que depuys le moys de mars jusques au moys de septembre, qui est leur yvert, les ventz ventent toujours ouest-sur-ouest,

et depuys le moys de septembre jusques au moys de mars, qui est leur esté, les ventz sont toujours vers l'est-nord-est de la bize. »

La présence de Jean Alfonse à Massambic marque comme une des stations de son voyage aux Indes. Il ne se signale plus avant la mer Rouge, mais on voit qu'il poursuit son chemin. Il paraît l'avoir fait du reste sans trop longer les côtes, car sa description des pays depuis Mozambic jusqu'au cap Gardefol et à Socotora est bien sommaire et manque de précision. Il ne fait qu'indiquer Melinde, Mombasse, Boraves, Modoge. Arrivé à Aden, par dix degrés, il nous la peint comme « belle ville, bien entourée de tours et remarquable par sa grande navigation de navires qui sont de la dicte ville tous grands navires de plus de mille tonneaux. » Ces navires, sur la construction desquels Thévenot, au mot *Cairo*, et d'autres auteurs donnent de grands détails, sont, dit Jean Alfonse, « tablés de tablage de canes et sont cousues de filet de caire, qui est une matière de palme, et sont si bien bitumés d'un bitume si épais qu'ils ne font pas une goutte d'eau, et les dictes tables sont cousues de chevilles de boys à la liaison et ne naviguent que en leur esté, et ainsi est en la ville de Djedda, et en toutes les autres villes, car en ceste terre d'Arabye felix, y a des canes aussi grosses que baricques. »

En suivant Jean Alfonse dans ses descriptions, je ne me propose guère, dans un court espace, que de donner une idée de la cosmographie de ce pilote. et, ainsi que je l'ai dit, de le faire voir comme un navigateur. Par cela même, en ce qui regarde les terres baguees par la mer Rouge, je me bornerai à repeter

avec lui que « de ce destroit jusques au bout de la mer Rouge, du cousté d'Estiope et d'Égypte, est la coste saine sans nul danger, et par aultre cousté d'Arabye ne se peult naviger sans danger, à cause que sont tous bans et bastures. » Et pour donner une marque du passage de Jean Alfonse dans cette mer, je ne manquerai pas de rappeler ce qu'il écrit de la coloration de ses eaux.

Ce phénomène, qui est encore un objet de discussion que les naturalistes attribuent, ceux-ci à l'existence des bancs de coraux dans la mer Rouge, ceux-là à des algues colorantes, d'autres encore à des animalcules qui produisent dans les diverses mers des changements de coloration (1), ce phénomène, Jean Alfonse nous l'explique d'une manière qui pourrait être plus brève, mais qui en revanche a le mérite de montrer le marin du XVI^e siècle en face d'un problème dont l'étude a été recommandée dans la conférence maritime tenue à Bruxelles en août 1853 pour l'adoption d'un système d'observations météorologiques à la mer.

(1) Maury nous parle ainsi des bancs d'animalcules qui teignent, selon leur couleur, en rouge, en brun, en noir ou en blanc, et cela sur une étendue dont l'œil ne voit souvent pas les bornes, surtout dans l'océan Indien.

« Reste à savoir si ce monde microscopique qui vit à la surface des eaux appartient exclusivement à l'un des deux règnes végétal ou animal, ou s'il appartient aux deux. J'ai eu entre les mains des échantillons de cette matière colorante, composée d'animalcules assez bien caractérisés. D'un autre côté, le docteur Ehrenberg, après avoir examiné au microscope la matière colorante de la mer Rouge, matière de nature visqueuse que l'on peut recueillir

« Aulcuns veullent dire, écrit notre pilote, que ceste mer n'est pas rouge, et que l'occasion de cela est la terre qui est rouge, laquelle chose est impossible, car la terre n'est pas toute rouge, et y en a plus qui ne l'est pas que de l'autre; et d'aulture part quant elle seroit toute rouge, il seroit impossible de faire rouge une si grande mer, et quand la mer le seroit, ce seroit au long d'elle et non pas cinquante lieues en la mer, où elle est encore plus rouge que au long la terre, et *certifie que je l'ay veu* et est naturellement rouge, et dient que l'occasion de cecy est d'une grande fontaine qui est en l'Estiope qui maine eau rouge comme sang et descent en ceste mer, et court d'elle ung si gros ruisseau que en d'aulcuns lieux pourroit porter basteaulx et peult bien estre que à ceste eaue, elle est rouge. — Et de la mer Rouge l'on peut aller au destroit de Megine et à la mer Occeane, et aultrefois l'ay trouvé vingt et trente lieues du destroit de la mer Rouge, avec les courans qui venoient de la mer Rouge et estoit meslée en grands bouillons rouges comme sang pardessus la mer blanche, et pour ce je dis qu'elle procedde de la fontaine qui descend de l'Estiope. »

sur le rivage de cette mer à certaines époques de l'année, y a reconnu une végétation marine extrêmement délicate. Sur les côtes de Chine on rencontre assez souvent, dit-on, de vastes taches qui sont, là, colorées en jaune; mais je ne sache pas que la matière colorante en ait été examinée. Ce phénomène n'est pas moins fréquent dans le Pacifique; souvent la mer y est teinte en rouge, et j'y ai vu moi-même les eaux prendre une apparence blanchâtre ou laiteuse qui, la nuit, eût pu effrayer les navigateurs et leur faire croire au voisinage d'un bas-fond. » (voir les *Cartes de vents et courants* des Instructions nautiques de cet officier.)

VIII

La mer Rouge passée, voici Alfonse qui arrive aux Indes, et c'est ici que la critique, pour contrôler ce que le marin avance (1), a le plus besoin d'attention. Mais elle aura peu à faire pour la première Inde, qui s'étend du détroit de la mer Rouge et du golfe Persique jusqu'à la rivière Indus. Les deux autres Indes vont, la seconde, de l'Indus jusqu'au Gange, la troisième, de cette dernière rivière au Cathay. Telle est du moins la division que fait Jean Alfonse des pays dont la dénomination a varié beaucoup dans le moyen âge.

La description que Jean Alfonse nous donne de la Syrie et de la première Inde, de la Perse et des terres arrosées par l'Euphrate, est toute composée avec des souvenirs des écrivains anciens. Il n'y a guère que

(1) On peut comparer cette partie avec les ouvrages hydrographiques les plus récents écrits sur ces parties : 1^o *Instructions nautiques sur les mers de l'Inde*, par James Horsburgh, traduites de l'anglais par l'amiral Leprédour, et augmentées successivement de documents par MM. Darondeau, C. Reille et Estignard, ingénieurs hydrographes ; 2^o *Campagne de la corvette la Bayonnaise dans les mers de Chine*, par le capitaine de frégate, aujourd'hui vice-amiral, Jurien La Gravière ; 3^o *Instructions nautiques et routier des mers de Chine*, par Le Gras, capitaine de frégate.

quelques mots relativement aux factoreries portugaises sur ces côtes, et principalement à Ormus. Alexandre défraye principalement dans cette partie le cosmographe, qui l'estime homme digne de mémoire et de grand honneur. — Aussi cette partie lui est-elle presque toute consacrée, et, s'effaçant entièrement, Jean Alfonse semble ne vouloir paraître que pour glorifier les actes du prince macédonien et ses expéditions de terre et de mer. — « Tout ce que au-dessus en a esté dict est certain, car j'en ay veu la grande partie par expérience. Et outre cela, des histoires des Indes, est la plus certaine celle d'Alexandre et de Ptolomée, selon qu'il apparoist au present pour tous ceulx de nostre Europe qui y ont navigué. Et aussi n'y a point de toutes ces Indes plus ancienne escripture que ceste cy, et ne se trouve point hommes qui ayent examiné par toutes les provinces des Indes que le dict Alexandre et Tholomée. La raison, veu que nous avons navigué par toutes les costes des mers Océane, Pacifique, et par plusieurs autres, est de le soubstenir en Orient jusques à la dernière Inde, qui est appelée Cattay, là où souloyent estre les terres du prebstre Jehan et la terre des Gotz et Magotz; et de ceulx icy n'y a aucune escripture antique, sinon celle du roi Sodian, et de ce que nous avons veu au présent, par le rapport d'un chacun qui a esté et couru jusques à Malluque, à la Chine et à la Jave, et au Cattay, *et plus avant n'ay point esté.* »

Si Jean Alfonse nous a décrit la première Inde à l'aide des livres des anciens, il peint certains endroits de la seconde et de la troisième, pour lesquelles il n'a pas cette ressource, avec une clarté et une précision

qu'on a souvent lieu de désirer dans les autres parties de son travail. — Dans le tableau de la première Inde, il a besoin de rappeler que beaucoup des choses qu'il raconte lui sont connues par expérience. Le récit des anciens étouffe son propre témoignage. Mais la seconde et la troisième, quoiqu'il s'y efface le plus souvent, indiquent, dans certaines parties, d'une manière constante, qu'il a dû voir; et si ailleurs on a pu penser qu'il rapportait sur le ouï-dire des navigateurs portugais, ou même d'autres Français que nous ne connaissons plus, ses expressions donnent ici la preuve authentique de ce qu'il a avancé en maints endroits, à savoir qu'il était allé jusqu'au Cattay, et avait vu quelques îles de l'extrême orient. Sur les parties précédentes, il a passé rapidement, même lorsqu'il marquait y être allé; mais ici l'on sent que le pilote est arrivé à des terres qu'il s'est plus particulièrement données comme but, et qu'il les explore avec l'attention nécessaire pour des lieux dont la richesse vantée tente les nations.

La mention est sèche comme celle d'une cosmographie qui traite du monde entier, mais par quelques traits le voyageur perce de temps en temps, et il est facile de le suivre depuis l'Indus jusqu'au cap Comorin; son livre est alors un véritable routier dont il peut être curieux de comparer les données avec celles de nos routiers d'aujourd'hui.

Voici Chaoul par les 19 degrés de latitude N., Dabour par les 18, Goa, Camanore, Callicou, qu'Alfonse fixe par les 10 degrés, Cochin par les 8 et 1/2. Il a négligé de nommer la terre des Gougeratz, Cambaye, Diu, mais il nous y reporte. — Voici Cochin, voici le cap Co-

morin, « duquel la coste tourne au nord-est jusques au cap de lisle de Ceylan et à la rivière de Bengale. »

Jean Alfonse parle en général du nombre d'îles grandes et petites qui longent cette côte. Il porte à 4,000 le nombre des Maldives, que la science moderne réduit à 1,500.

Il nous donne sur les terres, sur leur commerce, sur les mœurs de leurs habitants, quelques détails. « Goa, fertile en bled et en productions de toutes espèces est fort sujette à luxure ; » elle appartient au roi de Portugal. — Dans la rivière de Cochin se charge toute l'épicerie qui va dans ce royaume. — « Cochin et Calli-
« cou sont de bons ports de grand traffique de toutes
« espisseries, appoticaïreries et pierreries, là où il se
« recueille grand quantité de poyvre et gynjambre,
« myrabolane et aultres. Les gens sont petites et ha-
« biles gens. Et sont idolastres, et aucuns vont nudz
« de la sainture en hault et d'aultres bien vestuz de
« bonne soye, et adorent le bœuf et la vaiche. Leur
« manger est lait et riz, chair de moutons, et ne
« mangent point de bœuf, et les enterrent, quand ils
« meurent, comme une personne. Et beuvent vins
« de palme et vins qui leur sont portez de Portugal,
« la pipe desquelz vault cinquante escuz, et ne les
« estiment non plus que nous ne faisons, difference
« qu'ils sont riches, et entre eux court monnoye d'or
« qu'ils appellent pardaulx qui vallent trente solz. Et
« à cause de la grande espisserie et pierrerie qu'il y
« a, y habitent forces marchans crestiens et de toutes
« les aultres parties en Cochin, en Callicou et en
« toute la terre d'alentour. — En ce pays. prend
« la femme tant d'hommes qu'elle veut et s'accorde

« avec ung chacun combien ils luy doibvent bailler
« ainsy que ils s'accordent, l'un plus, l'autre moins;
« et n'oserait avoir affaire à d'aultres que à ceulx
« qu'elle a prins et choisy, après qu'ils sont d'ac-
« cord... Et quand l'ung d'iceulx veut habiter avec
« elle, il laisse un seigne à la porte pour donner à
« cognoistre qu'il est dedans, et durant qu'il sera
« dedans les aultres n'y viendront point. Et s'il ad-
« vient qu'elle engroisse, elle baille à qui il luy
« plaist. »

Cet accord, à ce qu'il paraît, n'existait pas partout de même dans l'Inde entre la femme et les époux. En effet, Jean Alfonse nous assure que la coutume des femmes indiennes de se brûler à la mort de leurs maris, coutume érigée en loi, était venue de la nécessité d'arrêter les effets « de la luxure des femmes, qui pour l'amour de leurs amoureux faisoient mourir leurs époux, comme plus tard les Portugaises, suivant ce que raconte Linschot, au moyen du datura et d'autres poisons. — Jean Alfonse explique que cette coutume, que les Maures au XVII^e et au XVIII^e siècle cherchaient à détruire, était « à celle fin qu'elles eussent soucy de prendre et garder leurs maris. »

Jean Alonse n'a pas visité, je crois, par lui-même la côte orientale de la seconde Inde, dont il parle fort succinctement; toutefois, quoiqu'il marque assez mal le degré de longitude du Bengale, ses données paraissent souvent assez justes. « De la baie de Saint Blaise jusques à l'orée du Bengale la coste gist nord-nord-est et su-sur ouest, et y a entre les deux un cap qui boute bien dix lieues en la mer. Bengale est par les quinze degrés, de la haulteur du polle ar-

tique, et toute l'orée est pleine de bans et de baptures. L'on ne peut entrer à Bengale sinon par chenaux. Les bans boutent bien vingt ou trente lieues en la mer. Bengale est une terre basse en la mer, et icy descend une grande rivière. » La rivière du Gange, dit-il, « est la plus grande de tout l'universel monde, car elle est navigable plus de cinq cens lieues, et en d'aulcuns lieux est si large que ceux qui sont au milieu ne veoyent la terre de nulle part. »

Mais si l'on a des raisons de douter de la navigation personnelle de Jean Alfonse dans cette direction, il ne saurait y avoir la moindre incertitude sur son exploration de la presqu'île de Malaca. — Ayez égard au temps et au peu de précision des cosmographies de cette époque, et dites-moi ce que vous pensez de ce qui suit : « De Pengale tourne la coste jusques à Modubar (*sic*) et jusques à Mallaque, et la coste gist nor-ouest et su-est, et prend ung quart de nord et su. Et est ceste coste dangereuse de rochiers et isles qui vont au long la coste et aultres qui sont bien avant de la mer. *Madubar* (*sic*) est par les quatre degrez de la haulteur du pôle antartique et Mallaque par les deux degrez. Mallaque et Modebar (*sic*) tiennent en occident les isles de Samastre et la Trappobane, qui est une grande isle. — Entre Mallaque et la Trappobane est toute la mer basse de bans et baptures qui commencent de l'isle de Sulmastre jusques au delà de la Mallaque. Lesdits bans ont trois chenaux par lesquels peut passer navires, et chacun chenal a trois et quatre brasses, et quatre brasses et demye de proffund, et durent lesdits chenaux vingt et cinq lieues. Et sont lesdits chenaux nor et su et prennent

ung quart de nor est, et sur ouest. Et quant vous serez en travers de Mallaque, regardez proche Mallaque et verrez un mont rond, et quand il vous paroistra en orient de Mallaque, sondez et vous trouverez sept brasses du proffund. La terre est si chaulde et ceste mer est si malladeuse que jamais navire d'Europe ne passa par icy qu'il n'en tumbast de mallades. Et quant vous serez en sept brasses vous serez hors de dangiers. » N'est-ce pas là un véritable journal de bord ? le marin ne nous y apparaît-il pas jetant sa sonde ? Et quand il compare Mallaque à la terre de Naples en ces termes : « La mer y tournoye esgalement des deulx coustés, sinon qu'elle n'est pas si haulte. Mallaque est terre basse. » je suis porté à penser non-seulement que Jean Alfonse aura vu Malaca, mais j'ajoute encore foi à ses paroles lorsqu'il dit qu'il a pénétré encore plus avant. — Fait intéressant à constater, car de nos navigations dans les mers orientales nous ne connaissons par les détails que celle de Jean Parmentier.

L'Hydrographie de Jean Alfonse nous permet de comparer le pilote normand avec le capitaine saintongeais dans la description que donne ce dernier de l'archipel indien.

« Y a, dit-il, entre la terre de Mallaque et la Trappebonne vingt-cinq et trente lieues de largeur de mer, et du cousté d'occident de la Trappebonne au long de la terre et assez large en la mer y a beaucoup d'isles qui sont toutes peuplées de gens et s'appellent les isles de Salmatre et se trouve en elles de l'or en pouldre et le baillent pour petites choses. Et l'isle de Trappobanne est une grande isle et a de longitude nord-nor ouest et su-su est deux cents trente lieues,

et est isle riche, abondante des vivres de la terre, fors de vins, mais y a une manière d'arbre de quoy l'on fait du vin, lequel ils boivent et leur baillent telle couleur qu'il leur plaist. En ceste isle se cueulle du poivre, et l'araron et synamoun et aultres choses d'apotecaiererie, et se trouve en elle de l'or et des pierres précieuses. Les gens d'elle sont grands et bien dispotz, et pardessus elle passe la ligne esquinoxiale. Et ont les gens longues oreilles et portent en elles bagues en lesquelles y a pierres précieuses, et aulcuns d'iceulx ont les oreilles si grandes que c'est chose de merveilles et leur descendent quasy jusques sur les espauls. Et sont vestus de draps de laine et de couton et de serges, et sont couverts d'habits qui ne vont que jusques aux genoux. — En ceste isle de Trappobanne les hommes prennent tant de femmes qu'ils veulent et sont idolastres. — En ceste isle, y a une province de gens appelez antropofagues, et ceulx icy mangent chaire humaine et ont continuellement guerre avec leurs voisins, et cecy est du cousté devers la Java, et mangent leurs ennemis qu'ils prennent et boivent leur sang. Et en toute ceste coste font leurs maisons fort basses, à cause que la terre est chaulde. Et le cap devers le nor ouest est par les neuf degrez de la haulteur du polle antartique, et le cousté du su-est est par les neuf degrez du polle antartique. Du cousté du nord-nor-ouest y a trois isles, l'une suyvnt l'aultre; l'une s'appelle Pindel, qui est à six degrez et demy de la haulteur du polle artique, et l'aultre est appelée Niguybal, qui est à trois degrez de la haulteur du polle antartique. Niguybal et l'isle de Cellain de la canelle sont l'est et ouest, et y

a de l'ung à l'autre six cens lieues. La pointe de la Trappebonne est à neuf degrez de la haulteur du polle antartique de l'autre cousté devers le su de l'esquinoxial et isles appelées les isles de Sacapore. »

En dépassant les terres que Parmentier a vues, Jean Alfonse nous parle de la mer pleine de rochers qui s'étend entre la Taprobane et la Jave comme étant d'une navigation dangereuse.

Il distingue la Jaive majeure de la Jaive mineure, puis, poursuivant : « En orient de la Jaive la mineure, dit-il, y a deux grandes isles ; l'une d'elles est tout environnée de bâtures plus de vingt et trente lieues en la mer, et est ceste coste fort riche, et plus en orient de ceulx icy environ quatre-vingtz ou cent lieues sont les isles de Jacatte et d'Orfy, en la terre de Tersie et l'isle des hommes blancs, et en ceste coste se trouve force vignaulx, desquelz l'on use en aultre part pour monnoye, et en ceste terre y a force d'or et d'argent et ellefans, et y a singes comme en la Barbarye, et est la terre par les 21 degrez de la haulteur du polle antartique, et les isles par les huit et dix degrez, et je ne doute pas que soit terre ferme et qu'elle va se joindre à la terre australe, selon que d'Orfy est escript, d'où Salomon fait apporter l'or pour faire le temple. Je pense que ce soit une de ceulx icy par ce que en elles y a grand quantité d'or et de toutes les choses qui furent apportées à Salomon. Et d'icy au Perou en orient y peult avoir neuf cens ou mille lieues pour le plus. Et icy est la mer fort basse et dangereuse... Molluque et les isles de Cloux sont directement dessoubz la ligne esquinoxiale, et celui de la muscade est par les cinq degrez

de la hauteur du pôle antarctique au su de la Ligne, et est une isle qui a cinquante lieues de longitude et huit de latitude et est belle terre plate et bien peuplée de gens. Malluque est une isle... et les deux bouts d'elle se viennent redoubler quasi l'un à l'autre, et entre les deux boutz y a une grande mer, là où il y a sept ou huit isles, et les isles de Cloux sont du costé de l'ouest de la dicte isle de Malluque auprès d'elle, et sont petites isles d'environ cinq ou six lieues de rondeur, et en l'est-su est de Molluque quarante ou cinquante lieues y a une bande d'isles qui sont toutes ensemble rondes et sont peuplées de gens, et n'y a isle en ceste mer Pacifique qui ne soit peuplée. » Jean Altonse fait commencer cette mer entre la Taprobane et Malacca, où, selon lui, finit la mer Océane, — et il la décrit de la manière suivante : « Ceste mer Pacifique a plus de dix mille isles tant grandes que petites, et forces bans et rochers dangereux. En nombre de lieux se navige de nuyct, sinon de jour, et sont toutes lesdites isles peuplées de gens, et en elles se trouve de l'or et de l'argent et de l'espiesserye, et a tant d'isles qu'elle n'a point de force non plus que une rivière, et pour cela est appelée mer Pacifique, et est la mer si belle que en d'aulcunes isles les navires s'amarrent au long la roche. Est si profonde que l'on ne peut trouver sa sonde, et pour la plus grande part mer dormante, tant que les navires s'approchent aux isles comme en ung quay, et en beaucoup de lieux n'y a point de marée. »

La description des Moluques est, du côté de l'Orient, le terme de l'Hydrographie d'Alfonse.— Il n'y

a plus que les côtes de la Chine. Bien qu'il indique la rivière de Thenasserim comme descendant en la mer par trois parties, dont l'une va à la Malaque, l'autre à Malacon et l'autre à Magabor; malgré ce qu'il nous dit du port et de la rivière de Sam, qui est vraisemblablement le port et rivière de Siam; quoiqu'il place la Chine « par les 22 degrés et demi de hauteur du polle artique, » le peu de lumières qu'il donne sur ces contrées, sur la côte de Mangi et du Cattay, est si obscurci et si mêlé, que c'est véritablement la fin de ses connaissances, comme c'est également alors le terme de celles des Français.

Quoi qu'il en soit, si la rareté des entreprises vers ces régions n'en laisse connaître que quelques points, il est bon de remarquer toute la distance qui sépare les connaissances du temps d'Alfonse d'avec celles du XII^e siècle, où le juif Benjamin de Tudèle nous rapportait la manière d'aller en Chine, d'après ce qui lui avait été dit à lui-même aux îles de Cheneray.

Dans ce temps-là, pour aller de ces îles à Sin, aux extrémités de l'Orient, il fallait être quarante jours sur mer. Suivant quelques-uns, cette mer était un détroit sujet à de violentes tempêtes, que la planète Orion y excitait avec tant de furie qu'il était impossible à aucun navigateur de les surmonter; et les vaisseaux y demeuraient si longtemps, que les hommes, ayant consommé leurs vivres, finissaient par périr, s'ils n'avaient pris la précaution d'embarquer des outres hermétiquement fermées après avoir été gonflées d'air. Dans cet état, s'était laissé dire notre juif, ces outres reprenaient la forme de l'animal dont la

peau servait alors de nacelle. Lorsqu'il n'y avait plus d'espoir de salut, les matelots entraient dans cette embarcation avec leur épée, et là, sans craindre d'être submergés par les flots qui les emportaient en mugissant, ils attendaient que les aigles et les griffons, seuls hôtes de ces mers, vinssent s'élancer sur leur outre ainsi transformée, comme sur une bête égarée, et la saisir de leurs terribles griffes. Lorsque ces oiseaux, qui planaient incessamment sur ces eaux, apercevaient les voyageurs, ils ne tardaient pas à enlever leurs nacelles parmi les nuages pour les déposer soit dans quelque vallée solitaire, soit sur quelque montagne escarpée, où les matelots, faisant usage de leur épée, se délivraient de l'aigle qui voulait jouir de saproie, et ils pénétraient alors dans le céleste Empire.

Assurément, quelque merveilleux qu'il fût, ce moyen, assez semblable à celui qu'emploient dans les *Mille et une Nuits* Sindbad le marin et le troisième Calender, n'eût pu remplacer la flotte de l'amiral Charner, pour porter les Français en Chine, lors de l'expédition de 1860 ; sans nul doute également, s'il n'y avait eu que des aigles pour le transport des troupes anglaises et françaises à Pékin, le palais d'Yuenminyuen subsisterait encore avec ses merveilles, supérieures, disaient nos soldats, à celles de tous les châteaux impériaux de France.

Heureusement le XVI^e siècle avait ouvert une route plus sûre que la voie des airs. L'ouverture de cette route devait avoir pour effet d'accroître de plus en plus le commerce avec ces régions, et, si confuses que soient les notions de Jean Alfonse sur ce pays,

elles annonçaient le nouvel ordre de choses dont profite aujourd'hui la République chrétienne (1).

IX

Par les extraits qui précèdent, j'ai cherché à donner une idée des connaissances que Jean Alfonse nous apporte des pays dont le Portugal s'était arrogé le monopole commercial.

Au milieu des difficultés que suscitaient les prétentions de ce peuple ainsi que celles de l'Espagne, sans parler des obstacles que les marins rencontraient dans la science de leur temps, il n'y a pas à s'étonner si nos contemporains trouveront beaucoup à reprendre

(1) D'après un mémoire de M. de Gennes de la Chancelière, lieutenant des vaisseaux de la Compagnie des Indes en 1736, le commerce de la Chine avec toute l'Europe ne s'élevait pas alors à plus de 12 millions ; encore les vaisseaux qui faisaient ce commerce trouvaient-ils qu'on y venait en trop grand nombre. C'était aussi l'avis, en 1786, de d'Entrecasteaux, qui jugeait que le nombre de quarante-huit bâtiments venus d'Europe pour exploiter le commerce excédait de beaucoup les besoins. Mais aujourd'hui, suivant un rapport lu en 1866 à l'assemblée des actionnaires des Messageries maritimes, ce commerce a bien d'autres proportions. « En 1864, dit ce rapport, le commerce général de la Chine s'est élevé à 2 milliards de francs. Il avait même atteint 2,500,000,000 en 1863. Il a subi alors un temps d'arrêt. Le commerce avec l'Europe comptait dans l'ensemble de 1864 pour 920

dans cette espèce d'ébauche. Certes, quand les instruments et les méthodes pour déterminer la situation des lieux exposaient à tant d'erreurs par leur insuffisance, il serait absurde de demander à une *Hydrographie* du XVI^e siècle la rigoureuse exactitude de nos cartes. — Ne doit-on pas plutôt, au contraire, admirer, en lisant ces extraits, les progrès qu'on avait faits dans la connaissance du monde depuis le peu de temps que l'Océan avait abaissé ses barrières devant la proue des vaisseaux européens ?

C'est avec ce même sentiment que je vais exposer encore par extraits ce qu'Alfonse nous dit des pays de l'Amérique, également interdits aux autres nations de l'Europe par les privilèges de l'Espagne et du Portugal.

Jean Alfonse divise le Nouveau Monde en trois parties : la première s'étendant de la rivière de Mara-

millions, et dans ce dernier chiffre le commerce avec l'Angleterre entre pour 806 millions. On a relevé cette année-là six mille mouvements de navires anglais dans les ports de la Chine. Le pavillon des États-Unis en revendiquait plus de cinq mille. — D'après ce même document, c'est le commerce anglais qui a eu le premier la pensée de demander à la Chine les soies que consumaient les fabriques d'Occident. Depuis 1850, la Chine fournissait à la fabrique lyonnaise des quantités de soies qui, d'abord minimes, arrivèrent en 1857 à dépasser une valeur de 100 millions de francs. — Mais, vers cette époque, M. Girette ayant eu l'occasion de reconnaître la perte qu'éprouvait par là notre marine marchande, conçut l'heureuse pensée de rendre à notre pays, par ses propres vaisseaux, le transport des productions orientales qui ne lui arrivaient que de seconde main, et lui-même, en 1862, allait à Hong-Kong et à Shanghai organiser notre service postal.

gnan au pôle antarctique; — la seconde, depuis la même rivière jusqu'au cap du Figuier, situé dans l'Yucatan et au Catay, « en suivant la partie occidentale du cousté du Meridien; » — la troisième enfin embrasse la côte septentrionale, qu'elle prend au cap de Ratz « depuis la ligne dyametralle en Occident, au commencement de l'isle de Fer, qui est la plus occidentale isle des isles affortunées appelées Canaries. »

Les détails que nous donne Jean Alfonse sur le Brésil sont précieux. Et ils le sont d'autant plus que le manuscrit est antérieur à toute publication française sur ces mêmes contrées (1).

Il partage les Indiens du Brésil en trois nations : les Topinabaulx, les Anassoux, les Tabejares, « lesquels, dit-il, sont au dedans de la terre et ont continuellement guerre avec les aultres; et celui qui est prisonnier, celui qui le tient est obligé de luy donner six mois d'espace pour le graisser avant qu'il le tue, et luy bailler tout ce qu'il demande, et sa propre fille pour coucher avec luy. Et si elle engroisse et elle ayt enfant masle, il sera mangé après qu'il sera grand et gras, car ils dient qu'il tient du père; et si elle est fille, ils la feront mourir, car ils dient qu'elle tient de la mère qui doit pas estre mangée; et ainsy font à la femme comme à l'homme quand ilz la tiennent prisonnière. Et cecy se faict en toute la terre du Brésil; et prennent autant de femmes qu'ils veulent, et sont fort léalles, car depuis qu'elles sont à ung homme,

(1) On peut comparer cette partie avec les travaux hydrographiques de MM. Tardy de Montravel, Roussin, Magré, Chiron du Brossay, de Coriolis, du Périer et Mouchez.

pour elles, ne s'abandonneroient pas à ung aultre. Et sont bonnes gens à nous chrétiens, et est bienheureux celui qui en peut avoir ung pour nourrir. Et à la rivière de Para commence la nation des Anassoux, qui sont bonnes gens.

« Ceste manière de gens croient qu'il y a Dieu aux cieulx et l'appellent Taitpan, et ne scavent que compter par lunes, et se resjoissent fort avec la lune, et, quant la lune est pleine, ne font aultre chose que danser toute la nuict et eulx resjouir, et sont communs au boire et au manger. Et prennent chacun quatre ou cinq femmes, et leur sont lesdites femmes fort léalles; et quant elles sont à marier, peuvent faire de leur corps ce qu'il leur plaira; et après qu'elles sont mariées, elles n'ont point d'affaire à aultre que à leurs maritz, et sont chastes envers eulx. »

Entre les productions de la terre, Jean Alfonse décrit fort bien l'avati ou maïs, « qui vient en manière de matras (espèce de javelot) et fait fort bonne farine; l'ananas, qui semble à artichaulx et sent si bon quant il est meur que la maison en sent toute, et est bon comme saveur de soucre et de conserve. » Il mentionne aussi quelques animaux. — Il en décrit d'autres sans les nommer, de manière toutefois à les faire reconnaître. Mais une particularité curieuse à signaler dans ce manuscrit, c'est la pensée que la rivière de Maragnan et celle de la Plata font de tout le Brésil une île; « et par elle, ajoute-t-il, ont passé deux navires de mon temps : l'un, qui estoit navire d'Espagne, entra par la rivière de Maragnan, et l'autre, qui estoit de Portugal, entra par la rivière d'Ar-

gent (de la Plata), et entrèrent dans le grand lac dont j'ai parlé. »

La description que Jean Alfonse donne des pays situés au sud du Brésil paraît avoir été faite sur de bons mémoires. Parmi eux peut être celui du chevalier Antonio Pigafetta, ou la relation ignorée d'un de ces Français compagnons de Magellan et dont Navarrete nous a conservé les noms (1); peut-être même d'après les notes du pilote français qui, antérieurement au voyage de Sébastien Cabot, renseignait sir John York sur les courants qui règnent entre le cap de Bonne-Espérance et la côte d'Amérique (2).

Passé le détroit de Magellan, la description de Jean Alfonse est pour ainsi dire nulle, et il n'y faut rien chercher sur les côtes que quelques détails sur le Pérou. Encore ne sont-ils là, pour bien dire, qu'en vue d'exciter l'envie des trésors conquis par les Espagnols. En effet, à part les mauvais traitements exercés contre les Indigènes par leurs vainqueurs, à part le culte de ceux-ci pour le soleil, je ne vois guère

(1) Tome IV, p. 12 et suiv. Il y avait sur le vaisseau *la Trinité*, Jean-Baptiste, de Montpellier, et Petit-Jean, d'Angers; sur *le Saint-Antoine*, Jean, de Rouen, et Bernard Calmet, de Lectoure; sur *la Victoire*, Simon, de La Rochelle; sur *le Saint-Jacques*, Barthélemy Prieur, de Saint-Malo; Richard, d'Évreux; Pierre, Gascon, de Bordeaux; Laurent Corrat, de Normandie; Jean Massiat, de Troyes; Jean, Breton du Croisic, et Pierre Arnaud, d'Auray. Herrera, *Decade*, t. II, liv. IX, ch. 14, fait mention également d'un prêtre français.

(2) Hakluyt, *Navigations and voyages of the english nation*. London, 1600, t. III, p. 719.

que ces deux lignes à noter : « En toutes ces terres se servent de moutons comme nous faisons icy de chevaulx et d'asnes, si ne leur viennent de l'isle Espagnole de Saint Domingue, et les dictz moutons sont si grands et si forts, qu'il pourroient porter ung homme dix lieues pour ung jour. » On le voit, Jean Alfonse parle du lama.

Pour entrer en possession plus immédiate de notre pilote et de détails dont l'authenticité lui soit plus personnelle, autant qu'on a lieu de le penser, il faut remonter au Maragnan et suivre avec lui la côte jusqu'au Darien. Soit qu'il s'inspire de quelque routier espagnol ou portugais, en le modifiant avec ses propres souvenirs, soit que ç'ait été l'un de ses derniers voyages, et qu'il en ait conservé des notes plus substantielles, il ne nous donne pas lieu à tant de conjectures, il s'indique lui-même, et on peut le suivre de là jusqu'au Darien en plusieurs endroits.

« De la rivière de Maragnan jusques à la mer Douce, qui est une grande rivière, n'y a, dit Jean Alfonse, que vingt et cinq lieues. Cette rivière Douce a soixante lieues de large à son entrée, et vient tant d'eau de la rivière Douce et court si très-fort, qu'elle entre plus de vingt lieues en la mer, tellement que en les dictes vingt lieues ne se trouve point salée pour l'eau de la dicte mer. Cette largeur de la dicte rivière va bien vingt et cinq lieues en la terre, et icy faict deux rivières : l'une va vers le su est et l'autre va au surouest, et celle qui va au su est est fort proffonde et a bien demy lieue de largeur, en sorte que une caraque y peult bien aller sans sonder, et l'eau court si fort qu'il faut que ung na-

vire ayt bonnes amarres et bonne ancre, et la terre de ceste rivière est une terre basse et plate, belle terre, car j'ay esté bien *cinquante lieues ou plus amont la dite rivière* sans que je aye peu avoir veu aulcunes montaignes. »

Les particularités qui suivent sont intéressantes : « Les gens de ce pays ont le visaige persé, ainsi que ont ceulx du Brésil, ensemble les billestres de la bouche en quatre ou cinq parties, et mettent en iceulx pertuys des pierres d'aymeraudes vertes enchassées en or, et plusieurs aultres pierres, et pendent aussi de telles pierres à leurs aureilles. *Nous leurs demandismes* s'il y avoit point d'or en la terre, ils nous feirent seigne que allant hault à mont la rivière il y avoit une montaigne en laquelle y avoit force d'or, et que une partie d'icelle estoit d'or et qu'ils l'apportoient de là, et que quant ils en avoient affaire ils en alloient quérir, et disoyent qu'ils n'en faisoient pas grand compte et qu'ils ne l'estimoyent pas grandement, sinon pour enchâsser leurs dictes pierres, et que, entre eulx, il n'est point coutume de vendre ni d'acheter, mais qu'ils vivent communément, et que leur manger est pain de racines et mil, et une manière de naveaulx qu'ils appeloient batanes, lesquelles sont bonnes, et font vin de palme pour leur boire, qui a le fruit gros commes ung œuf, duquel fruit ils font le dict vin et luy baillent telle couleur qu'il leur plaist, et est le dict fruit de couleur jaune et dure longtemps quand il est bien faict et de saison; aussi est le dict fruit fort bon à manger quand il est mûr. Et ceste manière de gens font leurs maisons avec planches et couchent et dorment sur icelles planches, et

est le dessoubz du plancher tout ouvert, et couchent en lictz de cotons pendus avec des cordes comme font ceulx du Brésil, et usent des dictz lictz en toute la coste occidentale. Toutefois, aux Indes occidentales, leurs maisons n'ont pas de planchers, et sont leurs dictes maisons couvertes de feuilles de palme et d'autres feuilles d'arbres.»

Après avoir remonté vers le nord, au golfe de Paria, la côte pleine de petites rivières dont il a remarqué que plusieurs sont bonnes pour y faire entrer des navires; après avoir signalé dans la mer Douce le phénomène de l'eau croissant et décroissant, « ainsi, dit-il, qu'elle faict en la coste de Bretagne, » phénomène si bien décrit par La Condamine et par le contre-amiral Tardy de Montravel sous le nom de prororoca, et désigné en Gascogne sous celui de mascaret, Jean Alfonse nous mène à la Trinité, dont il parle en ces termes : « La dicte isle peuplée de gens saulvaiges ; et y a en icelle isle de l'or, et en la dicte isle croist des joncs aussi gros que la jambe d'ung homme et d'aultres plus petits; les gens de la terre usent pour leur défense d'arcs et de flesches; les dictes flesches sont de la longueur d'une brasse, et sont faictes des dictz joncs, et boutent au bout, au lieu d'ung fer, ung os de poisson ou d'ung bois qu'ils ont qui est fort dur, et sont les os aussi durs que acier; et y a en icelle forces perroquetz de toutes couleurs les meilleurs du monde, et sont fort bons pour apprendre à parler, et sont plus grands et plus gros que ceulx du Brésil; et dans le goulphe de Pares y a des perles fines les meilleures de tout l'Occident. »

La description que Jean Alfonse nous fait des Antilles, où s'établiront nos pionniers (1), n'a rien qui la distingue, si ce n'est la désignation de Martinique qu'il donne à la Martinique, et quelques détails assez particuliers sur Saint-Domingue, soit de navigation, soit de productions du pays. — Cette description a d'ailleurs le tort de suspendre le relèvement de la côte que le pilote a laissée au golfe de Para. — Revenu au cap des Perles, il est moins vague, — il faut qu'il ait vu de près. Il nous dit que les habitants de la côte, vers le cap Coubague, ont les plus belles femmes de toutes les Indes. Coubague, selon lui, est à quarante lieues du cap de la Velle. — Plus loin, à soixante-quinze lieues, est et ouest, les habitants lui ont semblé moins agréables.

« Les gens de Sainte Marthe sont mauvais et dangereux, et usent pour leurs deffenses de flesches et graissent le bout des dictes flesches de poisons et d'une herbe qui est si venimeuse, que si le bout touchait au sang de l'homme, il ne scauroit échapper quil ne meure; et toute la force que la dicte herbe a, la prent d'une manière de pommes, et semble la dicte feuille des pommes à la feuille de poirier; et est si venimeuse que si ung homme avoit mangé d'une, son corps se trouveroit tout en vers en un instant et mourroit, et cecy, je l'ai expérimenté à ung chien auquel jen ay baillé à manger avec du pain, et advint que en moins de quatre heures le dict chien mourut, et icel mort,

(1) Voir l'*Etude* que j'ai publiée sur les *Normands aux Antilles* (août 1863). Paris, Achille Faure.

fut ouvert et fut trouvé plein de vers, et est chose certaine; et est si venimeuse que si ung homme dort à l'ombre du dit pommier, les yeux luy sortiront hors de la teste. — *J'ai veu* l'un de mes mariniens, pour avoir seulement touché des doigtz la dicte pomme, et touché des doigtz à sa langue, luy enfla la dicte langue aussi grosse que le bras. »

Le fait que Jean Alfonse rapporte ici, pour en appuyer un autre, confirme aussi ce qu'il a dit à propos d'un arbre des Indes, qu'il pense être le même que celui dont il a parlé, et qui est le mancenillier, en indiquant ainsi sa présence en ce lieu : « En ceste terre (première Inde) y a, dit-il, ung arbre qui a la feuille comme l'écorce toute verte, et a le fruit d'une belle monstrance, et quant ceulx de Alexandre en mangeoient, après mouroient, et s'ils se mettoient à l'ombre, ils devenoient aveugles et leur estoient les yeux aussy gros qu'ilz sortoient hors de la teste. Et ne vous esmerveillez pas de cecy, car *je l'ay veu aux Indes occidentales*, en la ville de Darien, et une autre ville qui est appelée Caramaiou et au port de Carthagène, et est le fruit comme pommes de paradis, et en a esté faict manger en ma presence à ung chien, et luy trouva l'on la pomme et le corps tout convertis en vers. »

Sans l'assurance toutefois de Jean Alfonse qu'il a visité ces parages, sans cette habitude de concision qui, chez lui, n'enlève rien à la vérité des faits, mais semble si peu du voyageur, rien chez un autre ne nous dirait qu'il était là. Cependant nous n'en pouvons douter; au contraire, nous sommes porté par cette réserve à croire qu'il a vu les pays où il ne

s'indique pas. Si je ne craignais d'être long, j'en donnerais des preuves, comme de sa présence au golfe d'Uraba « où, dit-il, la mer ne croist point, et en la baie de Saint Michel, la marée hausse autant qu'à La Rochelle. »

Il est après tout inutile d'insister sur la présence de Jean Alfonse dans les possessions américaines des Espagnols ou dans celles des Portugais; ce que j'en dis doit servir surtout à rappeler que les connaissances du pilote qui auraient dû être le fruit d'une navigation libre, étaient la conquête laborieuse d'un vaillant soldat, faite malgré les peuples qui usurpaient l'empire de la mer.

Nous en avons une preuve positive dans l'emprisonnement que notre marin subit à Poitiers pour avoir pris des navires d'Espagne, et peut-être aussi pour le pillage de Porto Rico. — « Depuis cet aage (1528), les barbares et chrestiens, dit Thevet en parlant de cette île, ont souffert beaucoup de maux de l'incursion des Coursaires qui ont souventes fois mouillé l'ancre, bruslé et saccagé les habitans de l'isle. Jean Alfonse, Saintongeois de nation, s'il estoit en vie, il scauroit bien qu'en dire, suivant le récit quil m'en a faict jadis, estant detenu prisonnier par exprès commandement du roy dans les prisons de la ville de Poitiers. » Dans les oscillations de François I^{er} et de Henri II, contraires au principe de la liberté des mers, comme il leur en arriva plus d'une fois, Jean Alfonse dut payer de sa liberté l'honneur d'avoir plus de fierté que son roi (1).

(1) Le 28 février 1547, par exemple, le roi consent et

C'est à cette prison que fait allusion le sonnet de Jean de Marnef.

Neptune avoit sur ses undes salées
Son gouverneur, Alfonse aventureux,
Lequel dontoit avec ses naufs voilées
Ceux qui estoient sur mer les plus heureux.

Fortune lors, qui ses faits valeureux
Avait conduit au temps de sa jeunesse,
L'abandonna et en lieu malheureux
Le rend captif en sa foyble vieillesse.

Non pour cela cessa la hardiesse
De ce gentil capitaine de mer,
Car, estant hors de ces enfers, il dresse
La voile au vent, ses vaisseaux faict armer,

En tous endroicts faict la mer escumer
De son grant bruyt, de ses pots flamboyans,
De ses canons, dont prêtant abysmer
Ses ennemys, du tout les foudroyans.

Lances à feu, poudres, grenats bruyans
Braves souldartz, palottes, feu grégeois,
Targes et dartz et corcelletz luyans
Flottent sur mer dessoubz ce Saintongeois.

accorde que « toutes lettres de marque et représailles obtenues des marins françois à l'encontre des Portugais seront tenues en suspens et surséance jusques au temps et terme de deux ans, à la condition que le roy de Portugal donnera le même ordre pour ses sujets à l'encontre de ceux de France. Pendant ces deux ans, la réparation des déprédations prétendues des deux côtés sera poursuivie tant de celles pour lesquelles ils avoient des lettres de marque, contremarque et représailles que autres, par devant cinq juges et commissaires en la ville de Paris, pour en juger en dernier ressort et sans appel. »

Trembler de peur faict les princes et roys
Par ses bouletz, ses vollans messagers.
Le citoyen et craintif villageois
Sont assaillis par ses vaisseaux légers.

Estant ainsi garny de bons voilliers
En liberté par le congé du roy,
Et ne manquant d'armes ne bons guerriers
Ne craignoit plus fortune et son arroy.

Nous avons ainsi sous les yeux un marin à la fois homme de science et valeureux soldat, qui s'honore assurément d'appartenir à cette armée navale dans laquelle se signalent les Jean de Porcon, les Hervé de Portsmoguer, les Pregent de Bidoulx (1). A l'occasion, n'en doutez pas, Jean Alfonse eût parlé aussi bien de la marine militaire qu'Antoine de Conflans qui, lui, ne voulait s'ingérer ni des routiers ni des faits de navigation. Mais pour notre pilote roche-lois, s'il sait faire sa besogne aux heures de combat, la science a quelque chose de plus élevé qui le touche davantage. Il sait d'ailleurs par expérience qu'il n'y a pas moins de danger dans les luttes contre la nature que dans les guerres avec les hommes.

En effet, si nous pénétrons plus avant dans sa vie à l'aide de quelques livres et du manuscrit qu'il nous a laissé, nous allons le voir se compléter par la part qu'il prend en outre aux découvertes de son temps, et montrer en lui un ancêtre de ces découvreurs français du XVIII^e siècle qui s'offraient successivement en sacrifice aux intérêts de la science et à ceux de l'État.

(1) *Batailles navales de la France*, par Troude, capitaine de vaisseau, publiées par P. Levot, bibliothécaire de Brest.

X

A cette époque, la science réclamait encore beaucoup d'efforts pour l'achèvement de l'exploration du monde. Après le compte fait des navigations exécutées depuis un siècle, Jean Alfonse lui-même nous dit qu'il y avait 261 degrés de longitude de découverts, et que 99 restaient à découvrir.

Dans cette dernière partie, l'extrême nord et le sud présentent encore pour nous des problèmes importants.

On a vu, dans l'Étude sur la navigation de Paulmier de Gonneville, ce que les cosmographes avaient imaginé de la configuration de la terre, au sud.

Mais qu'en savaient nos marins, qu'en avaient-ils vu, c'est ce que nous sommes d'autant plus curieux de connaître, qu'il nous est prouvé que le marin de Honfleur n'avait pas abordé le continent austral.

Ce ne sera donc pas sans un certain intérêt que nous lirons encore divers passages de la cosmographie de Jean Alfonse.

« La grand Jayve, suivant lui, est une terre qui va jusques dessous le polle antarctique et en occident tient à la terre australe, et du cousté d'orient à la terre du destroit de Magaillan. Aucuns dient, ajoute-t-il, que ce sont isles, et quant est *de ce que j'en ay veu*, c'est terre ferme, et quant tout est

dict, tout le monde est en isles comme la terre et l'eau n'est que ung corps. La mer environne tout pour raison de force de bras de mer qu'il y a en la pomme de la terre. — Celle que l'on appelle Jayve minor est une isle, mais la grand Jayve est terre ferme. »

Ailleurs, Jean Alfonse, nous parlant encore de Java, joint à ceci une réflexion qui doit frapper :

« Et n'est pas decouvert au present plus avant que la Java pour raison des grandz froidz qui sont des-soubz le polle antarctique. — *Toutes fois j'ay esté en ung lieu là où le jour m'a duré trois moys comptez pour la reverberation du soleil, et n'ay pas voullu attendre davantage de craincte que la nuict me surprint.* »

Dans ces passages on remarquera sans doute avec moi les théories de Jean Alfonse sur le monde austral. Assurément, s'il est porté à penser, par ce qu'il a vu, que la grand Jaive est une terre ferme, que peut être cette terre qu'il place vers les 21° du pôle antarctique, si ce n'est la Nouvelle-Hollande? — Ainsi notre pilote aurait touché aux côtes de cette grande ile avant les Portugais et les Hollandais, au moins antérieurement aux découvertes connues.

Toutefois je ne me permets guère que d'en faire la remarque, puisque Jean Alfonse ne donne pas de détails. — Il est vrai qu'il n'en fournit pas davantage sur les lieux où nous sommes instruits qu'il a passé par d'autres que par lui-même.

D'ailleurs, la réflexion qui suit me laisse trop incertain sur ce que j'en dois penser pour que j'insiste, ne sachant où il veut dire que le jour lui a duré trois mois comptez pour la réverbération du soleil.

J'ignore en effet s'il entend indiquer par là sa présence dans les mers australes, ou si c'est un raisonnement qu'il veut établir par une simple comparaison avec les froids qu'il a dû supporter dans des mers assez près du pôle nord pour que le jour lui durât trois mois.

La question a, dans les deux cas, une certaine gravité au point de vue de l'histoire ; mais je penche à croire que Jean Alfonse fait allusion à ses voyages au Nord, sur le terme desquels nous ne savons rien, et que, par conséquent, ce passage viendrait indiquer.

Ces voyages jusqu'ici sont le titre d'honneur du pilote Saintongeais. C'est par eux qu'il continue Cabot, Verazzano et Jacques Cartier ; mais d'après les passages que j'ai cités, s'il est fait allusion au voyage de Jean Alfonse dans cette direction, il faudrait ajouter que ce marin, qui n'est nommé ni par Barrow ni par l'historien italien des découvertes arctiques, précède les Anglais de près de quarante ans dans le détroit de Davis, — ce qui serait une bonne réponse à faire aux allégations des écrivains de cette nation — sur notre indifférence à la recherche d'un passage aux Indes par le nord-ouest. — Voici les circonstances que nous avons à opposer encore à leurs assertions.

Onze ans après le premier voyage de Verazzano, Jacques Cartier, de Saint - Malo, avait inauguré l'annexion de la Bretagne à la France (août 1532) par la découverte du fleuve Saint-Laurent, en cherchant plus au nord le détroit que Verazzano n'avait pu rencontrer en suivant les côtes orientales de l'Amérique. Cartier avait commencé son exploration de ce continent à la hauteur où le capitaine Florentin

avait fini la sienne. Il était allé de cap en cap, de havre en havre, pour y chercher ce fameux passage dont nous sommes censés ne pas nous être occupés ; mais ne le trouvant pas du côté de l'Acadie ni à la côte méridionale du Labrador, il était entré dans le Saint-Laurent.

L'illustre pilote Malouin avait pour cette entreprise fait deux campagnes. — Son premier départ avait eu lieu de Saint-Malo le 20 avril 1534, avec deux navires de charge, chacun de soixante tonneaux et montés de soixante et un hommes.

Son second voyage avait commencé le dimanche 16 mai, jour de la Pentecôte 1535, et nos marins rentraient en France le 16 juillet de l'année suivante.

Enfin, en 1540, le roi François I^{er} ayant entendu ce qu'avait rapporté Cartier de ses deux premiers voyages, et s'étant également entretenu avec les sauvages amenés par celui-ci, dont l'un, nommé Donnacona, était roi de Canada, avait résolu de renvoyer dans ce pays son pilote général avec Jean-François de la Roque, sieur de Roberval, nommé à cet effet gouverneur et lieutenant général des pays de Canada et de Hochelaga. — Cartier, dans cette nouvelle campagne, devait explorer, s'il était possible, le Saguenay, dont les sauvages avaient vanté à François I^{er} le sol et les richesses.

Les préparatifs de Roberval ayant duré trop longtemps, Cartier avait reçu ordre de prendre les devants. Il avait fait voile de Saint-Malo le 23 mai 1540, avec cinq navires bien fournis de vivres, — et il était allé se loger sur la rivière du cap Rouge, où, à ce qu'il paraît, les sauvages l'ennuyèrent fort, jusqu'à

ce que, lassé, au bout de dix-sept mois, de ne voir pas Roberval venir, il décida des'en retourner.—Roberval, cependant, était parti de La Rochelle le 16 avril 1542 avec trois navires placés sous la conduite de Jean Alfonse. —; Le lieutenant-général et Cartier se rencontrèrent au havre Saint-Jean ; mais le pilote Malouin, malgré l'ordre que Roberval lui avait donné de l'accompagner, s'était dérobé aux regards pendant la nuit, et Roberval était demeuré seul avec Jean Alfonse.

En conséquence, ce qu'il eût demandé au pilote Malouin il en chargea notre Saintongeais, et il fit entreprendre par celui-ci les découvertes que le roi avait recommandées à Cartier.

L'exploration du Saguenay non-seulement occupa le lieutenant général, qui, en juin 1543, y envoya plusieurs barques, mais il songea plus encore à la découverte du chemin de la Chine.

La commission de Jacques Cartier disait que les terres de Canada et d'Ochelaga faisaient un bout de l'Asie du côté de l'occident ; Roberval, que Barrow et le comte Miniscalchi Erizzo représentent comme seulement occupé de la recherche de l'or et de celle d'un lieu pour s'établir (1), voulut savoir quelle distance et quels bras de mer pouvaient séparer le Cathay et l'île de Zipangu des lieux découverts par les sujets du roi. Il chargea de cette mission Jean Alfonse, qui s'éleva vers le nord.

Malheureusement nous n'avons sur cette entreprise que peu de détails résumés dans ce passage de

(1) *Le Scoperte artiche*. Venezia, 1855.

l'Histoire de l'établissement de la foy, par le P. Chrestien Leclerc : « Le sieur de Roberval, écrit-il, entreprit « quelques voyages considérables dans le Saguenay et plusieurs autres rivières. Ce fut lui qui envoya Alfonse, pilote très-expert, Xaintongeais de nation, vers Labrador, afin de trouver un passage aux Indes orientales, comme il l'espérait. — Mais Alfonse n'ayant pu réussir dans son dessein à cause des montagnes de glace qui l'empêchèrent de passer plus outre, fut obligé de retourner à M. de Roberval, avec ce seul avantage d'avoir découvert le passage qui est entre l'île de Terre-Neuve et la grande Terre du Nord, par les 52 degrés. »

Mais n'y a-t-il rien de plus à dire ? — Sans doute il peut fort bien se faire qu'il n'y ait pas eu d'autre avantage. — Toutefois, il ne faut pas compter pour rien les dangers et les obstacles que Jean Alfonse doit avoir rencontrés dans ces mers, non plus que les enseignements qu'il peut en avoir tirés, en s'élevant à une certaine hauteur. Or, le phénomène de lumière dont il parle doit se rapporter aux régions situées vers le 72^e degré nord, où les beautés, où les splendeurs de la nature, au milieu des extrêmes rigueurs qu'elle lui faisait subir, obligeaient, trois cents ans après Jean Alfonse, le lieutenant Bellot, du port de Rochefort, à reconnaître que Dieu proportionne les jouissances et les émotions aux peines qu'il impose.

N'est-ce pas aux flots de clarté inondant ces parages, n'est-ce pas au magnifique spectacle du soleil se jouant au milieu de glaces souvent de sept à huit cents pieds de haut, que font allusion les vers du sonnet où il est dit de Jean Alfonse :

En une heureuse route à nul autre commune,
Et le jour désiré il veoit dessus sa hune
Luire avec tous ses rais....

Pour que le poète insiste sur ce point, il faut que Jean Alfonse lui en ait parlé.

Je ne veux pas dire pour cela que, lorsque le pilote de Roberval fut obligé de revenir sur ses pas, il n'eut pas, lui aussi, à lancer quelques injures contre ces bancs de glace tantôt craquant, détonant de tous côtés, ou repoussant son vaisseau qui grinçait toutes les fois qu'il glissait contre leurs arêtes. Mais, comme le dit Maury, l'admiration qu'inspirent les œuvres de la nature est incessamment ranimée par les nouveaux horizons qui se découvrent. — Si l'astronome voit la main de Dieu dans les plaines célestes, le marin de même entend sa voix dans le concert des flots et sent sa présence dans chaque souffle de la brise.

Sans doute l'opinion que j'avance sur la présence de Jean Alfonse dans les hautes latitudes peut ressembler à une conjecture. Toutefois je crois qu'on ne pouvait laisser dans l'ombre le fait signalé par le pilote Saintongeais. Maintenant, d'autres apprécieront et décideront si Jean Alfonse n'a pas, ainsi que je le pense, précédé les Anglais Davis et Baffin dans ces mers où l'un de nos baleiniers, en 1830, le capitaine Foubert, de Granville, commandant le trois mâts *le Comte d'Estourmel*, pénétrait jusqu'au 75° 19', c'est-à-dire 2 degrés au delà du terme où, en 1825, Louis-Antoine Guédon, commandant *le Groënlandais*, avait donné le nom de Dieppe à une petite île.

Quoi qu'il en soit, malgré son peu de succès, le problème d'un passage à la Chine par le nord ne cessa d'occuper Jean Alfonse, et la dernière partie de son *Hydrographie* laisse supposer qu'il chercha dans l'exploration des côtes orientales de l'Amérique le détroit que Verazzano avait tenté d'y trouver soixante ans avant les entreprises de John Smith, d'Hudson et de Champlain.

Déjà, en parlant de la rivière du Saguenay, il avait écrit qu'il semblait que ce fût un bras de mer, tant elle faisait un grand courant et un terrible ras. « Pour raison de quoy, dit-il, j'estime que ceste mer va à la mer Pacifique ou bien à la mer du Cattay. »

Plus loin, en parlant des terres de Canada et d'Hochelaga, il disait encore : « Ces terres tiennent à la Tartarie, et pense que ce soit le bout de l'Asie selon la rondeur du monde. Et pour ce il seroit bon avoir ung navire petit de soixante et dix tonneaux pour descouvrir la coste de la Fleuride, car j'ay esté à une baye jusques à 42 degrés, entre Norembegue et la Fleuride, mais n'ay pas veu du tout le fond et ne sçay pas s'il passe plus avant. »

Mais ses navigations ne s'arrêtent point là ; il parle d'un « cap situé par les trente-six degrez, où il fut bien un jour et demy le cap à l'ouest, sans veoir terre jusques à la haulteur de trente et cinq degrez avec la dechette du compas. » Il parle aussi du « cap de la Fleuride, situé par les 27 degrez de la haulteur du polle artique, large de vingt-cinq lieues, et devant lequel il y a plusieurs isles de sable, et y a une bap-ture qui entre en la mer deux ou trois lieues de la terre ferme, et n'est non plus large à ung bout que à

l'autre, et dure plus de vingt lieues au long de la coste du nord-nord-est et sud-surouest, et entre la terre et la basse terre semble avoir belle mer, mais je ne peux jamais trouver entrée pour entrer au dedans. »

Telles sont les courtes notions que nous avons pu recueillir sur les navigations de Jean Alfonse dans l'Amérique du Nord. Tout y est vague, et s'y fait plutôt entrevoir que reconnaître, comme dans le reste de sa vie, et ce n'est que par le jugement même des navigateurs qui ont suivi que l'on peut apprécier ses actes, dont il parle si peu.

Ainsi, dans cet oubli de lui-même, nous ne pouvons trop faire attention à ces paroles d'un capitaine de vaisseau, dites près de deux siècles après, à l'occasion de la navigation du Saint-Laurent que Jean Alfonse avec Jacques Cartier a ouverte à l'Europe.

M. de Voutron, en 1716, commandant *le Saint-François*, écrivait de La Rochelle même, où avait habité Jean Alfonse :

« J'ay esté sept fois en Canada, et quoyque je m'en sois bien tiré, j'ose assurer que le plus favorable de ces voyages m'a donné plus de cheveux blancs que tous ceux que j'ai faits ailleurs.

« Dans tous les endroits où l'on navige ordinairement, on ne souffre point et l'on ne risque pas comme en Canada. — C'est un tourment continuel de corps et d'esprit.

« J'y ay profité de l'avantage de connoistre que le plus habille ne doit pas conter sur la science. »

Si les difficultés de la navigation du Canada étaient telles encore après un siècle de fréquentation conti-

nue, quelles ne devaient-elles pas être au début, lorsque Jean Alfonse en écrivait le routier dans le plus grand détail.

C'est au retour de l'expédition avec Roberval, dans laquelle il semble avoir relevé les côtes du continent et parcouru l'intérieur du Saint-Laurent avec le plus grand soin, que notre pilote, âgé alors d'environ soixante ans, si nous supposons qu'il ait commencé à naviguer à douze ou quatorze ans, se délassa de ses fatigues en communiquant ses vues d'ensemble sur le monde qu'il parcourait depuis quarante-huit ans, ainsi qu'il nous le dit. Toutefois il n'avait pas encore fini sa carrière, car c'est, paraît-il, dans une course postérieure qu'il prit des navires espagnols et fut à cette occasion enfermé dans le château de Poitiers, d'où, suivant un des sonnets que j'ai cités, il lui fut permis de sortir, lorsqu'on n'eut plus à ménager les Espagnols.

Il est très-vraisemblable qu'il se distingua de nouveau contre eux, ainsi que le fait entendre le même sonnet. Mais si des actes d'homme valeureux lui sont communs avec bien d'autres marins, sa *Cosmographie* demeurerait pour attester sa supériorité, sans que j'ose dire toutefois avec le sonnet de Saint-Gelays :

Mais le mas eslevé en signe de son nom

Eslevera toujours dans le ciel son renom.

Ce que je crois pouvoir seulement avancer, c'est qu'en vue de faire rendre justice au marin de Saintonge, j'ai tiré de son manuscrit assez de renseigne-

ments pour en établir le mérite. — En faisant connaître, grâce à lui, toutes les questions maritimes du XVI^e siècle, sur lesquelles il donne son mot ; en montrant l'état de la science cosmographique à la fin du règne de François I^{er}, je n'ai pas pu sans doute faire ressortir Jean Alfonse lui-même autant que je l'aurais désiré. Mais si peu que j'y aie réussi, on voudra peut-être bien reconnaître que j'en ai fait plus que Mellin de Saint-Gelays et même que le grand collectionneur anglais Hakluyt. En effet, dans la copie que ce dernier a donnée de la partie de l'*Hydrographie* de Jean Alfonse concernant l'Amérique du Nord, on lit ce passage :

« Jean Alfonse nous dit : « Les terres allant vers « Hochelaga (Montréal) sont de beaucoup meilleures « et plus chaudes que celles de Canada (Québec) « et tient cette terre de Hochelaga au Figuier et « au Perou, en laquelle abonde or et argent. » Pour celui qui a lu l'*Hydrographie* de Jean Alfonse, la terre du Figuier est à 20 degrés et demi du pôle arctique ; le Figuier est un cap en la terre de l'Yucatan, et par ces mots : « tient ceste terre de Hochelaga au « Figuier et au Perou, » Jean Alfonse, à ceux qui pourraient croire que le Canada est une grande île comme l'on retraçait alors toutes les nouvelles découvertes, Jean Alfonse veut faire entendre que cette terre fait partie du continent américain. » — Or, sait-on par quoi Hakluyt remplace ces mots, qui sont l'expression des connaissances du temps ? Par ceci, suivant la traduction qu'en a donnée, au nom de la société historique de Québec, feu M. Faribault : « D'après la nature du climat, les terres, en

allant vers Hochelaga, deviennent meilleures de plus en plus, et cette terre peut produire des figues et des poires. » — Le cap du Figuier devient figue, le Pérou se transforme en poirier. Quant à ses mines, que le savant géologue sir Logan (1) a découvertes seulement dans ces dernières années dans la vallée de Chaudière, Hakluyt en dispose envers Hochelaga, avec prudence toutefois. « D'après le rapport des gens du pays, dit-il, je crois que l'on y pourroit trouver des mines d'or et d'argent. » N'est-ce pas là ce que l'on pourrait appeler avec Biddle une des « *absurd perversions* » d'Hakluyt — *an unwarrantable liberty taken by Hakluyt*? — J'ai lieu de croire que le *Pilote anglais du golfe et du fleuve Saint-Laurent*, publié par le contre-amiral H. Bayfield, a été traduit avec moins d'imagination par un officier distingué de notre marine, M. A. Le Gras.

X

Par cet extrait d'Hakluyt comme par la publication de Mellin de Saint-Gelays, par tout ce que nous avons fait sortir d'inconnu de cette Hydrographie de Jean Alfonse, il est facile d'apprécier de quelle manière jusqu'ici ce marin était connu, combien

(1) Logan et Sterry Hunt, *Esquisse géologique du Canada*. 1855.

son œuvre avait été mutilée et altérée, comme si ce n'avait pas été assez qu'il eût réduit lui-même l'intérêt de sa vie évidemment laborieuse en remplaçant la relation de ses voyages par cette Hydrographie si sèche et, relativement aux progrès des temps qui l'ont suivie, si défectueuse. — Mais il y a dans cette substitution même d'un traité scientifique au récit de ses actions un effacement qui a sa grandeur, et la science doit en tenir compte au pilote, puisque l'étude générale des faits et des idées du temps profite aujourd'hui de ce que Jean Alfonse perd en renommée auprès des masses.

C'est pour cette raison que, malgré l'insuffisance de mes connaissances spéciales, j'ai tenté de mettre plus en relief le marin et son traité. — Il m'a paru facile comprendre bien son époque dans ses aspirations maritimes comme dans les moyens dont elle disposait.

Il serait même possible de trouver dans ce manuscrit les rêves politiques qui agitaient alors la société, agitation dont notre temps a recueilli en partie les bénéfices. — Les marins sont quelquefois frondeurs. J'ai sous la main un journal de bord contemporain du cardinal de Fleury, qui faisait mourir Cassard dans un château fort. L'auteur de ce journal, éprouvant de la difficulté à lever l'ancre, dit : « La tenue du fond est une vase blanchâtre et gluante qui tient comme le diable dans le corps d'un ministre (1). » Jean Alfonse, lui, ne s'attaque pas aux hommes, il remonte aux choses; il s'en prend aux

(1) Journal du *Neptune*, 1731-1733, Voyage en Chine.

institutions. Il sent qu'il est citoyen d'un grand pays et se préoccupe de la manière dont les peuples sont gouvernés. Et pour peu qu'on veuille lire entre les lignes, il montre qu'il appartient bien à son temps, qu'il est bien de la province qui, en se faisant le foyer du calvinisme, devait obliger Louis XIII et Richelieu, ainsi qu'elle y avait contraint François I^{er}, à combattre son esprit d'indépendance.

Le calvinisme ne plaisait tant à La Rochelle que parce qu'il y avait la révolution civile au fond de la révolution religieuse.

Or lisez ce que Jean Alfonse, ce voisin de l'église Saint-Jean du Perrot, écrit des sénateurs romains :

« Rome, dit-il, au temps jadis avoit à seigneurie la plus grande partie d'Asie, Affricque et Europe, et estoit gouvernée par sénateurs, et estoient les dits sénateurs tous philosophes fort vieulx en expérience, et iceulx sénateurs estoient gubernateurs de la République, car ils prenoient la cause et differend du populaire en main, et ce pour estre glorifiez du peuple et acquérir renommée perpétuelle, car tout ce qu'ils faisoient estoit pour leur fame et renommée. Et durant que ces anciens philosophes la gouvernoient et gardoyent, fut gardée leur seigneurie très-bien et furent seigneurs de grandes provinces. — Et après furent changez les offices des dits sénateurs à jeunes gens et jeunes chevaliers et d'un vollage esperit et léger, et furent des jeunes gouverneurs qui ne voulurent poursuivre le gouvernement des anciens. Pour la mauvaise administration de justice qui estoit entre eulx en advint grands discors et guerres

pour raison desquelles Rome vint en subjection d'empereurs. »

Jean Alfonse, on le voit, est pour la république aristocratique, ce qu'il témoigne encore ailleurs au sujet des sénateurs vénitiens, qu'il traite avec plus de respect que ne fait Joachim Du Bellay : « Manière de gens philosophes bien expérimentez et gens scavans ès sciences, lesquels, dit-il, ne voudroient pour rien faire aucune trahison et mauvais acte. »

N'y a-t-il pas dans cette admiration pour les républiques anciennes qui provenait de l'étude classique des historiens latins, dans cette glorification « des philosophes », le germe des idées d'où devait sortir notre Révolution, au moment même où se détachaient du catholicisme des sectes destinées à dominer dans le Nouveau Continent ? Ce fait ne sera pas contesté assurément par l'auteur d'un tableau de la France en 1787 (1), et il l'eût été moins encore par Ginguéné, qui a montré dans un écrivain du XVI^e siècle tout le programme de l'ordre de choses nouveau. Je veux parler de Rabelais, célèbre historien d'Utopie, paystrouvé à cette époque, suivant la tradition la plus générale.

C'est pourquoi je ne terminerai pas cette dernière étude sans soumettre encore au lecteur, relativement à cette découverte, un problème dont la solution donnera, si je ne me trompe, à l'*Hydrographie*, ou, pour mieux dire, à la *Cosmographie* de Jean Alfonse toute sa valeur et un caractère de curiosité pour les lettrés.

Ainsi que je viens de l'indiquer, au XVI^e siècle,

(1) *La France avant la Révolution*, par M. Raudot, ancien député de l'Yonne, p. 122.

en même temps que les navigateurs de l'Europe renversaient les barrières qui arrêtaient leur action dans une petite partie du globe que trois cents ans d'efforts devaient faire reconnaître tout entier, dans le temps où le monde physique s'élargissait, la pensée humaine, assujettie jusque-là dans l'ordre religieux de même que dans l'ordre politique, réclamait sa liberté sur tous les points. — Elle cherchait à se dégager de ce qu'elle regardait comme sa prison, et, maîtresse d'elle-même, elle commençait à s'agiter dans l'espace qu'elle était appelée à parcourir.

L'émancipation que des esprits plus actifs ou plus imprudents souhaitaient provoqua donc alors, pour ainsi dire, dans le monde des idées, des excursions qui eurent avec les explorations du monde physique de grandes analogies.

Ainsi en toutes deux nous voyons les premiers succès inspirer une témérité folle, et l'abus de ce qu'il y a de généreux et de fécond dans ce mouvement déterminer une réaction de ceux mêmes qui l'ont commencé. Comme les cosmographes et les vrais découvreurs se plaignent alors qu'on ne se croie plus obligé d'avoir étudié et de savoir naviguer pour se lancer à la recherche des terres inconnues, de même les maîtres, les chefs de la Réforme sont honteux de toutes les folies auxquelles ils assistent.

Lorsque Colomb dit que, quand il avait proposé au roi et à la reine de Castille son entreprise, personne n'avait voulu l'accompagner, mais que depuis il n'était pas jusqu'aux tailleurs qui ne voulussent faire des découvertes, son dédain est le même que celui de Duplessis Mornay, quand il écrit qu'il

n'y a pas de boutique de factoureau, d'ouvrier, d'artisan, de comptoir, de clergeau, qui ne soit un cabinet de prince et un conseil ordinaire d'État, ajoutant qu'il n'y a si chétif et misérable pédant qui, « comme un grenouillon au frais de la rosée, ne s'émouve et ne s'esbatte sur ceste connoissance ». Ceux qui ont ouvert l'espace n'y voient plus que des abîmes. — Avouons-le cependant, la recherche d'une société idéale a été au progrès du monde social ce que l'alchimie a été à la science.

L'Utopie a été le premier pays découvert dans le monde de la feinte dont parle La Fontaine, et dans lequel Raoul Spifame, le chancelier Bacon, Fénelon, l'auteur de l'*Histoire des Sevarambes*, Swift, l'auteur de *Micromégas* et bien d'autres encore ont laissé leurs traces. Il n'est personne qui ne connaisse aujourd'hui l'Utopie, ce royaume situé entre les confins de l'Amérique et de l'Asie, ayant dans ses environs l'île de Tohu-Bohu et la cour du roi Pétau, et pour avant-postes dans les États-Unis mêmes le pays des Mormons, l'Icarie peuplée par M. Cabet et l'île de Barataria, de nos anciens colons de la Louisiane. — Mais personne ne pourrait dire qui a le premier découvert ce pays, ni quand ont commencé ses relations avec la France. — L'on ignore également les noms des marins qui ont mené les premiers nos Français dans ces régions. — C'est ce que je veux établir et c'est là ce que nous allons trouver, je pense, grâce à l'*Hydrographie* de Jean Alfonse.

Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, le premier écrivain qui ait parlé d'Utopie, nous raconte la découverte que des compagnons d'Americ Vespuce

prétendent en avoir faite ; il la tient d'un des voyageurs mêmes, nommé Hythloloëdus. Mais si nous lisons Rabelais, le second historien de ces régions, nous voyons Gargantua et Pantagruel venir faire leurs études à Paris (1) ; d'où il résulte que comme Gargantua avait eu Pantagruel de sa femme Badecbec, fille du roi des Amaurotes en Utopie, à l'âge de quatre cent vingt quarante-quatre ans (*sic*), vers l'époque même de la découverte des compagnons de Vespucé, les rapports de la France avec Utopie existaient donc depuis longtemps, puisqu'à son âge Gargantua n'en était plus à faire ses études. Cependant, si cela du moins est catégorique, il ne m'est pas possible de préciser l'époque à laquelle ce prince vint en France ni de donner les noms des marins et des navires qui l'amènèrent, pas plus que de déterminer si ce sont des Français qui ont découvert l'Utopie, ou des Utopiens qui ont découvert la France. En effet, ce peuple voyageait beaucoup — Rabelais nous le dit et Thomas Morus avance qu'ils fondaient des colonies. Ainsi, dans l'abbaye de Theleme (2), Nausiclerc apportait des îles des Perles et des îles Cannibales la cargaison de sept navires chargés de soie crue, de perles et de pierreries. — Pantagruel avait couru tout l'Atlantique et conquis une partie des îles Cannibales, c'est-à-dire les Antilles.

Tout ce que l'histoire peut seulement distinguer au milieu de l'obscurité qui enveloppe les faits, c'est que si Pantagruel méritait d'être compté au nombre

(1) Livre I^{er}, chap. 16. — Livre II, chap. 7.

(2) Livre I^{er}, chap. 56, édition Jannet.

des *conquistadores* et des *descobridores* de cette époque, ce furent des marins français qu'il employa pour le mener lui et Panurge par le nord-est à l'oracle de la Dive Bouteille, accomplissant ainsi en quatre mois l'entreprise que le capitaine Macclure avec l'*Investigator*, n'a exécutée de notre temps qu'après trois ans environ, au milieu de difficultés sans nombre et par un bonheur presque providentiel.

En avançant cette nouveauté, je sais bien que j'aurai contre mon opinion tous ceux qui jusqu'ici ont prétendu dire ce qu'étaient les pilotes de Rabelais, et qui sont fort amusants avec toutes leurs conjectures.

Mais quoiqu'ils montrent souvent un esprit qu'on ne supposerait pas à ceux qui vivent de celui des autres, je pense que quelques personnes ne me sauront pas mauvais gré d'avoir tâché de leur faire éviter ici, comme dans les études précédentes, le sort de Dindenaute et de ses moutons, « lesquels furent tous pareillement en mer portez et noyez misérablement », aux grands éclats de rire de ce mauvais garnement de Panurge, qui demandait s'il ne restait pas encore une âme moutonnaire.

Hélas ! il y en aura toujours en histoire ; c'est ce qui expose à lire tant de volumes, sans qu'on y trouve autre chose que ce qu'a dit un premier auteur souvent mal informé. Que faire à cela ? Chercher bravement la vérité sans craindre, comme me recommandait mon premier maître, qui aimait les fables, de remuer le fumier où doit se trouver la perle qu'il faut rendre à sa beauté première, *ad pristinum splendorem* (1),

(1) Phèdre, livre III. M. A. Scribe n'a pas fait que mettre en

ainsi que j'entends encore ce bon et modeste parent de l'auteur de *Bertrand et Raton* me le répéter.

Une des raisons pour lesquelles la vérité est si difficile à reconnaître dans le livre de Rabelais, c'est qu'ayant reçu les appréciations des voyageurs tant sur ce qu'ils avaient vu dans leur navigation que sur ce qui se passait en Europe, il sentit qu'il y aurait danger pour lui à reproduire littéralement leurs jugements ou seulement leurs descriptions. On n'en était pas encore arrivé au degré de liberté qui permettait à Montesquieu de publier les *Lettres persanes*. Des lettres patentes du 13 janvier 1534 témoignent que François I^{er} même, un moment, avait pensé à supprimer l'imprimerie, contre laquelle Calonne, plus tard, réclamait l'artillerie, née avant elle, disait-il, pour mettre celle-ci à la raison (1). En conséquence, Rabelais chercha dans sa relation à dépister les malveillants, il changea les points de départ, le point d'arrivée, les noms des voyageurs. Il confondit le plus qu'il put toutes choses, de manière à donner le moyen à ses défenseurs de le soutenir contre ceux qui se croyaient attaqués. Et, en effet, il se trouva des gens sérieux pour dire avec Montaigne que le livre de Rabelais était purement plaisant, de même que M. D. Nisard, dans sa belle étude sur Morus (2),

vers l'œuvre de ce fabuliste, dont il tirait souvent de bonnes leçons. Il a composé aussi un recueil des plus intéressants de fables et d'apologues de tous les pays.

(1) *Histoire de l'Imprimerie*, par Paul Dupont en 1854.

(2) *Études sur la Renaissance*, p. 184. Michel Lévy, 2^e édition, 1864.

voit dans la relation d'Utopie plus de fantaisie que d'intention critique.

Certes Rabelais avait raison de cacher sa pensée, car même avec tous les ménagements qu'il prit, il n'en fut pas moins réclamé pour le bûcher tant par Henri Étienne que par Calvin, ce Robespierre de la Révolution religieuse, comme Luther en fut le Mira-beau.

Cependant ce que l'historien voulait dire perce assez à travers ses divagations, semblables à celles de Brutus contrefaisant le fou, pour qu'en rapprochant de ce que l'on connaît les diverses parties de son texte, on puisse refaire les hommes et les choses.

Voulez-vous, par exemple, le point de départ et le point d'arrivée vrais du voyage de Pantagruel?

Vous n'avez pour cela qu'à chercher ce que Rabelais et Morus ont dit précédemment de la situation d'Utopie, dont Gargantua est roi, et vous reconnaîtrez que la position de ce pays, auquel Pantagruel est retourné une première fois de Paris par le cap de Bonne-Espérance (1), ne permet pas, en partant des États de ce prince, qui sont près du Cathay, de traverser les mers du nord pour aller trouver la Dive Bacbuc, qui est aussi près du Catay. S'il fait cette entreprise d'après des théories dont Cabot a eu jusqu'ici l'honneur (2), on doit supposer que la Dive

(1) Édition Jannet et Chéron, liv. II, ch. xxiv, p. 291.

(2) Pantagruel, livre IV, chap. 1^{er}. « Leurs buvettes souvent réitérées, chacun se retira en sa nauf et en 'bonne heure firent voile au vent grec levant, selon lequel le pilot principal, nommé Jamet Brayer, avoit désigné la route et dressé la calamite de

Bouteille est à une extrémité du monde opposée à celle d'où il part, en Europe assurément. Par conséquent, lorsque Rabelais met son point de départ en France, quand on sait que Pantagruel est en Utopie, c'est qu'il veut donner le change aux étourdis. Évidemment, avec un peu de réflexion, il n'y a qu'à remplacer le point de départ par le point d'arrivée, et *vice versa*, et alors, pris à rebours, l'itinéraire s'applique très-facilement et devient d'autant plus curieux que la navigation de Pantagruel précède l'époque à laquelle Richard Chancellor découvrit la Russie en cherchant la Chine par le nord-est.

Maintenant, quel est le point de départ apparent de Pantagruel? Celui qu'indique Rabelais, c'est San Malo, c'est l'arsenal de Thalasse. Mais sous ces mots

toutes les boussoles. — Car l'avis sien et de Xenomanès aussy fut, vu que l'oracle de la Dive Bacbuc étoit près le Catay en Indie supérieure, ne prendre la route ordinaire des Portugalois, lesquels passants la ceinture ardente et le cap de Bona Speranza sur la pointe méridionale d'Afrique, outre l'équinoctial, et perdants la vue et guide de l'asseuil septentrional, font navigation énorme, ains suivre au plus près le paralele de la dite Indie et gyrer autour d'icelui pole par Occident, de manière que tournoyants au septentrion l'eussent en pareille elevation comme il est au port d'Olone, sans plus en approcher de peur d'entrer et d'être retenus en la mer Glaciale, et suivant ce canonique detour par ce même paralele l'eussent à dextre vers le levant qui au departement leur étoit à senestre, ce qui leur vint à profit incroyable, car sans naufrage, sans danger, sans perte de leurs gens, en grande serenité, excepté un sejour près de l'île des Macréons, firent le voyage d'Indie supérieure en moins de quatre mois, lequel à peine feroient les Portugalois en trois ans, avecque mille facheries et dangers innumérables. »

est-il bien malaisé de reconnaître dans San Malo, Saint-Malo, et dans l'arsenal de Thalasse, voisin de San Malo, le Tallard, point situé au fond du bassin de Saint-Malo et où se voient aujourd'hui d'importants chantiers de construction ?

Ceci reconnu, croyez que vous serez bientôt sur la voie qui doit vous conduire à connaître les noms vrais des pilotes qui se dissimulent sous le nom de Jamet Brayer et de Xenomanès.

Par exemple, pour le premier, remarquez, je vous prie, le prénom et la dernière syllabe du nom, puis reportez-vous au point de départ des trois expéditions de Jacques Cartier pour le Canada, qui est Saint-Malo, et dites-moi si vous n'aurez pas là le pilote général de Pantagruel.

Tel est aussi le titre de Cartier au service de France; mais il y a plus. Qu'est-ce que ce prénom de Jamet? Si le nom de Brayer n'a guère que l'assonance commune avec celui de Cartier, Jamet est le synonyme familier de Jacques, et c'est celui-là même que portait le père de Jacques Cartier, un des six enfants de Jehan Cartier et de Guillemette Baudouin. On en a la preuve dans l'acte de naissance même du plus illustre de tous les membres de cette famille, nés sur le rocher Aaron, à Saint-Malo.

« Anno 1494, le 3^{re} jour de décembre, fut baptisé un fils de Jamet Cartier et de Jeffeline Jansart, sa femme, et fut nommé par Guillaume Maingart, principal compère, et petit compère Raoullet Perdiel. »

Jamet Brayer, Jamet Cartier, il me semble bien, c'est tout un.

Je n'insiste donc pas davantage sur ce qui le re-

garde, parce qu'après tout il n'est guère que nommé par Rabelais, quoique avec un titre supérieur à celui de Xenomanès. Mais quel est ce dernier ? Il importe davantage de le connaître.

Pour cela, si nous cherchons les analogies entre Xenomanès et un marin connu de nous, nous n'irons pas loin. — Vous savez que Jean Alfonse habite La Rochelle. — Eh bien ! Xenomanès est du pays de Salmigondinois, que tous les commentateurs s'accordent à regarder comme le pays du sel dont l'impôt fit révolter alors la Guyenne, l'Aunis et la Saintonge. — Si ce rapprochement ne vous suffit pas pour être persuadé que Jean Alfonse et Xenomanès sont le même homme, je vous rappellerai que Panurge appelle Xenomanès son singulier ami ; or Panurge, qui m'a bien l'air d'être Rabelais en personne, a pu connaître le pilote Jean Alfonse. — N'a-t-il pas été moine de Fontenay-le-Comte, qui n'est pas à grande distance de La Rochelle ? — On s'est connu de plus loin. — Tout cela, il est vrai, n'est fondé que sur des conjectures ; mais, en dehors des suppositions et des probabilités, ne savons-nous pas l'affection de Rabelais pour Mellin de Saint-Gelais, qui a voulu consacrer la mémoire de Jean Alfonse ? — Dans cet état de choses, comment ne pas penser que Rabelais connaît le pilote de Saintonge ? Et s'il n'en est rien, ce qui m'étonnerait, il est certain qu'il connaît du moins l'*Hydrographie*, que Mellin de Saint-Gelais voudra sauver de l'oubli. Cela seul serait assez pour qu'il eût souci d'un personnage cher à un de ses propres amis. D'un autre côté, si Rabelais parle de Xenomanès plus que de Jamet Brayer, c'est qu'il

fait allusion aux entreprises de 1542 vers le Canada, dans lesquelles Jean Alfonse, par suite du départ de Cartier, a seul agi. La preuve en est manifeste lorsque Xenomanès, traversant les mers du Nord près de l'île de Tapinois, dit qu'il a passé par là il y a quatre ans; cette date précieuse est décisive en faveur de mon opinion. En effet, bien que mise au jour en 1552, la *Relation du voyage de Pantagruel* ne laisse pas oublier que ce voyage fut entrepris en 1546, époque de la publication des premiers livres de *Pantagruel*.

Enfin, si nous rapprochons l'Hydrographie du pilote Xenomanès, dans laquelle Gargantua suit avec lui la route que son fils doit tenir, du fait même de l'existence de l'Hydrographie de Jean Alfonse, qui venait d'être achevée au moment où Rabelais éditait son premier livre de *Pantagruel*, comment penser que l'écrivain Tourangeau ait voulu parler d'un autre que du pilote de La Rochelle? — Peut-être même est-ce à lui que Rabelais aura dû tous les termes de marine qu'il a employés dans la relation de son voyage. Que celui-ci s'en fût mal servi, comme le prouve M. Jal dans son *Archéologie navale*, cela importerait peu. — Ce serait alors une folie volontaire de plus dans ce livre, qui en contient tant autour de son os médullaire, dont les esprits les plus délicats peuvent se nourrir, de l'aveu même de Labruyère.

Je n'ajouterai plus qu'une observation. — Si Jean Alfonse a fréquenté l'Utopie, il faut le prouver, me dira-t-on; j'y consens : — Portez seulement vos regards sur ce que notre pilote écrit de la division des travaux dans l'Empire Céleste, « parquoy, dit-il, ils sont mieux gouvernez que nous aultres. » Et il

ajoute : « Plaise au Seigneur Dieu qu'il nous fasse ainsy gouverner, que les ungs ne fussent pas plus fouillez en la terre d'Europe que les aultres ! »

Quel langage est-ce que celui-là, si ce n'est du plus pur Utopien ! Et comment Jean Alfonse a-t-il vu la Chine, si ce n'est avec des lunettes d'Utopie du genre de celles qu'avait Rabelais généralement à son bonnet, mais qu'il descendait sur son nez pour écrire la *Lettre de Gargantua à son fils sur l'éducation*, ou pour noter le *Discours d'Hippothadée sur la femme forte*.

Jean Alfonse, que son expérience, son savoir, ses découvertes avaient fait un des principaux marins de François I^{er}, était donc aussi bien réellement pilote du prince Pantagruel, et ce double titre expliquera sans doute pourquoi j'ai donné tant de place à un homme presque nouveau dans l'histoire, mais qui a le mérite, selon moi, de résumer dans son *Hydrographie* toutes les grandes questions de son temps.

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

CONCLUSION.

www.libtool.com.cn

Après avoir exposé en détail les divers points sur lesquels la discussion était nécessaire, pour établir ce qui est vrai ou seulement probable et en distinguer ce qui n'était ni l'un ni l'autre, résumons ce travail et voyons d'un coup d'œil, s'il est possible, quelle a été la part prise par notre pays, du XIV^e au XV^e siècle, dans ces efforts qui, selon les termes de M. Michelet (1), assurèrent le globe de sa sphéricité et démontrèrent cette merveille physique de l'eau uniformément étendue sur une boule où elle adhère sans s'écarter.

Trois époques se partagent cette première période, où l'émulation des puissances maritimes de l'Occident va commencer à découvrir dans sa véritable grandeur ce monde que les siècles précédents réduisaient à de si petites proportions.

Un premier mouvement antérieur à l'action des Portugais et à celle des Espagnols se produit chez

(1) *La Mer*, page 286.

nos marins sous Charles V, et son impulsion se continue sous Charles VI.

Contemporaine des découvertes des Portugais et des instances de Colomb auprès des cours de Portugal et d'Espagne pour chercher un passage aux Indes par l'ouest, la seconde époque s'annonce sous Charles VIII par des faits moins certains que ceux de la première, mais leur vraisemblance ne permet point de les passer sous silence.

Enfin la troisième époque, postérieure aux premiers succès de Colomb, de Gama et de Cabot, comprend les règnes de Louis XII et de François 1^{er}.

Dans cette série de faits, où notre pays va manifester son courage et son intelligence dans une carrière nouvelle, Paris et les quatre amirautés de France ont leur rôle.

D'abord, l'Université de Paris, représentée par les savants prélats sortis du collège de Navarre, Nicole Oresme, évêque de Lisieux, et le cardinal Pierre d'Ailly, archevêque de Cambrai, posent le programme de la révolution maritime; ils avancent que les terres au sud de l'Afrique peuvent être traversées et habitées, et qu'il doit y avoir à l'ouest des terres inconnues.

La recherche d'un passage aux Indes dans cette double direction devait donner aux Portugais et aux Espagnols l'honneur d'avoir révélé cette vérité.

Mais la relation de la conquête des Canaries par Béthencourt démontre que nos Français ne furent pas étrangers aux pensées qui menèrent Barthélemy Diaz au cap de Bonne-Espérance, et par la suite Vasco de Gama dans l'Inde. — D'un autre côté, l'ex-

trait d'une lettre de Colomb lui-même témoigne que Pierre d'Ailly fut une des autorités dont, l'imprimerie aidant, il s'est inspiré et appuyé pour chercher par l'ouest un passage à la Chine, recherche qui eut pour conséquence imprévue la découverte de l'Amérique.

Les Français servirent donc, par leurs théories sous Charles VI comme par l'établissement des îles Canaries, la fortune et les nouvelles destinées de l'Espagne, si étroitement liées au développement de la puissance Européenne dans le monde.

Leur rôle ne se borna pas là. En dehors de la pensée d'un passage aux Indes, qui devait être le mobile constant et le guide logique des découvertes, il n'était pas impossible que d'autres motifs, certaines circonstances, les hasards des vents ou des courants, eussent déjà porté des navires aux côtes d'Afrique et d'Amérique, avant que les Portugais et les Espagnols y eussent pénétré. La Providence pouvait produire ces événements pour exciter et encourager les marins d'Europe à pousser plus loin que les limites dans lesquelles ils restaient enfermés, en les obligeant à comparer les théories en crédit avec la réalité qui s'offrait à eux.

Ainsi nous pouvons regarder comme vraisemblable la réclamation que font nos Basques d'avoir découvert au XIV^e siècle Terre-Neuve et les côtes du Labrador, dont le nom, qui signifie en espagnol laboureur, a une singulière analogie avec celui du pays de Labour. La découverte des Rochelois dans les mêmes parages vers 1488, et celle du Dieppois

Cousin au Brésil à la même époque, n'ont également rien d'improbable.

Néanmoins, il n'est pas permis à l'histoire de s'en tenir à des assertions plus ou moins vagues.

L'heureuse rencontre faite par M. Lucien de Rosny du mémoire confirmant, complétant et corrigeant la relation de Villaut de Bellefond sur les découvertes des Normands aux côtes de Guinée avant les Portugais, doit exciter les hommes d'étude à ne pas perdre de vue dans leurs recherches les allégations des Basques, des Rochelois et des Normands sur leurs premières découvertes en Amérique et dans l'Inde.

Toutefois l'altération aujourd'hui démontrée du procès-verbal du capitaine de Gonneville doit faire comprendre suffisamment qu'il n'est pas sage d'accepter des traditions et des ouï-dire sans preuve, puisqu'il ressort du texte vrai de ce procès-verbal que le pays découvert en 1504 par Paulmier de Gonneville n'est, comme on l'a dit, ni la Nouvelle-Hollande, ni une terre sous les Moluques, ni la Virginie, ni Madagascar, mais une partie du Brésil, vers le pays des Goaitacazes.

Le manuscrit que nous avons trouvé nous offre du moins l'avantage de pouvoir justifier notre marine du reproche que les historiens lui ont adressé jusqu'ici d'avoir été longtemps indifférente aux découvertes de l'Europe dans les deux Indes.

Si l'on ne peut soutenir avec assurance que les Français y ont précédé les Espagnols ou les Portugais, on ne saurait contester que l'entreprise de

Gonneville, dont le souvenir erroné a déterminé réellement la découverte des Terres Australes, donne aux traditions dieppoises relatives à Cousin un plus grand caractère de vraisemblance. En effet, le texte du procès verbal de 1505 indique nettement que nos Français connaissaient le Brésil sous ce nom avant 1504, et qu'il n'a pas dépendu de notre capitaine normand qu'il n'allât faire de plus amples découvertes aux côtes où il avait précédé la grande expédition espagnole de 1508.

Il est donc constant que nos Français n'ont pas été plus indifférents à la découverte des Indes méridionales, comme on appelait alors l'Amérique du Sud, qu'ils ne sont demeurés étrangers à la recherche d'un passage à la Chine par le nord ouest, nonobstant les assertions des Anglais, qui semblent vouloir s'en donner le principal honneur.

Et de fait, lorsque l'entreprise de Magellan eut démontré la longueur du chemin vers les régions orientales par le sud-ouest, Jean Verazzano reprenait sous le pavillon de France, avant l'Espagnol Estevan Gomez, l'idée de la route du nord-ouest, abandonnée depuis plus de vingt ans comme trop périlleuse. — Il découvrait ainsi les côtes orientales de l'Amérique du Nord jusqu'au 50° degré de latitude. — Jacques Cartier, après lui, poursuivait la même entreprise, et, en cherchant un passage à partir de ce degré, pénétrait dans le Saint-Laurent jusqu'à Montréal.

Après ces deux marins, partis l'un de Dieppe, l'autre de Saint-Malo, Jean Alfonse, de La Rochelle, toujours sous l'impulsion de la même idée, s'élevait à une hauteur « où le jour lui durait trois mois comptez

pour la réverbération du soleil », c'est-à-dire vers le 74^e degré de latitude nord.

Le souvenir de ces entreprises, présenté dans les études précédentes avec des preuves qu'on n'avait pu trouver jusqu'ici, montre l'injustice des reproches de John Barrow et de Desborough Cowley. — L'on ne peut plus douter aujourd'hui que nos marins n'aient eu la plus grande ardeur pour la recherche de la Chine par le nord-ouest. — Bien plus, on peut voir dans les livres de Rabelais l'intérêt que le pays entier prenait à ce problème, puisque l'ancien moine de Fontenay-le-Comte faisait du passage du nord-ouest celui des pilotes de Pantagruel, qu'il y représentait obtenant en peu de mois le bonheur que le capitaine Maclure n'a conquis que par plusieurs années de ces misères et de ces dangers avec lesquels on paye l'honneur d'inscrire son nom dans l'histoire de l'humanité.

La marine Française de cette époque a d'autres titres encore à la considération de l'histoire

La découverte des deux Indes par l'Espagne et par le Portugal ne profitait qu'indirectement à l'Europe par l'effet des bulles de la cour de Rome, qui concédaient à ces deux puissances les terres et les mers dont leurs marins étaient estimés avoir fait la première découverte. L'Espagne et le Portugal semblaient ainsi n'avoir relevé la grandeur du monde que pour le conquiesquer à leur avantage. Mais la France, la première des nations Européennes proteste par ses actes, par ses écrits, contre les prétentions exclusives du Roi Catholique et du Roi Très-Fidèle. — Elle soutient que la mer est commune, et fait pressentir par là l'article secret du traité de Vervins par lequel elle

obtiendra verbalement la première concession de l'Espagne au double privilège réuni sur la tête de Philippe III. Cette première concession, bientôt suivie de la trêve conclue entre l'Espagne et les Provinces-Unies, à l'occasion de laquelle les ambassadeurs de ce prince déclareront qu'ils ne cèdent par écrit la même faveur aux Hollandais que parce que la France leur force la main, cette première concession ouvrira la brèche par laquelle toutes les nations de l'Europe entrèrent en possession de la navigation et du commerce des deux Indes. Ce sera là pour l'Europe comme une seconde découverte des pays baignés par l'Océan, et celle-là sera due sans contestation à la France, malgré les prétentions des Hollandais. Tels ont été le rôle et l'influence de notre pays dans la révolution maritime qui s'opère du XIV^e au XVI^e siècle.

Nous n'en voyons, il est vrai, qu'imparfaitement le tableau, parce que les documents, dispersés de tous côtés, nous échappent; mais en ajoutant aux parties connues maintenant les détails que nous permet de saisir l'*Hydrographie* de Jean Alfonse, qui semble l'expression de la science et de l'expérience de nos marins à la mort de François I^{er}, nous sommes, je crois, autorisés à penser que notre pays s'est tenu alors à la hauteur de toutes les questions, au courant de tous les progrès maritimes, et y a eu une part d'action digne de lui, malgré les assertions contraires, auxquelles seulement a pu donner lieu la négligence de nos historiens.

Aussi, lorsque les dissensions intérieures et les longues guerres étrangères qui ont déjà par trois fois

interrompu nos triomphes dans ces premiers temps laisseront un peu de répit à nos marins et à nos savants, nous pouvons être assurés que notre pays saura retrouver dans son sein des hommes prêts à poursuivre la solution des problèmes présentés du XIV^e au XVI^e siècle.

Dans cette poursuite, la France montrera plus de grandeur encore qu'il n'a été donné d'en apercevoir dans les commencements que je viens d'exposer, quoique nous voyions ici des savants, des lettrés et même des poètes parmi ces marins, tous hommes d'entreprise. L'histoire de notre action dans les pays d'outre-mer au XVII^e et au XVIII^e siècle est réellement admirable, sans être pourtant plus connue. Mais les documents moins dispersés, plus nombreux, déjà réunis par moi sur l'ensemble de cette action, me permettront sans doute, avec l'aide de Dieu, de faire rendre justice au rôle de notre pays dans les régions lointaines, comme au dévouement qu'y ont déployé pour ses intérêts quelques-uns de ces hommes dignes rivaux de ce que l'Espagne, le Portugal, la Hollande et l'Angleterre ont produit de plus illustre.

PIERRE MARGRY.

Paris, ce 8 décembre 1866.

APPENDICE.

www.libtool.com.cn

Dans le livre qu'on vient de lire j'ai cru devoir me borner à présenter de nouveau des questions que l'on jugeait à tort résolues, ou d'autres que l'on estimait insolubles ; il m'a aussi paru nécessaire de ne considérer que les aspects généraux du rôle de la France dans l'ensemble des actes qui constituent eux-mêmes le fait, d'un intérêt universel, que j'ai appelé la Révolution maritime du XIV^e au XVI^e siècle ; je me suis également abstenu de m'appesantir sur ce que l'on sait. Mais au milieu de cette enquête, certains événements, certains hommes dont j'ai parlé peuvent

être éclairés encore par la connaissance de quelques détails intéressants; il est, en outre, des particularités sur les uns ou sur les autres propres à piquer la curiosité. Par cette raison, vraisemblablement, les notes qui suivent ne paraîtront pas une annexe inutile à cet ouvrage.

www.libtool.com.cn

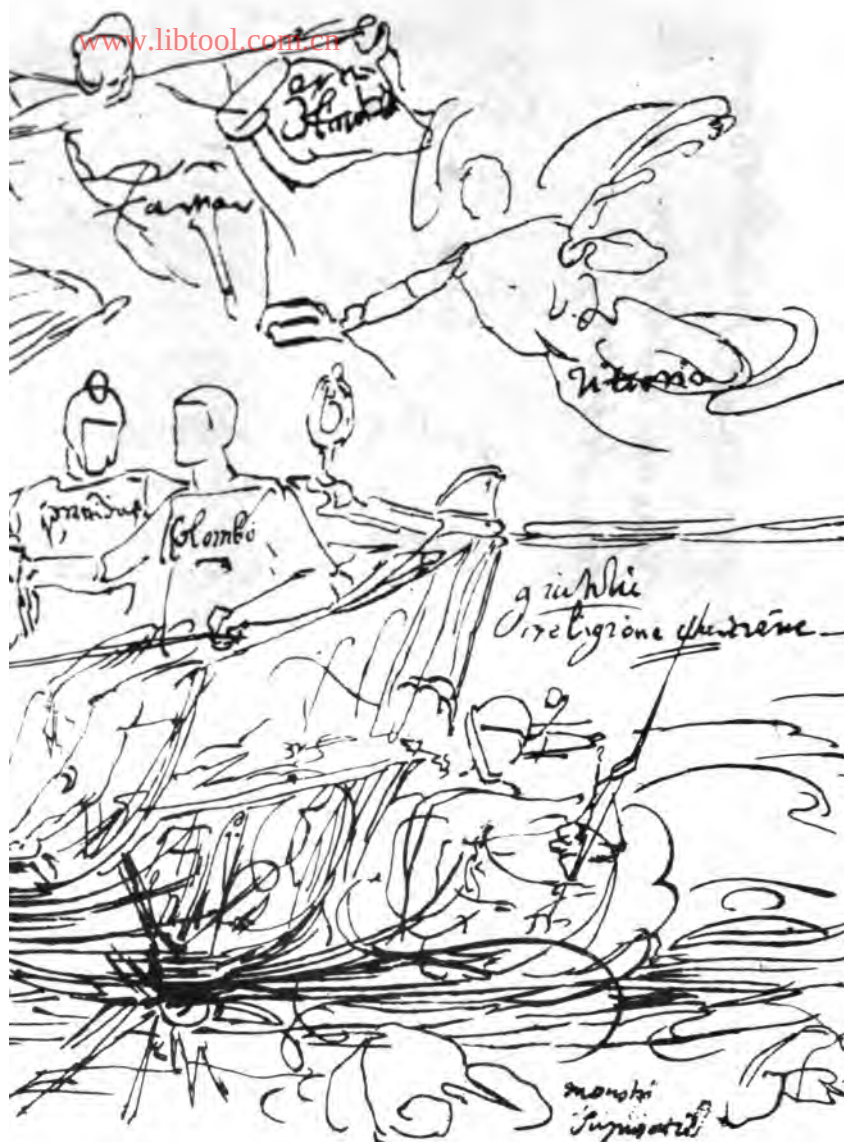
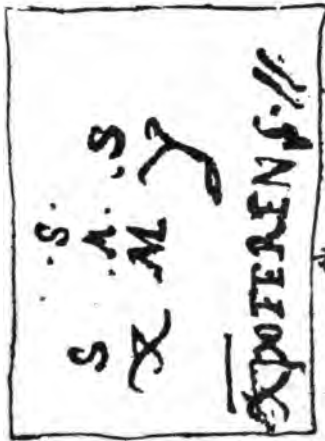


figura de Christophe Colomb.
P. P. 1867.

Seyno anek Pridoffroflombe
Segnua osterfennuale
Gne deittet



Fac-Simile 8

www.libtool.com.cn

I

Le Triomphe de Colomb. — Fac-simile d'un dessin de sa main. — Tradition corse sur la naissance de Colomb à Calvi.

Après la publication de Rafn sur la découverte du Groënland par les Norvégiens, on ne saurait nier que l'Amérique ait été découverte avant Christophe Colomb ; mais il n'est pas plus possible de contester que c'est de Colomb seulement que date le mouvement de l'Europe vers ce nouveau continent, où le prestige de la végétation des Antilles, les richesses minérales du golfe du Mexique et la croyance que le Nouveau Monde était l'Inde présentaient autant de circonstances bien capables d'attirer l'attention de tous les peuples, tandis que les entreprises des Norvégiens comme les navigations des Zeni et celles des Basques

à la suite de Jean de Echaide (1) demeurèrent des faits isolés ou d'un intérêt simplement local.

Aussi, lorsque l'on observe qu'à côté des erreurs qui furent pour beaucoup dans l'heureux succès de Colomb, les avantages qu'on devait tirer de ses entreprises furent dus surtout à la puissance de son caractère, à l'ardeur de sa foi, à sa constance inébranlable, il faut que l'amour-propre des autres nations, même si l'on admet leurs réclamations, s'incline devant l'action de cet homme qu'on peut regarder comme un des élus de la Providence. Un jour, M^{me} de Maintenon venait de raconter comment dans son enfance, allant à la Martinique, elle avait été crue morte et sur le point d'être jetée à la mer. « Ma-

(1) *Dictionnaire géographique et historique de l'Académie de Madrid*, t. II, p. 313, cité par Don Martin Fernandez de Navarrete. La *Terre de Labrador*, d'après M. Parkman, s'appelle ainsi parce qu'en 1500 Cortereal en tira une cargaison d'Indiens pour esclaves. Cette explication, à moins qu'elle ne soit du découvreur même, ne me satisfait pas. Or, quoique je sache que le nom de pays de Labour, et mieux de Labourd, venant selon les uns de *Lapurdum*, selon les autres du mot basque *Lapurdi*, loin de comporter l'idée de labourage, signifie d'après M. de Marca, dans son *Histoire de Béarn*, un pays désert et ouvert aux voleurs, et d'après quelques écrivains une terre de pirates, n'est-il pas possible de conjecturer, à l'appui de la tradition de la découverte du Labrador par les Basques, que les Espagnols et même les Portugais auraient traduit par ce nom celui de la *Terre de Labour* donné primitivement, peut-être par les Basques, à cette partie de leurs découvertes, et auraient ainsi confirmé leur priorité en acceptant ce nom altéré d'après la signification apparente que lui donne son rapport de son avec le mot français ?

dame, dit l'évêque de Metz, on ne revient pas de si loin pour rien. » Une telle parole semble s'appliquer encore mieux à Colomb, qui, servant sous les ordres de son parent Colombo il Mozo, neveu de l'amiral de ce nom, avait failli périr dans un abordage où son navire et la galère vénitienne qu'il avait accrochée s'enflammèrent. Obligé de se lancer dans l'eau, Colomb rencontra heureusement sous sa main un aviron, dont il s'aida, et, comme Suffren dans son naufrage aux Fromentières, il sut ainsi regagner le rivage, quoiqu'il fût éloigné du théâtre du combat de plus de deux lieues. Le fils de Colomb dit que le combat livré par le capitaine génois aux quatre galères vénitiennes s'était engagé sur les côtes du Portugal, et que ce fut ainsi que son père aborda dans un pays où devait commencer la grande mission qui l'immortalisa. Washington Irving assigne une autre époque à cet événement. Quoi qu'il en soit, l'événement et le fait de salut extraordinaire de Colomb n'en subsistent pas moins, et l'on y peut voir l'action de la Providence, réservant cet homme pour des actes qui paraissaient impossibles sans elle, ainsi que Colomb l'avouait lui-même, loin de s'en attribuer le mérite. « Le Seigneur, disait-il à ce sujet, accorde aux hommes ce que l'intelligence humaine ne pouvait concevoir ni attendre, parce que Dieu écoute quelquefois les prières des serviteurs qui suivent ses préceptes même dans les choses qui paraissent impossibles. »

Par cette raison, à mes yeux, l'appréciation la plus juste des conditions dans lesquelles les nations se trouvent à l'égard de la mémoire de Colomb, nous a été donnée dans les *Problemata physica*. « At nunc quibus

te laudibus efferam, Christophore Columbe, » dit Cardan, « non familiæ tantum, non Genuensis urbis, non Italiæ provinciæ, non Europæ, partis orbis solum, sed humani generis decus! »

C'est avec cette pensée, sans doute, que Moreau de Saint-Méry, en 1783, s'enquérât du lieu de sépulture de Colomb à Santo-Domingo. — L'auteur du remarquable livre sur notre ancienne colonie de Saint-Domingue rendait ainsi un pieux hommage à la mémoire d'un homme qui a tant fait pour le monde, tout comme S. A. le duc de Monpensier, lorsque, de 1854 à 1855, il arrachait à une ruine totale le couvent de la Rabida, près de Palos de Moguer, où le grand découvreur venait demander une bouchée de pain pour lui et son jeune fils, et où il trouva dans le prieur Juan Perez de Marchena un avocat constant de ses projets auprès d'Isabelle la Catholique (1).

C'est avec les mêmes sentiments que j'ai placé en tête d'une publication essentiellement française la copie d'un croquis représentant le triomphe de Colomb, tracé de sa main même.

Lorsque M. Jal en a pris un *fac-simile* à Gênes, à

(1) La cellule de Juan Perez est aujourd'hui décorée des tableaux représentant le départ de Colomb de Palos, son arrivée au couvent, etc. L'église a été rendue au culte par les soins du fils du roi Louis-Philippe, comme si le prince s'était rappelé que son père et son oncle, dont il porte le titre d'apanage, avaient cherché un asile dans ce continent où le nom de la Nouvelle-Orléans rappelle l'action du Régent. La croix de fer de Pinzon a été aussi replacée à la porte du couvent. J'aurais souhaité que M. le comte de la

la fin d'octobre 1834, ce croquis se trouvait dans la salle des délibérations des Décurions génois, renfermé dans une cassette avec trois lettres autographes de Christophe Colomb écrites en espagnol, et le recueil relié des cédules royales manuscrites que l'amiral de l'Océan tenait de Ferdinand. Ce croquis forme la pièce la plus précieuse de ce volume, envoyé de Séville, en 1502, par Christophe Colomb aux nobles seigneurs de l'office de Saint-Georges.

Je donnerai ici les détails fournis sur ce croquis par M. Jal, en rappelant que c'est à lui que l'on en doit une première publication dans la *France maritime*.

« Le dessin de Christophe Colomb n'est pas grand, dit cet écrivain (1) : il est enfermé dans un encadrement de dix pouces de largeur environ sur huit pouces de hauteur. Au milieu de la composition est le héros, assis dans un char dont les roues à palettes tournent dans une mer clapoteuse où des monstres, représentant sans doute l'Envie et l'Ignorance dont il fut poursuivi, se montrent à peine (*monstri superati*, comme dit l'inscription); à côté de Colomb, la Providence;

Bouère, dont les portefeuilles renferment de si belles vues d'Espagne si largement et si fermement peintes par lui, nous eût donné cette année à l'Exposition de peinture, au lieu d'un tableau de l'Alhambra, la représentation de Palos et du couvent de la Rabida. Les souvenirs qui se rattachent à ce couvent sont assurément de nature à toucher un parent d'Ogeron de la Bouère, le fondateur de la colonie française établie sur la côte de Saint-Domingue, découverte par Colomb.

(1) *De Paris à Naples*, 1836, t. 1^{er}, p. 257.

devant le char et le trainant comme feraient des chevaux marins, la Constance et la Tolérance; derrière le char et le poussant, la Religion chrétienne; en l'air au-dessus de Colomb, la Victoire, l'Espérance et la Renommée. »

Ainsi voilà huit figures tracées, combinées, disposées pour le sens que Colomb veut donner à sa pensée; et de peur que l'on ne doute de ses intentions et de l'authenticité de sa parole traduite par le dessin, il écrit à côté de chaque figure le nom de chaque personnage, il charge la marge de son tableau d'indications pour le peintre, futur traducteur de son esquisse, et dans un angle il appose sa signature hiéroglyphique

S.

S.A.S.

X.M.Y.

Xpo.FERENS. (1)

avec une note par laquelle il avertit que c'est de ces caractères que Christophe Colomb signe tout ce qu'il écrit.....

Voici les annotations explicatives dont Colomb accompagna son croquis. Elles sont en italien et de sa main, ce qui donne à ce merveilleux autographe toute la valeur imaginable. — D'abord les noms des

(1) Les mots dont nous n'avons ici que les initiales sont : « Supplex servus altissimi Salvatoris Christi, Mariæ, Yosephi, Christoferens. » Colomb, dans cette traduction de son nom, semble dire « portant pour le Christ », tandis que Stradano le représente à l'avant de son vaisseau, portant le Christ sur son étendard, par allusion à la légende du saint.

personnages... Colomb, la Tolérance, la Constance, la Religion chrétienne, la Providence, la Victoire, l'Espérance et la Renommée. La Renommée a deux trompettes, non qu'elle ait celle que Voltaire prête à la déesse par une indigne supposition; — ces trompettes ont leurs étendards, sur l'un desquels est écrit *Genoa*, sur l'autre *Fama Columbi*.....

Maintenant les indications des attributs : « *Tolérance* : vieille coiffée d'un bonnet, sera dans l'attitude de quelqu'un qui porte sur l'épaule un poids de pierre, ou autre chose semblable. » On voit que *Toleranza* comme l'entendait Colomb n'est pas l'indulgente vertu recommandée par la loi chrétienne, mais une qualité qui ressemble à la Force; allusion, je pense, aux fatigues qu'il dut supporter (*tolerare*) pour arriver à son noble but.

« *Constance* : avec une haste à la main gauche et dans l'action de s'appuyer dessus; la main droite élevée avec le doigt indicateur arrivant jusqu'au front sera posée sur cette base carrée. » Cette base sur laquelle Colomb établit la Constance, c'est son inébranlable fermeté à poursuivre les plans longtemps mûris sous son front. La pique au repos, c'est sa constance à rester armé et prêt à combattre pour ses projets sans cesse attaqués et toujours debout.

« *Religion chrétienne* : vêtue d'une robe de lin, sur laquelle sera passée une chappe; la tête voilée; sur sa tête le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe; dans une main un calice avec l'hostie, et un livre dans l'autre; s'il se peut faire, une croix. » L'artiste aura à choisir entre les attributs trop nombreux dont Christophe a doté ce personnage.

« *Providence* : deux têtes comme Janus, avec deux clefs, et à la main le timon ; sous ses pieds un globe. » Je ne comprends point les deux clefs, à moins que ce ne soient celle de l'Ancien Monde et celle du Nouveau. Quant à la double tête, c'est une idée analogue à celle qui avait donné cent yeux au vigilant Argus. La Providence voit également derrière et devant elle. — Le timon qu'elle tient de sa main gauche, c'est celui du char naval où est Colomb. Elle gouverne le navire, dont son bras droit livre la voile au vent. C'est Christophe qui tient l'écoute de cette voile, aidant ainsi par son expérience et son savoir aux vues de la Providence.

« *Colomb* : vêtu à la civile, avec un manteau autour du corps, tenant d'une main le bâton de général et de l'autre la corde de la voile ; sous ses pieds un globe où sera écrit : *les Indes*. L'œil attentif dans la direction où marche le char. » Pourquoi vêtu à la civile, je ne l'ai pas deviné. Serait-ce parce que le costume civil est plus humble que le costume guerrier ? — Il faut remarquer que Colomb n'a point dit « vêtu à l'espagnole » : c'est qu'il aimait Gênes et qu'attaché au service de Ferdinand il n'avait point oublié qu'il était Génois. D'ailleurs c'était pour la gloire de sa patrie autant que pour la sienne qu'il voulait élever ce monument, sur lequel le mot *Genoa* est inscrit au-dessus de cet autre : *Colombo*.

« *Victoire* : jeune, vêtue de blanc, avec une chlamyde jaune ; de la main droite elle tiendra une couronne de laurier, de la main gauche une palme ; — elle a des ailes. »

Renommée : jeune, couverte de vêtements légers et

diaphanes, sonnante d'une ou deux trompettes, couronnée d'olivier. Elle a deux grandes ailes toutes pleines d'yeux et d'oreilles, de bouches et de langues. » Ce dernier détail embarrassera probablement le peintre; il est plus poétique que pittoresque, et j'y trouverais une preuve de l'authenticité de cet autographe, si, après l'avoir regardé plus d'une minute, j'avais pu garder quelques doutes. Colomb a dû avoir cette idée toute dantesque; un artiste qui pense, en créant, à l'effet qu'il veut produire, l'aurait tout de suite repoussée. Vous voyez la Renommée jeune, et jeune la Victoire.—Cette intention me paraît très-jolie : — Victoire récente et fraîche renommée. Colomb ne voulait pas se flatter.

« *Espérance* : très-jeune, vêtue de vert, couronnée de fleurs; tenant une ancre d'une main et de l'autre montrant le chemin à Colomb. » Aucun de ces symboles n'est nouveau, mais Christophe n'avait rien à inventer ici. Cette figure accessoire, il l'a prise à la tradition mythologique afin d'être entendu de tout le monde; il se serait bien gardé de raffiner, il n'en était pas à courir après les petites finesses des coureurs de sonnets.

Tel est le projet du triomphe de Colomb dessiné par lui-même.

L'apothéose du grand découvreur a pu tenter plus d'une fois les peintres américains, et cette année même nous voyons à la seconde exposition universelle de Paris un tableau sur ce sujet, par le gendre de M. Papineau, chef de l'insurrection française en Canada, en 1837.

Quel que soit le talent de M. Bourassa, combien ne

serait-il pas intéressant pour nous qu'un artiste d'un mérite supérieur et habitué aux larges conceptions voulût se plier à reproduire l'idée du grand découvreur ! — Le peintre de l'*Orgie des Romains de la décadence*, qui a fait aussi des enrôlements volontaires de 1792 l'occasion d'une scène allégorique d'une véritable grandeur, dans laquelle la Révolution française part pour faire le tour du monde, suivant l'expression de Mirabeau, Th. Couture ne pourrait-il pas encadrer les données de Colomb dans une autre conception ? Et même en s'arrêtant au programme de l'illustre navigateur, pourquoi ne l'animerait-il pas de la puissance de son pinceau en se servant du portrait de Colomb que M. le vice-amiral Jurien de la Gravière m'a dit être au château de Valençay ?

Si j'émetts ce vœu, c'est que M. Jal désirait lui aussi que le dessin de Colomb fût reproduit en France et contribuât à la décoration d'une de nos galeries. — Ce désir, justifié déjà par les résultats généraux de l'action de Colomb, avantageuse au monde entier, aurait encore plus de raisons de se réaliser ainsi que M. Jal le demandait, si nous pouvions préciser ce qu'avancait un ancien procureur du roi (1) en Corse dans des notes publiées sur ce pays par la *Revue de Paris*, au mois d'août 1841, et que m'avaient signalées vers 1848 deux jeunes Corses, MM. Peraldi et Rossi.

(1) L'auteur des deux articles que nous mentionnons signe O. En prenant les almanachs royaux de 1827 à 1832, je ne vois d'autre nom commençant par cette lettre, et dans la situation indiquée ci-dessus, que M. Cunéo d'Ornano, substitut, puis procureur du roi.

En voici l'extrait, assez curieux pour qu'il ne soit pas perdu de vue :

« Ouvrez, dit M. O, toutes les biographies écrites jusqu'à nos jours, cherchez-y l'article de Christophe Colomb, vous y lirez que ce hardi navigateur est né en 1441, dans les États de Gênes, et vous serez étonné de l'impuissance dans laquelle ont été tous les biographes de constater exactement le nom du lieu où il a reçu le jour. Gênes et Savone se sont disputé cet avantage. Cogoleto, Nervi, ont prouvé qu'elles avaient des familles portant le nom de Colomb. Enfin, Saccaro a été désigné comme le pays du grand navigateur, grâce à M. Napione, qui a réellement trouvé dans cette commune des traces de la famille de Colomb. — Je dis de sa famille, car pour ce qui le concerne personnellement rien ne fut trouvé malgré les actives recherches de MM. Napione, Lanjuinais et Cancellieri. — Or, vous saurez que pendant le temps de leur domination passagère, les Anglais ayant détruit en Corse les registres et actes qui formaient l'ancien corps de l'état civil de ce pays, un grand travail fut ordonné par M. de Serre, garde des sceaux, pour rétablir ces actes autant qu'il serait possible soit au moyen de documents officiels, soit par des témoignages fondés sur la notoriété publique. — En compulsant les registres des curés l'on remonta aussi haut que possible, et un ancien préfet de la Corse, M. Giubega, auquel je ne veux point enlever le mérite de sa découverte, trouva à sa grande surprise, dans les registres de la ville de Calvi, l'acte de naissance de Christophe Colomb.

Oui, ceci est vrai, quoique publié pour la première

fois, Christophe Colomb est né à Calvi en Corse. Christophe Colomb est par conséquent le compatriote de Napoléon.—Les preuves de ce fait existent, et je les dénonce comme étant entre les mains de l'honorable M. Giubega, qui tarde trop à publier sa découverte. »

J'ai parlé à ce sujet à M. le Dr Matei, connu par ses recherches et sa collection de documents sur la Corse. — Il a écrit aussitôt, de manière à retrouver les papiers en question; il n'a rien reçu encore. En conséquence, je vais faire moi-même de nouvelles démarches et au besoin recourir à l'aide d'un personnage originaire de Corte, auquel m'attache déjà le souvenir de Dupleix, l'illustre gouverneur de l'Inde, son parent. Je donnerai ailleurs les résultats de cette enquête. — En attendant, M. le Dr Matei m'a fait connaître deux livres qui tendent à confirmer les assertions de l'article de la *Revue de Paris*. — L'auteur de l'*Histoire de San Piero Corso* (Bastia, 1842) dit qu'il a lu avec le plus grand intérêt les documents précieux découverts par M. Giubega, et qu'ils sont venus dissiper ses doutes, sinon entièrement, du moins en partie; — et M. l'abbé Galetti, dans son *Histoire de la Corse*, publiée en 1843, rapporte, page 125 : « qu'il existe à Calvi, de temps immémorial, une rue du nom de Colomb. » — « Les habitants de cette ville, ajoute cet auteur, croient posséder des données certaines pour prouver que Colomb était né à Calvi, dans une maison de la rue qui porte son nom. »

Toutefois, jusqu'à ce que les faits que j'indique soient établis, nous ne pouvons que nous en rapporter à l'acte d'institution de majorat dressé le 22 février

1498 au profit de la descendance de Colomb, acte dans lequel le découvreur dit : « *Siendo yo nacido in Genova.* » — A moins qu'il ne faille entendre ici par Gênes la République de Gênes dans l'étendue de ses possessions, cette déclaration doit nous mettre en défiance contre l'article de la *Revue de Paris*, surtout si nous plaçons en regard des assertions de cet article les affirmations de M. Roselly de Lorgues, qui fait naître Colomb à Gênes, en 1435.

« Christophe Colomb naquit à Gênes, dit cet « écrivain. — Son père était aussi Génois ; il s'appela Dominique Colomb et était fils de Jean Colomb, domicilié à Quinto, où il paraît avoir joui « d'une certaine aisance. — La qualité de Génois « ne saurait être contestée au père de Christophe « Colomb. — Elle résulte de ses propres déclarations dans plusieurs actes authentiques dont les « titres originaux existent aujourd'hui conservés « aux archives du notariat de Savone et de « Gênes. — Dominique Colomb prit pour femme « une villageoise de Bisagno, Suzanne, fille de Jacques Fontanarossa, qui l'avait pourvue d'une petite dot, partie en espèces, partie en biens-fonds. Il « s'établit à Gênes, d'abord dans la maison qui lui « appartenait personnellement. Cette maison, ayant « boutique et à laquelle se trouvait contigu un jardin « arrosé par un puits, était située hors des murs, du « côté de la porte Saint-André, sur la route de Bisagno, le pays de sa femme, qui est tout voisin. « Dominique Colomb possédait encore un petit patrimoine dans la vallée de Nura, et quelques lots « de terre aux alentours de Quinto. — Toutefois,

« afin de suppléer à la modicité de ses revenus, il
« s'occupait du cardage des laines et avait un métier
« pour la fabrique des draps, auquel il employait
« habituellement un ouvrier et un apprenti. Ce
« fut dans cette maison du faubourg que vint au
« monde Christophe Colomb. — On le présenta aux
« fonts baptismaux dans l'antique église de Saint-
« Étienne, alors isolée sur son petit monticule et que
« desservaient les religieux bénédictins. C'est l'église
« vulgairement appelée à Gênes « Saint-Étienne de
« l'Arco ». La tradition populaire qui la désignait
« depuis trois siècles comme celle où fut baptisé
« Christophe Colomb a été de nos jours pleinement
« justifiée. »

Ainsi s'exprime M. Roselly de Lorgues ; mais dans la note de la page 69 du tome I^{er}, il nous dit aussi que les registres des baptêmes tenus par les Bénédictins du couvent de Saint-Étienne, et transportés au palais pendant l'occupation française, n'ont pu être retrouvés. — Il n'y a donc pas tout à fait à abandonner les recherches sur la vérité de la tradition corse.

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

II

*Les Bas-reliefs de l'église Saint-Jacques, à Dieppe.
Les Chants royaux des Pilotes du vicomte de
Dieppe aux fêtes de la Vierge. — Le Tombeau
d'Ango. — La Tombe de Colomb à Santo-Do-
mingo, en 1783. — Où est le Crâne du cardinal
du Prat, ministre de François I^{er}.*

Si le croquis de Colomb est sa propre glorification, les bas-reliefs de l'église Saint-Jacques de Dieppe, dont j'ai parlé dans ce livre et dont je publie la gravure, sont une page monumentale par laquelle Jean Ango a voulu assurer la mémoire des navigations exécutées pour son compte, ainsi que la réputation des capitaines qui conduisaient ses vaisseaux.

En cela il ne s'est point trompé : l'emploi qu'il a fait des arts et son goût pour les choses de l'esprit ont donné à son nom une durée que n'a pas eue celui de commerçants qui l'avaient précédé avec éclat dans des entreprises de commerce maritime. Si grandes que fussent dans leur province la puissance de Laurens

une observation, commencé à éveiller mes doutes sur ce sujet. lorsque je lui signalai les vers que M. de Bastard supposait être de l'illustre grènetier de la vicomté de Dieppe.

Si j'avais pu avoir un moment le livre d'Heures dont il s'agit ici, j'aurais pu comparer le portrait d'Ango avec les données fournies par le chroniqueur Asseline, qui a vu dans une salle du château de Varengueville le vicomte de Dieppe, représenté également à genoux avec sa femme devant un tableau de la Passion. — D'après ce tableau, Ango paraissait de moyenne taille et de complexion délicate. — Il avait la barbe et les cheveux blonds, les joues un peu vermeilles. le nez aquilin, le front large et la tête grosse.

Malheureusement ce livre d'Heures n'était pas entre les mains de M. de Bastard lorsque je le lui demandai, et j'eus lieu de craindre d'être importun en le redemandant plus tard.

Il me paraît donc sage, ici encore, de s'en tenir, jusqu'à de nouveaux éclaircissements, aux bas-reliefs de l'église Saint-Jacques ainsi qu'aux ruines de l'ancien manoir du grand armateur à Varengueville.

C'est ce que je ferai. Je ne parlerai pas ici de mes excursions dans ce dernier lieu avec M. V. Hannoë, frère de l'ancien député d'Avesnes, et homme d'un goût très-éclairé, qui s'est plu à prendre part à toutes mes recherches sur les navigateurs normands. Dans cette

Mémoires chronologiques de Jean Sanson Desmarquets. M. Feret, qui est connu de tous ceux qui ont fréquenté Dieppe pour l'étudier, est un érudit qui me paraît avoir beaucoup des traits que M. Sainte-Beuve donne à Grosley, l'érudit de Troyes.

excursion, faite le 29 novembre 1861, un dimanche, j'ai examiné soigneusement les sculptures mutilées, les peintures presque effacées du manoir; j'ai pu retrouver avec le crayon certains contours, certaines lignes des figures d'une peinture murale qui décorait la veranda du manoir, comme cela m'était arrivé déjà en Touraine dans la chapelle du château d'un autre grand personnage de notre histoire d'outre-mer, chapelle qui servait alors de bûcher; mais sur ce point je n'en dirais guère plus que M. Feret dans son *Histoire des Bains de Dieppe*. — Je me bornerai donc aux bas-reliefs de Saint-Jacques.

J'avais déjà observé ce monument en 1847, à mon premier voyage à Dieppe, lorsqu'en 1855 je rencontrai dans cette église M. l'abbé Cochet, que j'avais connu en 1851 à Yvetot, à l'occasion de mes premières recherches sur le fondateur de la puissance française aux Antilles. Comme le savant auteur de *la Normandie souterraine* me voyait regarder les sculptures du bas-relief, il voulut bien me guider dans mon examen. Et alors mon attention devint si vive que je ne sais comment cela se fit : mon chapeau, que j'avais eu à la main avant d'écouter l'abbé, se trouva sur ma tête. — L'abbé s'en étant aperçu, tout en continuant l'examen, après m'avoir rappelé où nous étions, s'en alla, avec l'ardeur qui lui est ordinaire, chercher une échelle, et, l'appliquant le long du mur, il m'invita à y monter, et je pus ainsi étudier à mon aise de plus près ces scènes de la vie des peuples avec lesquels nos marins Dieppois étaient en relation.

Cette étude faite avec soin, en compagnie d'un aussi intelligent interprète, me fit désirer plus vive-

ment de populariser ce monument, quoique M. Vitet l'eût déjà décrit dans son *Histoire de Dieppe*. J'y ai été aidé par la bienveillance de M. P. Feret et par la générosité de son frère. Cet artiste si modeste, à qui je devais déjà la copie des dessins de la relation inédite du voyage de Champlain au Mexique, me fit tenir à Paris un crayon du bas-relief que j'ai mis, en 1862, entre les mains d'un graveur d'origine rouennaise. M. Charles Mauduit, malgré ses soixante et quatorze ans, a bien voulu consacrer pour moi aux souvenirs historiques de notre marine et de sa province les derniers coups d'un burin apprécié dans nos expositions depuis 1818.

Sa gravure du dessin de M. Amédée Feret, jointe à ce volume, nous dispense de toute description, puisqu'elle nous fait voir parfaitement, dans les deux groupes, des Brésiliens chargés de plumes, des Africains aux cheveux crépus, puis des Orientaux avec leurs turbans et leurs draperies, c'est-à-dire les peuples que fréquentaient les Pilotes d'Ango, et dont celui-ci aimait sans doute l'image pour cela même, car une des figures que j'ai cru avoir retrouvées sous les peintures effacées de la veranda m'a semblé être également une Amérique.

Évidemment ce dessin confirme entièrement l'explication qu'a donnée de ce bas-relief M. Vitet, quoique j'aie entendu dire à Dieppe que Jean Reynaud, l'auteur de *Ciel et Terre*, avait cherché un sens mystique à cet assemblage de scènes de la vie de ces peuples d'outre-mer visités par nos marins.

A mes yeux il n'y a pas besoin d'aller si loin pour avoir la vérité sur ces sculptures.

L'église d'un port pouvait très-bien, sans inconvenance et avec une haute raison, présenter aux fidèles l'image des peuples idolâtres que le zèle des marins de ce port avait offerts aux conquêtes du christianisme. Si, depuis le XIII^e siècle environ, l'église de Saint-Remy, l'une des paroisses de Dieppe, avait sa confrérie de Saint-Nicolas qui encourageait les pèlerinages à Rome, à Saint-Jacques de Compostelle, à la Terre-Sainte (1), l'autre paroisse, de son côté, pouvait célébrer les navigations des populations chrétiennes se portant dans une autre direction, au delà des pays inconnus au moyen âge. Le mot des évêques aux rois franks devenus chrétiens : « Là où vous pénétrez, nous entrons après vous, » n'avait pas cessé d'être vrai. D'un autre côté, quand les capitaines d'Ango venaient dans cette église, à certains jours solennels, réciter à l'honneur de la Vierge des vers allégoriques dans lesquels ils faisaient allusion à « l'Affricque la Nove, aux Terres neufves, au Nouveau Monde », comme d'autres à Caillitou; quand ils concouraient aux fêtes de l'église Saint-Jacques, il n'y a rien de surprenant que cette paroisse ait songé à rappeler

(1) Dans les statuts de la confrérie de Saint-Nicolas, érigée au XIII^e siècle dans l'église Saint-Remy et approuvée de nouveau par le cardinal de Bourbon en 1595, on lit : « Si quelqu'un entreprend le voyage de Jérusalem, Rome ou Saint-Jacques de Compostelle; s'il va par mer, il sera convoyé jusqu'au monter en navire; s'il va par terre, jusqu'à une demi-lieue; s'il le requiert, lui assisteront les maîtres, frères et sœurs de ladite confrérie, avec croix et bannières, chantant hymnes et cantiques. » (*Archives du trésor de Saint-Rémy*, citées par M. l'abbé Cochet dans ses *Eglises de l'arrondissement de Dieppe*.)

sur ses murs leurs lointaines navigations, qui ouvraient un nouveau champ à la foi chrétienne et à ses missionnaires. — Le Vatican n'a-t-il pas, lui aussi, sur les parois de ses galeries des cartes géographiques qui datent du XVI^e siècle?—N'y voit-on pas le Sénégal avec ces mots : *Lignea civitas portatilis*; dans d'autres parties, l'Inde et la Chine : *India intra Gangem et extra*;—*altera pars sive China*;—*Tartarorum regiones, Japan insula*,—*America sive Peru* (1)? La description que le Vatican donnait en peinture et d'une manière plus dogmatique, à un point de vue général, *Urbi et Orbi*, Saint-Jacques la présentait en sculpture et d'une manière plus pittoresque au point de vue français.

Quant à moi, il ne m'a paru manquer à la description de M. Vitet qu'un peu des détails que je signale et qui rattachent fort à l'histoire de cette église celle d'Ango et de ses capitaines pilotes. — J'aurais voulu qu'il nous fit voir nos marins Dieppois non-seulement dans leurs navigations, mais qu'il les suivit encore dans leur vie chez eux, se reposant des fatigues endurées pour la gloire et les richesses de Dieppe, en prenant part à ses joies. Cette partie de leur existence me semble, en effet, compléter l'autre, les liens qui unissent ces marins étant, si je ne me trompe, resserrés par la confraternité de leurs habitudes à terre.

Le point par où il nous est permis surtout de saisir ce côté de leur vie, c'est le souvenir des fêtes destinées à rappeler la naissance de la mère du Christ, la nouvelle de l'Incarnation du Verbe, et enfin l'anniversaire de la mort de la Vierge, c'est-à-dire la

(1) Thomassy, *les Papes géographes et la Cartographie du Vatican*.

Nativité (8 septembre), l'Annonciation (25 mars) et l'Assomption. — Sur ce point, de 1520 à 1529, à notre connaissance, l'histoire de Saint-Jacques et celle de nos marins se confondent.

La mère du Médiateur était grandement révérée en Normandie. Ainsi c'était à Rouen que la fête de l'Immaculée Conception avait été, au XII^e siècle, célébrée pour la première fois en France, ce qui l'avait fait nommer la fête aux Normands, par la même raison que la Nativité, célébrée en Anjou quand elle ne l'était pas encore ailleurs, était désignée sous le nom de l'Angevine. Malgré l'éclat et la réputation de la fête des Rouennais, les Dieppois ne craignaient pas de rivaliser avec eux par leurs cérémonies du jour de l'Assomption, qui, du reste, aux devoirs du culte joignait pour leur ville les joies d'un anniversaire glorieux. L'origine en remontait à l'expulsion des Anglais de Dieppe, événement qui avait eu lieu le 14 août 1443.

Ce jour-là, pendant l'assaut que le Dauphin, qui devait être Louis XI, donnait à nos ennemis enfermés dans une bastille, le clergé de la ville, suivi des femmes, des vieillards, des enfants, était sorti en procession pour faire le tour des murailles, portant l'image de la Vierge. Les Anglais ayant été obligés de céder, les Dieppois avaient attribué cet heureux succès à son intercession. En conséquence, le Dauphin était venu dans Saint-Jacques mettre la ville sous la protection de celle qui l'avait délivrée, et, en même temps qu'il donnait à l'église une statue de la Vierge de grandeur naturelle et en argent, il avait ordonné que tous les ans une procession des deux paroisses

A cet entrain de louanges pour la Vierge, comme pour les fêtes du port dieppois, « gracieux et plaisant, » vous pouvez juger que Crignon ne demeurait pas sans offrir ses vers à quelques-unes de ces belles cérémonies où le sentiment de l'idéal, où les jouissances de l'esprit laissaient une place aux farces grossières de Grimpe-Sulais, le Grippe-Soleil de Beaumarchais, le Gringalet de nos Saltimbanques. En effet, Crignon concourt, ainsi que les Parmentier, aux prix de poésie ; mais Jean Parmentier s'y distingue plus que son frère et que son ami. Il semblait même en voie de se faire une jolie collection de ces prix s'il en avait eu le temps, et si, en bons administrateurs normands, les maîtres du puy n'avaient eu pour coutume de les reprendre, moyennant quelque petit dédommagement en finance.

En 1520, Parmentier, au puy de l'Assomption, dont Robert Pique était prince, gagnait le chapeau. En 1527, à Rouen, Jean Bouzais étant prince du puy de la Conception, Parmentier remportait le lis, et à Dieppe, au puy de la Nativité, il triomphait encore par un troisième chant royal.

Le chant royal était une poésie composée de cinq strophes dont chacune était de onze vers, et dont les quatre dernières devaient avoir les mêmes rimes, se suivant dans le même ordre que la première. Le dernier vers de la première strophe était la ligne palindromiale, celle qui servait de refrain au chant, comme son étymologie grecque *παλιν ὁδός* le donne à connaître.

Il y avait aussi pour servir d'envoi quelques vers, qui la plupart du temps étaient une sorte d'explication de l'allégorie présentée dans le chant.

Ces chants avaient généralement pour objet d'honorer la Vierge. Deux d'entre eux, en donnant un spécimen du genre, pourront vous montrer comment les idées religieuses pouvaient s'associer avec le souvenir des voyages lointains et les habitudes des marins. Le premier de ces chants, dû à la composition de Parmentier, nous offre un dialogue des matelots du navire nommé *l'Humanité* avec le maître de l'équipage, appelé *Pouvoir divin*, qui commence en les éveillant.

P. D. Ès barre! Hau! au quart! au quart! au quart!
 Debout dormeurs! — *M.* Hé? quantes meulles (1), maistre?
P. D. Tout est viré — rien n'est mis à l'escart.
 Voicy le temps qu'il se fault à point mettre,
 Or que chacun veuille donc se entremettre
 En sa manœuvre, à thiéport et babort (2).
M. Pourquoi cela? — *P. D.* La terre est bort à bort;
 Parés votre ancre et y prenés biture (3)
 De ferme espoir, par œuvre vertueuse.
 Car tost verrez, par joyeuse adventure,
 La Terre neufve, en tous biens fructueuse.

C'est vostre reste et vostre bonne part,
 Que de pièça vous ay voulu promettre
M. La verrons nous de bref vers cette part?
P. D. Ouy pour certain, car Dieu le veut permettre.
M. Et quand cela? — *P. D.* Quand vous verrez submettre
 Par le soleil de joyeux reconfort

(1) Combien de tours de sablier?

(2) A droite et à gauche.

(3) *Biture*, quantité de câble en rapport avec la profondeur de l'eau dans laquelle on doit mouiller.

Ce gros brouas rempli de desconfort,
Et que viendra, malgré la brume obscure.
Le grand brandon de clarté radieuse
Pour illustrer comme vertu procure
La Terre neuve, en tous biens fructueuse.

M. Est-il point jour?—*P. D.* Ouy, ouy.— La nuit départ;
Le vaste deuil plus ne quiert sur terre estre,
L'aube du jour en leesse s'espant
Sur region maritime ou terrestre,
A cette fin que voyez apparaisse
La Terre neuve ung tant excellent port.

M. Povoir divin, nostre maistre et support,
Y aurons-nous bon pain et nourriture,
Laict et miel de grâce plantureuse?

P. D. Assez, assez. Car elle est sur nature
La Terre neuve, en tous biens fructueuse.

Un homme hault, et qu'au bout d'ung beau dard
De vray amour, qui tout franc cœur pénètre,
On plante en hune, honneur, vostre estendard,
Et gaudions à dextre et à senestre.

Et regardez se vous veoirez rien naistre,
Soudre ou lever en courant sur ce bort.

M. Maistre, je voy quelque chose à thiébort,
Est-ce point ciel? — *P. D.* C'est terre ferme et seure
Du cler soleil faicte tant lumineuse
Que ton faible œil ne peult veoir, je te asseure
La Terre neuve, en tous biens fructueuse.

Là je la voy, la terre que Dieu gard,
Je l'appercoy, le beau pays champestre,
Tant belle à l'œil et tant noble au regard.
Plus je vous dy que verrez aux champs paistre,
L'aigneau de paix qui toute grâce impètre;
Verrez le fons de vertueux effort.

Et contemplez de plus fort en plus fort
Ses divins lieux, ses fleurs et sa verdure,
Car c'est Marie en sa naissance heureuse
Que Dieu bénit et nomme par figure
La Terre neufve en tous biens fructueuse.

Debout, marchans, chacun se monstre fort,
Sus pignez vous en joye et en confort.
Ce jour gaignez des biens oultre mesure,
Ralliez-vous, faictes chère joyeuse
Et merciez la Vierge, nette et pure,
La Terre neufve, en tous biens fructueuse.

Par le premier de ces chants nous venons de voir les Terres neufves, c'est-à-dire l'Amérique, servir à l'éloge de la Vierge. Nous allons maintenant en parcourir 'un autre dans lequel Caillicou, c'est-à-dire le voyage aux Indes, deviendra l'occasion d'un semblable hommage. Ainsi l'on pourra comprendre plus aisément encore par cette double allégorie, destinée à être récitée dans une église, les représentations du bas-relief de Saint-Jacques.

Voici le chant royal, sans nom d'auteur, que je trouve dans le supplément du *fonds français* de la Bibliothèque impériale, n° 1537, et qui peut en tout cas servir de pendant à celui que je viens de citer, bien qu'il soit évidemment d'une facture inférieure.

Les quatre premiers vers de ce chant en sont l'argument.

Chant royal que mon œuvre applique
Aux cosmographes de ce monde,
Qui, conduits par la Mapemonde,
Trouvent l'or sous l'orbe celique.

Puis le chant commence :

Au chef de Caulx , provide nation,
Ung cosmographe, expert en la marine,
Emprint la routte et navigation
Du Caillicou , pour trouver l'or en myne.
Si nagea tant sur les undes sallées,
Dedans sa nef, les voyles avallées,
Au gré du vent cherchant l'isle nouvelle,
Qu'il fut surprins d'ung vil monstre rebelle
Le poursuivant, qui le vouloit deffaire,
Si pour pylotte il n'eust eu en nacelle
La Mapemonde aux humains salutaire.

Le cosmographe, ayant intention
Exécuter son vueil, se détermine
Mettre en sa nef toute munition
Servant au cas, si que pas n'extermine
Ses nautonniers. Quoy faict, ancrs hallées
Dedans le bort, bonnettes deffarlées,
Le vent arrière, il suyt du north l'estoille,
La charte au poing, se conduysant par elle,
Soubz le zenith de son propre hemispère,
En compassant en ligne parallèle
La Mapemonde aux humains salutaire.

A ce routtier, qui par dimension
Mers traversoit, son estoille recline
Tant qu'il convient pour l'élévation
Du polle, voir que l'astralabe incline ;
Mais les haulteurs du plaustre concellées,
Aperceust lors ses clartez reculées,
Par retrograd, en quadrature telle,
Que le routtier ne scayt art ou cautelle
Pour pyloter, fors que tousjours espère
Que de lueur lui donnera scintelle
La Mapemonde aux humains salutaire.

Le monstre a donc, par mutacion,
Suyvant la nef, soubz l'Equateur et signe
Du Capricorne, enflé d'ambition,
Qui rompt son mast et péril lui machine.
Ce nonobstant mysennes desployées,
Ce marinier sur les vagues enflées,
A l'antartique il tient route et fait voile,
Laissant le north, loy primitive; et celle
De Grace il suyt, seconde Urse en la sphère,
Par le moyen de la charte éternelle,
La Mapemonde aux humains salutaire.

A l'antartique une apparition
D'ung astre cler le cosmographe assigne,
Dont nautonniers en jubilation
Ave chantoient, disant : « L'astre désigne :
Port de salut. » Ces choses termynées,
Arrivez sont aux isles fortunées,
Où l'or croissoit, qui tous métaulx excelle,
Près du Liban dont distille et ruisselle
Liqueur fragrant, qui le monstre contère;
Puis chascun dit qu'en l'orbe n'a pareille
La Mapemonde aux humains salutaire.

ENVOY.

Prince, je prens la myne d'or tant belle
Pour Paradis. Cosmographe je appelle
Le Genre humain; le monstre, vieil Luthere;
Et Marie est, sans tache originelle,
La Mapemonde aux humains salutaire.

Ces deux chants montrent bien, suivant moi, comment les populations maritimes de la Normandie, et de Dieppe surtout, identifiaient leurs expéditions lointaines avec toutes choses. Mais l'on en est encore

plus frappé par l'ensemble des chants royaux de Jean Parmentier, tous empruntés à sa profession.

Ici c'est un discours entre la Théologie et subtile Astrologie (Astronomie), savoir « comment Marie est ès cieulx translatee ». Là c'est le voyage d'un vaisseau, équipé par Charité, qui va chercher pour l'Humanité du bois rouge qu'il doit porter « au parfait port de Soulas et de Joye ». Ailleurs, c'est la description du ciel où il y a « ordre et raison en pureté parfaite ». Dans une quatrième pièce, qui est celle que je préfère à toutes, Jean Parmentier compare la prière à une touée de cordage qui, attachée sur l'ancre d'Espoir, permet à l'Humanité de se sauver des tempêtes.

L'Humanité, menacée de périr par la faute d'Ève, est sauvée par la Vierge. Ève avait mis « heaulme à mauvais bord », comme avait fait le pilote du vaisseau, dont Parmentier expose le danger dans les deux premières strophes.

Nous trouvons encore dans un autre Chant Royal un dialogue entre deux nef s qui vont au Pays de souffrance. Les gens d'une crevelle ou plutôt caravelle nommée *Humanité* hêlent durant une grosse tourmente l'autre nef, qui les engage à la suivre, car elle s'appelle *la Marie*, « la forte nef, toute pleine de grâce. »

Voici une partie des discours échangés :

H. Et qui est maistre en ceste nef tant belle?
demande la caravelle.

M. Le grant patron d'Éternelle puissance.

H. Son mathelot? — *M.* Clémence supernelle,
Qui la gouverne en toute esjouissance,
Et pour donner plus ample congnoissance,
Humilité tient l'office du page.
Aultres vertus font le bon équippage,
Dont ceste nef est si très bien servie
Qu'on y obtient très sur espoir de vie,
Car davantage elle a en toute place
Vent à desir et jamais ne lovie
La forte nef toute plaine de grâce.

Dans une sixième pièce de Jean Parmentier, le Genre humain vient faire par devers le Suprême Amiral une charte partie, c'est-à-dire l'acte que sur l'Océan on appelait un acte d'affrètement, et sur la Méditerranée un acte de nolisement. Le Genre humain, « facteur des humains marchands, » loue la Nompareille, nef de grand port.

Dont prent charge et l'office du maistre,
Le Saint des saintz, prudent et resolut,
Pour la mener, la conduire et la mettre
Au val de Pleurs, en hâvre de Salut.

A la lecture de ces pièces, qui furent presque toutes récitées dans Saint-Jacques, comme les pièces semblables de Crignon et de Raoul Parmentier; quand l'on se rappelle en outre la moralité qu'y fit jouer le frère de ce dernier le jour de l'Assomption, en 1527, certes on admettra sans difficulté que la paroisse qui pouvait témoigner de la foi de nos marins par leur talent toujours au service de l'Église ait trouvé tout simple de consacrer leur souvenir et celui de leurs expéditions, surtout lorsque c'était leur ar-

mateur qui faisait les frais des sculptures. En faisant exécuter ces bas-reliefs, Jean Ango s'entourait, après la mort, des compagnons de sa vie, et, en conservant leur mémoire, il assurait la sienne par le spectacle même des naturels des lieux que fréquentaient ses vaisseaux et leurs capitaines. Si Jean Parmentier lui avait témoigné son attachement par la dédicace de sa traduction de l'*Histoire catilinaire*, Jean Ango, à son tour, marquait le cas qu'il faisait de ses pilotes par les sculptures de Saint-Jacques.

Ce fait ressort de la proximité même des bas-reliefs et des décorations de la chapelle Saint-Yves, où, en 1849, lorsque cette chapelle fut délivrée des lambris de sapin qui l'enveloppaient de toutes parts, apparut au milieu de ravissantes décorations l'oratoire d'Ango enchâssé dans le mur en face de l'autel.

Ainsi qu'on le voit, la pensée des marins du XVI^e siècle, comme celle de l'armateur qui les envoyait dans les diverses parties du monde, vit tout entière dans l'église de Saint-Jacques, qu'elle remplit et anime de leur ancienne existence. Il n'y a là du reste rien que de juste. Ces hommes religieux, en effet, qui par leurs entreprises appartiennent au grand mouvement maritime de leur temps, ont en outre le mérite de se rattacher aussi à la renaissance des lettres et des arts.

Sans doute les pilotes, dans leurs poésies palinodiales, comme Jean Alfonse dans sa science, restent attachés au genre que leur a laissé l'âge précédent. Mais ailleurs, par leur commerce avec les Latins, ils préludent eux aussi, dans leur port, loin de Paris, à la belle époque de notre littérature, et il y a maints

endroits de leurs œuvres où les accents vrais de gaieté, de douce ironie et de tendre sentiment peuvent les faire écouter avec charme.

Quoi de plus naïf et de plus délicat que certaines parties de la moralité de Jean Parmentier intitulée *les Biens*? Quoi de plus ému que l'aveu que fait la Bien Parfaite de son amour pour le Bien Souverain? Il y a là sans doute un écho des sentiments de Jean Parmentier pour la jeune femme qu'il allait épouser. Cela n'empêche pas, en certains endroits, ses fines railleries, semblables à celles que nous lisons dans ses *Merveilles du monde*, sur les motifs qui lui ont fait préférer la vie du marin à celle d'un cordelier, d'un gros bénéficiaire, ou même à celle d'un docteur à toge et à bonnet rond. Et comme le ton du reste de cette dernière pièce vous excite et vous soutient par l'élévation des pensées! Je ne sache rien également de plus touchant que les adieux de la femme de Jean Parmentier à son mari, sous la plume de Crignon, et la douleur de celui-ci à la mort de son capitaine, lorsqu'il est obligé de passer sous les ordres d'un autre.

La femme du capitaine Jean Parmentier,

Qui son époux aimoit de cœur entier,

n'était demeurée avec lui qu'un an et demi, comme il arrive souvent dans cette carrière, qui laisse si peu aux joies de la famille. — Elle venait de perdre sa sœur et pressentait au départ de son mari de nouvelles douleurs. Elle avait parlé à celui-ci de leurs deux enfants; inutilement elle lui avait objecté qu'ils avaient assez de bien, sans qu'il en allât chercher au loin :

N'avons-nous pas des biens en suffisance
Pour vivre en joye et en plaisir,
Sans te donner tant de peine et soussy ;
Car bien souvent te voy presque transy ,
Fantasié, et tout melancolique ,
Du grant travail et soing où tu applique
Ton appétit.

Il me semble entendre la charmante femme et les parents de Lapérouse cherchant à le dissuader du voyage d'où lui aussi ne devait pas revenir. — Mais Parmentier rêvait l'honneur de passer entre les fins d'Asie, comme le marin d'Albi en eut la mission. Il ne pouvait donc céder aux plaintes, aux élans de cœur si vifs, si gracieux, si touchants qu'ils fussent; mais quelle n'était pas son agitation! — Crignon peint ainsi ses efforts pour partir :

Il ne sçavoit quel confort luy donner,
En luy voyant démener si grand deuil,
Le cœur navré, ayant la larme à l'œil,
Se repentant d'avoir faict l'entreprinse,
N'eust sceu parler, car sa voys estoit prinse
Entre souspirs, sortissans de son cueur,
Qui faisoient perdre et aleine et vigueur.
Puis un bayser enfin lui a donné
Et un adieu aussi bas entonné
Comme le son de dolente ténèbre,
Qui me donnoit un présage funèbre.

Je l'avoue, la lecture de ces diverses parties m'a causé de véritables jouissances qui, en me donnant le désir d'exhumer la mémoire des poètes, m'ont fait aussi mieux comprendre comment, en reconnaissant dans Ango une influence qui ne pouvait être celle

d'un chef vulgaire, quand il entretenait des hommes de cette valeur, la chambre de commerce de Dieppe a conçu, il y a quelques années, le désir de retrouver les restes de ce Jacques Cœur de l'Océan.

L'abbé Cochet, chargé de cette mission, a raconté lui-même la manière dont il l'a exécutée malgré les obstacles qu'elle présentait.

« En 1535, dit-il, Ango, alors à l'apogée de la fortune, s'était fait préparer un caveau en pierre dans la chapelle Saint-Yves, sous la clef pendante de la voûte, entre l'oratoire et l'autel, lors de sa mort au château de Dieppe en 1551 ; dépouillé à peu près de ses biens par des revers de la fortune et peut-être aussi par suite de ses magnificences, il avait été, de l'avis unanime des historiens, transporté à Saint-Jacques et inhumé dans la chapelle dite alors de Saint-Jérôme. « Une dalle de marbre bleu recouvrit le caveau et garda quelque temps le souvenir de cette grande infortune au moyen d'une inscription de cuivre, devenue la proie de la cupidité. L'histoire seule parlait pour cette pierre muette depuis longtemps. » Trouver cette pierre était donc peu facile. Néanmoins, M. l'abbé Cochet, le 28 septembre 1859, rencontrait le caveau du vicomte de Dieppe. Un cercueil de bois de hêtre parfaitement entier s'offrait à sa vue, et à côté de lui les débris d'un autre cercueil de bois détruit depuis longtemps, puis les ossements de deux personnages où il était aisé de reconnaître un jeune sujet et un vieillard.

Le 30 novembre, l'ouverture du cercueil demeuré entier ayant eu lieu en présence des autorités locales, et l'examen des ossements ayant été fait par les doc-

teurs Legal et Delattre en présence de M. Feret et de l'abbé Cochet, on trouva que l'un des sujets, dont l'âge de soixante à soixante dix ans correspondait à celui d'Ango, mort vers soixante onze ans, mesurait 1 mètre 84 centimètres. Ce fut tout ce que l'on put constater.

Hélas ! quand ce qui a été nous n'a plus de nom, il semble que la fortune s'applique à en confondre les restes. Elle se garde bien de laisser pour avertir, comme nous le voyons dans une gravure du XVII^e siècle, à celui-ci sa thiare, à celui-là sa couronne, à cet autre son casque. Rien ne distingue plus les têtes qu'échauffaient les pensées les plus généreuses de celles dans lesquelles s'agitaient les désirs les plus grossiers, si ce n'est quelques signes visibles peut-être au savant seul. Et quoi que nous fassions pour conserver ce qui a été aux grands hommes, voire une partie d'eux-mêmes, tout nous enseigne qu'il y a là une illusion, comme s'il ne fallait s'attacher désormais, si je puis m'exprimer ainsi, à rien de ce qui était l'enveloppe d'où l'âme, l'être réel et immortel, s'est retirée.

L'histoire de nos découvreurs et de nos pionniers en présente d'illustres exemples. Moreau de Saint-Méry, à propos des recherches faites, en 1783, à sa demande, sur les restes de Colomb déposés dans la cathédrale de Santo-Domingo, nous apprend qu'il n'y avait plus qu'une tradition, communiquée par les anciens du pays, sur deux caisses, dont l'une, celle du côté de l'Évangile, était réputée renfermer la dépouille mortelle de l'amiral de l'Océan, et l'autre, celle du côté de l'épître, les os de son frère don Bar-

thélemy. Les chanoines ne trouvèrent alors dans ces caisses que quelques ossements et ne pouvaient dire à qui ils appartenaient.

Moreau de Saint-Méry rapporte les deux certificats envoyés à cette occasion par don Isidore Peralta, président de la partie espagnole de Saint-Domingue, et qui lui avaient été communiqués par don Jose Solano, lieutenant des armées navales d'Espagne, commandant celle qui était alors au cap Français.

Le premier est ainsi conçu :

« Moi, don Joseph Nugnez de Caseres, docteur en la sacrée théologie de la pontificale et royale université de l'angélique Saint-Thomas d'Aquin, doyen dignitaire de cette sainte église métropolitaine et primatiale des Indes, certifie que, le sanctuaire de cette sainte église cathédrale ayant été abattu le 30 janvier dernier, pour la construire de nouveau, on a trouvé du côté de la tribune où se chante l'évangile, et près de la porte par où l'on monte à l'escalier de la chambre capitulaire, un coffre de pierre creux, de forme cubique et haut environ d'une vare (à peu près deux pieds et demi de France), renfermant une urne de plomb, un peu endommagée, qui contenait plusieurs ossements humains. Il y a quelques années que, dans la même circonstance, une autre caisse de pierre semblable, et, d'après la tradition communiquée par les anciens du pays et un chapitre du synode de cette sainte église cathédrale, celle du côté de l'évangile, est réputée renfermer les os de l'amiral, et celle du côté de l'épître ceux de son frère, sans qu'on ait pu vérifier si ce sont ceux de son frère don Barthélemy, ou de don Diègue, fils de l'amiral.

En foi de quoi j'ai délivré le présent, à Santo-Domingo, le 20 avril 1783. »

Le second acte, signé don Pierre de Galvez, maître d'école, chanoine dignitaire de cette église cathédrale primatiale des Indes, s'exprime à peu près de même.

« Telles sont, dit Moreau de Saint-Méry, les uniques preuves du glorieux dépôt que recèle l'église primatiale de Santo-Domingo, et qui sont elles-mêmes enveloppées d'une sorte de ténèbres, puisque l'on ne saurait dire affirmativement laquelle des deux caisses renferme les cendres de Christophe Colomb, à moins qu'à l'appui de la tradition on ne fasse valoir la différence des dimensions des deux caisses, parce que celle où l'on croit que les restes de Colomb ont été placés a 30 pouces d'élévation, tandis que l'autre n'a que les deux tiers de cette hauteur. »

Si les confusions étaient déjà possibles, elles ne purent que se continuer lorsqu'on porta les deux cercueils dans la cathédrale de la Havane, à gauche du chœur. Comme à Santo-Domingo, il n'y a plus là que des vraisemblances.

Ainsi en a-t-il été de Jean Ango, plus heureux encore ici d'ailleurs que plusieurs des grands hommes qui ont ouvert à la France la carrière dans les pays d'outre-mer.

Je pourrais citer plusieurs exemples de ces jeux de la mort et du hasard, mais, pour m'en tenir au temps même et aux hommes qui nous ont occupés dans ce livre, je parlerai seulement d'un personnage de l'époque de François I^{er}, ayant eu la haute main dans les affaires depuis 1515 jusqu'en 1535, ayant, par conséquent, pu avoir une action directe ou indirecte sur

les entreprises de Verazzano, de Cartier et d'Ango. — Quant à ce dernier, il est certain pour moi qu'il s'est occupé de lui.

Le personnage dont je veux parler ici est messire Antoine du Prat, chancelier de France, archevêque de Sens, cardinal et légat. En 1521, après l'entrevue du camp du Drap-d'Or, le roi Henri VIII avait été pris comme médiateur des différends du roi de France et de l'empereur Charles-Quint ; le cardinal du Prat fut alors chargé de tenir tête au cardinal Wolsey dans les conférences de Calais. Dans de telles circonstances, il n'était pas sage de déplaire à Henri VIII. Or, ce que celui-ci craignait le plus alors, c'était le succès du duc d'Albanie, parent et héritier du roi d'Écosse, qui voulait avoir la garde du jeune roi, malgré les intrigues d'Henri VIII, son oncle. François I^{er}, servant les vues de ce dernier, avait fait tout ce qu'il avait pu pour retenir le duc en France sans pouvoir y réussir. C'est ici que le cardinal du Prat et Ango se sont rencontrés. Ango paraît, en effet, avoir favorisé le départ du duc, car nous voyons, le 14 janvier 1522, Henri VIII écrire aux États d'Écosse pour qu'ils n'assistassent pas ce dernier, et ne souffrissent pas non plus sa présence dans leur pays.

Le fait ignoré que je rappelle résulte d'une lettre du cardinal écrite quelque temps auparavant (1).

(1) « Un serviteur du Grenetier de Dieppe, mandait du Prat à François I^{er}, a esté icy et a dit à plusieurs de nos serviteurs que le duc d'Albanie secrètement estoit allé en Escosse et estoit monté à Honnefleuer, et que son maistre avoit fait advitailler et esquiper son navire. Dès l'heure que nous l'avons sceu, l'avons envoyé

Eh bien ! de cet homme qui, dans cette lettre, dénonce Ango comme nuisant alors au service du roi, de ce ministre tout-puissant qui pouvait et osait tout, selon le dire de ses ennemis, savez-vous où est la tête ? Vous n'ignorez pas que, par suite de la profanation des tombeaux de l'archevêché de Sens en 1793, elle n'est plus dans le magnifique tom-

querir, mais estoit party. M. Dutour a parlé à ung autre serviteur dud. Grenetier de Dieppe, qui luy a dict qu'il n'estoit rien plus vray, que l'équipage et advitaillement avoit esté fait et par ses mains, et que s'il n'estoit party est d'adviz qu'il partira de brief. Nous ne savons si sont choses véritables ou controuvées, et si elles sont véritables, si c'est du consentement du roy ou à son desceu, mais tant y a que s'il est vray, et les Anglois le sçavent, se déclareront contre le roy, qui peut bien penser le dommage que ce luy seroit pour la multiplication des ennemis que par ce moyen aura ; lesquels Anglois ne s'estoient declairez et combien que le peuple y soit assez enclin, néantmoins ne l'ouseront entreprendre sans le roy et le cardinal (de Wolsey), lesquels sont encores pour dissimuler quelque temps pour veoir et entendre quel chemyn prendront les affaires du roy et de l'empereur, pendant lequel temps, l'affaire du roy eust pu prendre quelque fin par paix ou trefve. Ains la guerre sera plus grosse que n'est a present, tant pour la force de gens qu'ils jetteront sur terre en quelque endroit du royaume que pour l'argent que pourront fournir à l'empereur. Ce que avons bien voulu escrire afin que, s'il n'estoit party, soit empesché, et s'il estoit party soit envoyé ici quelque gentilhomme par devers le roy d'Angleterre et cardinal pour excuser le roy de cette allée. Si on se veut ayder du duc d'Albanye, sera assez temps quand les autres seront declairez d'iceluy. L'anticipation d'icelle declaration peut porter beaucoup de dommage au roy, qu'est la principale cause pour quoy est expédiée cette présente.

beau que le petit-fils du cardinal lui fit élever dans la cathédrale de cette ville ; mais vous pourriez croire qu'elle a été jetée dans l'immense trou plein de chaux destiné à dévorer les restes des archevêques et ceux du père et de la mère de Louis XVI ? — Non. Il n'en est rien. Apprenez qu'encore à la fin de décembre dernier elle était dans le grenier d'un loueur d'appartements garnis au milieu de livres anglais à lui laissés par un mauvais payeur, lorsqu'un dimanche, en recherchant mes notes sur Ango et retrouvant la lettre du cardinal du Prat, qui parle de l'armateur, je me rappelai qu'il m'avait été, il y a six à sept ans, parlé de la tête du cardinal. Je n'avais point alors arrêté ma pensée sur ce sujet ; mais ce jour-là, en y réfléchissant, je voulus savoir ce que cette tête était devenue, et je la trouvai entre des romans, les *Nuits d'Young* et les *Beautés de Shakespeare*. — En la voyant dans un tel lieu, et après que j'eus parcouru des yeux le certificat qui montrait comment elle était arrivée entre les mains de l'abbé Clavel, je ne pus m'empêcher de chercher dans les *Extraits* du grand poète anglais le soliloque d'Hamlet tenant dans ses mains le crâne du pauvre Yorick :

To die, to sleep.

To sleep, perchance to dream ; ay there's the rub.

For in that sleep of death what dreams may come !

Certes, le cardinal n'avait pu prévoir, parmi les rêves du sommeil de la mort (pour me servir des expressions de Shakespeare), qu'un jour son crâne tiré de son tombeau, arraché à la calcination, passerait de

400
 mains en mains jusqu'aux miennes, sans pouvoir parvenir jusqu'à celles du marquis du Prat, à qui l'abbé Clavel le destinait, après l'avoir reçu du fils de celui qui l'avait sauvé de sa destruction.

Après le décès prématuré de cet ecclésiastique cette tête avait été adjugée comme un lot d'héritage à un de ses parents, du nom de Causse, qui louait des appartements; c'était là évidemment un triste lot, et son abandon dans ce grenier montrait assez que le moindre ducaton eût mieux fait l'affaire de celui qui la possédait. — Aussi accepta-t-il mes offres lorsque j'achetai de lui le droit de la faire rentrer dans la tombe d'où les profanateurs l'avaient tirée. En me rappelant de douloureux souvenirs de ma jeunesse, j'eusse cru impie d'acquérir cette tête comme une curiosité, et même de me substituer aux devoirs du marquis du Prat, si je n'avais appris la mort de celui-ci à la fin de janvier 1867.

Le cardinal du Prat a été jugé sévèrement. Est-ce justice? Je l'ignore. — Il faut tant étudier, tant réunir d'éléments d'information pour juger un homme! Ce que je sais, c'est que le cardinal a fait bâtir une salle de l'Hôtel-Dieu, connue sous le nom de salle du Légat, cela me suffit. — Il a aidé ainsi des malheureux à vivre, ou à mourir. Il devait donc être doublement respecté dans son tombeau, — surtout par le peuple « chair à canon, chair à scalpel », comme dit Béranger. — Quoi qu'il en soit, une autre considération pour un homme qui s'est occupé de l'histoire des Pilotes d'Ango pouvait lui faire désirer d'acquérir cette tête : c'est de Sens que nous est revenue par M. Tarbé la *Relation du voyage de Jean Parmentier dans l'Inde* qu'a

publiée M. Estancelin. — C'est donc bien le moins que je rende à la cathédrale de cette ville, comme une de ses dépouilles, la tête du négociateur du premier Concordat, et, si j'y parviens, le souvenir d'Ango, comme celui de ses Pilotes, aura sauvé de nouvelles profanations le crâne du ministre de François I^{er}, « le bon roy » de l'armateur Dieppois.

III

Différents navires d'Europe au moment de la découverte des deux Indes. — Le navire à vapeur contemporain des premières navigations transatlantiques. — Lettres inédites sur les inventions de Blasco de Garay et de Jean Lascaris. — Cyrano Bergerac à Québec par navigation aérienne.

Puisque nous avons fait connaître dans cet ouvrage ceux qui ont ouvert l'espace, complétons notre tableau en rappelant les moyens de transport employés pour établir les communications entre les hommes au moment où l'ouverture des pays transatlantiques étendait le champ d'action des marins de notre continent.

On trouve d'ailleurs sur ce point tous les détails désirables dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale. Ces détails rempliront ainsi le vide que nous regrettons à propos de l'Hydrographie de Jean Alfonse.

L'auteur du manuscrit dont nous voulons parler

est Antoine de Conflans, dont Jean d'Auton, l'historiographe de Louis XII, rappelle un beau combat. Il traite surtout des faits de la marine militaire; mais dans une petite partie, consacrée à ce qu'il appelle les « navigaiges », il nous donne « la plupart des noms des navires grandes et petites, marchandes et subtiles, qui vont par les mers de Levant et de Ponant, par les mers Occeanes et Mediteranéennes. »

Les bâtiments dont Antoine de Conflans parle d'abord sont ceux du Nord : « Et premièrement, dit-il, en la grant mer occéane, aux parties froides tenans aux basses Allemaignes ou Germanies, comme Roussie, Norwaigue, Dampnemarc, venant en Frise, en la Hanse teutonique, Hollande, Zélande et Breban, y a gros nombre de hourques (1) qui viennent par flottes en Brouage ou en Bretagne, ou Sétubal en Portugal, quérir du sel, et sont gros navires de deux cens, troys cens, quatre cens, cinq cens et jusques à six cens tonneaux, et quelcunes plus grandes, qui viennent par flottes, comme dit est; encore il y a des navires d'autres sortes, comme verrés cy après. »

Antoine de Conflans passe ensuite à l'examen des navires de la Hollande, de la Zélande et des Flandres. Il s'exprime ainsi :

(1) Selon Pantero Pantera, les hourques et les marsilianes, qui étaient à peu près de la même forme, différaient des nefs par la proue, qu'elles avaient plus grosse et plus ronde; du milieu de leur longueur à la poupe elles allaient en se rétrécissant; elles étaient inférieures en grandeur aux nefs et aux galions, et ne portaient pas plus de sept voiles, six carrées et une latine.

« En Hollande sont corbes (1), aucunes de cent tonneaux et les autres au dessous, et peschent harencs en la mer de Flandres, et se treuvent aucunes foyz trois cens ensemble.

« En Zelande sont heus (2), escutes (3), volans, les ungs de quatre vingtz, de soixante dix, de soixante tonneaux, qui chargent les marchandises à Hervine (Herlingen), Caisses (Goës sans doute), Flacingue (Flessingue), et La Haye, et deschargent aux pays de Flandres, et se trouvent ensemble aucunes foyz deux cens. Et audit lieu de Hervine se arrivent aucunes foyz quatre vingtz ou cent navires d'Espagne chargées de marchandises.

« En Flandres comme l'Escluse, Lostande (Ostende), Dunkerque et autres portz, sont grand quantité de corbes, de heux, de bodequins, escutes et autres petits vaisseaux pescheretz. »

Antoine de Conflans achève de passer en revue les parties septentrionales de l'Europe. Il ne dit que deux mots des « nefz » d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. « semblables aux nostres et la pluspart faictes par deça ou en Biscaye. » — Puis il passe à l'expo-

(1) Bâtiment vraisemblablement de l'espèce des corvettes.

(2) Bâtiment plat de varangue, tirant peu d'eau et n'ayant qu'un mât, dont le sommet jetait en saillie, du côté de la poupe, une longue pièce de bois nommée la corne. Cette corne et le mât n'avaient qu'une même voile courant de haut en bas de l'un à l'autre.

(3) Selon M. Jal, c'est la francisation du hollandais *schuit*, bateau, comme voiant est celle du *vlie-boat*, bateau qui vole, et bodequin peut-être celle du mot *boat*, bateau, *klein*, petit.

sition de notre marine à nous-mêmes, par l'examen de ce que contiennent nos ports principaux de Picardie, de Normandie, de Bretagne et de Guyenne.

« Dans le port de Calais, dit-il, sont passaiges à clint (1) et aucunes escutes qui vont quérir boys en Angleterre, charbons et autres choses.

« Dans le port de Boulogne, sont navires à caravelles (2), allant en marchandise à Bourdeaux, à La Rochelle, et grant quantité de pescheurs à harangs.

« A Dieppe, grands navires à caravelles, de sept vingtz, de huit vingtz tonneaux à caravelle, qui vont en Portugal et autres lieux, et plusieurs aultres bateaux de toutes manières servans à la pescherie.

« A Saint-Wallery et à Fescamp, il y a grand' quantité de caravelles et crayes (3), et s'en treuve (trouve) six cens, sept cens ensemble, et la pluspart servent à pescher harenc.

« A Rouen, il y a navires à caravelles et autres navires qui navigent par la mer, que chaicun coi-

(1) Bâtimens passagers bordés à clin, c'est-à-dire de sorte que l'extrémité d'un bordage passe sur l'autre.

(2) M. Jal pense que c'est une mauvaise locution et qu'il faut lire : navires bordés à carvel. Les navires à carvel différaient des navires à clin en ce que leurs bordages, au lieu de chevaucher, selon cet écrivain, étaient placés l'un au-dessus ou à côté de l'autre carrément, la tranche de celui-ci touchant et recouvrant la tranche de celui-là. Le bordage à carvel, ajoute-t-il, était le bordage ordinaire ; le bordage à clin était exceptionnel ; il en est de même aujourd'hui.

(3) Pour krajers, kraïers, kraay, qu'Aubin définit : bâtiment à trois mâts, n'ayant ni hune ni mât de hune.

gnoist, comme sont foncecs (1), hourques, escutes, barques et tous vaisseaux à clinc et à caravelles, et naviguent depuis Rouen jusques à la mer, et par la mer là où on veult. Aussy y a aultres grands navires pour faire la guerre, comme la Loyse, la nef de Rouen et autres grosses barches (2) pour faire la guerre, et, Dieu aydant, y en aura de plus grandes ou semblables à la Charente (3) et aux galliaces (4) de France qui repèreront au port de Grâce que le Roy, à qui Dieu donne bonne prospérité, fait faire et ediffier.

« A la coste de Bretagne, il y a grand nombre de navires à caravelles, semblables à ceux de Normandie, excepté qu'ilz sont plus courz et enchas-teliez d'autre manière, et la plupart n'a que une myzaine.

« En la coste de Guyenne comme les Sables d'Aulonne, La Rochelle, les isles d'Oleron, Hallevert

(1) Foncecs, sorte de bateaux des plus grands, dont on se servait sur les rivières; il y en avait qui avaient jusqu'à vingt-sept toises de l'avant à l'arrière.

(2) M. Jal pense qu'il ne faut pas confondre avec la barque ia barche, dont la forme lui est cependant inconnue et qu'il regarde comme une espèce de navire inférieur à la nef.

(3) *La Charente*, parfaite voilière, était armée de douze cents hommes de guerre, sans les aides; elle avait deux cents pièces d'artillerie, desquelles il y en avait quatorze à roues, tirant grosses pierres, boulets de fonte et boulets serpentins; elle portait des vivres pour neuf mois.

(4) Galères plus grandes que les galères ordinaires, mais leur ressemblant beaucoup.

(Arvert), Brouage, Marègne, aux rivières de Charente, de Gironde, la couste d'Arcanson et Bouccal de Bayonne, saint Jehan de Luz jusques à Fontarabye, qui est en Biscaye, commencement des Espaignes, les navires qui y sont se nomment caravelles et barches grandes et petites. Et s'est faict de grosses nefz, comme a esté la Charente, qui a esté une des belles et bonnes nefz qui fust sur la mer; la nef de monseigneur Descordes; la nef de La Rochelle, qui est de présent à Brest, et la nef de Bordeaulx, qui se pérît devant Honnefleu; lesquelles nefz et barches sont esté et sont de beaulx navires qui ont faict guerres sur mer.—Et encores à la dicte coste de Guyenne a force autres petits vaisseaulx, comme caravelles, clinquars (1), pinaces (2), balleinier, (3), gabares (4), barques pescheresses, passagiers pour passer aux isles de Ré et de Marennes, anguilles (5), qui est une

(1) Clinquarts, bateaux plats, d'origine suédoise, vraisemblablement construits à clin.

(2) Les grandes pinasses étaient des bâtiments à voiles; il y en avait quelquefois ayant cent trente-quatre pieds en quille; les autres, plus petites, étroites, légères, avaient trois mâts comme une chaloupe et bordaient des avirons.

(3) Navires légers, propres à la course et à la navigation marchande.

(4) C'étaient, suivant la définition du père Fournier, des bateaux plats par-dessous et forts de bord, qui servaient à la pêche et résistaient fort à la mer.

(5) Appelés dans l'*Hydrographie* du père Fournier aiguilles; ces petits navires, fort affilés par la proue, servaient à la pêche d'un poisson nommé maigre, fort célèbre sur ces côtes.

manière de vaisseaulx soubtilz, qui vont de Blaye jusques à Bordeaux et autres lieux par Gironde.

« En Biscaye, la plupart sont nefz et grans barches et petits barchotz (1) faiz à caravelles, tous à voile quaire ou quarée. »

Antoine de Conflans passe ensuite à l'examen de la marine des Espagnols et de celle des Portugais.

« Aux Esturies, dit-il, sont navires d'une autre sorte qui vont à la coste de Barbarye, pescheurs de merlutz, et s'appellent clinquars.

« En Galice a d'autres barques longues et rases qui s'appellent barques sardinières, pour ce qu'elles vont pescher les sardines.

« Par la couste de Portingal a grands nefz comme celles de Normandie ou de Guyenne faites à caravelles qui vont à Caliqueu (Calicut), en Guynée, aux Terres neufves et aux autres isles trouvées.

« Au pays de Portingal a grand nombre de caravelles (2) qui vont aux isles de Madère, aux isles de

(1) Petites barches, dont le nom altéré, dit M. Jal, est resté aux bachots des rivières. Il ajoute que la barche est devenue, en remontant le Rhône jusqu'à Lyon, bache, et que bache s'est transformé en bêche, seul nom usité aujourd'hui sur la Saône.

(2) M. Jal, dans son mémoire n° 6 de son *Archéologie navale*, a donné sur les caravelles en général et sur celles de Colomb en particulier des détails très-circonstanciés, propres à faire connaître ces navires à poupe carrée, ayant un château devant et derrière, un rebord assez élevé au-dessus de l'eau et un mât de beau-pré outre les quatre mâts verticaux. — Les caravelles, petits bâtiments de la famille des vaisseaux ronds, étaient plus fines et avaient des formes plus pincées que les nefz. Aussi, dit l'ancien historio-

Canarye, aux isles des Exsores (Açores) et par les autres isles et à toute la grand coste d'Affrique.

« Il y a autres barques latines qui s'appareillent à la morisque et se naigent comme fustes (1) quant il est besoin.

« En la couste de l'Andelousie et de Grenade a toutes ses manières de vaisseaux et autres barques qui peschent le courail, presque semblables aux leus (2) de Gennes, lesquelles barques s'appellent barques couraillères. »

Il est inutile de parler ici des navires de la Méditerranée, des caraques de Gênes, des caraquons de Venise, des grandes et des petites galéasses, des grands

graphe du ministère de la marine, ce bâtiment était-il plus rapide, meilleur manœuvrier et plus propre à toutes les expéditions qui demandaient de la célérité dans la marche et une grande rapidité dans les évolutions. — Les premières œuvres de Jacques Devaulx, pilote du Havre en 1583 (manuscrit de la Bibliothèque impériale), offrent douze représentations dessinées et coloriées de caravelles. On en voit aussi dans les planches de la précieuse collection des voyages de De Bry.

(1) Les fustes étaient des navires de la famille des galères, quelquefois assez grands. Au commencement du XVI^e siècle, quelques-unes avaient deux rames par banc, tandis que la galère en avait trois.

(2) Au XIV^e siècle, c'était une embarcation de nef, espèce de nacelle qui ressemblait à une coque de noix. Au XVI^e siècle, le lut ou leut avait grandi ; c'était un petit navire comme la barque et la tartane ; de rond qu'il était, ce qui l'avait fait comparer au luth, il était devenu long, effilé, pointu. En changeant de forme, il avait cependant gardé son nom, qui était devenu une sorte de contre-sens.

et petits galions, des galères bâtarde, des galères subtiles, des brigantins, des chattes pour décharger et charger les caragues, enfin d'un certain nombre d'autres navires qui ne sortaient que par exception de la Méditerranée, où ils avaient à se défendre des Turcs, l'ancien antagonisme du monde chrétien et du monde musulman se continuant sur cette mer.

Les navires à rames devaient d'ailleurs peu à peu s'effacer devant les progrès du vaisseau rond à voiles comme les mille combinaisons si savantes de ce dernier pour profiter du vent devaient un jour devenir secondaires en présence des conceptions du génie remplaçant au besoin le vent et les bras des hommes armés de l'aviron.

Aussi il importe de rappeler que ces perfectionnements datent de la découverte des deux Indes, et que l'Europe les a eus en vue presque à son entrée dans la carrière des voyages transatlantiques.

Don José Navarrete a publié à ce propos en 1826, dans la correspondance astronomique de M. le baron de Zach, la note suivante, qui lui avait été communiquée par M. Thomas Gonzales, directeur des archives royales de Simancas (1).

« Blasco de Garay, capitaine de mer, proposa, l'an 1543, à l'empereur et roi Charles-Quint une machine pour faire aller les bâtiments et les grandes embarcations même en temps de calme, sans rames et sans voiles.

« Malgré les obstacles et les contrariétés que ce

(1) *Annuaire des Longitudes de 1837*, pages 230 et 231 ; *Notice scientifique sur les machines à vapeur*, par M. Arago.

projet essaya; l'empereur ordonna que l'on en fit l'expérience dans le port de Barcelone, ce qui effectivement eut lieu le jour 17^e du mois de juin de ladite année 1543.

« Garay ne voulut pas faire connaître entièrement sa découverte. Cependant on vit, au moment de l'épreuve, qu'elle consistait dans une grande chaudière et dans des roues de mouvement attachées à l'un et à l'autre bord du bâtiment.

« On fit l'expérience sur un navire de deux cents tonneaux appelé *la Trinité*, arrivé de Colibre pour décharger du blé à Barcelone, capitaine Pierre de Scarza.

« Par ordre de Charles Quint, assistèrent à cette expérience don Henri de Tolède, le gouverneur don Pierre de Cardona, le trésorier Ravago, le vice-chancelier et l'intendant de la Catalogne.

« Dans les rapports que l'on fit à l'empereur et au prince, tous approuvèrent également cette ingénieuse invention, particulièrement à cause de la promptitude et de la facilité avec laquelle on faisait virer de bord le navire.

« Le trésorier Ravago, ennemi du projet, disait qu'il irait deux lieues en trois heures, que la machine était trop compliquée et trop coûteuse, et que l'on serait exposé au péril que la chaudière éclatât. — Les autres commissaires assurèrent que le navire virait de bord avec autant de vitesse qu'une galère manœuvrée suivant la méthode ordinaire, et faisait une lieue par heure pour le moins.

« Lorsque l'essai fut fait, Garay emporta toute la machine dont il avait armé le navire; il ne déposa

que les bois dans les arsenaux de Barcelone et garda tout le reste pour lui.

« Malgré les oppositions et les contradictions faites par Ravago, l'invention de Garay fut approuvée, et, si l'expédition dans laquelle Charles-Quint était alors engagé n'y avait mis obstacle, il l'aurait sans doute favorisée.

« Avec tout cela, l'empereur avança l'auteur d'un grade, lui fit un cadeau de 200,000 maravedis, ordonna à la Trésorerie de lui payer tous les frais et dépenses, et lui accorda en outre plusieurs grâces.

« Cela résulte des documents et des registres originaux que l'on garde dans les archives royales de Simancas parmi les papiers de l'État du commerce de Catalogne et ceux des secrétariats de guerre, de terre et de mer dudit an 1543.

« Thomas GONZALES.

« Simancas, 27 août 1825. »

Malgré ce que cette allégation semble avoir de positif, un de nos plus illustres savants s'est vivement opposé aux conclusions que don José Navarrete a voulu en tirer, à savoir que Blasco de Garay devait être considéré comme le véritable inventeur des machines à feu, et que les vaisseaux à vapeur étaient une invention espagnole.

Pour moi, je laisserai des hommes spéciaux discuter les arguments de M. Arago, et, quoi qu'il en puisse ressortir, je rendrai néanmoins hommage au génie du marin Espagnol, en citant une pièce dont l'original m'a été obligeamment communiqué, il y a quelques années, par feu M. Laverdet.

Cette pièce est une pétition de Blasco de Garay lui-même, dans laquelle il donne avis, en date du 1^{er} mai 1542, de l'état où se trouve sa machine, et comment il a besoin de se procurer un navire de 300 tonneaux.

Blasco de Garay s'énonce en des termes (1) dont voici la traduction :

« Majesté sacrée, impériale, catholique,

« Par d'autres lettres que le payeur de V. M., dit Cacalla, et moi avons écrites, Votre Majesté aura su qu'il y a du temps que cette machine à faire marcher les navires en temps de calme est terminée, et qu'il ne manque plus que le navire où elle doit être placée. Le navire doit être au plus de trois cents ton-

(1) Sacra Cæsarea Catholica Magestad,

Por otras que el pagador de Vuestra Magestad, dicho de Cacalla, y yo, hemos escrito, sabrá Vuestra Magestad como a dias que *este ingenio de andar los navios en tiempo de calma* está acabado, que nõ falta sino el navio en que se ha de assentar. El navio a de ser de hasta trezientas toneladas, o de alli abaxo, porque el ingenio no esta hecho para mas. Ha de ser navio que quepa libremente un hombre de baxo del alcaçar, y que tenga su puente como todos los de Vizcaya lo tienen, y casi los mas de Levante, aunque no todos Y cumple que se flete a posta para esto, por si Vuestra Magestad querra mandar que ande con las galeras, y para si fuere menester ir a Barcelona o a Vizcaya a dar orden como se hagan mas ingenios por aquellos. Y porque estoy muy satisfecho que cumpliré lo que é ofrecido a Vuestra Magestad, asi en esto como en lo demás, suplico a Vuestra Magestad mande que luego se tome el que mas a proposito fuere en Caliz o donde se hallare,

neaux ou au-dessous, parce que la machine n'est pas faite pour davantage. Il faut que ce soit un navire où un homme puisse se tenir dans le château, et dont le pont soit comme dans tous les navires de Biscaye et dans la plupart de ceux du Levant, mais non dans tous. Et il convient de le fréter expressément pour cela, au cas où V. M. ordonnerait qu'il aille avec les galères, et qu'il fût besoin d'aller à Barcelone ou en Biscaye, pour voir à ce qu'il se fasse d'autres machines pour ceux-là. Et comme je suis très-assuré que j'accomplirai ce que j'ai promis à V. M. en ceci comme en tout le reste, je supplie V. M. d'ordonner

(porque aqui al presente no hai navio que passe de cien toneladas), y se embien dineros para ello.

Así mesmo suplico a Vuestra Magestad, pues ya este negocio no esta por mi sino por Vuestra Magestad, que no ha mandado darme el navio que para poder esperar le, se me haga merced de algun pequeno socorro, pues la quaresma passada ovo un año que no e rescevido blanca. Y yà que no sea por esto, lo hago Vuestra Magestad por amor de Dios, porque estoi en estrema necesidad, que la careza de la tierra me ha destruido y adendado. Nuestro Senor la real persona imperial estado de Vuestra Magestad guarde y prospere en su sancto servicio. De Granada primero de mayo, de buelta para Malaga a esperar mandado de Vuestra Magestad.

Besa las imperiales manos de Vuestra Magestad

BLASCO DE GARAY.

A la Sacra Cæsarea Catholica Magestad del Emperador
Nuestro Senor, en su consejo de la guerra.

Peticion de Blasco de Garay.

Primero de mayo 1542.

que l'on prenne le bâtiment qui conviendra le mieux à Cadix ou là où il se trouvera ; il n'y en a ici en ce moment aucun qui dépasse cent tonneaux, et que l'on envoie de l'argent pour cela.

« Je supplie également V. M., puisque cette affaire ne vient pas de moi, mais de V. M., qui n'a pas ordonné de me fournir le navire, qu'afin de me permettre de l'attendre, il me soit fait merci de quelque petit secours ; il y a eu en effet, le carême passé, une année que je n'ai reçu un blanc. Et ne fût-ce point à cause de cela, que Votre Majesté le fasse pour l'amour de Dieu, car je suis en pénurie extrême, la cherté du pays m'ayant ruiné et endetté. Que notre Seigneur garde la royale personne et le domaine impérial de Votre Majesté, et la fasse prospérer en son saint service. — De Grenade, le 1^{er} mai, en retour vers Malaga pour y attendre les ordres de V. M.

« Je baise les mains impériales de V. M.

« BLASCO DE GARAY. »

Cette lettre m'a paru très-curieuse à cause du succès de l'entreprise que MM. Navarrete et Thomas Gonzales attestent ; mais il importe de faire connaître que déjà un projet de faire marcher un navire en temps de calme avait été présenté onze ans auparavant à Charles-Quint.

La lettre suivante (1), adressée par le marquis Mai

(1) Sacra Cæsarea Catholica Real Magestad,

Aqui hai un grande hombre en letras, del qual pienso que Vuestra Magestad se acordará y muchos allá le conosceran, porque

à cet empereur en 1531, nous donne sur ce point des notions d'autant plus intéressantes, que le souvenir s'en rattache à la mémoire d'un savant illustre, et montre l'empressement des ambassadeurs du Portugal et de l'Espagne pour se procurer ce moyen. Il y a là peut-être la cause des recherches et du succès de Blasco de Garay, que M. Arago conteste, à tort suivant moi.

« Majesté sacrée, impériale, catholique, écrit de Rome le marquis, il y a ici un homme grand dans les lettres, dont je pense que Votre Majesté a gardé le souvenir; et beaucoup d'autres auprès de vous le connaissent, parce qu'il est de ceux qui ont peu de

es de los que tienen pocos pares en el mundo, así en letras griegas como latinas. Llámase Jano Lascari, qual vino con el legato cardinal Salviati en Toledo.

Tengo alguna conversacion con el por la comunicacion de sus letras, y ha me dicho que tiene un secreto, para *que las naves en tiempo de calma y otras calaneras*, anden tres y quatro millas por hora, sin que para el efecto desto haiase de traher el navio mas gente de la que suele por il ordinario.

Esto juzga él que muy provechoso *para la navegacion de la India*. y por este efecto dize que stando en Francia, un Embaxador del Rey de Portugal hizo mucha instancia con él para que comunicasse esto a su Rey, prometiendole los premios que para tanta cosa se devrian, en caso que salliese el efecto conforme a lo que promete. Y dize que, porque el dicho embaxador le persuadia que Vuestra Magestad havia cedido a aquellas cosas de India, no curo de hazerlo a saber a Vuestra Magestad, ni menos al Christianissimo, sino que imbió un hombre al de Portugal, el qual se le murió en el camino, y oyendo agora de mi que el Portugués le informo mal, se me ha offrescido descubrir, en ser-

pareils dans le monde, aussi bien dans les lettres grecques que dans les latines ; il se nomme Jean Lascaris. — Il est venu à Tolède avec le cardinal Salviati. — J'ai quelque commerce avec lui pour l'enseignement littéraire. — Et il m'a dit qu'il a un secret pour que les navires, en temps de calme et autres cas analogues, aillent trois et quatre milles par heure, sans que pour cet effet le navire ait à emporter plus de gens qu'il n'a coutume pour l'ordinaire. Il juge que ceci est très-avantageux pour la navigation de l'Inde ; et à ce propos il dit que, pendant qu'il était en France, un ambassadeur du roi de Portugal fit beaucoup d'instances auprès de lui pour qu'il communiquât ses idées à son roi, lui promettant les récompenses qui pour une si grande

vicio de Vuestra Magestad, este secreto, el qual a la verdad, es muy grande, pero a la grandeza del ingenio y letras deste hombre tambien se deve mucho crédito, y cada dia vemos fructos nuevos y beneficios en el mundo por la industria destos tales. Y no le he querido apretar mas, hasta saber la voluntad de Vuestra Magestad. Y pienso que no se podrá errar, porque si sale la cosa en efecto es grande y digna de muy gran premio, y si no saliere, votiva tampoco sera de reprehender el desseo de provar tan buena cosa. Nuestro Sênor nos conserve a Vuestra Sacra Cæsarea Catholica y Real Magestad con tanta felicidad y gloria quanta sus buenos vassallos y criados desseamos.

S. D. V. S. CC. R. M.

Humilde y devoto vassallo y criado que sus Imperiales pies y manos beso.

MAI.

Romæ, xxiiii Junii MD.XXXI.

Soixante ans plus tard, lorsque la perte du Canada, consommée pour la France, prépare immédiatement pour l'Angleterre la perte de ses anciennes colonies de l'Amérique du Nord, le marquis de Jouffroy (1774-1783) va faire naviguer un autre bâtiment à vapeur. Enfin, lorsque la paix de 1783 ouvre l'Ohio et le Mississipi aux États-Unis, et que cette république, destinée à dominer le Nouveau monde, est reconnue, on voit se présenter sur ces deux fleuves les précurseurs de Fulton, dont j'ai raconté les douloureux efforts, récit qu'a résumé M. L. Figuier dans ses *Merveilles de la Science*.

Le génie humain, infatigable, recule ainsi chaque jour devant lui les limites du possible, faisant passer dans la réalité les rêves et les fictions des imaginations les plus romanesques.

Qui n'avait souri, au XVII^e siècle, lorsque vers 1650, cent trente ans environ avant l'ascension de Pilâtre des Rosiers et du marquis d'Arlandes, Cyrano de Bergerac, l'auteur de l'*Histoire comique des États et empire de la Lune*, prétendait s'être élevé dans le ciel et laissé tomber à Québec, la terre ayant fait la moitié de sa rotation autour du soleil? — Cependant les aérostats devaient montrer que l'élève de Gassendi n'était chimérique qu'à demi, et que c'était avec raison qu'un poète, à propos de Champlain, s'adressant à la curiosité humaine, avait dit à celle-ci :

Tu ne trouves rien d'impossible,
Et mesme le chemin des Cieux
A peine reste inaccessible
A ton courage ambitieux.

Le poète, en prenant des exemples dans la Fable,
annonçait, sans le savoir, les succès d'une audace
plus heureuse; il prédisait la navigation aérienne
après la navigation maritime.

Cette moralité, imprimée en 1531, avait pour titre « *les Biens* » de Jean Parmentier. Les Biens veulent dire ici le Bien, envisagé sous ses divers aspects, et à qui le poète prête un corps et une langue pour célébrer l'Assomption de la Vierge.

La pièce a dix personnages : d'abord la *Bien Parfaite*, par laquelle l'auteur entendait la Vierge elle-même; le *Bien Naturel* et la *Bien Humaine*, son père et sa mère; le *Bien Souverain*, aimé de la *Bien Parfaite*, Dieu; le *Bien Gracieux* et le *Bien Vertueux*, des gentilshommes de la Cour du *Bien Souverain*, messagers de Dieu, ainsi que le *Bien Triomphant* auprès de la Vierge Marie.

Pour peu que ce programme vous tente, nous pouvons continuer :

La scène représente tout d'abord le *Bien Naturel*, un brave bourgeois de Jérusalem dans sa famille, entre sa femme et ses filles, auprès de qui sont deux jeunes hommes s'entretenant avec elles.

Ces deux mignons, pour me servir des termes du père :

..... Si bien en point,
Tant à l'estroit de chausse et de pourpoint,

ce sont le *Bien Gracieux* et le *Bien Vertueux*. Le *Bien Naturel* prépare une fête, pour laquelle il veut qu'on ne ménage rien; il payera tout, il le dit à la cantonade. — Le *Bien Naturel* est un bon vivant, toujours satisfait, heureux de la vie, aimant à répandre le plaisir autour de lui, comme à l'y rencontrer, fuyant les disputes et trouvant dans le présent de quoi jouir encore du passé qu'il lui rappelle, sur-

tout lorsqu'il regarde ses filles, et ce sentiment il l'exprime ainsi au public :

Voyez-vous point mes damoiselles
Gaillardes, braves ; soubz leurs ailles
Mignons pour les entretenir ?
Regardez ; mais sont elz pas belles ?
Plus humaines que columbelles,
Voyez les aller et venir.
Els disent maint bon souvenir
Et maint beau mot spirituel.
De les veoir ainsi maintenir
Elz me font par Dieu revenir,
Car je suis le *Bien Naturel*.

Les mignons et les dames chantent, puis le *Bien Naturel* continue de présenter les acteurs au public, sa femme, ses filles, les filles de Sion et surtout sa fille chérie, comme « jamais n'en fut une telle en sa race » :

La plus belle qui soit dessoubz les cieulx
C'est ma fille, le soullas de mes yeulx
Qu'on doit nommer par droit la *Bien Parfaicte*.

Sous les yeux de son père et de sa mère, entourée de ses sœurs, la *Bien Parfaicte* devise modestement avec le *Bien Gracieux* et le *Bien Vertueux*, dont elle repousse les éloges par ces paroles :

Bien vous scavez récoller
Que pour dames haut extoller,
On les fait de joye voller,
En louant leur beaulté féconde.

Mais le moyen d'éviter ces louanges quand son

père et sa mère proclament ses vertus et déclarent que c'est elle

Qui met honneur à la maison.

Ainsi poussée, la *Bien Parfaite* renvoie au Créateur le mérite des dons qu'il lui a départis.

Le père est transporté de cette réponse, mais le *Bien Gracieux*, de peur d'être importun en continuant ses compliments, amène la conversation sur un sujet qui paraît le toucher, soit pour lui, soit pour quelque autre; il sonde le cœur de la *Bien Parfaite* et lui demande si elle n'aime pas :

Vostre cueur est il point enclos
Au cloistre d'amour spécial ?
N'avous point quelque amy loyal
Que ayez par honneste moyen ?

La *Bien Parfaite* ne cherche pas à dissimuler l'état de son cœur. Elle avoue :

Monsieur, vous penseriez bien mal
Que telle gerbe fust sans lien.
Si j'ayme déa. Ouy, j'ayme bien,
Si bien, je vous le dy comptant,
Que jamais dame n'ayma tant.
Si j'ayme, ouy d'amour honneste
Et de volonté pure et nette ;
Et d'un propos si très constant,
Que jamais dame n'ayma tant.
Si j'ayme, las ! je languis d'amour
Après mon amy nuict et jour,
Tant que plusieurs vont récitant
Que jamais dame n'ayma tant.

Après cet aveu de la *Bien Parfaite* on reconnaît que

ce n'est pas pour son compte que parle le *Bien Gracieux*, car il sait ce qui s'est passé entre la *Bien Parfaite* et le *Bien Souverain*. Mais il sait aussi que

Vrays amans ont une joye grande,
Quand on leur fait d'amour quelque devis,
Car tout souldain en leur cueur se revelle
De vray amour la mémoire nouvelle,
Qui les réduit en un droict paradis.

Il voulait reconnaître si elle aimait toujours et l'obliger à le déclarer à ses parents; mais quand ceux-ci apprennent que leur fille aime le *Bien Souverain*, ils lui reprochent son amour « en lieu si haultain. » La *Bien Humaine*, sa mère, lui dit :

Comment ma fille, où voulez-vous aller ?
C'est le plus grand dont le nom bruit par l'air,
C'est tout l'honneur d'éternelle noblesse.
Si hault amy ! J'ay ouy l'appeller
Le roy des roys, de suprême haultesse,
Le Tout-puissant. — C'est divine sagesse.
Les grands trésors de divine richesse
Sont tous à luy, et vous estes extraicte
De moy, qui suis de l'estat de simplese.

Mais le *Bien Gracieux* cherche à rassurer la mère autant que la fille; il est secrétaire du *Bien Souverain*, et peut dire que celui-ci a fait annoncer par le seigneur Gabriel qu'il voulait être ami de la *Bien Parfaite*.

Celle-ci s'émeut au souvenir de cette promesse d'alliance. Et l'on entre dans quelques détails sur le *Bien Souverain*. — La mère et le père alors se rap-

pellent quelques circonstances où ils se sont trouvés avec lui.

LA BIEN HUMAINE.

Mais, ma fille, vostre amy tant décent
Ne fut-il pas des nopces avec nous
Un jour passé, quant pour l'amour de vous
Il feist un tour devant toute l'assistance
Si agréable ?

LE BIEN NATUREL.

Il est vray. — Quant je y pense,
Par mon âme, c'est un bon compagnon !
Quoy ! il feist d'eau un vin, pour mouller l'ance,
Plain de liqueur, plain de mellifluence,
Friant, coulant, un gaillard vin mignon ;
Ce n'estoit point un gros vin bourguignon.
Je y avois mis un bon vin naturel,
Mais cestuy là fut supernaturel,
Le plus parfaict que jamais goustâ bouche.
Que pleust à Dieu que j'en tinsse une touche !
Il m'est advis que seroiz bien heureux ;
Et esse là son gaillard amoureux ?
J'en suis joyeux, car il n'y a que bien.

Le *Bien Naturel* continue là de montrer son caractère de bon vivant ; mais le *Bien Gracieux* relève la conversation en montrant les autres qualités du *Bien Souverain*, et le caractère chevaleresque déployé par lui, lorsque la trahison lui enlevait jusqu'à son dernier soldat, temps rigoureux et qui avait été si cruel à la *Bien Parfaite*, mais qui avait montré l'attachement de celle-ci, car, au dire du *Bien Vertueux*,

En tout lieu n'y avoit plus de foy,
Sinon en vous.

La noble fille se souvient de ce temps de misères.
Heureusement le *Bien* Souverain a triomphé, et elle
désire voir se réaliser les promesses qu'il lui a faites.

Ha, mon amy, quant sera-t-il permis
Que je te voye en ta magnificence ?
. Amour me navre.
Voy, je languys, ne me veuille esconduire,
Mais doucement présente moy ta face.

A cette prière, qui finit comme le premier acte, la
scène change, et nous voyons apparaître dans le ciel
le *Bien* Souverain, qui, ayant entendu la *Bien* Par-
faite l'appeler de ses vœux, donne les ordres sui-
vants d'une voix solennelle :

Tous les haut cieulx, qui mouvez par ma grâce,
Escoutez tost ce que je veulx parler :
Narrez ma gloire à l'humble terre basse,
Le saint œuvre qu'il fauldra que je face.
Hault firmament, annunce le par l'air ;
Toy, j'our présent, fay toy cler rutiler,
Comme portant aux autres jours passez
La parole que je veulx ventiller;
La nuit face ténèbres reculer ;
Et que aujourduy soient tous biens amacés.
Escoutez-moy, je parleray assez
Pour esbahir nature naturée ;
Et pour l'amour de ma bien honnorée,
Moy qui suis dit le haut *Bien* Souverain,
Alpha et Omega, le premier et derrain,
Le Bien parfait, en qui tout bien consisté,
Je suis qui suis, qui meuz le ciel haultain,
Sans me mouvoir, toutesfoys est certain
Que amour me meult et si riens n'y resiste,
Que amour me meult, et tant en moy persiste

Que pour l'amour d'une parfaite dame
L. conviendra, tant est en vertu mixte,
Que auprès de moy, ce jourd'uy elle assiste
Pour assouvir le désir de mon âme.

Le *Bien Souverain* appelle son ministre et l'entretient de la prière de la *Bien Parfaite* qu'il a entendue. — La doit-il éconduire ? — Non. — Elle mérite son amour. La *Bien Parfaite* a, par vertu, atteint des hauteurs où les philosophes, par les spéculations de l'esprit, n'ont pu parvenir. En conséquence, il la recevra. — Et il charge le *Bien Triomphant* de faire atteler le chariot de gloire pour sa réception :

Et là dedans faites assumption
Du vivant corps de ma bien désirée.

Puis il dépêche au-devant d'elle le *Bien Gracieux* et le *Bien Vertueux*.

La scène change de nouveau. — Lorsque ceux-ci sont auprès de la *Bien Parfaite*, celle-ci se réjouit à la nouvelle qu'ils lui apportent. Elle n'en peut croire d'abord ses oreilles ; les messagers la lui confirment et l'invitent à partir. Mais alors son père et sa mère ne peuvent se résoudre à quitter leur fille. Le père veut s'y opposer. Il tâche de la dissuader. Quelques-unes de ses compagnes unissent également leurs prières pour tâcher de l'arrêter. — La mère rappelle à sa fille ce qu'elle doit à son père. Mais le *Bien Gracieux* met fin à toutes ces discussions.

Par pouvoir supernel,
Un triumphe spirituel
Aura sa sainte corpulence.
Adieu....

Le père, forcé de céder, dit au *Bien Gracieux* :

Mais, par b nivolence,
Je vous prie que   sa bien all e
Chantons un mottet d'apparence,
Affin que la noble assistance
En soit un petit consol e.

Ils chantent. Le *Bien Vertueux* [montre   la *Bien Parfaite*, tout  mue du d sir et de l'espoir de voir bient t celui qu'elle aime, l'oriflamme du *Bien Triomphant* qui vient avec son chariot. Celui-ci invite la *Bien Parfaite*   y monter et luy fait une belle harangue —   laquelle est naturellement m l  du latin, parce qu'il n'y a jamais eu de beaux discours fran ais sans cela, surtout au XVI  si cle. — Dans cette harangue il vante les vertus de la *Bien Parfaite* :

Au vierge eserin de ton corps b n dict
As soustenu, par haulte  uvre divine,
Un tel tr sor si pr cieux et digne
Que les haultz cieulx ne le sceurent comprendre;
Et c'est le *Bien Souverain* que t'assigne,
Ton vrai amy qui tant de biens t'assigne
Que sens humain ne le peult bien entendre.

.....

Et il est dit : « *Quod incorruptio
Facit esse propinquius Deo.* »

En cons quence, le *Bien Triomphant* annonce   la *Bien Parfaite* qu'elle aura pl nitude de gloire aupr s du *Bien Souverain* :

Et davantage il veult qu'on te d core
De cest habit dict immortalit .

Que reste-il plus ? Pour triompher encore,
Il te transmet ce palme de victoire,
Car contre vice as toujours inilité,
Et, pour autant que par humilité
Tousjours fus simple autant comme un enfant,
Il te promet par cordialité
Elèvement d'impérialité.

La *Bien Parfaite* remercie le *Bien Triomphant*, et le prie de se hâter de la présenter au *Bien Souverain*; ce qu'il fait. Et pendant que, d'après ses ordres, on donne alors une aubade à la *Bien Parfaite* et que les instruments résonnent, elle arrive auprès du *Bien Souverain*, qui l'accueille avec tendresse, et l'ordonne « *Royne des cieulx, princesse des humains* ».

Il la couronne de ses propres mains, et lui dit :

Si vous aimez, je n'aymeray pas moins;
Ceux que aimerez, je leur dourray estat.

A ce tableau, le *Bien Triomphant* fait sa moralité, et l'auteur prend congé des assistants, comme je vais faire.

Donc curieusement
Tous bien unis, sans aucune discorde
Présentez-luy vos cœurs dévotement,
Prenans en gré le simple esbatement
Faict par l'amant, qui voudroit loyaument
Vous aymer. Tous bien vivez en concorde.

C'est là aussi mon souhait, pour vous comme pour moi. Et jamais il n'a été plus vif, car, à cette heure même où vous m'enviez peut-être les joies d'une étude arrivant à son terme, peut-être aussi pour avoir

cherché la vérité sur un point en vue de vous l'exposer, vais-je me trouver sous le coup d'une vendetta corse, ni plus ni moins.

Il y a là, après la « moralité » du poète que je viens de résumer, celle de l'historien qu'il me reste à vous donner, pour vous montrer comment peuvent se glisser dans l'histoire des erreurs dont il devient impossible d'arrêter le cours.

Vous n'avez pas oublié sans doute que je vous ai promis une enquête au sujet d'une assertion toute nouvelle, par laquelle l'auteur d'un article de la *Revue de Paris* du mois d'août 1841 gratifiait la Corse d'une gloire qu'on ne lui connaissait pas jusqu'alors.

Cette enquête, je l'ai terminée grâce au concours aussi empressé qu'intelligent de M. le docteur Matei ; mais le résultat n'est pas celui que faisaient attendre les termes pressants dans lesquels l'auteur excitait M. Giubega, ancien préfet de ce département, à publier l'acte de naissance de Christophe Colomb, trouvé par lui dans les registres de la ville de Calvi, au dire de M. O.

« Oui, ceci est vrai, quoique publié pour la première fois, écrivait ce dernier. Christophe Colomb est né à Calvi, en Corse ; Christophe Colomb est, par conséquent, compatriote de Napoléon. Les preuves de ce fait existent, et je les dénonce comme étant entre les mains de l'honorable M. Giubega, qui tarde trop à publier sa découverte. »

Eh bien, le fils de l'ancien préfet va parler. Il répond à M. le docteur Matei, qui l'a invité, à ma demande, à faire connaître enfin la vérité sur ce sujet :

« Calvi, le 22 juillet 1867.

« MON CHER DOCTEUR,

« Pardonnez-moi, je vous prie, en raison de la
 « cause qui l'a déterminé, le retard que j'ai mis à
 « répondre à votre bonne lettre du 4 juin dernier.
 « J'y ai été forcé par une longue maladie dont je ne
 « suis pas encore entièrement guéri. Voici ce qui
 « s'est passé au sujet du lieu de naissance de Chris-
 « toph. Colombo. — Il y a bien des années, le com-
 « mandant Siméon, que vous avez peut-être connu,
 « écrivit à mon père qu'il avait ouï dire par plu-
 « sieurs personnes, et notamment par un moine très-
 « éclairé, le Père Dionisio, que Colombo avait pris
 « naissance à Calvi. Mon père et moi, dont cette
 « joie flattait le patriotisme, nous fîmes dans les ar-
 « chives de Calvi de minutieuses recherches, mais
 « infructueusement; seulement nous trouvâmes
 « qu'une de nos rues portait anciennement le nom
 « de Colombo, indice ayant bien peu de valeur, car
 « combien de villes sur le continent dont les rues,
 « les quais, etc., portent les noms des grands hommes
 « qui n'y sont pas nés! Au reste, nous eûmes sous
 « les yeux une vie de Colombo écrite par son fils et
 « dans laquelle il était dit que son père avait pris
 « naissance dans une localité, dont le nom m'é-
 « chappe, de la Rivière de Gênes (1). Ce témoignage,
 « que nous dûmes considérer comme décisif, dissipa

(1) « Les uns disent qu'il est né à Nervi ou à Cugureo, petits
 bourgs scituez près de Genes, et les autres à Savone ou à Plai-

« nos illusions, et ce que la *Revue de Paris* a pu dire
« en 1841, au sujet de la découverte à Calvi de l'acte
« de naissance de Christoph. Colombo, est tout à
« fait inexact. Comment, en effet, supposer que mon
« père et moi eussions pu garder pour nous, sans lui
« donner une éclatante publicité, un document si
« honorable pour la ville de Calvi?...

« Adieu, mon cher docteur, conservez-moi,
« je vous prie, votre bonne amitié, et croyez bien
« à la vivacité de celle que je vous ai vouée.

« GIUBEGA. »

Voilà certes une lettre dont nous pouvons avoir lieu d'être surpris, si nous l'opposons aux faits avancés avec tant d'assurance par l'auteur de l'article de la *Revue de Paris*.

Peut-être faut-il chercher l'origine de cet article dans des conjectures auxquelles aura donné lieu la connaissance d'actes de l'état civil de Calvi où figure plusieurs fois le nom de Colombo; mais, comme l'écrit de Latoggio en date du 11 juillet 1867 le docteur Antonini au docteur Matei, son ami, les registres de l'état civil de Calvi ne commençant qu'à 1530, il n'est pas possible d'affirmer que ce nom soit celui de la famille du navigateur, et, quoique la rue

sance; on trouve encore dans cette dernière ville des personnes considérables de sa famille, et l'on y voit des tombeaux avec le nom et les armes de Colomb. »

(*La Vie de Christophe Colomb*,... composée par Fernand Colomb, son fils, et traduite en français, MDCLXXXI.)

Colombo existe toujours sous son premier nom dans la citadelle, il n'est pas permis non plus de penser pour cela que ce soit là qu'il a reçu le jour.

J'en ai dit assez sur ce point pour laisser voir ce qu'il faut penser et des assertions de la *Revue de Paris* et de ce qui fût advenu si M. Giubega, l'auteur de la lettre que j'ai citée, n'eût pas pris part aux recherches de son père, ou s'il fût mort avant mes démarches auprès du docteur Matei. Évidemment, en l'absence des registres de la paroisse de Gênes, sur laquelle paraît être né Colomb, de même que par le manque à Calvi d'actes civils antérieurs à 1530, l'article de la *Revue de Paris* passait à l'état de tradition et préparait de nouvelles tortures aux écrivains qui n'acceptent pas tout ce qu'on leur dit, mais qui ne croient pas non plus, comme Walter Raleigh, l'histoire impossible, lorsqu'on a la patience de chercher la vérité entre les divers témoignages et de remonter à leur source.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

PRÉFACE. I

L'histoire des Français dans les pays d'outre-mer n'existe pas. — Les commencements de cette histoire, hérissés de problèmes, en sont une première preuve. — Importance qu'il y a à résoudre ces problèmes. L'ensemble des événements auxquels ils se rattachent marque une ère nouvelle par l'expansion de l'Europe sur les parties du monde inconnues aux anciens, et annonce ainsi l'unité de civilisation qui se prépare.

I. — LES MARINS DE NORMANDIE AUX CÔTES DE GUINÉE AVANT LES PORTUGAIS. II

La recherche d'une route aux Indes à travers l'Océan a été la cause de la découverte du reste du monde par l'Europe. Mais des navigations n'ont-elles pas pu avoir lieu dans les mers d'Afrique et d'Amérique avant les explorations connues? — Traditions sur les découvertes des marins de Normandie aux côtes de ce premier continent avant les succès des Portugais. Ces traditions, appuyées par beaucoup d'auteurs et même par les traditions de peuples africains, ont rencontré une vive ré-

fil d'un sauvage et d'une fille du capitaine de Gonneville, navigateur de Honfleur. Sa pensée que son ancêtre a dû aborder dans le continent austral. Description que l'abbé fait de la terre découverte par le capitaine en 1504. Nombreuses conjectures des savants, projets et recherches des navigateurs, au sujet de cette terre, au XVIII^e siècle. — Lozier Bouvet, Bénard de la Harpe, Maupertuis, le président de Brosses, le comte de Caylus, Fréret, Buffon, Bougainville, le capitaine de Kerguelen, etc., s'occupent de cette découverte. — La pensée qu'il doit y avoir une erreur dans la partie du procès-verbal de la navigation du capitaine de Gonneville relative à son itinéraire, dont l'abbé, son arrière-petit-fils, n'a donné qu'un résumé, a fait rechercher inutilement jusqu'ici le texte du procès-verbal. — Plaintes de M. Estancelin à ce propos. M. Thomas, commissaire de la marine, dans son histoire de Honfleur, désespère qu'on rencontre jamais ce texte. — Copie que je trouve de ce document en 1847 et intérêt qu'il présente.

IV. — LE CHEMIN DE LA CHINE ET LES PILOTES DE JEAN ANGO. 181

Est-il vrai que les Français ne soient allés dans l'Inde qu'en 1529, et qu'ils ne se soient pas préoccupés d'un passage à la Chine par le nord-ouest? — Époque assignée à la première navigation des Européens en Chine, d'après M. Sinibaldo de Mas, et à celle des Français, d'après M. Pauthier. — Canons demandés aux Européens par l'empereur de Chine, au temps de François I^{er}. — Rapprochement entre les rapports de la France avec les Mongols sous saint Louis, sous François I^{er}, et la marine française lors du traité de Tientsin. — Premières navigations françaises dans l'Inde indiquées par Barros avant celle des Parmentier, capitaines dieppois, en 1529. — Contrat de Jean de Verazzano avec Ango, vicomte de Dieppe, pour un voyage aux Indes. — Détails sur cet illustre armateur, d'après des manuscrits de

Rouen et de Dieppe. — Sa cour maritime : Pierre Crignon, Jean et Raoul Parmentier, savants, lettrés et poètes. La recherche que les Français ont faite jusque sous Louis XVI, et qu'ils commencent sous François I^{er}, d'un passage aux Indes par le nord-ouest, répond victorieusement aux accusations d'indifférence et d'inertie dirigées contre nous sur ce point. — Ce qu'écrivit Pierre, martyr d'Anghiera, au sujet du secret d'un détroit. — Voyage entrepris à cet effet par Jean Verazzano; partie inconnue du rapport qu'il en fait au roi de France. — Quelle a été la fin de ce navigateur. Commentaires des Italiens, des Espagnols et de M. Biddle sur sa dernière entreprise. Jérôme Verazzano. — Double caractère des navigations françaises dans l'Inde au XVI^e siècle. — Les doctrines des quatre amirautés de France sur la liberté des mers, près d'un siècle avant les Hollandais, sont encore un titre d'honneur qu'il nous est possible de revendiquer.

V. — L'HYDROGRAPHIE D'UN DÉCOUVREUR DU CANADA ET LES
PILOTES DE PANTAGRUEL. 225

Les épaves historiques. — Manuscrit laissé par Jean Alfonse, pilote saintongeais. — Combien peu ce pilote a été connu jusqu'aujourd'hui; son manuscrit donne par certains côtés un aperçu de sa vie et permet aussi de suivre les questions maritimes et politiques de son temps. — Double aspect de cette Hydrographie. On y trouve, à côté du Moyen âge avec ses superstitions, l'effet produit sur les esprits par les découvertes récentes encore incomplètes. — L'Hydrographie de Jean Alfonse, par cela même, est un élément précieux de comparaison avec l'ignorance des temps antérieurs et les progrès qui suivent. — Le XV^e et le XVI^e siècle ont ouvert de nouvelles terres et de nouveaux cieux. — Le marin sent alors sa vie grandir. Ses étonnements. L'admiration de la science se continue jusqu'à nos jours. — L'extension de l'espace et le développement des relations obligent la marine à de nouveaux progrès. — Étude des vents et des

courants. — Usage de la boussole. — Nouvelles manœuvres. Transformation du vaisseau. — La manière de déterminer la longitude d'un lieu devient avec le XVI^e siècle le grand problème de la navigation. Instruments inventés pour prendre la hauteur et reconnaître la longitude. — Astronomes à bord des vaisseaux français. — Manière dont Alfonse prend la longitude. Soins que le marin saintongeais apporte à l'exécution des manœuvres. Il n'a jamais perdu de navires. — Patriotisme de Jean Alfonse. Sentiment avec lequel il parle de la France, et ce qu'il dit des peuples de nos côtes. Il exprime avec vigueur les réclamations de l'amirauté de Guyenne contre les prétentions de l'Espagne à la souveraineté de l'Océan. — Les obstacles qui résultent de ces prétentions pour les autres marins de l'Europe doivent faire apprécier d'autant plus la connaissance qu'ils peuvent avoir acquise des diverses parties du monde. — C'est une raison pour faire attention à ce que dit Alfonse de l'Afrique, des Indes et de l'Amérique. — Notre pilote montre qu'il a parcouru les diverses mers qui baignent ces continents. De plus il a pris une part glorieuse à la découverte du Nouveau Monde vers le nord, et peut-être dans les mers australes a-t-il vu la Nouvelle-Hollande. — La recherche d'une société mieux organisée que la nôtre coïncide avec les explorations du monde physique. Opinions de Jean Alfonse sur le gouvernement des peuples. — Découverte du pays d'Utopie. Les habitants de ce pays, grands navigateurs, étaient en relation avec la France avant le récit qu'Hypotholœdus fait à Thomas Morus de la découverte de ce pays. — Jacques Cartier et Jean Alfonse, découvreurs du Canada, ont été pilotes de Pantagruel, prince d'Utopie.

APPENDICE 353

- I. — Le triomphe de Colomb. *Fac-simile* d'un dessin de sa main. Tradition corse sur la naissance de Colomb à Calvi. 353
- II. — Les bas-reliefs de l'église Saint-Jacques à Dieppe. Les chants royaux des pilotes du vicomte de Dieppe aux fêtes

de la Vierge. — Le tombeau d'Ango. La tombe de Colomb à Santo-Domingo en 1783. Où est le crâne du cardinal Du Prat, ministre de François I^{er}. 369

III. — Différents navires d'Europe au moment de la découverte des deux Indes. Le navire à vapeur contemporain des premières navigations transatlantiques. Lettres inédites sur les inventions de Blasco de Garay et de Jean Lascaris. Cyrano de Bergerac à Québec par navigation aérienne. 400

IV. — La Moralité des Biens, écrite par Jean Parmentier, capitaine et pilote dieppois, représentée à Dieppe le 4 août 1527. — Le dernier mot sur la découverte prétendue de la naissance de Colomb à Calvi. 420

ERRATA.

Page 16, 5^e ligne, lisez : *autorité*, au lieu d'*autoirté*.

Page 44, 31^e ligne, lisez : *coasts*, au lieu de *coats*.

Page 53, 21^e ligne, lisez : *continua*, et non *continue*.

Page 64, 20^e ligne, lisez : *femme*, et non *femmes*.

Page 76, 18^e ligne, lisez : *se lancer sûr*, et non *dans* ;
et 20^e ligne, lisez : *sur laquelle*.

Page 79, 24^e ligne, au lieu de *Pise, Gènes, Venise*, lisez : *les républiques commerçantes de l'Italie*.

Page 89, 12^e ligne, lisez : *le roi Oganté*, au lieu de *ce roi*.

Page 113, 4^e ligne, au lieu de *enfin*, lisez : *également*.

Page 187, 8^e ligne, lisez : *les Européens dans l'invention de*.

Page 242, 27^e ligne, lisez : *enserre*, en un seul mot.

Page 276, 5^e ligne, lisez : *deux degrez*, au lieu de *sept degrez*.

DISCOURS

Du voyage fait (en 1534) par le cap. Jacques Cartier aux Terres-Neufues de Canadas, Norembergue, Hochelage, Labrador et pays adjacens, dite nouvelle France. Publ. par H. Michelant. Documents inédits sur Jacques Cartier et le Canada, publ. par A. Ramé. Avec 2 grandes cartes. Un vol. in-8, papier vergé, 18 fr. Papier vélin Whatman, 25 fr. Peau de vélin, 180 fr.

BREF RÉCIT

ET SUCCINCTE NARRATION

De la navigation faite en 1535 par le capitaine Jacques Cartier, aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres. Réimpression figurée de l'édition originale rarissime de M.D.XLV, avec les variantes des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Précédé d'une brève et succincte introduction historique par M. d'Avezac. Un vol. in-8, papier vergé, 12 fr. Papier vélin, 20 fr.

HISTOIRE DE LA NOUVELLE FRANCE

Contenant les navigations, découvertes et habitations faites par les François, es Indes Occidentales et Nouvelle-France. Avec les mœurs de la Nouvelle-France. Par Marc Lescarbot. Nouvelle édition publ. par Edwin Tross. 3 vol. Pap. vélin, 36 fr. Papier de Hollande, 60 fr.

Cette nouvelle édition est enrichie de quatre cartes.

HISTOIRE DU CANADA ET VOYAGES

QUE LES FRÈRES MINEURS RECOLLECTS Y ONT FAICTS
POUR LA CONVERSION DES INFIDELLES

DIVISEZ EN QUATRE LIURES

Où est amplement traicté des choses principales arriuées dans
le pays depuis 1615 jusques à la prise qui
en a esté faicte par les Anglois

AVEC UN DICTIONNAIRE DE LA LANGUE HURONNE

NOUVELLE ÉDITION, PUBLIÉE PAR M. EDWIN TROSS

Avec une Notice sur Gabriel SAGARD THEODAT

4 VOLUMES PETIT IN-8.

Prix, sur papier vélin. 48 fr.

— sur papier de Hollande. . 80 fr.

Nous avons fait exécuter une réimpression figurée de l'édition rarissime de 1636, mais il était impossible de suivre strictement page par page cette première édition. Les chiffres de la pagination de l'original ont été placés en marge, et la table de la nouvelle édition reproduit les deux paginations, ce qui facilite les recherches.

LE GRAND VOYAGE

DU PAYS DES HURONS

Situé en l'Amérique, vers la mer douce, ès derniers confins
la nouvelle France dite Canada, par Gabriel Sagard Theod-
dat. Avec un Dictionnaire de la langue huronne. 2 vol. in-8,
front. grav. Papier vélin, 24 fr. Papier vergé, 30 fr. Pa-
pier de Hollande, 40 fr.

www.libtool.com.cn

CARTE

DE LA

NOUVELLE-FRANCE

augmentée depuis la dernière, servant à la navigation faite en son vray méridien, par le Sr de Champlain, capitaine pour le roy en la marine; lequel, depuis l'an 1603 jusques en l'année 1629, a decouvert plusieurs costes, terres, lacs, rivières et nations sauvages, par cy-devant incognuës, comme il se voit en ses relations qu'il en a fait imprimer en 1632, où il se voit les habitations faites par les François. 2 feuilles in-folio atlantique. 40 fr.

Fac-simile très-exact de la plus ancienne carte détaillée du Canada, tirée à trente-six exemplaires. La planche a été détruite.

Elle peut servir pour compléter l'édition de Champlain, de 1632 ou 1640, qui se trouve presque toujours sans la carte.

Tirage à part de *l'Histoire de la Nouvelle-France*, par L'ESCARBOT.

LES MUSES

DE LA

NOUVELLE-FRANCE

Tirées à 40 exemplaires sur papier vergé. Prix. 15 fr.
— 6 exemplaires sur papier vélin Whatman. 20 fr.

Cette partie manque souvent aux éditions anciennes, les exemplaires sur papier vergé peuvent servir pour les compléter.

Paris, imprimerie Jouaust, 338, rue Saint-Honoré.

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

G 252 .M32 N325 1867 C.1

Les navigations francaises et

Stanford University Libraries



3 6105 041 106 936

www.libtool.com.cn